TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 461 22 PAGES DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 17 - LUNDI 18 SEPTEMBRE 1978

Un journal soviétique dénonce les menées en Occident « de la franc-maçonnerie et du judaïsme »

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 80 rls.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'AVENIR ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DE L'EUROPE

Les Neuf vont examiner l'accord monétaire conclu entre la France et l'Allemagne

Une indispensable entente

La France de M. Giscard d'Estaing et l'Allemagne fédérale du chancelier Schmidt traversent une période de lune de miel qu'il serait irréaliste de considérer comme occasionnelle. Sans doute, en France, M. Giscard d'Estaing et plus encore M. Barre sont-ils fortement contestés et, de l'autre côté du Rhin, M. Schmidt l'est-il lui aussi de plus en plus. Mais, depuis près de trente ans, « le couple France-Allemagne », que Jules Romains appelait prématurément de ses vœux avant-guerre, ne se disloque que pour se reformer rapidement, quelles que soient les personnalités qui se succèdent au pouvoir à Paris et à Bonn.

Quels tempéraments politiques peuvent être plus contrastés que ceux de Robert Schuman, de Charles de Gaulle et de Valéry Giscard d'Estaing, d'un côté, et, de l'autre, ceux du vieux chancelier catholique et conservateur rhénan Adenauer et d'Helmut Schmidt, fils socialiste encore jeune de l'Allemagne hanséatique, que l'on disait uniquement préoccupé de maintenir son pays ouvert sur la mer et orienté vers les Anglo-Saxons ? Tous, pourtant, ont donné la priorité à l'entente franco-allemande, condition nécessaire mais insuffisante de toute construction européenne.

Le plus difficile réside d'ailleurs dans cette nuance : persuader les partenaires des deux pays dans la Communauté européenne que leur entente ne s'inspire d'aucune visée hégémonique et ne peut que servir l'intérêt commun. Au cours de l'histoire, la France et l'Allemagne ont tellement usé et abusé de la force — souvent l'une contre l'autre — que leur entente d'aujourd'hui ne peut éviter de susciter des craintes. MM. Giscard d'Estaing et Schmidt l'ont bien senti, et n'ont eu de cesse, jeudi et vendredi à Aix-la-Chapelle, de rappeler aux autres Européens qu'ils n'entendent nullement agir isolément, mais avant tout créer la condition préalable à toute relance de l'Europe des Neuf.

Quelles sont les chances de succès ? La première réaction de scepticisme surmontée — trop naturelle, tant la construction de l'Europe a subi de revers au cours des dernières années, — elles apparaissent appréciables. Il a souvent été souligné que, faute d'une aspiration intérieure spontanée à l'unité suffisamment forte, seul un facteur extérieur peut jouer le rôle fédérateur indispensable. Au cours des années 50, la guerre froide et la menace soviétique ont puissamment contribué à rassembler les Européens. Aujourd'hui, la menace venue de l'extérieur est d'une autre nature, mais elle existe. C'est M. Schmidt qui a attiré l'attention sur elle : une menace de dégénérescence pèse sur l'avenir de la Communauté, a-t-il expliqué, car un de ses fondements indispensables a disparu : comment développer ou même simplement maintenir une communauté économique quand l'instrument élémentaire des transactions commerciales, une monnaie stable — rôle que le dollar a longtemps joué, — n'existe plus, entraînant dans le néant les rapports fixes que les autres monnaies occidentales avaient avec lui et, par son intermédiaire, entre elles ?

Les plus grandes chances de réussite de la tentative de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt résident dans le caractère rassurant qu'ils doivent donner à leur entreprise, non seulement à l'adresse de leurs partenaires de l'Europe des Neuf mais à l'intention du reste du monde. Ils doivent faire comprendre à l'U.R.S.S. et aux pays de l'Est que la prospérité de l'Europe est indivisible et que, par le jeu d'échanges en constant développement, la richesse des uns contribuera à celle des autres.

Les gouvernements français et ouest-allemand ont adopté, vendredi 15 septembre, à Aix-la-Chapelle, « un schéma de principe permettant d'arrêter les dispositions techniques d'un projet de zone de stabilité monétaire en Europe ». Cette périphrase barbare employée par un des porte-parole signifie que Paris et Bonn se sont mis d'accord sur les objectifs à atteindre et sur la stratégie à mettre en œuvre au cours de la réunion des ministres des finances de la Communauté qui discutera, lundi 18 septembre, la création d'une zone monétaire européenne.

De notre envoyé spécial

Aix-la-Chapelle. — Du côté français, on indiquait en privé, vendredi, après le sommet d'Aix-la-Chapelle, que l'accord franco-allemand était complet, qu'il portait sur toutes les modalités en discussion entre Paris et Bonn et que c'était uniquement par égard pour leurs partenaires de la Communauté que les deux capitales ne pouvaient en dire plus. « *Il n'y a pas de différence dans les opinions française et allemande* (sur le problème monétaire européen), a dit le chancelier Schmidt aux journalistes. *Ce sera clair lundi.* » Certes, « *des difficultés techniques* » qui ne mettent pas en cause « *la philosophie générale du système* » subsistent.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 4.)

M. François Mitterrand conduira la liste du P.S. lors des élections à l'Assemblée de Strasbourg

Le comité directeur du P.S., qui a siégé samedi 16 septembre, a étudié les modalités de la campagne que mèneront les socialistes à l'occasion des élections européennes du 10 juin 1979. Il paraît d'ores et déjà acquis que M. François Mitterrand conduira la liste du P.S., et que les socialistes proposeront aux radicaux de gauche de figurer à leurs côtés.

Le premier secrétaire du P.S. a reproché, vendredi 15 septembre, au parti communiste de saisir toutes les occasions pour aggraver la polémique qui déchire la gauche. « L'Humanité » réplique samedi en accusant M. Mitterrand de « démagogie ».

Les socialistes s'étaient quittés le 8 juillet, après la réunion de leur comité directeur, sur un compromis. Pour faire cesser les luttes de tendances qui, depuis quelques mois, agitaient sa formation, M. Mitterrand avait rappelé les grands principes qui fondent l'action de son parti et avait pu ainsi obtenir une démonstration d'unanimité.

L'unité ainsi préservée demeure cependant fragile. Certes, le climat est aujourd'hui beaucoup moins tendu au sein de l'état-major qu'avant les vacances. Les suspicions demeurent cependant vives. Il est, par exemple, reproché à M. Michel Rocard d'avoir visité beaucoup de départements français pendant l'été et d'y avoir mené une campagne jugée « personnelle ».

Pour éviter tout nouveau dérapage, la direction du P.S. a préféré écarter de l'ordre du jour du comité directeur du 16 septembre les dossiers pouvant créer de nouveaux affrontements.

C'est ainsi que M. Pierre Mauroy devait donner des informations sur le travail accompli par la commission chargée de la réforme des statuts mais qu'aucun débat n'était prévu sur ce point. De même, les modalités techniques de la future campagne électorale européenne ont été étudiées, mais pas le rapport élaboré par M. Georges Sutra sur les conditions que le P.S. met à l'élargissement de la C.E.E. Ce document sera examiné par une instance plus restreinte, le bureau exécutif.

En ce qui concerne la réforme des statuts, qui avait été à l'origine, en juin et juillet derniers, du conflit entre MM. Mitterrand et Mauroy, un nouveau compromis partiel a été élaboré. Il revient, en fait, à élargir le comité directeur : toutes les fédérations départementales y seraient représentées, et ce, proportionnellement au nombre de leurs adhérents (un délégué pour mille membres, en principe). Pour permettre de respecter la représentation des femmes et des minorités politiques, une liste nationale complémentaire était prévue.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 6.)

LE COMMERCE EXTÉRIEUR EST DÉFICITAIRE DE 1 MILLIARD EN AOUT

(Lire page 22.)

Les entretiens de Camp David

- La déclaration finale pourrait définir un « cadre de paix »
- Divergences persistantes sur l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza

L'incertitude régnait sur les résultats des entretiens de Camp David, samedi 16 septembre, à l'avant-veille de la fin probable de la rencontre entre Egyptiens et Israéliens organisée par le président Carter. Le mauvais état des rapports entre MM. Sadate et Begin est devenu un élément important du sommet, note notre correspondant à Washington, et plusieurs points de la négociation ont été examinés par le président égyptien et MM. Dayan et Weizman, sans le premier ministre israélien.

On s'attend à une déclaration finale qui définira un « cadre de paix » en termes très généraux, document intermédiaire entre la déclaration de principe et le traité, le désaccord persistant sur l'avenir de la Cisjordanie et la bande de Gaza.

En Israël, d'importants mouvements de troupes ont lieu près de la frontière avec le Liban. A Jérusalem, l'explosion de deux bombes dans la vieille ville a fait plusieurs blessés.

De notre envoyé spécial

Thurmont. — Au moment où le sommet de Camp David entrait dans son second week-end, le pessimisme prudent exprimé par le porte-parole de la conférence, M. Powell, jeudi 14 septembre, et confirmé vendredi, continuait de prévaloir : le succès n'est nullement garanti bien que toujours possible, et les deux camps doivent encore faire preuve d'une « *nouvelle souplesse* » pour qu'un accord soit réalisable.

Les variations d'atmosphère constatées au jour le jour n'ajoutent guère à ce jugement d'ensemble. Ainsi, le ton semblait un peu plus confiant vendredi 15 septembre, mais c'est surtout parce que les participants venaient de tourner la page sur une mauvaise journée, celle de jeudi, au cours de laquelle certaines rumeurs — démenties par la suite par M. Powell — avaient fait état d'un départ possible de M. Sadate. Selon une version entendue de source égyptienne, la crise aurait été surmontée grâce à un entretien Dayan-Sadate. De source israélienne, au contraire, on assurait que le ministre israélien des affaires étrangères avait signifié très fermement à son interlocuteur les limites de ce que son gouvernement pouvait accepter.

Quoi qu'il en soit, il faudra bien conclure d'une manière ou d'une autre. Compte tenu de l'immobilisation sans précédent que cette conférence marathon crée pour les trois gouvernements, il sera difficile d'aller au-delà des lundi 18 ou mardi 19 septembre. Un discours que M. Carter devait initialement prononcer lundi matin devant les deux Chambres du Congrès a été annulé, mais il sera toujours possible de reprendre ce projet.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 5.)

LA VISITE A PARIS DU GRAND-DUC

Luxembourg : l'art d'être petit

Le prince Jean, grand-duc de Luxembourg, accompagné de son épouse la grande-duchesse Joséphine-Charlotte, et de M. Gaston Thorn, premier ministre, est attendu lundi *18 septembre* à Paris pour une visite officielle de deux jours. Il avait été précédemment accueilli dans la capitale française en octobre 1963, en compagnie de sa mère, la grande-duchesse Charlotte, à qui il devait succéder l'année suivante. De son côté, le président Georges Pompidon était allé au Luxembourg les 3 et 4 mai 1972. A l'occasion de la visite du grand-duc, des entretiens sont prévus entre le premier ministre luxembourgeois et MM. Barre et de Guiringaud.

Dans l'article qu'on lira ci-dessous, notre *envoyé spécial décrit la façon dont le* Luxembourg a su, paradoxalement, tirer parti de la modestie de ses dimensions — il ne compte que 2 600 kilomètres carrés et trois cent cinquante mille habitants — pour faire face, dans les meilleures conditions possibles, à la crise économique et sociale qui affecte depuis plusieurs années l'ensemble de l'Europe occidentale.

I. — Contre la crise, la concertation

De notre envoyé spécial
BERNARD BRIGOULEIX

Luxembourg. — Qui dira encore que les gens heureux n'ont pas d'histoire ? Celle-ci est partout présente dans le Grand-duché. A chaque coin de rue, à chaque tournant, remparts et châteaux forts témoignent même qu'elle n'y fut pas tendre... Mais les Luxembourgeois affichent, à de rares exceptions près, la quiète satisfaction de gens qui sont revenus de loin sans être revenus de tout, et mesurent à l'aune d'un passé tourmenté la relative douceur du présent. Et qui voudrait, comme Rochefort suggérait de le faire pour la France de Napoléon III, ajouter les sujets de mécontentement à ceux du prince Jean risquerait d'en être pour ses frais : plongé dans ses comptes de rentrée, le Luxembourg observe ses trois voisins belge, français et allemand avec plus de compassion que d'envie, et il n'est jusqu'à certains dirigeants de l'opposition pour estimer que leur pays se tire étonnamment bien, au moins pour l'instant, de la crise qui secoue depuis plusieurs années l'ensemble de l'Europe occidentale.

C'est même le premier ministre, M. Gaston Thorn, qui s'offre la coquetterie de réveiller un peu la méfiance de ses compatriotes devant l'avenir : « *Nous devons rester inquiets* », déclarait-il devant le Parlement en mars dernier, lors de son discours annuel sur l'état de la nation. « *Ne nous leurrons pas au sujet d'une miraculeuse reprise économique (...). Les perspectives pour 1978 restent mauvaises.* » On a visiblement tendance à craindre, dans les milieux gouvernementaux, que l'effort qui a permis au Luxembourg de limiter spectaculairement les effets de la crise ne se relâche du fait des succès enregistrés. « *Les chiffres sont catastrophiquement bons* », explique avec humour un haut fonctionnaire. Le chômage ne dépasse pas 0,7 % de la population active. L'inflation, qui avait atteint 10,7 % en 1975, est retombée à 6,7 % en 1977. Pour 1978, les experts des finances luxembourgeoises s'attendent à un chiffre à peine supérieur à 5 %. Certains parlent même maintenant de 3 %...

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

LA VIE DES LETTRES

Une semaine après M. Valéry Giscard d'Estaing, qui avait officiellement consulté les philosophes dans la salle à manger de l'Elysée, M. François Mitterrand accueillait non moins officiellement ses confrères les écrivains dans le salon de Bernard Pivot.

De la salle à manger de l'Elysée ou du salon de Bernard Pivot que faut-il préférer ? Voilà une question. En tant qu'homme politique, M. François Mitterrand regrette peut-être de n'être pas à l'Elysée depuis le 19 mai 1974. Mais en tant qu'écrivain il peut être sûr qu'il y avait l'autre soir à l'Elysée quelqu'un qui aurait bien aimé être à sa place chez Bernard Pivot.

BERNARD CHAPUIS.

Les projets de réforme du ministre de l'intérieur

LES C.R.S. RATTACHÉES DIRECTEMENT A LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE

Le comité technique paritaire de la police nationale — qui comprend des délégués de l'administration et des syndicats — se réunit lundi 18 septembre pour se prononcer sur une série de projets de réformes, soumis par M. Jacques Solier, directeur général, modifiant assez sensiblement le découpage de la presque totalité des services actifs de la police.

Ces projets concernent en effet la création d'un service régional de police judiciaire en Corse, le passage du service des courses et jeux de la tutelle des renseignements généraux sous celle de la P.J. (police judiciaire), le rattachement du service (autonome) de la police de l'air et des frontières (P.A.F.) à la direction de la sécurité publique ; enfin — et surtout — la scission de cette même sécurité publique, afin de placer les compagnies républicaines de sécurité sous l'autorité du directeur général de la police.

(Lire page 22 l'article de JAMES SARAZIN.)

DRAMATIQUES SUR TF 1

Rembrandt et Cendrars

L'évolution des mots n'est pas neutre : jadis, à la télévision, la « dramatique », en direct des Buttes-Chaumont, était l'événement de la semaine. Progressivement est apparu le terme de « téléfilm », plus vague. Il est vrai que, à la différence des télévisions étrangères, la France a délaissé le support « vidéo » au bénéfice du support « film », comme si le recours à la vidéo était le gage d'une sorte de « rabais » inavouable. Ou comme si l'on voulait faire profiter les films de télévision des préférences affichées par les téléspectateurs pour les films de cinéma. On revient aujourd'hui, peu à peu, aux « dramatiques ». Une récente statistique de TF 1 montre que les goûts évoluent : pour les cinq premiers mois de 1978, le film du lundi soir a recueilli une audience moyenne de 23,7 % et la dramatique du mercredi soir une écoute de 22,5 % ; *la différence est faible.*

M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF 1, qui déplore les réserves que continue de susciter la vidéo, annonce, dans un entretien que nous publions page 11, l'effort que la première chaîne entend poursuivre en faveur de la création. Pour cette semaine de rentrée — par exemple — deux produits de qualité sont programmés, chacun à 20 h. 30, une bonne heure, mardi et mercredi, deux bons jours.

La Ronde de nuit, filmée par Gabriel Axel, sur un scénario de Pierre Moustiers, a été tournée avec une caméra vidéo très légère, d'utilisation facile, mais pour laquelle le maniement à la reproduction s'avère délicat. Pour *la Main coupée*, le réalisateur Jean Kerchbron, qui a lui-même écrit l'adaptation du livre de Blaise Cendrars, a eu recours au classique support film (16 mm). On ne saurait dire que la qualité des images soit bien différente. Dans les deux cas, on n'a pas hésité à consacrer le temps et les moyens suffisants. Sans être excessifs, ceux-ci peuvent à eux seuls expliquer que le travail soit soigné, de part et d'autre.

Pierre Moustiers comme Jean Kerchbron avaient « à cœur » leur sujet : montrer qui était Rembrandt en 1640 quand il peignit *la Ronde de nuit* ; faire connaître Blaise Cendrars dans les tranchées de 1914 (guerre qui emporta la génération du père de Kerchbron). A partir d'un tableau, à partir d'un livre : un peintre, un écrivain. Le processus de la création et celui de la mort organisée, de la peur enrégimentée. Michel Bouquet incarne Rembrandt, le joue à la perfection. Patrick Préjean, lui, n'a pas à jouer la ressemblance physique, il est pareil à Cendrars qu'il a essayé de comprendre tel qu'il a vécu, il y a moins longtemps. Les deux comédiens n'ont pas cédé aux facilités de l'iconographie.

(Lire nos articles page 11.)

IRAN

Pour la République de Perse

par REZVANI (*)

ON a tout dit à propos du sous-sol iranien, sur les pétro-dollars, sur la crise occidentale et les fausses libéralités du chah. Les « marchés du siècle » se sont succédé comme autant d'illusions sur la lèvre du gouffre... Mais bien peu se sont souciés de l'accumulation fabuleuse d'armes sur les rivages du golfe Persique, de la dégradation agraire en Iran, de l'affairisme inouï de la classe politique iranienne qui draina toutes les ressources nationales vers les banques américaines ; bien peu ici se sont souciés du peuple iranien, des prisons, du bâillon, de la crosse et de la gâchette, des gibets et des fosses, des hurlements dans les salles de torture...

Le Festival de Persépolis tenait plus de place dans la presse occidentale qu'un massacre. Son et lumière plus que nuit et brouillard. Nos artistes de théâtre, nos musiciens revenaient de Chiraz éblouis du faste déployé autour d'eux. Qu'avaient-ils vu en Iran ? Leur propre gloire. Et, bien qu'ils fussent de « gauche », ils s'exprimaient comme des footballeurs.

Et, pourtant, on ne dira jamais assez combien chacun de nous est *responsable*. Une poignée de main, un « bœuf gros sel », un sourire, cautionnent. Bien sûr on prétendra avoir ramené la peau d'un prisonnier (on sera sincère), mais en vérité le pouvoir vous aura utilisé et, en le cautionnant, en lui donnant ce certificat de libéralité vous aurez, en quelque sorte, prêté la main à ses iniquités.

En 1971, je m'étais présenté à l'ambassade d'Iran à Paris. L'ambassadeur — M. Pakravan — m'avait reçu. Je lui avais remis en main propre un télégramme — signé par de hautes personnalités françaises — que je venais d'expédier, par ailleurs, à Hoveida, alors premier ministre du chah. Ce télégramme protestait contre un certain nombre d'exécutions imminentes.

Avant de pénétrer dans le bureau de l'ambassadeur, il m'avait fallu attendre dans une antichambre dont tout le mur du fond était occupé par un tableau. Il représentait l'ambassade de Perse agenouillée sur les marches du trône de Louis XIV. Sous le tableau, deux petites hôtesses revêtues d'une sorte d'uniforme de majorette répondaient au téléphone. Des malabars, visiblement des gorilles, aux poches gonflées, allaient et venaient, suspicieux.

A ma grande surprise, lorsque je pénétrai dans le bureau de l'ambassadeur Pakravan (ex-patron de la Savak), un second tableau me frappa. Presque aussi vaste que celui de l'antichambre, il figurait l'ambassade de Perse agenouillée cette fois aux pieds de Napoléon Ier.

Les victimes du « progrès »

Sous ce second tableau se tenait un petit homme proprel et affable. Je lui remis le télégramme. Il sourit avec ironie et me dit qu'il aurait été préférable, si j'avais tenu à la vie des condamnés, d'envoyer une lettre au chah dans laquelle je soulignerais les réussites du régime... Bref, qu'au lieu de toujours tout critiquer il serait peut-être plus « intelligent » de mettre en relief, « *vous qui êtes poète* », les aspects positifs de la politique de Sa Majesté.

« *Ecrivez à notre souverain une lettre ouverte dans ce sens*, ajouta-t-il, *et demandez-lui par la même occasion la grâce de ces quelques condamnés. Faites-le, croyez-moi, et vous obtiendrez peut-être la vie de ces gens.* »

J'avouerai que je fus terriblement secoué par cette proposition. Jusqu'à présent j'avais refusé toutes les avances « diplomatiques », faites par des familiers du chah, m'offrant de rentrer en Iran (dans les conditions fastueuses que l'on peut imaginer). On m'avait bien précisé que c'est à l'artiste qu'on s'adressait, hors de toutes considérations politiques et que de mes opinions « on *s'en foutait royalement* » (textuel !). Après tout, n'aurais-je pas pour le prix d'une poignée de main quelque chance de ramener de temps en temps la peau d'un prisonnier ?... Les occasions ne manquant jamais de couvrir sa conscience... Mais je fis la sourde oreille.

Je soulevai la question des tribunaux militaires, des condamnations à huis clos, de la torture... Tout cela fut écarté d'un élégant mouvement de manchette... A ma stupéfaction, l'ambassadeur eut un sourire presque complice et j'eus même l'impression qu'il me clignait de l'œil : « *Mais voyons, bien sûr nous torturons. L'Iran doit faire un saut fabuleux du Moyen Age aux Temps modernes. Nous sommes des arriérés, que voulez-vous ! Il nous faut coûte que coûte rattraper l'Occident. C'est le prix* du progrès. »

Je suis sorti de cette entrevue au bord du vomissement. Je n'ai, bien sûr, jamais écrit la lettre...

Depuis, sept ans ont passé et le « progrès » s'est développé à une allure vertigineuse en Iran. On ne compte plus les victimes du « progrès ». Au nom du « progrès », nous avons assisté à la fulgurante dégradation économique, sociale, humaine de l'Iran. Nous avons vu les prisons et les cimetières se remplir, la jeunesse se faire massacrer ou s'exiler, le pays entier, enfin, se réveiller plongé dans un cauchemar sans retour. Le bilan fait frémir !

On ne soulignera jamais assez combien nous sommes tous concernés par la politique démente du chah. Depuis la chute du Dr Mossadegh — il y a vingt-cinq ans de cela — l'Occident a non seulement tout admis du chah mais l'a encouragé à aller au-delà des limites imaginables. Chirac, Valéry Giscard d'Estaing ont abondamment secoué la main du chah en reconnaissance de vagues promesses jetées du bout des lèvres au sujet du Concorde ou de l'achat de quelques centrales nucléaires. Même Carter, le champion léger des droits de l'homme, ou Hua Kuo-feng, le timonier de la nouvelle Chine populaire, ont donné non seulement une fraternelle accolade au chah mais l'un comme l'autre ont désavoué ceux qui, de quelque façon que ce soit, contestent la validité de son pouvoir.

En un mot, comme aux temps obscurs de l'humanité, les puissants du monde agissent en « cousins », ignorant la volonté unanime d'un peuple poussé au-delà du supportable. Cette caution apportée de toute part au chah d'Iran rejette et radicalise le peuple de l'antique Perse dans sa révolte. Ne trouvant de soutien nulle part et d'inspiration dans aucune des idéologies galvaudées d'aujourd'hui, il ne lui restait qu'à se rassembler sur lui-même et sur ses valeurs propres. Voilà la signification des immenses cortèges à la tête desquels on reconnaît les turbans blancs des jeunes religieux chiites. Quelle autre réponse pouvaient attendre les experts de la C.I.A. ? La Perse ne veut plus du régime amoral imposé par les puritains de Wall Street. *Amoral*, je souligne ce mot car en fin de compte c'est toujours au nom des plus élémentaires principes moraux que les nations se sont secouées. Les peuples aiment ce qui est propre.

Comme en Amérique latine, où la barbarie inspirée par Wall Street a poussé les prêtres du Christ à s'abandonner à la compassion et à s'identifier aux humiliés en révolte, on voit aujourd'hui le peuple de Perse se rassembler autour des valeurs morales du chiisme. Face à la violence destructrice des appareils de la monarchie technolâtre, seul un courant de pensée structuré sur des bases morales pouvait « faire le poids ».

Les médias occidentaux, inspirés par la propagande du chah, s'efforcent de faire passer les chiites pour des fanatiques réactionnaires, lorsque, en vérité, ils sont les seuls aujourd'hui en Iran à n'être les mercenaires de personne.

Aux trois dogmes de l'islam sunnite : unicité de Dieu, révélation, jugement dernier, les chiites ont ajouté : *justice* (imâmat). Le chiite ne peut donc être indifférent ni montrer de résignation devant l'oppression étant donné que le commandement de son premier imam était : « *Ne sois ni oppresseur ni opprimé, sois l'ennemi de tous les oppresseurs et l'ami de tous les opprimés* (1). »

Le système monarchique « chah-in-chahi », générateur d'injustice, d'oppression et d'agressivité, ne peut donc être accepté par le chiisme. Pour les chiites, gouvernants et gouvernés sont égaux devant la loi. L'idéologie « chah-in-chah » (roi des rois), elle, n'admet pas le principe de l'égalité, exige du sujet obéissance et fidélité, et l'accule au fatalisme. Elle accorde au gouvernant un droit absolu sur ses sujets, ce qui, dans le meilleur des cas, aboutit à une conduite paternaliste et, dans le pire, au despotisme.

Bien qu'il soit la religion des pauvres et des persécutés, le chiisme n'a jamais fait l'apologie de la pauvreté. Au contraire, il assimile celle-ci à la mort et considère que la misère des uns est liée à l'enrichissement des autres. Bref, les principes « socialistes » du chiisme se sont trouvés brutalement mis en lumière par le « progrès » à l'occidentale appliqué par un chah moyenâgeux.

Aujourd'hui, non seulement les chiites disent ce qu'ils pensent, mais ils font coïncider parole et action. Il n'est donc pas étonnant qu'autour de ce noyau — dont l'ayatollah Khomeyni est le symbole et la parole — se cristallisent toutes les forces et les multiples courants de pensée.

La seule réussite du chah et de ses conseillers yankees aura donc été d'unir contre eux un peuple de près de trente millions d'individus impatients de proclamer la République de Perse.

(1) A propos du chiisme, je renvoie le lecteur au bulletin d'études iraniennes *Now Rouz*, n° 1, juillet-août 1978, Editions François-Réder, 68, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

(*) Romancier et auteur dramatique.

« Ni Mahomet ni Marx »

par FERIDOUNE SAHEBJAM (*)

UNE fois de plus, le sang a coulé en Iran. Une fois de plus, des innocents sont tombés sous les balles de l'armée. Une fois de plus, le clergé musulman chiite porte une lourde responsabilité dans ces événements tragiques. L'histoire de ce siècle est jalonnée de faits qui démontrent clairement la part prépondérante que les « modjtaheds » ont eue dans la plupart des révoltes souvent sanglantes qui firent des milliers de morts dans les rues de Téhéran et des grandes villes de province dès la fin du règne de Nasser-er-Din Shah.

Dès 1891, l'ayatollah Shirazi interdit à ses fidèles l'usage du tabac à la suite de la concession octroyée en 1890 à l'Anglais Talbot. Dans un pays de grands fumeurs, c'était un comble, mais toute la population respecta scrupuleusement cet ordre. Mis au pied du mur, le roi décida de convoquer son Grand Conseil et le clergé. Les mollahs restèrent sur leurs positions et le souverain fit révoquer puis exiler l'ayatollah Ashtiany, le grand modjtahed de la capitale, après le refus de ce dernier de lever l'interdiction de fumer. A peine la nouvelle connue, le peuple entoura le palais et menaça d'y pénétrer. Pour la première fois dans l'histoire de la Perse moderne, on vit un monarque donner l'ordre à sa garde de tirer sur les manifestants. La fusillade fit une vingtaine de morts.

Dès le lendemain, des pourparlers furent engagés avec l'ambassadeur britannique en vue de la suppression de la concession. La Perse dut rembourser 500 000 livres sterling à Londres et, en avril 1892, la concession des tabacs fut annulée. Désormais, le petit peuple marchait côte à côte avec les chefs spirituels : la voie était ouverte au changement de régime sous la direction de l'aile réformiste du clergé.

Une série d'affrontements

Les grands emprunts effectués en Angleterre et en Russie durant les quinze années suivantes devaient une fois de plus mettre le clergé à l'avant-garde des émeutiers ; la guerre russo-japonaise avait provoqué une forte diminution de la production du sucre en Russie, seul fournisseur de la Perse, d'où une très forte hausse des prix. Le peuple s'en émut, soutenu par les mollahs et par l'emam Djomeh, président de la mosquée royale. Une nouvelle fois, la troupe dut intervenir. Le 2 juin 1906, le prédicateur Cheikh Mohamad était arrêté sur ordre du gouverneur de Téhéran ; des milliers de personnes tentèrent de le libérer, l'armée fit à nouveau feu. A la tête des émeutiers se trouvaient les ayatollahs Behbahani et Tabatabai. Les bons offices du chargé d'affaires britannique permirent de rétablir un calme précaire. L'Eglise avait obtenu une grande victoire : la révocation du premier ministre Eyn-ed-Dowleh et la nomination d'un homme libéral et respecté, Mochir-ed-Dowleh.

Devant ces premières concessions royales, il n'était désormais plus question pour le clergé et le peuple d'en rester là : on exigea des élections libres, la création d'un « majlis » (Parlement), l'instauration d'une Constitution, ce qui se fit non sans mal, la cour ne voyant pas d'un très bon œil cette démocratisation du régime.

Succédant à son père Mozzaffar-ed-Din, auquel on avait extorqué la signature du firman impérial promulguant la nouvelle Constitution, Mohamad-Ali tenta, dès son installation sur le trône en janvier 1907, de faire abolir la Constitution. Son règne de trente mois fut marqué par une succession d'affrontements dont les plus sanglants opposèrent les habitants et les mollahs de Tabriz aux Cosaques du colonel Liakhoff. Devant la résistance des Tabrizis, la Russie envoya des troupes qui envahirent tout le nord du pays. Il fallut un soulèvement général pour contraindre les envahisseurs à capituler et le roi à abdiquer en faveur de son fils Ahmad, âgé de douze ans. Deux ans plus tard, le roi déchu tenta vainement de reconquérir sa couronne.

La Perse décadente traversa une période de calme relatif pendant la Grande-Guerre. Mais dans les années 20, alors que le pays était criblé de dettes, le roi passait la majeure partie de son temps dans les villes d'eaux françaises et allemandes. D'où le coup d'Etat du colonel Reza Khan, qui dirigea en fait les affaires du pays jusqu'en 1925. Très lié à Atatürk, il voulait instaurer une République en Iran ; il en fut dissuadé par le chef politico-religieux Modaress et par les oulémas de la ville sainte de Qom. Ce fut donc le clergé chiite qui obligea Reza Khan à se nommer empereur, un peu contre son gré. Il dut s'en mordre les doigts. Homme de poigne et de caractère, Pahlavi, dans le but de supprimer tout obstacle au progrès et au modernisme, dut s'attaquer à l'autorité et au prestige du clergé. Il substitua un code civil, un code commercial, un code pénal aux lois religieuses que les ecclésiastiques jusque-là interprétaient et faisaient appliquer. Le chah leur enleva la gestion des biens de mainmorte ; il interdit certaines manifestations consistant à se torturer ou à se frapper pour célébrer les martyrs des « imams » ; ces mesures ne pouvaient que mécontenter mollahs et hauts dignitaires du clergé, qui tentèrent d'opposer des résistances timides mais vaines. L'Eglise était sous l'éteignoir, elle le restera une vingtaine d'années.

Il faudra attendre 1947 pour entendre parler à nouveau d'un leader religieux, avec l'arrestation de l'ayatollah Kashani, exilé à Damas pendant trois années, avant d'être élu député de la seizième législature du Parlement. Foncièrement anti-occidental, il avait fait alliance avec les députés du Front populaire de Mossadegh contre la mainmise des Anglo-Américains sur les richesses du pays. La lutte durera jusqu'en 1953. Les « Fédéyané Eslam », à l'extrême droite de l'échiquier politique iranien, les « Modjaheddiné Eslam » de Kashani et le clandestin « Toudeh » pro-communiste allaient donner de rudes assauts au régime : grèves, manifestations de masse, attentats contre le chah en 1949, contre le premier ministre Razmara, contre des membres du gouvernement ou contre des journalistes jugés trop pro-occidentaux allaient se suivre à une cadence accélérée. Même Mossadegh n'était plus en sécurité devant ce fanatisme religieux ; la loi se faisait dans la rue. L'ayatollah rouge, devenu président du Parlement, porte une grande part de responsabilité dans les événements des années 1951-1953, qui entraînèrent le coup d'Etat d'août 1953, les tueries sanglantes qui s'ensuivirent et le tour de vis d'une énergie extrême donné par le général Zahedi dès le 19 août. Il avait exorcisé des millions d'hommes, il en fit aller des milliers jusqu'au sacrifice de leur vie.

C'est exactement la même chose que tenta de faire Rouhallah Khomeiny dix ans plus tard. Mécontent des réformes entreprises par l'Etat (droit de vote des femmes, lutte contre l'analphabétisme, répartition des grandes fortunes et des grands domaines, dont ceux de l'Eglise, évidemment), il souleva le peuple du Bazar pour marcher sur le palais du chah et tenter d'en déloger « *cet hérétique de Pahlavi* ». Résultat : mille morts. Petit ayatollah de seconde zone, il fut exilé en Turquie, puis en Irak. Khomeiny n'a jamais fait partie de la haute hiérarchie du clergé chiite, qui comprend les huit ayatollahs suivants : Shariat-Madari, Golpaigani, Marashi et Rouhani (Qom), Shirazi et Ghomi (Mashad), Khonsari (Téhéran) et Khoy (Nadjaf). Il ne s'est fait connaître que par ses appels à l'émeute, comme Noury, récemment arrêté à Téhéran.

Quand des hommes d'Eglise s'acoquinent avec des marxistes et des ultra-gauchistes et incitent le peuple « *à descendre dans la rue, ouvrir ses chemises face aux canons pour aller rencontrer Dieu ou paradis* », tandis qu'eux restent dans leurs villas luxueuses, bien à l'abri des balles, ou roulent dans de grosses voitures à air conditionné, je dis que ces meneurs, ces « *saints hommes* », eux non plus ne seront pas épargnés par « *le châtiment de Dieu* ». Ils sont les principaux responsables des événements qui enveniment la vie de l'Iran depuis janvier dernier. Le petit peuple est crédule, il écoute celui qui crie le plus fort ; c'est lui qui a déboulonné les statues du chah, le 15 août 1953, pour les remettre sur leurs socles quatre jours plus tard. C'est lui qui est conduit à la boucherie par des prélats irresponsables, qui, heureusement, ne représentent pas la majorité de la haute hiérarchie du clergé chiite iranien. Qu'en pense l'ayatollah Khoy, notre plus haut dignitaire, resté silencieux jusqu'à aujourd'hui ?

L'Iran de demain peut être socialiste, libéral et religieux, il ne doit confier ses intérêts immédiats ni à Mahomet ni à Marx.

(*) Journaliste et écrivain iranien, auteur de *l'Iran vers l'an 2000*, Edit. J.-C. Lattès.

La revanche des tarbouches

par PIERRE PLANCHER (*)

PEUT-ON juger ce qui se passe en Iran par la condamnation péremptoire ou l'indignation définitive ? Peut-on même apprécier la responsabilité du chah par la caricature ? Tout a été dit sur les abus, la corruption, l'entourage et, dernièrement, les massacres. Et, sans doute, tout doit être encore redit !

Mais en appeler au gouvernement des ayatollahs et des « bazaris », au travers des hasards de quelque coup d'Etat militaire, n'est-ce pas une conception un peu hâtive du progrès, de la démocratie ou même des droits de l'homme ?

Si tout a pu exploser aussi violemment et rapidement, à la suite d'un simple article insultant, c'est que beaucoup de « poudre » était accumulée depuis longtemps dans les mosquées et dans le pays.

Ce retour à l'islam et à la tradition, qui s'exprime de plus en plus profondément et largement, traduit le désarroi et le découragement du peuple devant la difficulté et, quasiment, l'impossibilité d'accéder à la civilisation moderne, de jouir de ses mérites et de bénéficier de ses avantages. Après avoir cru aux chimères successives de l'indépendance, de l'industrialisation, voire du socialisme de la « révolution blanche » et, plus récemment, du boom pétrolier, la majorité de la population perçoit aujourd'hui le progrès comme un mirage ou un leurre, et le développement comme son « rocher de Sisyphe ». Le sous-développement, ses misères et ses tares, la croissance démographique et l'exode rural emportent chaque jour ses efforts et ses espoirs. Ce sentiment angoissant et croissant que « l'on ne s'en sort pas », que « l'on n'y arrivera pas », se traduit, chez ce peuple orgueilleux et justement fier de son passé, par du dépit, et, très vite, par un rejet et de la colère. On brûle les banques, les cinémas, les hôtels, les bureaux, tous ces symboles de ce modernisme inaccessible et de cet Occident d'où vient ce « progrès » qui apporte plus de nouveaux problèmes qu'il n'aide à résoudre les anciens.

Ce retour à l'islam et à la tradition traduit évidemment davantage un découragement et une crispation, désespérée et peut-être suicidaire, qu'une nouvelle ferveur.

Et ceux — les ayatollahs et les mollahs — qui devraient, en connaissance de cause, s'élever contre cette interprétation ou cette exploitation fausses, puisque intolérantes et réactionnaires, du Coran s'en gardent bien.

Car si ces réactions ne vont pas dans le sens de la vérité de leur religion, elles servent la réalité et la pérennité de leur pouvoir.

Nous retrouvons là le problème auquel se sont trouvés confrontés tous ceux qui, en Orient et en Occident, de Frédéric II à Atatürk, de Nasser à Bourguiba, ont tenté de fonder des Etats modernes, c'est-à-dire laïques : l'hostilité des clercs, la difficulté de « faire rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ».

Sus à l'hérétique...

On sait bien que chaque fois les raisons religieuses avancées ne traduisaient pas la réalité des mobiles, qui était la lutte pour le pouvoir entre le spirituel et le temporel. Qu'importe...

En dépit des excès ou erreurs de comportement du chah ou de son entourage, Reza Palhavi n'est pas davantage un « antémahomet » que ses prédécesseurs d'Occident n'étaient des « antéchrists ».

Mais aujourd'hui, de par les fautes et les résistances accumulées, le clergé chiite se trouve en bonne position pour engager cette lutte pour le pouvoir qu'il attendait depuis longtemps. Et il l'engage !

« Un monstre est sorti de la mer... Sa bouche ne s'ouvre que pour blasphémer Dieu. » Ce portrait en forme de déclaration de guerre du pape Grégoire IX contre Frédéric II de Hohenstaufen, n'est-ce pas, à sept siècles de distance, le destin symétrique du chah, « excommunié » à son tour par l'ayatollah Khomeiny ? Le clergé chiite va se servir de toutes les armes à sa disposition : l'anathème, la guerre sainte, l'injonction sacrée faite à tous les musulmans de se soulever contre le chah « hérétique » ou « apostat »...

A l'évidence, le chah et ses conseillers ont manqué de sens politique.

D'abord en sous-estimant ou en méprisant, au cours des dernières années, toutes les résistances que les audaces de leur pari de développement ne manqueraient pas d'accumuler et de cristalliser.

En ne mesurant pas, ensuite, l'exploitation qui en serait faite, d'autant plus facilement que les nombreuses « bavures » et excès de cette politique en soulignaient singulièrement les ombres.

Enfin cet homme pressé, faustien pour certains, mégalomane pour d'autres, a trop cru aux mérites de la technologie de l'argent, de l'Occident et insuffisamment à ceux de l'éducation, de la patience, de la culture et de l'Orient.

A plus court terme, le chah a manqué de « nerfs » et de discernement. Au lieu de laisser ses adversaires se découvrir et s'engager davantage dans la sédition, la subversion et la réaction, faisant ainsi apparaître leurs mobiles profonds, voire leurs factions, leurs appétits ou leurs dissensions, cet autocrate, traumatisé par un premier exil peu glorieux, s'est crispé trop vite et laissé acculer au conflit ouvert avec les ayatollahs, dont il apparaît tristement maintenant comme le protagoniste belliqueux et sanguinaire plutôt que la cible inévitable.

Aussi ne lui reste-t-il aujourd'hui que deux issues également hasardeuses, sinon désastreuses : Canossa, c'est-à-dire la soumission, et très vite l'abdication ; ou le schisme...

L'abdication — quels que soient les espoirs qu'il nourrit pour son fils — marquerait l'effondrement de son régime et la fin de sa dynastie.

Quant au schisme... Aura-t-il l'audace d'aller chercher son rival à Bagdad ? Ce serait la guerre et l'embrasement au Proche-Orient.

La coexistence pacifique du temporel et du spirituel ne semble pratiquement plus possible aujourd'hui en Iran. Les deux pouvoirs vont donc mesurer leurs forces. Allah — ou l'armée perse ou la C.I.A. — fera triompher le « bon droit », c'est-à-dire, bien sûr, celui du plus fort.

A moins que, chacun réalisant l'énormité des risques et l'incertitude de l'issue, les passions ne s'apaisent et les esprits ne s'illuminent...

(*) Directeur de la *Lettre de Michel Jobert*.

Le Monde

étranger

ESPAGNE

Un nouveau pacte social va être négocié

De notre correspondant

Madrid. — Gouvernement, partis, syndicats, patrons, sont d'accord : l'Espagne a besoin d'une deuxième édition du pacte de la Moncloa, signé en octobre 1977 entre toutes les forces parlementaires, et destiné à assainir et démocratiser la vie économique du pays. Le vice-président du gouvernement, M. Abril Martorell, vient d'inviter les différents partenaires sociaux à réfléchir à cette idée. Ceux-ci ont déjà pratiquement accepté sa suggestion. Ils sont prêts à passer de nouveaux accords pour l'an prochain.

Le pacte de la Moncloa avait été baptisé en son temps de *« compromis historique à l'espagnole »*. Ce fut sans doute exagéré. Ses plus ardents défenseurs, tielle des accords : celle qui prémiers à accuser le gouvernement d' « oublier » une partie essentielle des accords : celle qui prévoyait des profondes réformes structurelles et un programme social avancé. Au fil des mois, le pacte économique s'est réduit à un plan de stabilisation, d'ailleurs partiellement réussi. L'inflation a été freinée plus vite que prévu, le déficit du commerce extérieur s'est fortement atténué, les réserves de devises ont atteint un nouveau record. En revanche, le chômage s'est accru (il affecte plus de 7 % de la force de travail) et les investissements sont restés au point mort.

Les craintes des communistes

Le P.C.E. demeure le plus chaud partisan de la politique de pacte. *« Les accords de la Moncloa ont été la base économico-sociale du consensus obtenu dans le débat constitutionnel »*, dit M. Marcelino Camacho, secrétaire général des Commissions ouvrières (centrale dirigée par les communistes). *« Sans eux nous aurions une Constitution conservatrice et un gouvernement de centre droit avec de grandes tensions sociales. »*

Dès l'été, les communistes ont lancé l'idée d'un nouveau pacte, et, pour le justifier, ils énumèrent aujourd'hui tous les périls qui menacent encore la « transition » : la crise économique, le terrorisme, les structures héritées du franquisme (oligarchies, administration, police, etc.), enfin, un hypothétique malaise de l'armée. Après avoir évoqué, l'an dernier, la menace d'un coup d'Etat militaire, ils s'interrogent cette fois sur la possibilité d'un coup de force légal qu'une situation de désordre et de chaos économique pourrait provoquer. *« Pour éviter une telle situation*, dit M. Sanchez Montero, membre du comité exécutif du P.C.E., *la politique de consensus reste indispensable. »*

Comme l'an dernier, les socialistes sont tentés d'accuser les communistes de faire du catastrophisme pour arriver à leurs fins : c'est-à-dire pour participer au pouvoir par le biais d'un nouveau pacte, qui associerait le gouvernement, les partis, les patrons et les syndicats. Or le P.S.O.E. estime que le consensus politique a trop duré et qu'il doit être limité à la période préconstitutionnelle. S'il accepte l'idée d'une négociation entre les chefs d'entreprises et les centrales syndicales, il refuse d'y associer les partis politiques. La position des deux principales formations de la gauche s'explique aisément : électoralement, le P.C.E. est une force d'appoint, il est donc en quête d'une politique de *« concentration »*, que les socialistes refusent, car ils aspirent, comme principal parti d'opposition, à accéder au gouvernement, seuls ou en imposant les alliances de leur choix.

Autre point sur lequel les communistes risquent de rester isolés : la durée — trois ans — du plan d'assainissement qu'ils proposent. L'Union générale des travailleurs (U.G.T., syndicat socialiste) estime en effet qu'un nouveau pacte doit être limité à un an et que ce doit être le dernier. Le gouvernement semble du même avis, car il parle de nouveaux accords seulement pour 1979.

Le rapprochement des patrons et des syndicats

L'entente patrons-syndicats a de bonnes chances de se faire. Les Commissions ouvrières et l'U.G.T. sont disposées à accepter, pour la deuxième année consécutive, une certaine stabilisation des salaires nécessaires à la relance de l'investissement. Elles admettent, avec la Confédération patronale, que l'absentéisme et l'indiscipline se sont aggravés dans les centres de travail et que des contrôles sont indispensables pour améliorer la productivité, *« inférieure de 30 % à la productivité américaine »*, selon la C.E.O.E. (le syndicat patronal). Elles sont donc prêtes à quelques « sacrifices » (d'ailleurs modérés) pour ranimer l'activité industrielle et défendre l'emploi à son niveau actuel, déjà peu satisfaisant.

Il semble même que les deux partenaires aient fait un pas l'un vers l'autre sur un objet de polémique dans un pays habitué à la *rigidité de l'emploi : la liberté de licenciement*. Les entrepreneurs exigent une telle liberté, qu'ils présentent comme la contrepartie du droit de grève. Les syndicats ne sont pas prêts à l'accepter alors que le chômage ne cesse d'augmenter et que la moitié des chômeurs seulement sont secourus. Les patrons veulent obtenir satisfaction sur ce point pour disposer d'un moyen de pression nécessaire à la productivité de leurs entreprises et pour assainir celles qui sont en difficulté.

Des formules de transition semblent possibles puisqu'on parle, de part et d'autre, de *« mobilité de l'emploi »* et que les patrons paraissent disposés à admettre, avec les syndicats, que les *licenciements économiques doivent* être négociés, planifiés, accompagnés de programmes de reconversion. *« C'est ce que nous avons fait dans le secteur naval »*, dit M. Joaquin Almuna, conseiller du comité exécutif de l'U.G.T.

Les sujets de friction ne manquent pas, de toute façon. Le patronat souhaite réglementer le droit de grève, ce que les syndicats interprètent comme une volonté de le limiter. Il n'admet pas la section syndicale d'entreprise, *« qui n'a été introduite en France qu'à cause des événements de 1968 »*. Mais les grandes centrales se montrent évidemment intraitables sur un tel sujet.

La volonté de dialogue prévaut néanmoins des deux côtés. L'un des deux principaux partenaires dans la future négociation, le président du Syndicat patronal, M. Carlos Ferrer, appartient en effet au courant moderne, européen, du capitalisme espagnol. Il a triomphé jusqu'à présent des assauts de ses pairs les plus conservateurs, qui voulaient empêcher sa réélection à la fin de ce mois, et il est mieux accepté des syndicats et du gouvernement qu'à ses débuts.

« Nous savons que nous ne pouvons pas être irresponsables, dit, de son côté, M. Joaquin Almuna, de l'U.G.T. *Nos adhérents sont plus mûrs qu'il y a un an. Nous autres, Espagnols, nous sommes finalement des modérés. »*

CHARLES VANHECKE.

UNION SOVIÉTIQUE

Le journal des jeunesses communistes dénonce les menées de la franc-maçonnerie et du judaïsme en Occident

De notre correspondant

Moscou. — Pour dénoncer pêle-mêle les « nouveaux sociologues » qui voient dans la jeunesse une *« classe internationale à part »*, les théories de Nietzsche sur la *« libération de la volonté »*, la Rand Corporation, le club de Bilderbergs et les sectes religieuses, la *Komsomolskaya Pravda*, journal de la jeunesse communiste, ne s'embarrasse pas d'analyse marxiste. Point n'est besoin de faire appel à des catégories peut-être discutables, mais relativement efficaces, comme classes sociales, rapports de production, etc. Il suffit de démasquer derrière les idées ou les organisations que l'on veut discréditer un inspirateur secret : la franc-maçonnerie.

La *Komsomolskaya Pravda* n'a aucun doute : derrière la remise en cause des valeurs morales et politiques traditionnelles, derrière les interrogations sur le marxisme et le socialisme, en vogue actuellement en Occident, se trouvent les francs-maçons : *« Utilisant des arguments scholastiques et une démagogie mystificatrice, ils appellent leurs adeptes à se libérer de la « raison froide » et à se débarrasser de l'influence des sciences et des idéologies... Mais, en réalité, leurs objectifs sont bien terre à terre : ébranler les Etats nationaux... »* Sous le masque du « panhumanisme » les francs-maçons prouvaient « l'*antipatriotisme et l'opposition à toute position de parti ou de classe* ».

Pour arriver à ses fins, la franc-maçonnerie utilise ses méthodes traditionnelles : infiltration dans les hautes sphères du pouvoir civil, collecte d'informations en vue d'actions concertées pour accroître son influence sur les présidents, les Parlements, les gouvernements et pour manipuler secrètement l'économie. L'objectif dernier est une *« domination sans partage sur le « monde libre »*.

Ces pratiques en rappellent d'autres, avertit le journal de la jeunesse communiste soviétique, celle des sionistes : *« Il n'y a pas que les monopoles qui sont intéressés par la franc-maçonnerie »*, écrit le *Komsomolskaya Pravda*, il y a aussi le sionisme international *« détachement de choc de l'impérialisme et de la réaction »*. D'ailleurs, poursuit le journal, le club de Bilderberg, dont font partie MM. Henry Kissinger, Giovanni Agnelli, Joseph Luns, David Rockefeller et Edmond de Rothschild, a été fondé sur le modèle maçonnique, et il est un proche parent d'une *loge « sionisto-maçonnique »* américaine, créée en 1843 : au-delà du « grand business » l'ennemi est un Janus à deux têtes : la franc-maçonnerie et le sionisme.

Pour l'an 2000

Voilà ce que l'on pouvait lire il y a quelques jours dans un des plus importants journaux soviétiques. Il est à craindre que cet article ne représente que la partie visible de l'iceberg, qu'il ne soit seulement la version « modérée » destinée au grand public d'idées très répandues dans un milieu ouvertement antisémite. Un certain Valery Emelianov, universitaire et économiste, membre du parti communiste soviétique, soutient depuis deux ans dans des conférences semi-publiques la même thèse sous une forme plus excessive : le complot judéo-maçonnique vise à établir la domination des juifs sur le monde pour l'an 2000. M. Emelianov, qui a fait une thèse de doctorat sur la franc-maçonnerie, a exposé ses vues dans une longue lettre adressée au début de l'année dernière à la section internationale du comité central du P.C. soviétique. Des références communes à la ligue « sionisto-maçonnique » et à la condamnation des francs-maçons par le quatrième congrès du Komintern semblent indiquer que ses idées ont largement inspiré l'article de la *Komsomolskaya Pravda*.

Cette thèse est simple : *« Il est bien connu*, dit-il, *que le konzern sionisto-maçonnique contrôle 80 % de l'économie et 95 % des moyens d'information des masses du monde capitaliste. »* Le danger de domination des juifs et des francs-maçons s'est accru pour deux raisons : l'administration Carter est le plus grand repaire de juifs et de francs-maçons que l'Amérique ait jamais connu. A l'appui de son information, M. Emelianov donne la liste des membres du gouvernement américain suivi de la mention : *« juif »* ou *« marié à une juive »* et *« membre de la loge... »*. Au passage, l'ambassadeur américain à Moscou, M. Malcolm Toon, est traité de *« gros sioniste et juif antisoviétique »*.

La seconde raison est la « maçonnisation » des partis communistes d'Europe occidentale, notamment celle du parti communiste français, ce qui explique leur évolution vers l'eurocommunisme. L'auteur rappelle longuement la condamnation de la franc-maçonnerie par le quatrième congrès du Komintern en décembre 1922, en expliquant que les termes de cette condamnation, essentiellement dirigée contre le P.C.F. pourraient exactement s'appliquer aujourd'hui au même parti et à son secrétaire général. La même motion de 1922 accusait la Ligue des droits de l'homme d'être l'instrument des francs-maçons. Cette dénonciation reste, selon M. Emelianov, valable pour Amnesty International et pour *tous les comités de défense des* droits de l'homme.

L'eurocommunisme et la maçonnerie

Face au « péril », M. Emelianov proposait au comité central deux séries de mesures : la formation d'un large front international antisioniste et antimaçonnique sur le modèle du front antifasciste des années 30-40 et, à l'intérieur de l'U.R.S.S., une campagne contre *« le sionisme et la franc-maçonnerie et contre leurs sources communes : le judaïsme »*. Diverses publications soviétiques récentes montrent que M. Emelianov n'est pas un illuminé isolé. Dans une lettre, en principe dirigée contre le sionisme, et publiée en 1977 par les éditions Jeune Garde (1), on peut lire, par exemple : *« Dans les conditions actuelles de la lutte idéologique, le judaïsme sert les forces hostiles à la société soviétique, comme avant-garde pour la réalisation du sionisme, comme inspirateur du chauvinisme et du nationalisme juifs. »*

DANIEL VERNET.

(1) Vladimir Begoun : *Agression sans armes*, éditions Jeune Garde, Moscou 1977. Voir aussi à ce propos une série publiée au mois de juillet dernier par la revue à grand tirage *Ogoniok* (*le Monde* du 22 juillet).

Luxembourg : l'art d'être petit

(Suite de la première page.)

Pourtant, tout désignait le Luxembourg comme victime particulièrement vulnérable de la crise. Aucun autre pays de la Communauté européenne n'est, autant que lui, tributaire de son commerce extérieur. C'est d'ailleurs là un des départements ministériels sur lesquels le premier ministre règne personnellement. Qui pis est, cette « crise dans la crise » que constituent les difficultés actuelles de la sidérurgie — la Lorraine voisine en sait quelque chose — aurait dû frapper au premier chef un petit Etat qui tire de cette activité environ la moitié de son produit industriel brut et y consacrait, jusqu'à ces dernières années, plus du tiers de sa main-d'œuvre industrielle. N'a-t-on pas coutume ici de dire, avec emphase, que « le *Luxembourg est un don de la sidérurgie comme l'Egypte antique était un don du Nil...* » ?

Régler les problèmes directement

« Ce qui nous sauve, c'est d'abord que nous sommes un très petit pays, explique avec une double modestie un proche collaborateur de M. Gaston Thorn. *Face à la crise, nous avons pu organiser plus vite et plus facilement qu'ailleurs une riposte concertée. Ici*, il *est facile* de *réunir les gens*, de *régler les problèmes directement. Le premier ministre n'hésite pas à décrocher son téléphone pour appeler tel ou tel responsable, tel* ou *tel directeur d'usine, ou à faire un saut pour aller voir sur place. »*

De fait, par rapport à ses voisins, le Luxembourg semble bien avoir été favorisé par sa taille et ses structures. Après avoir longtemps souffert de son exiguïté, le grand-duché est en train d'en découvrir les avantages. Placé comme d'autres dans une conjoncture difficile, il n'a eu à surmonter ni l'éloignement du pouvoir central, comme la Lorraine vis-à-vis de Paris, ni le découpage fédéral et la toute-puissance de grands groupes de pression, comme la R.F.A., ni les divisions régionales et linguistiques que connaît la Belgique. De ce dernier point de vue, la coexistence toute pacifique du français et de l'allemand, que parlent tous les Luxembourgeois outre le dialecte local, constitue même un réel avantage supplémentaire.

Sans doute le grand-duché était-il donc mieux armé, tous comptes faits, que d'autres membres de la Communauté européenne, pour faire face à la récession et à l'inflation. Mais le gouvernement de M. Thorn se flatte aujourd'hui d'avoir tiré de ces circonstances paradoxalement favorables le parti le plus ingénieux possible, en mettant au point un véritable plan de campagne contre la crise.

Ce plan a été élaboré — et son exécution menée à bien, au moins jusqu'à présent — dans la concertation quasi permanente avec les différents partenaires sociaux, au sein de ce que l'on n'appelle plus ici que la « tripartie ». Il s'agit d'une sorte de conférence rassemblant des représentants des syndicats, du patronat et de l'Etat. D'abord occasionnelle et officieuse, cette conférence, qui se réunit maintenant tous les deux ou trois mois, a été officialisée par la loi.

La présence du parti ouvrier et socialiste luxembourgeois (P.O.S.L.) dans la majorité parlementaire, aux côtés des libéraux, a grandement facilité ce contact gouvernemental avec les syndicats, dont la principale confédération, la LAF (Fédération ouvrière du Luxembourg), est très proche des socialistes. Mais même l'autre « grande » centrale, la L.C.G.B. (Union chrétienne des syndicats du Luxembourg), liée à l'aile gauche des chrétiens-sociaux, a participé de bonne grâce à ce qui a été présenté comme une véritable opération de sauvegarde économique et sociale. Sa présence dans les délibérations de la conférence tripartite constitue pour M. Thorn un atout d'autant plus important qu'elle empêche l'opposition chrétienne-sociale de critiquer trop ouvertement les mesures ainsi adoptées : les amis de M. Pierre Werner en sont réduits à en critiquer les modalités d'application, sans s'en prendre véritablement aux principes qui les inspirent.

L'opposition a également estimé que l'importance prise par la « tripartite » aboutissait à priver Parlement et gouvernement de leurs prérogatives naturelles. Le mot d' *« inconstitutionnalité »* — presque une incongruité au Luxembourg — a même été prononcé à cette occasion. *« C'est un faux procès*, réplique Mme Flesch, présidente du parti démocratique (libéraux) et bourgmestre de Luxembourg, *puisque c'est toujours le gouvernement qui est responsable et le Parlement qui vote* les *lois. Aucun pouvoir de décision ou de contrôle* n'a *été délégué. Et puis, à crise exceptionnelle, remède exceptionnel ! »*

Les « divisions anti-crise »

Parmi les mesures ainsi adoptées figure la création de *« divisions anti-crise »* au sein de grandes entreprises où d'importants licenciements s'annonçaient, notamment à l'ARBED, dixième groupe sidérurgique mondial. Ces divisions rassemblent des travailleurs dont les postes allaient être supprimés et qui, sans quitter juridiquement leur société (où ils conservent leurs droits d'ancienneté et de retraite) se sont provisoirement vus affectés à de *« grands travaux extraordinaires »* commandités par l'Etat, en attendant des jours meilleurs. Version sensiblement améliorée, et moins explosive, des ateliers nationaux de 1848...

En outre, des départs à la retraite anticipée, parfois dès cinquante-sept ans, ont été financés par la collectivité, notamment grâce aux importantes ressources fiscales nées de la prospérité persistante de la place financière de Luxembourg. Jamais la capitale du grand-duché, en effet, n'a compté autant d'établissements bancaires. *« Nous ne sommes pourtant pas* un *paradis fiscal*, précise M. Robert Goebbels, secrétaire général du parti socialiste. *Si nous accordons des facilités aux banques, celles-ci paient des impôts importants. »*

Quant au patronat, il s'est appliqué, lui aussi, à « jouer le jeu ». Sans doute le gouvernement et les syndicats lui facilitaient-ils les choses. Mais, une fois mis au point le plan de réduction des effectifs, les dirigeants de la sidérurgie luxembourgeoise se sont lancés dans des opérations de restructuration et de diversification dont il est encore trop tôt pour mesurer les effets. *Des participations ont été* prises dans les firmes homologues étrangères, notamment en Sarre.

En fait, la sidérurgie luxembourgeoise semble avoir redouté de faire principalement les frais d'une rationalisation de l'ensemble de ce secteur d'activité à l'échelon de la Communauté, et avoir pris les devants.

Dans la majorité, on estime que le bilan de la coalition née du *scrutin* de *1974 est*, ainsi, largement positif. *« Malgré des difficultés inattendues, que nous n'avions pas du tout pu prendre en compte en rédigeant notre programme, voici bientôt cinq ans, nos compatriotes peuvent mesurer qu'ils vivent mieux qu'avant*, dit encore Mme Flesch. *L'épargne populaire demeure importante, la consommation des ménages également. »* On reconnaît toutefois, dans l'entourage du premier ministre, qu'il existe un certain *« chômage caché »*, du fait du soutien massif de l'Etat à l'économie, et que toutes ces difficultés ne sont pas résolues. Le sort des jeunes qui arrivent actuellement sur le marché de l'emploi, en particulier, de même que celui des femmes qui sont de plus en plus nombreuses à vouloir travailler hors de leur foyer — une petite révolution par rapport aux traditions luxembourgeoises — pourrait poser, dans les prochaines années, voire dans les prochains mois, plus de problèmes qu'on ne l'imagine aujourd'hui à la lumière de chiffres inespérés comparativement au reste de l'Europe occidentale.

Est-ce à dire que, devant des résultats dont la majorité se flatte fort discrètement, et que l'opposition ne conteste guère quantitativement (du moins à droite, car les communistes demeurent très critiques), le grand-duché traverse, sans le dire, une phase d'union nationale ? Ou, a plus forte raison, que la classe politique s'apprête à en tirer les conséquences lors du prochain scrutin législatif, au printemps 1979 ? Il ne le semble pourtant pas. L'approche de cette importante échéance, que les Luxembourgeois ont tenu à faire symboliquement coïncider avec l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, paraît au contraire réveiller au Luxembourg le goût traditionnel pour les poisons et les délices de la politique politicienne.

BERNARD BRIGOULEIX.

Prochain article :

L'ÉCHÉANCE DE 1979

GRANDE-BRETAGNE

Les libéraux sont prêts à négocier leur alliance après les élections avec l'un ou l'autre des grands partis

De notre correspondant

Londres. — Malgré la tragi-comédie qu'a constituée la venue de M. Jeremy Thorpe, la conférence annuelle du parti libéral réunie depuis lundi 11 septembre à Southport s'est achevée vendredi sur une note constructive avec la formulation d'une politique claire en matière de revenus. Le leader du parti, M. David Steel, n'a guère eu de peine à faire l'unanimité sur son discours de clôture.

La conférence ne pouvait avoir d'autre objectif que de définir le programme que le parti libéral défendra lors des élections générales quelle qu'en soit la date.

Sans trop de peine, la direction a adopté une motion définissant la politique du parti pour les années à venir : à supposer, comme cela paraît possible et peut-être même probable, qu'aucun des deux grands partis n'obtienne une majorité absolue à l'issue des élections, le parti libéral sera prêt à offrir son alliance. Il y mettra toutefois comme condition absolue la promesse d'une réforme électorale qui introduirait la proportionnelle. La motion a cependant été rédigée en termes suffisamment imprécis pour que M. David Steel, qui a déjà été l'artisan du lib-lab, puisse avoir, le jour venu, les coudées franches.

Pour une réforme de la fiscalité

Si la politique de recherche d'une alliance permettant aux libéraux de peser sur le gouvernement a été appuyée par une large majorité, elle n'en a pas moins été repoussée par un nombre non négligeable de délégués. Pour ceux-là, le lib-lab a eu valeur d'exemple. A cause de lui, le parti libéral — estiment-ils — a perdu son âme, sa force et surtout une part importante de son électorat naturel qui, presque à chaque élection partielle depuis mars 1977, a rallié le parti conservateur. Ceux qui font cette analyse restent minoritaires, mais *cela marque* une *division* de *plus* au sein d'un parti dont la cohésion n'est plus, depuis longtemps, la caractéristique principale.

En matière économique, la conférence a donné aux libéraux l'occasion de préciser et de définir une tactique qui, jusqu'alors, était quelque peu restée en filigrane. Ils se sont prononcés pour une réforme de la fiscalité qui comporterait :

— Une réduction de l'impôt sur le revenu, dont le taux de base serait ramené à 20 % (contre 33 % actuellement) ;

— Un allégement particulier pour les gros revenus, le taux maximum de l'impôt étant abaissé de 83 à 50 % ;

— La *compensation des recettes* ainsi perdues par une hausse de la T.V.A. qui passerait de 8 à 10 %.

Le parti libéral s'est également fermement prononcé pour une politique des revenus précise et claire.

Les décisions prises et la bonne tenue des discussions ont quelque peu fait oublier l'atmosphère de scandale créée depuis le début de la conférence par l' « affaire Thorpe ». Après l'éclat qu'avait causé sa brève apparition jeudi, M. Thorpe n'est pas revenu, contrairement à ce qu'il avait annoncé. Il est reparti plus discrètement qu'il n'était arrivé, sans participer aux débats de vendredi.

Mais, dans l'ignorance des intentions de M. Thorpe, deux des importantes personnalités du parti libéral n'étaient pas, elles non plus, à la conférence vendredi : M. John Pardoe, leader adjoint et porte-parole du parti pour les questions économiques, qui a assisté à l'inauguration d'un laboratoire de langues dans l'entreprise qu'il dirige ; et M. Cyril Smith, patron de la « machine » électorale libérale, retenu dans sa circonscription de Rochdale par le passage d'une chanteuse en vogue avant la guerre : Gracie Fields. L'un et l'autre ont expliqué qu'il s'agissait d'engagements pris de longue date, mais tout le monde a eu l'impression qu'ils *voulaient éviter* le *risque* d'être davantage compromis avec M. Thorpe. — *(Intérim.)*

DIPLOMATIE

A Genève

La sous-commission des droits de l'homme de l'ONU rejette une résolution française concernant les disparus en Argentine

De notre correspondante

Genève. — La sous-commission des droits de l'homme de l'ONU qui, session après session, dénonce les violations des droits en Afrique du Sud, au Chili et en Israël, a achevé ses travaux en refusant de s'intéresser aux victimes de la répression en Argentine. *Le Monde* du 13 septembre indiquait que l'Union soviétique s'opposait à ce que soit évoquée la situation en Argentine. La sous-commission déploya alors une grande énergie à condamner la violation — non pas des droits de l'homme par le régime de Buenos-Aires — mais du secret de ses délibérations par *le Monde.*

Mme Nicole Questiaux (France) demanda un vote sur un projet de résolution ainsi libellé: « *La sous-commission (...) profondément préoccupée des allégations* concer*nant la disparition de nombreuses personnes en Argentine, prie le gouvernement argentin, dans un souci d'humanité, de donner des nouvelles des personnes signalées à l'attention des divers membres de la sous-commission et dont les listes ont été déposées par eux* du *secrétariat.* »

La résolution n'a obtenu que trois voix (les experts français, autrichien et britannique). L'Argentine, la Bulgarie, la Colombie, le Sri-lanka et l'U.R.S.S., fidèle en cela à la politique qu'elle avait adoptée à l'égard de l'Argentine, se sont opposés à l'initiative française. Neuf pays dont les Etats-Unis — ce qui a provoqué un certain étonnement — se sont abstenus. Mme Questiaux a indiqué qu'elle avait elle-même établi la liste des personnes présumées disparues en Argentine, se fondant sur des lettres qui lui avait été personnellement adressées et sur les témoignages qu'elle avait recueillis.

D'autre part, tous les membres de la sous-commission ainsi que la division des droits de l'homme avaient été saisis d'un dossier très précis constitué par la Commission argentine des droits de l'homme (CADHU), dont le siège est à Paris. Mme Questiaux a cependant déclaré qu'elle était persuadée que l'expert argentin, M. Mario Amadeo, accepterait de transmettre à son gouvernement les listes en question.

L'Union soviétique s'est également opposée à une résolution demandant que les quelque mille pages de documents sur les violations des droits de l'homme au Cambodge, soumis par les gouvernements américain, britannique, canadien, norvégien et par Amnesty International et la commission des droits de l'homme soient analysées.

« Toutes les révolutions ont leurs victimes »

La résolution a cependant été approuvée par 15 voix contre 3 (U.R.S.S., Bulgarie, Roumanie) et 3 abstentions (Turquie, Syrie). L'expert soviétique a estimé que les déclarations mentionnées dans la documentation étaient données par des réfugiés politiques, par conséquent « *pour la plupart des traîtres, des gens qui répandent des mensonges pour reconquérir les positions qu'ils ont perdues* ». Il a ajouté : « *Toutes les révolutions ont leurs victimes ; le problème est de savoir si un pays a le droit* de *choisir son propre régime politique, social* et *économique.* »

Pour sa part, le ministère des affaires étrangères du Cambodge a fait parvenir un long texte à l'ONU. Il déclare notamment : « *Depuis le 17 avril 1975, la date de la libération totale et définitive du Kampuchea, les impérialistes, les expansionnistes et les annexionnistes ont profité de ce que le peuple et le gouvernement du Kampuchea démocratique ont dû faire face aux graves problèmes d'après-guerre pour mener des activités contre ce pays, utilisant la force brutale pour attaquer de l'extérieur, menant des activités de subversion, de sabotage dans le but de fomenter des coups d'Etat à l'intérieur. Sur le plan international, ils ont mené une campagne de dénigrement et de calomnie.* »

ISABELLE VICHNIAC.

L'accord monétaire conclu entre la France et l'Allemagne

(Suite de la première page.)

Le chancelier s'est surtout employé à faire comprendre aux journalistes — à l'intention d'une opinion allemande encore réticente — ce qui l'incite à lier le mark, monnaie d'une solidité exemplaire, aux autres monnaies européennes. « *Il s'agit de consolider le Marché commun actuellement menacé de dégénérescence,* a-t-il dit. *Quand la Communauté a été mise sur pied, en 1959, nous pensions tous que le système des taux de changes fixes en vigueur* (le système de Bretton - Woods) *lui fournissait une base solide. Mais ce n'est malheureusement pas le cas. L'avenir du Marché commun* se *trouve ainsi menacé. Il est très important de progresser dans le domaine monétaire, non seulement pour l'intérêt qu'il présente en lui-même, mais aussi pour l'intégration politique de l'Europe, pour la politique étrangère et la politique économique européenne, pour la psychologie générale du Marché commun.* »

M. Giscard d'Estaing, de son côté, s'est surtout employé à faire compendre la logique des travaux en cours. « *Au Conseil européen de Copenhague, en avril,* a-t-il dit, *les Neuf se sont fixé leurs objectifs monétaires. Au Conseil européen de Brême, en juillet, nous avons adopté les principes d'un système européen;* depuis, *nous en étudions en profondeur les mécanismes.* »

En quoi consiste l'accord d'Aix-la-Chapelle ? Seul, le porte-parole allemand, M. Grunewald, a donné quelques explications supplémentaires : « *La semaine prochaine, les gouvernements français et allemands défendront une position unique, en particulier sur trois points : 1) l'unité monétaire européenne ; 2) les modalités d'intervention* du *Fonds monétaire européen ; 3) la nature* et *le volume de ce Fonds.* »

Un incident linguistique

Le premier point a provoqué, comme la veille, un petit incident linguistique. Le porte-parole allemand avait d'abord parlé d'une « *unité de compte européenne* ». Son collègue français, M. Hunt, a alors fait remarquer qu'il s'agissait non d'un simple moyen comptable mais d'une véritable unité monétaire, et M. Grunewald en a convenu implicitement. « *L'unité monétaire*, devait ensuite préciser M. Hunt, *désigne une monnaie réelle pouvant être utilisée dans les paiements.* »

On sait qu'un des principaux points litigieux entre la France et l'Allemagne, apparemment résolu à Aix-la-Chapelle, portait sur la définition de cette unité. Devrait-elle avoir une sorte d'existence indépendante des gouvernements et se définir par rapport à un ensemble de monnaies (position française) ? Devrait-elle avoir plutôt une existence théorique et exprimer une simple relation de change (position de beaucoup d'Allemands) ? Paris et Bonn se sont-ils mis d'accord sur un compromis ou des malentendus subsistent-ils ? On devrait le savoir lundi, mais on laisse d'ores et déjà entendre qu'un « compromis équilibré » entre les deux thèses a été réalisé.

La deuxième remarque a trait au volume du fonds d'intervention. Il paraissait acquis, depuis le Conseil européen de Brême, que le Fonds monétaire européen serait constitué par 20 % des réserves nationales des Etats membres, en or et en devises. Les propos de M. Grunewald signifient-ils que ce chiffre est remis en question ? C'est possible, mais ce n'est pas certain, et le porte-parole allemand n'a pas voulu répondre à la question.

M. Grunewald, enfin, n'a pas voulu reparler des « *arrangements provisoires pour les pays qui ne peuvent pas suivre* », mentionnés la veille parmi les sujets en discussion. On le comprend. C'est une question explosive par excellence puisqu'elle ouvre la porte à une « Europe à plusieurs vitesses » et qu'elle est propre à indisposer fortement ceux qui se sentiraient menacés d'exclusion, même temporaire.

Il n'est guère douteux, en tout cas, que Paris et Bonn sont d'accord sur le comportement à adopter envers les retardataires. Si un tel rapprochement franco-ouest-allemand a été possible sur un système monétaire européen, quelles que soient les suites du projet, c'est que les politiques économiques des deux pays se sont rapprochées. C'est ce qu'ont constaté les ministres compétents des deux pays — les Allemands de l'Ouest ne tarissant pas d'éloges pour M. Barre. « *En 1979,* a assuré aux journalistes M. Giscard d'Estaing, *nous aurons une convergence entre les situations économiques de la France et de l'Allemagne fédérale.* »

Selon l'usage, le sommet franco-ouest-allemand a été l'occasion de discussions et de quelques décisions sur un grand nombre de problèmes européens, internationaux et bilatéraux à la fois. Voici les principaux :

ESPACE. — La France et l'Allemagne fédérale ont décidé l'exécution de deux grands projets européens : la construction de cinq exemplaires de la fusée ARIANE et le lancement d'un laboratoire spatial (dit Spacelab).

SIDERURGIE. — Les ministres de l'industrie des deux pays, MM. Giraud et Lambsdorff « *sont* d'*accord pour estimer que l'avenir de la sidérurgie ne peut être assuré que par l'existence* d'*entreprises responsables et compétitives à l'échelon mondial* ». Ils jugent néanmoins nécessaire qu'il faut continuer à veiller à ce que le marché européen « *ne subisse pas de perturbations excessives* ». Le dispositif communautaire (plan Davignon) devra donc être reconduit en 1979.

ENERGIE. — Les deux ministres ont jugé souhaitable « de *nouvelles mesures concrètes* » soient adoptées dans les prochains mois au niveau communautaire dans le domaine de l'énergie, concernant notamment les économies d'énergie, le charbon et les énergies nouvelles (soleil et géothermie).

AFFAIRES INTERNATIONALES. — Les deux gouvernements ont harmonisé leur position sur diverses affaires en cours : préparation d'une rencontre entre les ministres des affaires étrangères de la Communauté et ceux de l'Association de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) maintien d'une position « *équilibrée* » dans le conflit gréco-turc, proposition de « *mesures de confiance* » à mettre en œuvre au sein des Nations unies.

RELATIONS BILATERALES. — La France et l'Allemagne fédérale échangeront l'an prochain des fonctionnaires pour des stages de longue durée. Un accord a été signé pour la création d'un institut technologique franco-ouest-allemand à Sarreguemines. Deux personnalités, une française et une ouest-allemande, vont être chargées d'examiner ensemble le cas des Alsaciens enrôlés de force dans la Wehrmacht. La construction d'une centrale nucléaire en France, à Cattenom, à la frontière sarroise, a posé des problèmes de sécurité qui seraient résolus. Subsiste cependant celui que pose le réchauffement des eaux de la Moselle, qui sera examiné par une commission compétente.

La construction du nouvel Airbus a été évoquée pour mémoire. Elle sera examinée par d'autres instances. Enfin, après plusieurs déclarations contradictoires, les porte-parole ont assuré que la proposition de M. Giscard d'Estaing de créer un comité de trois « sages » pour étudier le fonctionnement de la Communauté après son élargissement n'avait pas été examinée. Elle intéresse beaucoup M. Schmidt « *étant donné le sujet et son auteur* », a dit M. Grunewald, mais c'est un sujet qui doit être « *discuté à neuf et non à deux* ».

MAURICE DELARUE.

DEUX ACCORDS SPATIAUX

Cinq lanceurs Ariane seront construits en plus des quatre premiers composant la présérie. La décision définitive a été prise au cours des entretiens franco-allemands d'Aix-la-Chapelle. En avril dernier, le conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA) — dont le siège est à Paris — avait déjà décidé de construire cette série de cinq Ariane, mais sous réserve de l'approbation des gouvernements français et ouest-allemand, dont les parts respectives couvriront 63 % et 20 % du programme Ariane.

Avec les aléas, la construction des cinq lanceurs Ariane est évaluée à un peu plus de 1 milliard de francs. Quatre d'entre eux seront utilisés pour lancer Exosat, satellite scientifique européen ; E. C. S., satellite de télécommunications européen ; Marots B, satellite de télécommunications maritimes, et Spot, satellite d'observation français. Le cinquième Ariane est prévu comme lanceur de secours au cas où un incident surviendrait à l'un des quatre autres.

D'autre part, les entretiens d'Aix ont abouti à un autre accord portant sur l'attribution de 60 millions de francs destinés à financer le premier vol du laboratoire européen Spacelab à bord de la navette spatiale américaine, ainsi que d'éventuels dépassements du coût total du programme.

AFRIQUE

Somalie

En visite à Bruxelles

LE PRÉSIDENT SYAAD BARRE DÉNONCE LA « PASSIVITÉ DES OCCIDENTAUX » FACE A MOSCOU

Bruxelles *(A.P., Reuter)*. — *« La passivité des pays occidentaux permet à l'Union soviétique de faire peser une menace sur les pays du Golfe producteurs de pétrole »*, a déclaré, vendredi 15 septembre, à Bruxelles, le général Syaad Barre, chef de l'Etat somalien, au terme d'une tournée des capitales européennes qui l'avait mené auparavant à Rome et à La Haye.

« Soutenue par l'Union soviétique, la présence cubaine en Ethiopie met en péril la stabilité et la sécurité de la mer Rouge et de l'océan Indien... », a ajouté le président somalien qui a déploré que *« les pays occidentaux ne semblent pas comprendre la gravité de la situation »*.

Evoquant les problèmes de défense auxquels son pays doit faire face, le président Barre a dit : *« Nous espérons que les pays occidentaux vont maintenant répondre avec sympathie à nos besoins urgents en armes défensives »*.

République Sud-Africaine

M. VORSTER POURRAIT DÉMISSIONNER POUR RAISONS DE SANTÉ

Johannesburg *(A. F. P.)*. — M. John Vorster, premier ministre sud-africain, annoncerait mardi prochain sa démission, écrivait vendredi 15 septembre en première page *Die Vaderland*, journal nationaliste progouvernemental.

Selon ce quotidien, M. Vorster annoncerait sa décision au cours du premier conseil de cabinet convoqué à Pretoria sous sa présidence depuis son hospitalisation au Cap, le 29 août.

Il pourrait, toujours selon ce journal, devenir candidat à la présidence de la République, vacante depuis le décès, le mois dernier, du président Nicholas Diederichs.

Cette solution, souligne *Die Vaderland*, permettrait à M. Vorster de se décharger, pour des raisons de santé, de la lourde tâche de premier ministre, sans pour autant quitter la scène politique.

450 FRANCS D'AMENDE POUR LE MEURTRE D'UN NOIR

Pretoria (Reuter). — M. Hermanus Louw, Sud-Africain blanc, avait demandé à son employé noir, M. John Mokwena, d'aller lui chercher de quoi fumer. John a rapporté des cigarettes qui n'étaient pas celles qui lui avaient été commandées. M. Louw l'a frappé. John est mort.

L'employeur est passé en jugement à Pretoria. Il a été condamné à une amende de 100 rands (environ 450 F). Le tribunal a estimé qu'il ne pouvait pas prévoir que le coup donné à son employé entraînerait la mort.

Autre procès, actuellement, à Pretoria : M. Marthinus Botha et son épouse sont poursuivis pour le meurtre de leur bonne de quinze ans, qu'ils ont fouettée et frappée à mort avec l'aide d'un policier et de deux employés noirs, parce que, disent-ils, elle avait volé un appareil de photo et un sèche-cheveux.

● *Une seule personne* (et non trois) a été tuée par la police jeudi 14 septembre, lors d'une opération de contrôle effectuée à Crossroads, bidonville de la banlieue du Cap (*le Monde* du 16 septembre), a indiqué vendredi dans un communiqué le général Mike Geldenhuys, commandant des *forces de police sud-africaines*. Le général a précisé que la victime avait été abattue par un policier en état de légitime défense. — *(Reuter.)*

Tanzanie

● LE GOUVERNEMENT DE DAR-ES-SALAAM a annoncé qu'il prendrait ce samedi 16 septembre le contrôle de toutes les filiales en Tanzanie du groupe multinational Lonrho, dont le siège est à Londres. La firme Lonhro avait été expulsée le 2 juin de Tanzanie *« pour ingérences dans les affaires des peuples d'Afrique australe »*, notamment en Rhodésie. — *(A.F.P.)*

Tchad

Deux commentaires sur Hissène Habré

Le bimensuel *Afrique-Asie*, commentant la constitution du nouveau cabinet tchadien, écrit notamment : *« Avec l'opération Hissène Habré, la France giscardienne poursuit un double objectif : renforcer et sauver le pouvoir néo-colonial à N'Djomena (les hommes* du 24 avril 1975, *déjà placés par la France, ayant totalement échoué dans leur mission de relève de Tombalbaye et d'anéantissement de la lutte armée) et jeter la confusion non seulement dans les rangs des combattants du Frolinat, dont on espère briser la cohésion et la détermination.*

» Cependant, la manœuvre est piégée et semble relever — toute proportion gardée — de la même inspiration qui a conduit le mercenaire Bob Denard au nouveau gouvernement de Moroni. Bien que toujours affublé du titre de président du Conseil de commandement des forces du Nord (C.C.F.A.N.), Hissène Habré — tout le monde le sait — ne représente que lui-même. »

De son côté, *Jeune Afrique*, dans son numéro daté du 20 septembre, estime : *« ...Hissène Habré ne joue pas les simples figurants. Son intransigeance habituelle ne semble d'ailleurs pas avoir faibli au long des négociations qui ont abouti à la conclusion de la « charte fondamentale ».*

» Les discussions les plus ardues ont tourné autour du Comité de défense et de sécurité (C.D.S.). Pour le général Malloum, le C.D.S. devait être exclusivement composé de militaires (seize au total). Le chef de l'Etat ne voulait pas que le premier ministre en fasse partie. Et ce pour lui permettre de prendre du recul et de se consacrer entièrement aux questions administratives. Le scénario fut rejeté d'emblée par Hissène Habré. Le premier ministre craignait de se retrouver prisonnier d'un organe à qui il devrait se contenter de rendre des comptes sans pouvoir y jouer un rôle... »

A N'Djamena, le général Malloum, président de la République du Tchad, présentant les nouveaux ministres aux membres du corps diplomatique, a dit jeudi 14 septembre : *« Aucun esprit de tribalisme ou de confessionnalisme n'a présidé au choix des membres du gouvernement d'union nationale. »*

Enfin, sans préciser la teneur de l'entretien, l'agence libyenne d'information Jana a annoncé que le commandant Abdessalam Jalloud, membre du secrétariat général du Congrès populaire libyen, avait reçu M. Goukouny Oueddei, principal rival de M. Hissène Habré, actuellement en visite à Tripoli.

Rhodésie

MM. MUGABE ET NKOMO SEMBLENT S'ÊTRE RÉCONCILIÉS A LA CONFÉRENCE AFRO-ARABE D'ADDIS-ABEBA

A l'occasion de l'ouverture des travaux de la « conférence internationale de solidarité avec les peuples africains et arabes » à Addis-Abeba, MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe, coprésidents du Front patriotique rhodésien, ont apparemment scellé vendredi 15 septembre leur réconciliation par une poignée de main symbolique. Les deux dirigeants nationalistes, dont l'alliance donnait ces derniers temps de sérieux signes de faiblesse, ont reçu une immense ovation à cette occasion.

M. Nkomo, qui a démenti que le Front connaisse des dissensions, a dit aux délégués que les chances de réunir la conférence élargie préconisée par les Anglo-Américains pour le règlement du problème rhodésien s'étaient amenuisées depuis les dernières accusations de M. Ian Smith après le drame du Viscount d'Air Rhodesia (*le Monde* du 5 septembre).

A Lusaka, un port-parole des nationalistes rhodésiens ayant affirmé que dix officiers sud-africains en mission dans le nord de la Rhodésie se trouvaient à bord du Viscount lorsque celui-ci a été abattu, les autorités de Salisbury ont immédiatement démenti cette information. — *(A.F.P., Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Les entretiens de Camp David

(Suite de la première page.)

De son côté, M. Sadate avait l'intention de se rendre à Washington lundi et mardi et d'y tenir une conférence de presse. M. Begin voudra lui aussi prendre à témoin ses amis du Congrès et l'opinion américaine.

En attendant ce grand déballage, quelques conclusions provisoires peuvent être dégagées après dix jours de travaux :

1) Le principal désaccord, toujours non surmonté, porte sur l'avenir de la Cisjordanie et de la bande de Gaza et, plus généralement, sur le sort des Palestiniens. Israël n'est toujours pas prêt à reconnaître, même en principe et à terme, un retour de ces territoires et populations à la souveraineté arabe. Le maximum auquel M. Begin a consenti, est que cette question sera « *décidée* » — et non plus seulement « *discutée* », comme on le disait antérieurement — au terme de la période intérimaire prévue dans son plan.

Autre petite concession ; pendant cette période, Israël renoncerait à confier à ses forces les fonctions de police interne dans ces territoires. Il en assumerait seulement la défense extérieure. Mais M. Sadate ne peut se contenter de ces deux gestes. Il continue d'insister pour que le droit à l'autodétermination soit reconnu aux Palestiniens, même si ses préférences, comme on sait, vont, tout comme celles des Etats-Unis, à une entité reliée à la Jordanie plutôt qu'à un Etat indépendant.

Cette question fondamentale n'étant pas tranchée, il a été finalement assez peu question des garanties de sécurité à fournir à Israël. Le problème du Sinaï a été évoqué, mais il n'est pas considéré par les Egyptiens eux-mêmes comme vraiment important à ce stade ;

2) Le mauvais état des rapports entre MM. Sadate et Begin est devenu un facteur important de la conférence. Non seulement les deux hommes ne se sont pas adressé la parole depuis la dernière séance à trois du 7 septembre, mais encore l'entretien que le président égyptien a eu, mercredi et jeudi derniers, avec MM. Dayan et Weizman a en quelque sorte officialisé cette incompatibilité d'humeur. Du côté égyptien comme israélien, on indique que les deux chefs de délégation ont voulu éviter le risque d'aggraver la situation par un *clash* personnel. Il reste que M. Begin a été amené ainsi à reconnaître que ses ministres sont parfois plus qualifiés que lui pour négocier. M. Sadate n'a pu que s'en trouver conforté dans son espoir de diviser le cabinet israélien. L'attitude de M. Weizman, notamment, sera intéressante à observer à cet égard après le sommet.

En même temps, des entretiens israélo-égyptiens directs ont repris ces derniers jours pour la rédaction de la déclaration finale. M. Carter a même assisté personnellement à une partie d'une longue séance de travail entre les conseillers juridiques des délégations israélienne et égyptienne, MM. Aharon Barak et Osman El-Baz ;

3) Cette déclaration finale, qui s'attachera à définir un « cadre de paix », devra être, selon un officiel égyptien, un document intermédiaire entre la déclaration de principes dont il était question au début de l'année et un traité. Il s'agit d'un texte que l'on veut le plus détaillé possible et qui devrait lever les ambiguïtés de la résolution 242 de l'ONU. Comme un tel résultat est encore très hypothétique, il est possible que l'on se rabatte sur un texte du type « déclaration de Changhaï » (celle que M. Nixon avait signée avec Chou En-lai en 1972), c'est-à-dire spécifiant les points de désaccord à côté des points de concordance. Mais c'est cela précisément que M. Carter voudrait éviter afin de ne pas donner l'impression que son énorme effort n'aura eu d'autre résultat que de codifier le *statu quo ante* ;

4) Le rôle de M. Carter, très actif de bout en bout, donne un avant-goût de ce que le président expliquera au Congrès et à la population en cas d'échec : sa *bonne* volonté n'aura pas fait défaut, tout le possible aura été tenté. En revanche, le chef de la Maison Blanche n'a apparemment pas utilisé les armes que l'aide américaine à Israël lui donne face à M. Begin. Aucune plainte n'est enregistrée à ce sujet du côté israélien, où l'on fait valoir d'ailleurs que la situation en Iran et le changement de régime en Afghanistan ont confirmé l'Etat juif dans sa position d'allié privilégié, donc quasiment « intouchable », des Etats-Unis.

Pourtant, même en admettant que le moment ne soit pas mûr pour des pressions énergiques, il est clair que la méthode des exhortations sera elle aussi dépassée après l'explication sans précédent de Camp David. M. Carter devra expliquer, sans doute dès le début de la semaine, ce qu'il fera ensuite.

MICHEL TATU.

● *M. Henry Kissinger*, ancien secrétaire d'Etat américain a estimé, jeudi 14 septembre, à Detroit, que le sommet de Camp David serait un succès s'il permettait simplement de définir un cadre pour de futures négociations directes entre Israël et l'Egypte. M. Kissinger, qui assistait à un dîner en l'honneur du sénateur républicain Robert Griffin, s'est déclaré opposé à tout règlement qui impliquerait la présence de troupes américaines dans des zones très peuplées, telle que la rive occidentale du Jourdain. Cette présence exposerait, selon lui, les Etats-Unis à *« des risques et à des pressions »* inacceptables. — *(A.F.P.)*

Iran

LA JOURNÉE DE VENDREDI A ÉTÉ CALME A TÉHÉRAN

Téhéran *(A.F.P.)*. — Le vendredi 15 septembre, jour férié en pays musulman, Téhéran s'est vidée de ses habitants et aucune manifestation n'est venue troubler le calme de la capitale iranienne, une semaine après les émeutes du 8 septembre.

Le cimetière de Behechte-Zahra, où s'étaient rendues de nombreuses familles en deuil, n'a pas connu de manifestations comparables à *celles de jeudi*. L'armée en contrôlait étroitement l'entrée, vérifiant l'identité de chaque arrivant. Selon divers fidèles, une partie de la hiérarchie chiite aurait conseillé au peuple de renoncer aux prières communes, et l'ayatollah Shariat Madari lui-même aurait fait savoir, depuis Qom, qu'il renonçait à prêcher ou à diriger des prières collectives.

Sept membres du Comité iranien des droits de l'homme ont quitté Téhéran, où ils se cachaient, et se sont réfugiés à Qom, dans la demeure de l'ayatollah Shariat Madari, a déclaré samedi un porte-parole du chef religieux.

D'autre part, le gouvernement qui vient d'être formé par M. Charif-Emami a obtenu samedi la confiance du Parlement par 176 voix contre 16 et deux abstentions.

A l'inverse de Téhéran, la ville de Tabriz a connu des troubles vendredi, annonce l'agence iranienne de presse PARS. Neuf personnes ont été tuées au cours d'une fusillade opposant des militaires iraniens à des « saboteurs armés ». Selon l'agence, tout a commencé par une attaque de « saboteurs » contre une patrouille de l'armée veillant au respect de la loi martiale. Trois « saboteurs armés », déguisés en soldats, ont tué six militaires. Deux des assaillants et un civil pris sous le feu croisé ont également trouvé la mort, précise l'agence. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Soixante et un intellectuels iraniens* résidant à Paris ont signé, vendredi 15 septembre, une déclaration demandant la *« liquidation du pouvoir personnel du chah »* et la *« dissolution des deux Chambres »*. Les signataires — des sociologues, juristes, ingénieurs, physiciens, médecins, architectes, écrivains, journalistes, etc. — déclarent apporter leur soutien à la lutte déclenchée par l'ayatollah Khomeyni, les autres dirigeants religieux, les partis et les organisations patriotiques. Ils demandent aussi l'instauration en Iran des libertés démocratiques, la dissolution de la police politique et le droit de retour pour tous les exilés.

Israël

DES MOUVEMENTS DE TROUPES IMPORTANTS ONT LIEU PRÈS DE LA FRONTIÈRE AVEC LE LIBAN.

L'état d'alerte maximum a été décrété par l'armée israélienne le long de la frontière israélo-libanaise, ont rapporté, vendredi 15 septembre à Beyrouth, les correspondants de presse dans le Sud-Liban (limitrophe d'Israël). Citant des voyageurs en provenance des villages libanais frontaliers, les correspondants font état d'un important mouvement de troupes israéliennes vers le sud-est du Liban et le Golan (Syrie).

Alors que des chars israéliens prenaient position en différents points le long de la frontière israélo-libanaise, des hélicoptères transportaient hommes et matériels en direction du mont Hermon.

Ces mouvements de troupes israéliens, qui, selon les correspondants dans la région, seraient en relation avec la fin prochaine du sommet de Camp David, sont les plus importants jamais enregistrés dans la région depuis la guerre d'octobre 1973.

De son côté, le correspondant militaire israélien de la radio à Metoulla (province israélo-libanaise), a annoncé vendredi que la tension montait dans l'ensemble du Sud-Liban, les chiites craignant, comme les chrétiens, une attaque massive des fedayin au moment du renouvellement du mandat de la Force des nations unies au Liban (FINUL) et la fermeture de la « bonne frontière ».

Selon des porte-parole des milices chrétiennes du Sud-Liban, quelque neuf mille fedayin se trouveraient actuellement au nord de l'enclave chrétienne de Marjayoun, dotés d'une forte artillerie, a précisé le correspondant. — *(A.F.P.)*

● *Le Canada retirera son contingent de la FINUL* (Force intérimaire des Nations unies au Liban) dès le 1er octobre, a déclaré vendredi 15 septembre, à Ottawa, M. Barney Danson, ministre canadien de la défense. Cent dix-sept spécialistes canadiens des communications se trouvent actuellement au Sud-Liban. En annonçant le retrait de ses hommes du territoire libanais, le gouvernement canadien *cherche à éviter une « répétition de l'expérience chypriote »*, souligne-t-on à Ottawa.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les États-Unis pressent le gouvernement d'accepter une médiation

Les Etats-Unis ont lancé le vendredi 15 septembre un appel pressant au gouvernement du Nicaragua pour qu'il accepte une médiation et cherche une solution durable à la crise nationale, a annoncé à Washington M. Hodding Carter. Le porte-parole du département d'Etat a expliqué que les Etats-Unis demandent avec insistance à toutes les parties concernées d'accepter un cessez-le-feu et de se préparer à faire les concessions et les sacrifices nécessaires pour mettre un terme aux souffrances de la population du Nicaragua. Les Etats-Unis, a-t-il dit, ont noté l'appel unanime des représentants des divers mouvements d'opposition du Nicaragua pour un cessez-le-feu et une solution négociée à ce conflit qui *« a coûté tant de vies »*.

Pour l'instant, a précisé M. Hodding Carter, les Etats-Unis ne souhaitent participer officiellement aux efforts de médiation que par l'intermédiaire de l'Organisation des Etats américains. Le conseil permanent de l'O.E.A., qui s'est réuni dans l'après-midi du 15 septembre, a décidé d'envoyer une mission de trois observateurs enquêter *de chaque côté* de la frontière entre le Nicaragua et le Costa-Rica sur les récents incidents. Le Nicaragua reproche au Costa-Rica de donner asile aux guérilleros, tandis que le Costa-Rica a accusé l'aviation nicaraguayenne d'intervenir sur son territoire.

Le Venezuela a conclu avec le Costa-Rica, qui n'a pas d'armée, un accord de coopération et d'assistance mutuelle. Les deux pays estiment que la souveraineté et l'intégrité territoriale du Costa-*Rica sont menacées par* la situation actuelle. Cinq avions militaires vénézuéliens étaient arrivés jeudi à San-José en *« visite de courtoisie »*. Le Panama a également envoyé quatre hélicoptères à San-José et son ambassadeur à l'O.E.A. a déclaré que la garde nationale panaméenne était prête à défendre l'intégrité territoriale du Costa-Rica.

Sur le terrain, les combats se sont poursuivis le 15 septembre dans les trois villes de Leon, Chinandega et Esteli.

A Leon, principal objectif de l'offensive des forces gouvernementales, la garde nationale a employé des avions, des hélicoptères, un char Sherman, de l'artillerie et des mitrailleuses lourdes contre les positions des insurgés, vendredi. Les militaires interdisaient l'accès de la ville. On n'a aucune idée du nombre des victimes. Au milieu des explosions, on n'entendait que peu d'armes légères, et il était difficile de savoir si les guérilleros résistaient encore. Esteli et Chinandega ont également été pilonnées vendredi.

A Managua, où le couvre-feu est en vigueur de 20 heures à 5 heures du matin, les rues sont pratiquement désertes et toutes les boutiques sont fermées. Les vivres manquent. Des comités de quartier se sont formés et demandent aux habitants de rationner les vivres et de faire des provisions d'eau.

Les gardes nationaux ont dressé des barrages autour du centre. A l'un de ceux-ci, un journaliste guatémaltèque qui travaillait pour la radio nicaraguayenne, M. Mario Joffre Estrada, a été tué le jeudi 14 septembre, peu après l'heure du couvre-feu.

Le gouvernement a annoncé qu'il allait imposer la censure aux organes d'information nationaux et étrangers, et la garde nationale a fouillé les chambres des correspondants étrangers à l'hôtel Hilton. — *(A.F.P., Reuter.)*

Canada

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES AURONT LIEU AU PRINTEMPS PROCHAIN déclare M. Trudeau

Ottawa *(A.F.P.)*. — Au cours d'une conférence de presse, le premier ministre canadien, M. Trudeau, a déclaré que des élections générales à la Chambre des communes se tiendraient au printemps prochain. Il s'est refusé, en revanche, à en fixer la date précise. Les textes organiques en vigueur ne lui font d'autre obligation que d'annoncer celles-ci cinquante-neuf jours au moins avant l'échéance du scrutin.

Se défendant de se retrancher derrière cette clause pour prolonger le « suspense » pré-électoral, M. Trudeau a affirmé qu'il ne retarderait pas l'appel aux urnes jusqu'aux limites de son mandat. Il a ajouté que s'il était motivé uniquement par le désir de se maintenir au pouvoir il aurait convoqué les électeurs en septembre dernier, alors que les sondages l'assuraient de la victoire. Selon les plus récents de ceux-ci, le parti de M. Trudeau (parti libéral) perdrait les élections si elles avaient lieu en ce moment.

« VIVRE LE QUÉBEC LIBRE », de Pierre-Louis Mallen

Plus de dix ans après l'appel du général de Gaulle — car c'en était un, adressé aux Français plus qu'aux Québécois — nul ne s'était, jusqu'à présent, attaché à raconter la genèse, les circonstances et les suites du « *Vive le Québec libre !* » Qui s'en étonnera ? Dans l'esprit des Français, le Canada et le Québec reviennent de si loin !

Pierre-Louis *Mallen* qui, de 1963 à 1969, fut le délégué de la Radio-télévision française au Canada a tout connu de cette aventure politique : les préparatifs du voyage ; les grands moments et menus épisodes sur le « Chemin du Roi » ; les remous soulevés à Ottawa, dans la « belle province » et à Paris par le coup d'éclat de Montréal. En conclusion, il parcourt rapidement les années qui ont vu la création du parti québécois jusqu'à la victoire électorale de René Lévesque et la visite à Paris du premier ministre indépendantiste.

Son livre n'est pas l'œuvre d'un historien, mais le récit d'un témoin qui a pris parti et ne recule pas devant les *images* d'Epinal. Il contribue à combler une lacune et d'abord à dissiper l'illusion que de Gaulle a commis une « gaffe » et s'est laissé entraîner, dans la chaleur du moment, à des propos inconsidérés. Le 4 septembre 1963 (comme l'a déjà révélé *le Quotidien de Paris*) il écrivait en marge d'une dépêche diplomatique : *« Le Canada français deviendra nécessairement un Etat et c'est dans cette perspective qu'il faut agir. »* L'atmosphère québécoise, la consternation de la classe politique (même M. René Levesque, qui devait peu après brûler les étapes, jugeait que de Gaulle avait dit *« un mot de trop »*), le rôle de M. Drapeau, maire de Montréal, les tentatives des fédéralistes pour trouver des accommodements, la naissance et l'essor d'un séparatisme crédible sont analysés avec précision.

L'histoire est cependant loin d'être conclue et M. Mallen donne peut-être un peu trop l'impression que l'élan du nationalisme québécois est désormais irrésistible. En tous cas, rien ne sera plus comme avant.

M. D.

★ Avec une préface de René Levesque, Plon, 378 pages, 40 F.

A travers le monde

Argentine

● L'AMIRAL EMILIO MASSERA, qui prend sa retraite, a passé son commandement le vendredi 15 septembre à l'amiral Armando Lambruschini, qui devient, en sa nouvelle qualité de commandant en chef de la marine, membre de la junte militaire.

La personnalité du nouveau commandant est encore mal connue du public. On le décrit comme un *« pur professionnel fuyant toute sorte de publicité »*. L'amiral Armando Lambruschini entre dans la junte quarante-cinq jours après avoir perdu sa fille Laura (quinze ans) dans un attentat à la bombe dirigé contre son appartement et qui a fait trois autres morts. Un tract signé Montonero — mouvement de guérilla issu de la gauche péroniste — a revendiqué cet attentat. — *(A.F.P.)*

Philippines

● LE PREMIER MINISTRE VIETNAMIEN, M. Pham Van Dong, est arrivé samedi à Manille pour une visite officielle de quatre jours aux Philippines. Cette visite entre dans le cadre d'un voyage qui doit lui permettre de visiter les cinq pays de l'ASEAN (Association des nations du *Sud-Est asiatique*) : *Malaisie*, Singapour, Indonésie, Thaïlande et Philippines).

Le Monde

politique

Réuni en conférence nationale

LE P.S.U. S'INTERROGE SUR SON EFFICACITÉ

La conférence nationale du P.S.U., qui se réunit samedi 16 et dimanche 17 septembre à Paris, est dominé par une interrogation sur l'efficacité du parti. La réunion de cette instance est exceptionnelle. Elle doit permettre aux dirigeants de tirer la leçon des textes que les fédérations ont élaborés pendant l'été à partir de questions portant sur les objectifs et le rôle du parti. Il ressort de ces documents que les militants souhaitent d'abord clarifier la responsabilité de leur propre formation dans l'échec de la gauche. En effet, la conscience de l'inefficacité du P.S.U. et de son échec par rapport aux objectifs qu'il s'était fixés a fait naître l'idée que cette inefficacité est sans doute un élément parmi d'autres qui permet d'expliquer la *défaite* électorale de la gauche.

Le second thème abordé par cette conférence nationale est le mode d'organisation de la gauche socialiste et autogestionnaire qu'il s'agit de construire, et l'étude de ses relations avec les partis de la gauche traditionnelle. A cet égard, la constitution du Front autogestionnaire a fait naître deux sortes de critiques. Les uns estiment que le P.S.U. doit désormais céder la place au Front autogestoinnaire, qui est une structure plus souple et mieux adaptée aux besoins de ceux qu'il entend regrouper (les écologistes, les féministes, les régionalistes, les non-violents, etc.), les autres considèrent qu'il faut continuer de privilégier le P.S.U., parti traditionnel, certes, mais plus solide que le Front autogestionnaire. En semblent surtout vouloir s'attacher à un développement complémentaire des deux organisations.

Cet « examen de conscience » que représente la réunion d'une conférence nationale devrait également permettre de lancer la préparation du prochain congrès du P.S.U. (qui doit avoir lieu les 12, 13, 14 janvier 1979 à Saint-Etienne) et d'évoquer la réunion prévue au mois de novembre prochain, de la convergence du Front autogestionnaire. — J.-M. C.

Au Conseil de Paris

LE GROUPE CENTRISTE LIBERTÉS DE PARIS EST FAVORABLE A LA CONSTITUTION D'UN INTER-GROUPE U.D.F.

Mme Solange Marchal, le professeur Lépine et MM. Michel Elbel et Philippe Mithouard nous ont précisé que le groupe centriste Libertés de Paris a pris position *« en faveur d'un intergroupe U.D.F. au Conseil de Paris à l'instar de ce qui s'est passé au Sénat »*.

● Nous avions indiqué (*le Monde* du 13 septembre) que *« privés du soutien du groupe centriste, ils* (les giscardiens) *n'ont pu constituer un groupe U.D.F. »*.

∴

Il est en effet question, officiellement depuis le mois de juillet dernier, de constituer non un groupe, avec la discipline que cela implique, mais un intergroupe U.D.F. au sein de l'assemblée parisienne, chaque groupe intéressé (giscardien et centriste) conservant son autonomie. M. Mithouard, secrétaire général du groupe centriste, a écrit dans ce sens au groupe Paris-Renouveau.

Dès le lendemain des élections municipales de mars 1977 plusieurs élus ayant appartenu aux listes de M. Michel d'Ornano avaient vivement souhaité la constitution d'un groupe unique de tous les élus ayant figuré sur ces listes. Cette tentative s'était heurtée à la volonté de sept élus centristes de constituer leur propre groupe. Plus tard l'idée d'un groupe U.D.F. a été abandonnée, car il existe au sein du groupe Libertés de Paris, même s'il s'en défend, une tendance minoritaire, plus proche du maire de Paris que du regroupement constitué autour de M. Lecanuet. Aujourd'hui les élus du groupe Paris-Renouveau, que dirige M. Raymond Long, font aux centristes qui mettent en avant la nécessité non plus d'un groupe, mais d'un intergroupe, la réponse du berger à la bergère. Ils invoquent l'absence d'un bureau et d'une fédération U.D.F. de Paris pour justifier le peu d'empressement avec lequel ils accueillent cette demande. En fait cet intergroupe devrait voir le jour une fois mises en place les structures de l'U.D.F. dans la capitale.

● *Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine*, indique, dans une interview accordée à la lettre hebdomadaire du parti républicain datée du 15 septembre, qu'elle souhaite *« la concertation la plus large et la plus franche, dans l'intérêt et au nom de toutes les femmes. »* Interrogée sur la possibilité de confier un jour à Mlle Arlette Laguiller (dirigeante de Lutte ouvrière, trotskiste) une mission d'information sur la femme, elle précise que si Mlle Laguiller *« propose une mesure prioritaire et réaliste, dont elle aura chiffré le coût »*, elle la prendra en compte.

M. François Mitterrand conduira la liste du P.S. lors des élections à l'Assemblée de la Communauté

(Suite de la première page.)

Ce compromis ne précise cependant pas le mode d'élection de la direction et, à ce niveau, de nouvelles difficultés peuvent surgir.

M. François Mitterrand et ses amis redoutent en effet toujours qu'à travers la réforme des statuts M. Mauroy, avec l'appui de M. Rocard, n'engage le processus de la succession. Ils constatent que le maire de Lille se montre toujours aussi déterminé à obtenir un changement du mode de gouvernement du P.S. et demeure partisan d'une direction plus collégiale. C'est pourquoi ils se félicitent que la sortie du livre *l'Abeille et l'Architecte* permette au député de la Nièvre de réoccuper le devant de la scène, même s'il le fait dans un domaine plus littéraire que politique. Il devient, dès lors, plus difficile de suggérer, comme cela se faisait parfois avant les vacances, un effacement progressif du premier secrétaire.

Il semble d'ailleurs d'ores et déjà acquis que M. François Mitterrand conduira la liste du P.S. lors des élections européennes du 10 juin. L'ancien candidat à la présidence de la République souhaite en revanche repousser le plus tard possible la publication de cette liste, car tous ceux qui n'y figureront pas — et parmi les vingt premiers — risquent de devenir, pour le premier secrétaire, des adversaires et de contribuer à saper son autorité. Or, il sera bien difficile de donner satisfaction aux nombreux socialistes qui aspirent à siéger à l'Assemblée de Strasbourg. D'autant que M. Pierre Mauroy vient de proposer de céder des sièges à des syndicalistes et que la direction du P.S. considère qu'elle devra proposer une association aux radicaux de gauche, le M.R.G. ne semblant pas en situation de pouvoir tenter seul l'aventure de cette campagne.

Un élargissement de la liste au M.R.G. sera combattu par le CERES, qui estime que le P.S. doit rompre tout lien avec les radicaux de gauche. M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, semble en effet décidé à se battre sur des positions particulièrement intransigeantes. Il explique, dans le numéro de septembre de *Repères*, la revue du CERES, qu'il est possible de *« faire parvenir l'union de la gauche à maturité, en réduisant par la lutte idéologique la nouvelle petite bourgeoisie et en imposant au P.C.F. une nouvelle pratique d'alliance »*. M. Chevènement ajoute : *« Nous devons d'abord battre la droite dans le P.S. »*, et il souligne que si le CERES doit revenir à la direction du P.S., ce sera pour faire une autre politique que celle qui est pratiquée actuellement.

Le CERES risque de poser un autre problème à la direction du P.S. à propos de l'élargissement de la C.E.E. Non seulement la minorité a toujours été extrêmement réservée face au processus d'intégration européenne, mais c'est aujourd'hui l'un de ses animateurs, M. Pierre Guidoni, député de l'Aude, qui se fait le porte-parole de la viticulture languedocienne et s'attache à devenir le chef de file du P.S. au niveau régional.

A ces difficultés internes s'ajoute le fait que M. François Mitterrand veut éviter de voir son parti associé à l'U.D.F. dans le camp des partisans de l'Europe *face* aux communistes et aux gaullistes jugés hostiles. Or la propagande du parti républicain, aussi bien que celle du P.C.F., tendront à accréditer cette idée. Le député de la Nièvre se fait d'autant moins d'illusions sur l'attitude qu'adopteront ses alliés d'hier que, dès à présent, il constate, comme il l'a dit, vendredi 15 septembre, au cours du journal d'Antenne 2, que le P.C.F. *« saisit toutes les occasions d'aggraver la polémique »*.

Evoquant l'éditorial de M. René Andrieu, dans lequel le rédacteur en chef de *l'Humanité* avait accusé le P.S. de feindre de protester, à Paris contre la répression en Iran, mais de l'accepter, à Luxembourg, au Parlement européen (*le Monde* du 16 septembre), M. Mitterrand a estimé que de telles *« déformations »* atteignent *« les limites de la mauvaise foi »*. *L'Humanité* répliquait, samedi, en estimant que le premier secrétaire *« est resté prudemment dans le flou, se gardant bien d'apporter le moindre argument à l'appui de son affirmation et de rappeler les données précises du problème »*.

Ces données sont cependant plus complexes que ne le laissait croire l'éditorialiste du P.C.F. En fait, le Parlement européen a refusé jeudi un débat d'urgence sur un projet de résolution relatif aux massacres en Iran et au respect des droits de l'homme. Ce texte a été renvoyé en commission politique, conformément au règlement. C'est un député britannique, M. Mitchell, qui avait demandé ce renvoi, au nom du groupe socialiste, estimant que le texte de la résolution n'était pas suffisamment clair. Le débat sur la situation en Iran reviendra probablement à l'ordre du jour de la session d'octobre de l'Assemblée européenne.

La permanence de ces polémiques entre communistes et socialistes conduit à se demander quelle *« réalité politique »* M. Mitterrand trouve encore au programme commun (il a employé cette formule au micro d'Antenne 2). D'autant plus qu'il reconnaît que ce document est *« dépassé sur le plan du contrat juridique »*. Certes, les socialistes estiment que les élections législatives partielles apportent la preuve que l'électorat de gauche ne s'est pas démobilisé, mais comment distinguer cet électorat d'un simple rassemblement de mécontents, dès lors que l'opposition n'est plus en mesure de fournir un programme et une majorité de rechange ?

THIERRY PFISTER.

A LA TÉLÉVISION

François Mitterrand, l'écrivain

François Mitterrand tenait salon, vendredi soir, chez Bernard Pivot. Le maître de maison avait demandé à son invité d'honneur de choisir ses convives. Quatre « professionnels » de l'écriture — Paul Guimard, Emmanuel Le Roy-Ladurie, Patrick Modiano et Michel Tournier — entouraient donc cet « amateur doué », selon l'expression de Bernard Pivot, sur le plateau d'« Apostrophes ». Au centre de la conversation, le dernier livre du premier secrétaire du P.S., l'Abeille et l'Architecte, qu'il définit comme un ensemble de « considérations sur soi-même et sur les autres », ce qui ouvrait un vaste champ de discussion.

On commença par Marx, sujet inépuisable (du marxisme « il reste beaucoup que chacun d'entre nous doit méditer », dit François Mitterrand), on dit un mot de Malraux, en passant (« Toute une partie de son œuvre est du remplissage », estima le premier secrétaire), on glissa sur les « nouveaux philosophes » (« Va chez Giscard d'Estaing qui veut », tranche François Mitterrand), on échangea quelques idées sur la littérature, ce qui était bien la moindre des choses.

Puis on en vint, comme toujours, aux apartés. Avec Bernard Pivot, qui s'inquiète des réactions suscitées en Italie par les passages du livre concernant l'affaire Moro et, particulièrement, les commentaires de M. Craxi, secrétaire général du P.S.I. (le Monde des 14 et 15 septembre) : « Ce sont des indignations bien calculées », souligne François Mitterrand, qui rappelle que ce texte avait paru dans l'Unité, le 5 mai dernier, sans susciter d'émotion. « Ce petit scandale à retardement est un peu étrange », conclut-il. Avec Michel Tournier, le premier secrétaire discute de l'âge des arbres et de l'angoisse de la mort ; avec Emmanuel Le Roy-Ladurie, il parle du rôle respectif de la lutte des classes et de l'affrontement des nations dans la marche de l'histoire ; Emmanuel Berl, qu'il lut sur le tard, fut son terrain commun avec Patrick Modiano, et la mer, qu'il fréquente de loin, son domaine d'entente avec Paul Guimard.

François Mitterrand se montra brillant causeur. De ses lectures, nombreuses, il retire des impressions personnelles, qui dénotent — on le savait déjà — finesse et sensibilité. Jugeant deux de ses interlocuteurs représentatifs, chacun à sa manière, du « grand style classique français », il ajoute : « On s'aperçoit ensuite qu'il y a du russe là-dessous », c'est-à-dire on ne sait quelle vibration à la Dostoïevski. On serait tenté de lui appliquer la formule. Pour finir, il eut pour lui-même cette belle définition : « Je me sens partie prenante de la géographie de la France. »

On aurait aimé entendre davantage les autres invités. Le peu qu'ils dirent retint l'attention. L'humour froid d'Emmanuel Le Roy-Ladurie, la gauche simplicité de Patrick Modiano, la subtilité souriante de Michel Tournier, la solidité tranquille de Paul Guimard avaient de quoi séduire. Mais que pouvaient, contre un « professionnel » de la parole, quatre amateurs, même bien doués ?

THOMAS FERENCZI.

● *M. Henri Jannès*, président du Rassemblement des usagers des services publics et des contribuables (RUC), nous a précisé, d'une part, qu'il avait mandaté M. Raymond Fouquet, secrétaire général du RUC, pour porter la contradiction lors de la réunion publique du 14 septembre organisée par le R.P.R. afin que MM. Chirac et de La Malène *« s'expliquent contradictoirement sur la manière dont ils ont majoré abusivement les impôts de Paris »*, et, d'autre part, que MM. Chirac et de La Malène ont refusé ce débat. Le candidat du RUC pour le scrutin du 24 septembre est M. René Albaret.

● *Mme Rolande Perlican, sénateur communiste de Paris*, candidate à l'élection législative qui aura lieu le 24 septembre dans la 16e circonscription de la capitale, a annoncé vendredi 15 septembre qu'elle déposait une plainte en diffamation contre M. Christian de la Malène (R.P.R.), député invalidé, à la suite des propos prononcés par ce dernier lors d'une réunion publique tenue le 14 septembre. Elle lui reproche de l'avoir attaquée personnellement en l'accusant d'être *« un sénateur au service de son parti et non des Parisiens »*.

A Cherbourg

LA DÉMISSION D'UN ADJOINT SOCIALISTE DEMEURE SANS EXPLICATION OFFICIELLE

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — En se démettant des délégations que lui avait accordées le maire en matière d'économie et d'emploi et en exprimant publiquement sa décision de ne plus représenter la municipalité au sein de diverses instances régionales et locales (*le Monde* du 12 septembre), M. Jean-Richard Hélie, jeune élu socialiste et conseiller écouté du maire de Cherbourg, a tenu à rendre hommage *« à l'honnêteté politique de Louis Darinot qui ne peut dans la situation actuelle donner la pleine mesure de toutes ses qualités »*.

« C'est une affaire interne qu'il ne faut pas dramatiser », a répondu celui-ci à la veille de son départ pour les Etats-Unis, où il se trouve actuellement en mission parlementaire. Les Cherbourgeois en sont donc réduits à se poser des questions : le geste de M. Hélie est-il ou non le signe d'un sérieux malaise municipal ? L'adjoint démissionnaire se refuse à tout commentaire depuis la publication de sa déclaration. Assistant en sciences économiques de l'université de Paris-X, il était considéré comme très proche du maire (son épouse est la secrétaire parlementaire de M. Darinot), et il a toujours suivi les consignes de vote de son parti lors des débats municipaux.

C'est dans un climat d'hypothèses vagues et d'incertitude que se prépare la séance de rentrée du conseil municipal, dont la convocation prévue pour le 22 septembre vient d'ailleurs d'être reportée. La mairie de Cherbourg n'est pas encore la « maison de verre » que l'on promettait pourtant aux électeurs il y a deux ans.

R. M.

A Beauvais

LE MAIRE SOCIALISTE RETIRE SA DÉLÉGATION A M. BRACQUE (M.R.G.)

(De notre correspondant.)

Beauvais. — M. Walter Amsallem, maire de Beauvais (P.S.), a annoncé, vendredi, qu'il retirait sa délégation à son troisième adjoint, M. Pierre Bracque, collaborateur politique de M. Robert Fabre, ancien secrétaire national du M.R.G., qui, dans la municipalité d'union de la gauche, était chargé de l'information, des relations publiques et des comités de jumelage. Le maire de Beauvais a annoncé qu'il avait pris sa décision, une fois connue celle du comité directeur du M.R.G. d'exclure l'ancien président du Mouvement. *« En suivant Robert Fabre, M. Bracque s'est exclu de lui-même de la politique d'union de la gauche sur laquelle nous avons été élus »*, a poursuivi le maire de Beauvais, qui a ajouté : *« D'après ce que je crois savoir, il est désapprouvé par les autres radicaux de gauche du conseil municipal. »*

Le poste d'adjoint chargé de l'information demeurera attribué au groupe des radicaux de gauche, la répartition des postes de la municipalité ayant été fait par groupes politiques.

Comptant 35 membres, le conseil municipal de Beauvais est composé de : 18 socialistes, 12 communistes et 5 radicaux de gauche.

La fédération de Paris du P.S. connaît des difficultés financières

La fédération de Paris du P.S. n'est pas épargnée par les difficultés. D'une part, les socialistes de la capitale doivent résoudre un problème financier. D'autre part, ils craignent que leur « souveraineté politique » ne soit entamée par la relance de l'activité d'une interfédération régionale. L'existence de ces deux problèmes a semblé, dans un premier temps, de nature à permettre une nouvelle offensive de la minorité de la fédération (qui appartient à la majorité nationale du parti) contre la direction fédérale, à tendance CERES. En fait, seules les questions financières divisent les socialistes parisiens.

La direction fédérale avait contenu de justesse une tentative de « reconquête » de la part de sa minorité lors du congrès du mois de juin 1977. Le rapport de force s'était alors établi au sein de la direction à vingt-huit représentants pour le CERES et à vingt-sept pour le courant favorable à la majorité du parti. Dans un tel contexte, il était tentant pour la minorité fédérale de mettre à profit la situation financière de la fédération afin de marquer un nouveau point contre les amis de M. Georges Sarre (1). Ces derniers, pourtant, affichent une certaine sérénité. Certes, le secrétaire fédéral, soucieux de ne pas *« laisser se développer un climat malsain de dénigrement »*, a adressé une mise en garde à la minorité. Selon ce texte, les minoritaires sont invités à participer au contrôle des finances fédérales, à condition de ne pas marquer *« dans les sections, avec insistance »*, leur défiance à l'égard de la direction fédérale. A condition également qu'ils renoncent à *« se livrer à un travail de sape »*.

Mais le plan de redressement adopté paraît de nature à résoudre à moyen terme ces difficultés financières, qui se traduisent cette année par un déficit de cinq cent mille francs. Ce chiffre important, pour une fédération qui ne compte que quelque six mille cinq cents adhérents, est le résultat des campagnes électorales (municipales en 1977, législatives en 1978) et d'opérations de promotion (la fête du journal *le Nouveau Populaire de Paris* en 1977) particulièrement onéreuses. Le dispositif adopté prévoit notamment un emprunt bancaire consolidé par les cautions accordées par les militants, une politique de restriction budgétaires et le lancement d'une campagne d'adhésions et de souscriptions.

Si la gestion des finances fédérales apparaît comme une pomme de discorde entre majoritaires et minoritaires, la relance de l'activité d'une interfédération régionale semble plutôt de nature à réconcilier les deux courants. Officiellement, il s'agit en effet de répondre à un besoin évident de concertation entre les fédérations de la région d'Ile-de-France, notamment pour favoriser l'étude en commun des grands dossiers débattus au conseil régional. En fait, il s'agit aussi pour les amis de M. Michel Rocard, groupés notamment au sein de la fédération des Yvelines, de donner à leur chef de file l'assise régionale qui lui manque. C'est pourquoi la fédération de Paris, où les « rocardiens » sont peu nombreux, insiste pour que les statuts soient respectés à la lettre, c'est-à-dire pour que les compétences de l'interfédération soient limitées.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, est le chef de file de cette fédération, dont le premier secrétaire est M. Georges Mingoteau. Ce dernier doit prochainement être remplacé à ce poste par M. Bernard Constantin.

RAPATRIÉS

M. Dominati : le gouvernement va améliorer les dispositions de la loi d'indemnisation

En visite samedi matin 16 septembre chez le bachaga Boualem, au mas Thibert (Bouches-du-Rhône), où il s'était rendu pour remettre les insignes de commandeur de l'Ordre national du mérite à M. Chérif Sid Cara, ancien député et ancien secrétaire d'Etat, M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat, a profité de l'occasion pour dresser un bilan des mesures prises depuis un an par le gouvernement en faveur des rapatriés d'Afrique du Nord. Il a confirmé que le gouvernement se propose d'« améliorer les dispositions de la loi du 2 janvier 1978 », dont les insuffisances ont été maintes fois dénoncées par les associations de rapatriés. Ces améliorations doivent être arrêtées par le conseil des ministres avant la fin de l'année, ainsi que l'a souhaité M. Giscard d'Estaing le 7 septembre, lors de sa visite dans les nouveaux locaux de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANIFOM).

Les quatre décrets d'application de la loi du 2 janvier 1978 ayant été publiés, le secrétaire d'Etat chargé des rapatriés étudie maintenant, à la demande de l'Elysée, les moyens d'assouplir les conditions dans lesquelles les titres d'indemnisation pourraient être utilisés par leurs détenteurs dans certaines opérations financières. Jusqu'à présent, ces titres sont incessibles. Ils ne peuvent être admis en garantie que pour les emprunts contractés antérieurement au 1er janvier 1978. M. Dominati propose d'élargir cette possibilité sans aller toutefois jusqu'à une cessibilité totale.

L'application de la loi d'indemnisation dépend essentiellement d'un bon fonctionnement de l'ANIFOM. M. Dominati espère que le personnel de l'Agence, composé aux deux tiers d'agents contractuels, acceptera les propositions qui lui seront présentées prochainement. En réponse à la C.F.D.T., qui estime que *« seule une mesure globale et immédiate de titularisation peut apaiser les inquiétudes des employés »*, le secrétaire d'Etat se propose de garantir la sécurité de l'emploi jusqu'au terme de la mission de l'Agence et ensuite le reclassement de tout le personnel non titularisé. Il estime toutefois qu'en matière de titularisation il ne serait pas acceptable de déroger aux règles en vigueur dans la fonction publique.

M. Dominati note cependant que, depuis la réorganisation de l'ANIFOM, *« les résultats se font déjà sentir »*. *« La cadence promise sera tenue pour que tout soit liquidé en 1981,* dit-il ; *en trois ans, nous aurons donc mis fin à quinze ans d'incertitude. »* L'aspect financier ne présente apparemment aucune difficulté : *« Le projet de budget fait presque doubler les crédits prévus pour les opérations d'indemnisation. Ceux-ci passent de 1 425 millions de francs en 1978 à 2 770 en 1979. »*

Une subvention pour aider les anciens harkis à se reloger

En ce qui concerne les difficultés des Français musulmans, le secrétaire d'Etat vise trois objectifs :

1) *La résorption des hameaux de forestage* : bien que la suppression des camps de regroupement des anciens harkis ait été officiellement annoncée à différentes reprises depuis 1976, l'application traîne en longueur, souvent à cause des difficultés que soulève le relogement, parfois aussi à cause de l'attitude des intéressés eux-mêmes, certaines familles répugnant à changer de résidence. *« Il n'y a plus maintenant que 6 % à 8 % de la population musulmane en milieu fermé,* note M. Dominati. *La cité d'accueil de Saint-Maurice l'Ardoise a été résorbée ; celle de Bias ne l'est qu'à 45 %. La résorption des hameaux de forestage est réalisée à 50 % ; elle le sera à 80 % fin 1979 et en totalité en 1981. »*

2) *L'aide à l'accession à la propriété* : la plupart des familles d'anciens harkis se trouvant dans l'impossibilité de réunir l'apport financier personnel requis pour l'achat d'une résidence principale, le secrétariat d'Etat et le ministère des finances ont retenu le principe de l'attribution d'une subvention dont le montant pourrait atteindre 30 000 F en fonction des revenus de chaque famille et des enfants à charge ;

3) *La formation professionnelle* : les seize bureaux régionaux d'information et d'accueil (BIAC) se consacreront désormais à la recherche d'emplois pour les jeunes. Cette nouvelle mission leur sera officiellement assignée le 29 septembre à Cannes, au cours d'une réunion de travail que doit présider le secrétaire d'Etat. En outre, les différents ministères chargés de lutter contre le chômage vont examiner prochainement la possibilité de mettre au point des mesures particulières en faveur des Français musulmans.

Dans l'allocution qu'il a prononcé au mas Thibert, M. Dominati a souligné qu'à ses yeux la continuité de l'action gouvernementale confirmait que l'élaboration de la loi d'indemnisation intervenue avant les élections législatives n'avait pas été motivée par un souci électoraliste. *« Personne autant que le président Giscard d'Estaing n'a tenu à résoudre votre problème de rapatriés, les promesses qui ont été faites jadis par le président* de *la République* ont été *tenues. »*

Une façon comme une autre de dire que M. Valéry Giscard d'Estaing espère bien en tirer quelque bénéfice lors de l'élection présidentielle de 1981.

ALAIN ROLLAT.

Le P.C.F. et l'U.R.S.S.

M. Piquet estime que les communistes français «ont eu peur de la vérité»

Mme Rolande Perlican, sénateur, candidate du parti communiste à l'élection législative partielle dans la seizième circonscription de la capitale, a présidé vendredi 15 septembre un débat sur l'onvrage *l'U.R.S.S. et nous*, auquel participaient deux des anteurs, MM. Francis Cohen, directeur de *la Nouvelle Critique*, et Claude Frioux, ancien président de l'université Paris-VIII (Vincennes), ainsi que M. René Piquet, membre du secrétariat dn P.C.F. A l'exception de deux anditeurs qui sont intervenus pour plaider la cause de l'Union soviétique, toutes les questions posées, le plus souvent après un exposé critique, tendaient à amener les auteurs à approfondir leurs analyses. Le retard pris par le P.C.F. dans la dénonciation des déviations subies par le socialisme en Union soviétique inspirait la plupart de ces remarques. De nombreux auditeurs souhaitaient comprendre les raisons d'une telle situation, et donc procéder à un examen critique des choix non seulement de l'Union soviétique, mais aussi du parti communiste français.

M. René Piquet a reconnn que *« le P.C.F. a pris du retard par rapport à l'examen des réalités du socialisme »*, mais il a expliqué que cette situation *« tient aux conditions générales de la bataille »*, en particulier en 1956. M. Cohen a ajouté qn'il ne lui semble pas que l'ensemble dn livre soit en retard. *« Il n'y a pas une vérité sur l'U.R.S.S. que nous tenions sous le boisseau et que nous révélerions maintenant,* a-t-il déclaré. *Si nous n'avons pas écrit plus tôt, c'est parce que notre réflexion de communistes ne nous le suggérait pas. »*

Le directeur de *la Nouvelle Critique* a toutefois suscité des remous dans la salle lorsqu'il a ajouté que, si, en 1956, la direction du P.C.F. n'a pas donné connaissance aux militants du rapport Khrouchtchev, elle *« n'a pas agi publiquement contre »*. Des militants ont apporté des témoignages contraires.

La salle n'était pas décidée, en effet, accepter sans réagir tout ce que pouvaient dire les orateurs. Mme Perlican ayant, par exemple, souhaité que l'auditoire se borne à des questions brèves, il lui fut répliqué que les réponses devaient l'être aussi. L'un des intervenants a même fait précéder sa question du récit suivant : *« J'avais invité un ami à venir avec moi au débat, et je lui avais annoncé la participation de cinq intellectuels. Il m'a répondu : « Ah bon ? Il y a encore »cinq intellectuels dans ton » parti ? »*

M. Piquet a reconnu qu'en 1956 les communistes *« ont eu peur de la vérité »*. M. Cohen a ajouté, à propos du rôle joué dans cette période par Maurice Thorez, secrétaire général du P.C.F. : *« Nous ne déboulonnons et ne voulons déboulonner personne. »* Quant à M. Frioux, il a insisté sur le courage de la démarche autocritique actuelle du P.C.F. en notant : *« On attend une autocritique des dirigeants socialistes sur l'Algérie. » « Ceux qui ont du sang sur les mains à cause de l'Algérie l'ont au premier degré, pas au second »*, a-t-il ajouté. Il a également déploré la *« faiblesse théorique »* du rapport Khrouchtchev, soulignant que les explications proposées dans ce document sont *« même un peu inquiétantes pour des marxistes »*.

Comme des auditeurs demandaient s'il existe des garanties que de nouveaux retards ne seront pas pris par le P.C.F., M. Piquet a répondu : *« La garantie, le parti la trouve en lui-même, dans sa volonté de développer la démocratie interne. »*

Les orateurs, en revanche, n'ont pas apporté de réponses précises aux questions mettant en cause le manichéisme de *l'Humanité* dans ses articles consacrés aux pays socialistes ou demandant si allaient être publiés des ouvrages intitulés *la R.D.A. et nous, la Tchécoslovaquie et nous...* Il est vrai que les responsables présents n'apparaissaient pas comme des chercheurs s'efforçant d'approfondir une analyse, mais plutôt comme des militaires s'attachant à quitter une position jugée intenable en conduisant, dans le meilleur ordre possible, le repli stratégique.

T. P.

DÉFENSE

Selon des estimations de source française

L'armée rouge peut aligner jusqu'à cinquante mille chars de combat

Selon des évaluations de source française, l'armée de terre soviétique alignerait aujourd'hui, au total, près de cinquante mille chars de combat d'un tonnage lourd et moyen, c'est-à-dire des engins blindés dont le poids, en ordre de marche, dépasse 37 tonnes. Cette estimation, que confirment les services américains du Pentagone, ne tient pas compte du parc de chars de combat en service ou en stock dans les pays européens du pacte de Varsovie.

A titre de comparaison, on peut indiquer que l'armée de terre française dispose d'un millier de chars AMX-30, le blindé d'une classe équivalente aux matériels soviétiques, et que l'armée de terre américaine compte, dans le même temps, dix mille engins de cette catégorie avec la perspective d'un parc porté à quatorze mille chars lourds et moyens dans les prochaines années.

Toujours de même source occidentale, on estime à cent soixante-dix divisions les forces terrestres soviétiqnes (dont vingt-sept stationnent en Europe centrale) et à cinquant-cinq le nombre des divisions non soviétiques du pacte de Varsovie.

En treize ans, le nombre des chars affectés à chacune des divisions blindées soviétiques a pratiqnement doublé. On comptait, en effet, en 1965, environ cent qnatre-vingt-dix chars lourds et moyens dans une division blindée et, en 1976, cette dotation est passée à trois cent dix ou trois cent vingt-cinq exemplaires selon la zone de déploiement de l'unité soviétique. La division blindée française aligne, à titre d'exemple, cent quarante-huit chars AMX-30. Aujourd'hui, les trois quarts des anciens chars du modèle T-54 ou T-55 ont été remplacés par des T-62 ou des T-64 (rebaptisés, parfois, T-72).

Ces opérations de modernisation du parc de chars de combat standards son tsurtout sensibles dans la région du Centre-Europe.

Le T-62 est équipé d'un canon de 115 millimètres qui porte à 1 500 mètres, et le T-64 d'un canon rayé de 125 millimètres, qui porte à moins de 3 000 mètres. De surcroît, le T-64 a été doté d'un télémètre à laser et d'appareillages divers à infrarouges pour le combat de nuit.

Des actions conjuguées

Mais, l'apparition récente, dans de telles unités, de matériels blindés à roues ou à chenilles, qui accompagnent ces chars, illustre la nouvelle conception de l'état-major soviétique sur la manœuvre tactique. Au total, quelque cinquante-cinq mille exemplaires de véhicules tout terrain, amphibies ou aérotransportables sont utilisés dans les divisions mécanisées soviétiques pour le transport de troupes et le combat d'infanterie, aux côtés de vingt mille pièces d'artillerie et de sept mille mortiers lourds.

Capables d'actions antichars grâce aux missiles sol-sol qu'ils emportent, ces véhicules ont principalement pour mission de garder le contact avec les divisions blindées soviétiques et, si les conditions le permettent, d'amener l'infanterie à pied d'œuvre — en la protégeant — an même rythme de progression offensive sur le terrain que les chars de combat lourds et moyens, chargés de « percer » le front.

L'observation de certaines manœuvres donne, enfin, à penser aux états-majors occidentaux que les forces soviétiques continuent — en dépit des négociations internationales en cours sur l'arrêt dn développement de telles armes — de s'entraîner à survivre dans des conditions d'emploi des armes toxiques, chimiques, biologiques ou radiologiques.

Selon les études d'évaluation françaises ou américaines, la doctrine du pacte de Varsovie envisage l'emploi de ces armes toxiques en conjonction avec celui d'armes nncléaires ou classiques. Le but serait, par ce moyen, de nentraliser d'emblée les équipes et les matériels qui composent l'arsenal nucléaire tactique de l'adversaire éventuel.

Ainsi, les forces de combat soviétiques et leurs services de logistiqne ont reçu des matériels de décontamination et des équipements de protection individuelle qui leur permettrait de conduire des opérations tactiques, offensives on défensives, en arbiance toxique. Des spécialistes de la guerre chimique, biologique ou radiologiqne ont même été affectés jusqu'au niveau de la compagnie dans les unités soviétiques, et, dans les forces du pacte de Varsovie, les véhicules d'infanterie sont censés avoir été conçus pour résister à l'action de ces agents toxiques.

JACQUES ISNARD.

Le Monde

société

ÉDUCATION

Les « bavures » de la rentrée scolaire

Tandis que M. Christian Beullac faisait sa première rentrée scolaire de ministre de l'éducation au groupe scolaire Marx-Dormoy, à Paris (18e), la première journée de l'année scolaire a été, vendredi 15 septembre, marquée par le lot habituel de « bavures » et de protestations contre l'insuffisance des effectifs de maîtres, l'insécurité de certains locaux ou les fermetures de classes uniques.

Le seul mouvement national concernait le personnel d'éducation (conseillers d'éducation et conseillers principaux) à l'appel de trois syndicats. Plus d'une centaine d'entre eux se sont réunis, dans l'après-midi, à Paris. Le SNES déclare que « ces personnels ont réaffirmé leur volonté de recevoir rapidement les réponses positives à leurs demandes sur leurs conditions de travail, d'emploi, de formation ». *Selon les syndicats, 50 % d'entre eux auraient observé le mot d'ordre de grève. Le ministère cite les chiffres de 15 à 25 %.*

Un autre grève affectait une partie du personnel de surveillance (maîtres d'internat et surveillants d'externat). Elle paraît avoir été plus suivie : 35 % selon le ministère, de 50 à 100 % selon les syndicats.

● DANS L'ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE, des difficultés sont signalées à Vancresson (Hauts-de-Seine) où deux écoles maternelles ont dû refuser des enfants dont les mères travaillent, et à Flamanville (Manche), où le maire et les parents ont manifesté pour réclamer l'ouverture d'une deuxième classe de maternelle. Dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, des parents ont protesté contre le refus d'accueillir leurs enfants dans une nouvelle école du groupe « les Orgues de Flandres », la sectorisation ayant été modifiée en dernière heure.

● DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, le manque de personnel a provoqué des difficultés à Cesson-la-Forêt (Val-de-Marne) au groupe scolaire de la Gagnerie, A Thones (Haute-Savoie), les parents — soutenus par le maire — ont boycotté la rentrée dans une école où deux instituteurs ont en charge soixante-dix-neuf élèves. Des manifestations ont eu lieu à Pierrelongue (Drôme), où le maire et la population ont protesté contre la fermeture de l'école (sept enfants), et à Saint-Jean (Haute-Garonne), où des parents ont barré la route nationale n° 88 Toulouse-Albi pour protester contre la présence d'une huitième dans la cour de l'école. Au Mans, signale notre correspondant, le Syndicat des instituteurs a procédé lui-même à la répartition dans les écoles de dix normaliens qui n'avaient pas reçu d'affectation. Dans le treizième arrondissement de Paris, les élus socialistes estiment que le nombre d'élèves dépasse de 15 % les prévisions et réclament l'ouverture de neuf classes de plus dans le quartier.

● DANS LES COLLEGES, on signale des grèves scolaires à Fouquières-lès-Lens (Pas-de-Calais) et à Chevilly-Larue (Val-de-Marne). Dans cette dernière commune, le maire (P.C.) a interdit l'utilisation — pour des raisons de sécurité — des locaux du collège Jean-Moulin. Les travaux ont un mois de retard. Le maire de Coulounieix-Chamiers (Dordogne), après une décision voisine, en coupant le courant.

Des mouvements de grève d'enseignants réclamant des nominations supplémentaires ont eu lieu dans plusieurs établissements. Au collège Boileau de Chennevières-sur-Marne (Val-de-Marne), la grève a été quasi totale : le collège n'a pas récupéré certains emplois qui lui avaient été accordés l'an dernier. Au collège des Bons-Raisins, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), les cours n'ont pas eu lieu : il y a un poste et demi de surveillance pour trois cent soixante-quatre élèves. A Garges-lès-Gonesse (Seine-Saint-Denis), le collège Picasso n'a plus de cantine en raison d'un différend financier entre la municipalité et l'inspecteur académique.

● DANS LES LYCÉES, des mouvements de grève ont eu lieu au lycée Voltaire, à Paris, et aux lycées des Bruyères, à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime), Jeanne-d'Arc, à Rouen, et Bellevue, à Toulouse. Des manifestations pour le déblocage de postes d'enseignants d'éducation physique ont eu lieu jeudi à Dijon et vendredi à Lyon.

Au lycée technique Simone-Weil, à Paris, la rentrée a dû être retardée à cause de l'inachèvement de certains travaux.

● *L'Association nationale des assistants en sciences économiques, juridiques et politiques* (ANASEJEP) a déposé un préavis de grève de deux jours, choisis au niveau local, entre le 18 et le 30 septembre afin de protester contre le projet de réforme de l'assistanat (*le Monde* du 5 septembre) pour lequel elle n'a pas été consultée. L'ANASEJEP, qui regroupe des assistants syndiqués et non syndiqués, souhaite interrompre ainsi le déroulement des examens. Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités a été reçue, le jeudi 14 septembre, par M. Raymond Barre, pour lui présenter le projet de décret. Elle a rencontré à ce sujet le lendemain une délégation de la Fédération de l'éducation nationale, dont les représentants du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.).

M. GUY GEORGES (SNI) RÉCLAME UN RETOUR AU SENS DE L' « EFFORT »

Dans un entretien accordé à l'Agence centrale de presse (A.C.P.), M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), déclare souhaiter, dans le domaine de l'éducation, un retour au sens de l' « *effort* » et s'inquiète d'une « *attitude de laxisme* » qu'il observe dans la *société et à l'école.*

« *La pédagogie,* déclare *M. Georges, est toujours en mouvement. Et nous n'avons pas attendu 1968 pour essayer de créer un mouvement de rénovation de nos méthodes. Ce qui est aujourd'hui en question, ce qui nous inquiète, c'est une attitude de laxisme que l'on voit dans toutes les structures de la société et pas seulement dans l'école. Et nous disons aux parents, aux élèves, aux futurs maîtres en formation : attention au laxisme, attention à cette fausse liberté qui n'est en définitive qu'une démission d'un acte difficile qui est celui d'éduquer les enfants.* »

Le secrétaire général du SNI ajoute : « *Il n'y a pas d'éducation sans effort, même pour un adulte. Un enfant s'éduquera quand il fait effort sur lui-même. Notre problème n'est pas de l'obliger, par la contrainte, à l'effort devant lequel il renâcle. Nous aurons raté si nous faisons cela. Il faut l'inciter lui-même à l'effort. Quand nous faisons appel à cette idée de l'effort ce n'est pas pour être rétrogrades, mais c'est pour dire « c'est la vie* ».

Les effectifs de l'enseignement agricole sont suffisants

estime M. Méhaignerie

De notre envoyé spécial

Crézancy (Aisne). — M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, avait choisi pour sa rentrée scolaire le lycée agricole de Crézancy (Aisne). Un établissement fondé en 1891, qui, actuellement, accueille trois cent cinquante élèves, dans une région agricole développée.

Le lycée est installé sur un domaine de 137 hectares de terre labourable, de vergers et de vignes. Le ministre a expliqué les raisons de son choix : « *les effectifs de l'enseignement agricole* — 120 000 élèves, 6 400 étudiants, 6 200 apprentis, 116 000 stagiaires de la formation professionnelle, d'après les chiffres les plus récents du ministère — *sont suffisants pour répondre aux besoins de l'agriculture française, il s'agit à présent d'améliorer les structures d'accueil* ».

Le lycée agricole de Crézancy offre un bon exemple de cette nécessaire rénovation. Un bâtiment vient d'être construit pour les élèves de terminale, des chambres individuelles, bien éclairées, mais l'autre bâtiment, vétuste, est toujours en service, avec ses dortoirs de douze lits sans meubles, ses chambres de quatre lits pour les élèves en fin d'études. Pas de salle de gymnastique et une animation culturelle entravée par le manque de crédit.

Les crédits de fonctionnement de l'enseignement agricole public devraient augmenter de 15,2 % en 1979, et le programme d'investissement devrait permettre la construction de trois nouveaux lycées agricoles à Clermont-de-l'Oise, à Perpignan et en Corse. Enfin le ministre a indiqué les inflexions nouvelles de l'enseignement agricole : l'aménagement des rythmes scolaires — par une diminution des horaires bebdomadaires, qui sont de quarante heures actuellement, — l'allégement des examens. Le ministre voudrait aussi accroître la participation de la profession et de l'enseignement agricole privé dans les jurys d'examens. — C. C.

LA PREMIÈRE CLASSE D'UNE NOUVELLE INSTITUTRICE

La chance de Florence

De notre envoyé spécial

Bailleau-le-Pin (Eure-et-Loir). — « *C'est vous qui avez mon zèbre cette année. Tâchez de me le visser un peu !* » Florence Louyer, vingt ans, n'a pas entendu l'apostrophe d'un père venu conduire son fils au directeur de l'école... Elle gagne la cour de la maternelle où les enfants sont rassemblés. Pour la première fois, elle va mettre un visage sur les noms dont elle a la liste depuis la veille.

Deux jours avant la rentrée, comme ses quatre-vingt-quinze camarades de seconde année de l'école normale d'instituteurs de Chartres, Florence a eu sa première nomination. Bailleau-le-Pin était en tête de ses vœux : elle n'a pas son permis de conduire et la commune est desservie par le train. Elle est comblée. « *Mais j'ai une amie qui a pleuré la journée entière. Elle est nommée remplaçante sur tout le département.* »

Jeudi, Florence a découvert Bailleau-le-Pin. Elle a flâné dans ce pays de paille et de grain aux confins de la Beauce et du Perche, dominé par les tours corpulentes des silos à blé. Mille cent cinquante habitants ; vingt exploitations agricoles de bonne taille, deux entreprises industrielles, tous les commerces et un travail à Chartres pour les autres.

Les vingt-six élèves, vingt-quatre de cours élémentaire première année (C.E. 1) et deux de cours préparatoire, s'installent dans la classe où flotte le fort parfum de la propreté. « *Mettez-vous où vous voulez, on verra après.* »

Elle n'est arrivée que dix minutes avant l'heure. Le train le plus matinal passe à Bailleau à 9 heures 1. Il était convenu avec ses collègues que Florence serait un peu en retard pour la rentrée. Mais elle n'a pas résisté : elle a pris un taxi (34 F) pour venir de Chartres et arriver à l'heure. La nuit a été courte. Sachant, depuis l'après-midi, quelle classe lui serait confiée, Florence a travaillé jusqu'à une heure avancée avec une amie de l'école normale. Elle a noté sur son cahier à spirale : « *Je me présente... Chaque enfant se nomme... Moi, je ne connais pas Bailleau... Pourrai-je y faire du sport ? Y a-t-il un stade ? Un marché ? Un cinéma ? Des fêtes ?* »

Mal au ventre

Peu à peu, le climat change dans cette salle « *triste* », comme le reconnaît une élève, et « *que l'on va très rapidement décorer* », car l'inévitable carte Vidal-Lablache des provinces de France ne saurait suffire. Florence parle doucement, et cette fille vive et décidée s'efforcera, tout au long de la journée, de ne pas hausser le ton. Son angoisse se dissout comme celle de ses élèves à mesure que la classe commence à exister. Après quelques minutes, Florence s'aperçoit que les enfants n'ont pas quitté leurs vestes. Christophe gardera sa casquette toute la matinée...

Les élèves sont répartis en quatre groupes : les uns doivent mettre en ordre des fiches de sécurité routière, d'autres lisent des livres apportés par Florence, certains expliquent à la maîtresse leurs projets pour l'année. Alexandra, six ans et demi, dit qu'elle a mal au ventre. « *Tu t'es levée trop tôt ce matin ? Tu crois que ça ira mieux si tu dessines ?* », interroge Florence. « *Dans dix minutes, si ce n'est pas passé, dis-le moi.* » Les groupes permutent. Quand Florence demande à Alexandra ce qu'elle aimerait faire de nouveau cette année, Alexandra n'a plus mal au ventre.

Première pause à 10 heures. Il y en aura une autre à 11 heures. Avant midi, les enfants vont encore écrire, tracer sur le papier des obstacles qu'ils contournent, lire des poèmes, raconter le livre découvert tout à l'heure et fredonner une nouvelle chanson.

Lorsque les enfants sortent à midi, une maman se précipite vers Florence pour la prévenir que sa fille souffre d'appendicite chronique. « *Quand je l'ai vue venir à moi,* avouera Florence, *je me suis dit : ça y est, les ennuis commencent. Elle va me parler de la façon dont s'y prenait l'institutrice qui m'a précédée...* »

Florence déjeune au Bar des Sports, face à l'église. « *On y sert des vraies parts de travailleurs, mais, par la suite, je ferai ma cuisine.* » Sont traitement de 2 500 F ne lui permettra pas de déjeuner au restaurant tous les jours.

L'après-midi, les élèves qui le veulent dessinent. Les autres écoutent l'histoire d'*Ondine au fond de l'eau* puis tous vont au stade, montrant le chemin à Florence. Quand, à 17 heures, après le départ des enfants le directeur et les quatre institutrices parlent d'une élève qui « *va poser des problèmes* ». Florence se déclare « *fatiguée, mais contente* ». Avant de regagner Chartres, elle préparera la journée du lendemain. « *Je suis épuisée physiquement, car on marche beaucoup en faisant la classe ! Et il faut tout écouter, ne jamais relâcher son attention. Mais je reconnais que je suis une veinarde.* » Elle a un poste fixe, des élèves à l'esprit ouvert, un directeur dont elle admire le tonus et la sensibilité. Ses rapports avec les collègues et la municipalité « *semblent bien se présenter* ». Sauf si elle échoue au certificat d'aptitude pédagogique, son emploi est assuré dans ce métier qu'elle a choisi depuis la classe de seconde, parce qu'« *elle aime les enfants* ». Pour connaître les affectations de ses camarades de l'école normale, elle ne mesure que mieux sa chance.

Florence sent qu'elle a pris un bon départ. « *C'est grâce au stage de trois mois que j'ai fait l'an dernier à Maintenon, dans un C.E. I également.* » Ainsi, sa première classe n'était-elle pas tout à fait une marche en terre inconnue. Elle pense aussi que l'école normale lui a « *vraiment appris à être à l'écoute des enfants* », même si elle craint d'avoir quelques lacunes pour ce qui concerne le contenu de l'enseignement.

« Elle dit bonjour ! »

Ce soir, elle téléphonera à sa mère, institutrice comme elle. Elle ne lui dira pas ce que chuchotent ses élèves : « *Elle est très gentille.* » Carine apprécie qu'elle ne soit « *pas encore sévère* ». David et Stéphane se félicitent qu'elle s'occupe d'eux alors que « *d'autres ne s'occupaient que des filles* »... Un commerçant a remarqué avec plaisir qu'« *elle dit bonjour et et adresse la parole* » ; le directeur et le maire, qui a présidé la rentrée le matin, louent son enthousiasme. Quant aux parents, s'ils la trouvent « *bien jeune* » et pensent avec prudence qu'« *on verra dans trois mois* », ils constatent que « *l'impression est bonne* » et que leurs enfants, à midi, sont revenus « *enchantés, ce qui est déjà très bien* ».

Florence a l'espoir de les convaincre, même s'ils lui font un peu peur. « *Leur regard sur moi correspond à l'éducation scolaire qu'ils ont reçue. Je leur expliquerai que la géométrie euclidienne, c'est bien, mais aussi la vie, l'histoire de la commune et le sapprentissages sociaux. Je ferai appel à eux.* »

Elle a décidé, ce soir, d'habiter Bailleau-le-Pin. Le maire met à sa disposition une ravissante petite maison aux volets blancs, avec une tonnelle de vigne vierge et des touffes d'hortensias. « *S'il y a un groupe de musique ou une équipe féminine de volley à Bailleau, j'y participerai.* » Son bonheur l'étonne : « *Je crois qu'on va m'apprendre des tas de choses ici.* »

CHARLES VIAL.

JUSTICE

Huit employés soupçonnés de vol aux entrepôts du Printemps

« Donne-nous des noms... »

Incident banal ? Manifestation de racisme primaire ? Que s'est-il donc passé à la gendarmerie de Saint-Denis le 30 août vers 8 h. 45 ? Ce jour-là, huit employés des entrepôts du Printemps de l'île Saint-Denis sont convoqués au bureau du personnel, où les attendent les gendarmes. Ils sont bientôt emmenés menottes aux mains afin d'être interrogés sur des vols commis dans les entrepôts. Ils affirment avoir été injuriés, menacés, brutalisés, frappés, dans les locaux de la gendarmerie. Ils seront gardés à vue trente-six heures.

M. Mohend B..., cariste, trente-deux ans, qui préfère garder l'anonymat, raconte : « Ils *m'ont* retiré mes chaussures, mes vêtements, ils *m'ont* frappé. L'un avec une règle de fer, l'autre avec une règle de bois, un troisième avec ma propre ceinture. Ils ont *même* cassé du contreplaqué sur ma tête... »

Toutes ces violences pour extorquer des aveux : « Si tu ne dis pas que tu as volé, c'est la prison, c'est l'expulsion » ; « Donne-nous des noms, sinon tu ne seras pas délivré. » *Mohand a résisté, il n'a pas avoué, mais il a dû écrire,* « *sous assure-t-il, une lettre dans laquelle il a demandé à son entreprise le solde de tout compte.* « Sortir de là, c'est tout ce qui comptait pour moi », *nous a-t-il déclaré. Manuel, un Espagnol de quarante-trois ans, cariste lui aussi, n'a pas pu résister. Il est passé aux aveux :* « Ils ne s'arrêtaient que si l'on disait oui..., sinon je serais à l'hôpital. »

A l'appui de ces déclarations, des certificats médicaux leur accordent plus de huit jours d'arrêt de travail ; à certains quinze jours.

Les gendarmes, eux, se taisent. Ils s'abritent derrière le secret de l'instruction : « En touchant à l'aveu, on touche au secret de l'instruction. » *M. Dupont, directeur de l'exploitation de l'entrepôt, a refusé d'entrer dans les détails. Il a seulement déclaré qu'une plainte avait été déposée début août, que des employés étaient entendus par la gendarmerie de Saint-Denis et qu'une enquête était en cours. Quand l'enquête serait terminée, il ferait une mise au point auprès de ses partenaires sociaux et des cadres. Il a déclaré en outre que l'inculpation pour vol était une faute grave passible de licenciement.*

Selon la C.F.D.T., la direction n'a pas seulement la volonté de réprimer les vols, mais surtout de démanteler le secteur le plus combatif de l'entreprise. Les caristes sont, en effet, très solidaires et ont été à plusieurs reprises à l'origine de mouvements de grèves. Certaines des victimes ont décidé de porter plainte pour coups et blessures et de se constituer partie civile avec le soutien de la C.F.D.T.

FAITS ET JUGEMENTS

Le garagiste de Roubaix enlevé est retrouvé.

M. Bruno Lecocq, le gérant d'un garage de Roubaix (Nord), âgé de trente ans, enlevé le 13 septembre dernier (*le Monde* des 15 et 16 septembre), a été retrouvé vivant dans la nuit du 15 au 16 septembre, à 4 h. 45, sur la R.N. 7, entre Clermont-Ferrand et Riom (Puy-de-Dôme). Pris en charge par un automobiliste alors qu'il faisait de l'auto-stop, M. Lecocq fut aussitôt conduit au commissariat central de Clermont-Ferrand.

La libération de M. Bruno Lecocq est intervenue quelques heures après un « *jeu de piste* » qui conduisit les enquêteurs de Roubaix à Reims puis à Paris. Il n'y aurait cependant pas eu de rançon versée. D'autre part, il n'a été procédé, jusqu'à présent, à aucune arrestation. Les ravisseurs — au nombre de trois selon M. Lecocq — se trouveraient à bord d'une fourgonnette Citroën grise. « *Ils m'ont un peu chahuté,* a déclaré M. Lecocq, *mais pas trop.* » Les malfaiteurs auraient été porteurs de postiches.

● *Deux des trois malfaiteurs,* auteurs présumés qui avaient attaqué, le 18 juin dernier, le commissariat d'Evian (Haute-Savoie), ont été arrêtés le 12 septembre en Belgique, à Mouscron. Il s'agit de Jean-Pierre Pierre, trente-quatre ans, et André Pauly, vingt-neuf ans, interpellés en compagnie d'Emile Manjlapan, Laurent Chauz, citoyen suisse, et Wlademar Rudowski, en possession d'un nombre important d'armes. Louis-Philippe Roubat, vingt-cinq ans, autre complice présumé, avait été arrêté le 25 août dernier.

Selon les enquêteurs, l'attaque du commissariat d'Evian n'aurait été, en cas de succès, que la phase préparatoire d'un hold-up au casino.

Treize questions sur la vie de Jean de Broglie.

Convoqué au cabinet de M. Guy Floch, premier juge d'instruction, comme tous les autres protagonistes de l'affaire du meurtre de M. Jean de Broglie (*le Monde* du 16 septembre) l'ex-inspecteur principal Guy Simoné, qui est l'une des quatre personnes actuellement détenues pour cette affaire, a déclaré le 15 septembre qu'il lui apparaissait impossible qu'on puisse envisager de clore l'information sans que l'on ait fait la lumière sur les mobiles du crime.

Me Roland Dumas, son défenseur, a déposé une longue note pour s'insurger contre les carences des investigations policières concernant les activités privées, publiques et financières, de la victime, alors que M. Floch, dans sa commission rogatoire du 21 janvier 1977, avait réclamé une enquête approfondie à cet égard. L'avocat demande qu'il soit procédé à une série de vérifications dont treize lui paraissent indispensables.

● *Nominations à la Cour de cassation.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 15 septembre, M. Victor Cazals, conseiller à la Cour de cassation, est nommé président de chambre. Sont en outre nommés conseillers : MM. Georges Chevalier, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Pierre Seignolle, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Gaston Fedou, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Jacques Cruvellie, procureur général près la cour d'appel à Bourges ; Martin Kirsch, avocat général près la cour d'appel de Paris ; Jean Bornay, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Robert Bouchery, procureur de la République adjoint près le tribunal de grande instance de Paris, et François Billy, président de chambre à la cour d'appel de Riom.

Dans une maternelle du 14e arrondissement de Paris

Le triomphe d'une « zilienne »

« *J'ai poussé un coup de gueule. J'ai dit à la directrice : Prévenez votre administration qu'on occupe.* » *M. Alain Charlemagne, ingénieur informaticien, n'a guère apprécié d'apprendre, vendredi 15 septembre, à 8 h. 30, que son fils ainsi que trente-quatre autres élèves ne pouvaient être accueillis comme prévu à l'école de la rue Jacquier, à Paris (14e). La directrice n'en pouvait mais. Elle avait reçu, la veille, un appel de son inspectrice la prévenant que la création d'une sixième classe dans son école était annulée. Dans la nuit, elle avait dû recomposer les classes en éliminant les trente-cinq derniers inscrits.*

Parmi les parents des petits « recalés » se trouvaient quelques habitués de l'action syndicale qui prirent rapidement la situation en main. On programma une occupation par roulement d'équipes d'une demi-douzaine de parents, on fixa les heures des assemblées générales. Le président de l'association des parents d'élèves Cornec et la directrice téléphonèrent au rectorat et à l'inspection du quartier.

Puis on attendit, les « leaders » s'efforçant de calmer avec force risettes les pleurs des « manifestants » de deux à cinq ans. L'attente ne fut pas longue : à 10 heures, la directrice put annoncer : « Le sixième classe est ouverte. »

Surpris d'avoir triomphé aussi rapidement, les parents se souvinrent alors, avec des sourires pleins de sous-entendus, que dans leur quartier aura lieu, dimanche 17 septembre, le premier tour d'une élection législative partielle à la suite de l'invalidation de celle de M. Christian de La Malène (R.P.R.)... Mme Edwige Avice, candidate du parti socialiste, ne tarde d'ailleurs pas à rejoindre sur place son suppléant, M. Roger Rouquette, d'autre part, président de l'association des parents d'élèves. « Je ne viens pas du tout faire de la retape électorale, j'ai fait le tour de toutes les écoles du quartier », *précise-t-elle.*

A 10 h. 30, tout le monde fit un accueil triomphal à Mme Jocelyne Toulotte, vingt-cinq ans, « zilienne » (institutrice remplaçante affectée à une « zone d'intervention localisée ») dépêchée d'urgence par l'administration pour prendre en charge la fameuse sixième classe.

« C'est une chouette ambiance », *commente un des responsables de l'association de parents d'élèves. Dans la joyeuse pagaille de la cour, on ne distinguait plus en effet institutrices, mères d'enfant ou candidat à la députation...*

MICHEL SIDHOM.



Le Monde aujourd'hui

HUMOUR

Le latin perdu

CHAQUE rentrée scolaire fait déplorer, toujours davantage, que l'étude du latin soit de plus en plus négligée, sa valeur formatrice sous-estimée par rapport à celle des sciences triomphantes, et le nombre des élèves appelés à en bénéficier si réduit. On mesurera plus tard, trop tard sans doute, les conséquences désastreuses de ce discrédit sur la qualité générale de la culture. Ils ne voient donc pas, nos responsables, de quelles joies fortes, de quelles subtiles satisfactions ils privent de jeunes esprits trop tôt dirigés vers les avenues rectilignes des disciplines scientifiques ? Que ne se rappellent-ils, avec nous qui avons goûté si longtemps aux délices de la version latine, les perles étincelantes dont notre chemin montant, sinueux, malaisé mais si pittoresque, a été enrichi !

Ah, lire César, le fier et fougueux conquérant de la guerre des Gaules ! *Caesar cepit Galliam summa diligentia : « César attrapa la gale en haut d'une diligence... »* Pourquoi aussi avoir quitté Rome, où le peuple se bornait à demander quoi ? *Panem et circenses : « Du pain et des cerises »* — menu frugal et modeste, en somme. On ne rappellera jamais trop souvent les passages célèbres des grands classiques, Virgile en tête. *Apparent rari nantes in gurgite vasto : « Il paraît qu'à Nantes les rats rient à gorge déployée... »*

Comme cette langue se prêtait bien à la frappe de la médaille, comme elle savait, en trois mots, cerner le trait moral ! *Castigat ridendo mores : « La chasteté fait rire les Maures »* (il n'y a pas qu'eux par les temps qui courent). *Sursum corda : « Je suis sûr de la potence. »* Et lors de chaque exécution *coram populo : « Qu'est-ce qu'il y a encore comme peuple »*, hélas !

Les belles sentences : *Bonum vinum laetificat cor hominis : « Le bon vin lubrifie le cor de l'homme »*, recette précieuse aux pédicures. *De minimis non curat praetor : « Le curé ne prête pas aux Minimes »*, ce qui est de prudente économie ecclésiastique. C'est André Gide qui rappelait, dans *Paludes*, l'illustre traduction de l'adage *Numero deus impare gaudet : « Le numéro deux se réjouit d'être impair »*, en ajoutant *« et il a bien raison ! »*

Toutes les époques avides connaissent l'*Auri sacra fames : « Laure est une sacrée bonne femme »*... C'est elle, sans doute, qui interprète à sa mode le *Suave mari magno* de Lucrèce : *« Oui, mon deux mari, je me magne... »* Pour sûr, elle est *persona non grata : « Cette personne n'est pas du gratin. »* Et *Rule Britannia* (du latin-glais, cette fois) : *« Allez, roulez, la Bretagne. »*

Un attendrissement particulier pour cette petite fille qui, confrontée à la phrase brève : *Caper peperit*, ouvre son dictionnaire. *Caper* : la chèvre, pas de problème. *Peperit*, passé simple de *pario (peperi, partum)* : enfanter, mettre ses petits bas. Ses petits bas ? Hum, modernisons un peu... Et la fillette écrit fièrement : *La chèvre mit ses socquettes.* N'est-ce pas chouette ?

Nos professeurs de latin — car enfin il en reste, honneur à ces héros — en conservent certainement des centaines comme celles-là dans leurs collections particulières.

JEAN GUICHARD-MEILI.

REGARD

Un marin romantique

TOUT de blanc vêtu, le marin arpente les sables mouillés de la plage. Dans une main, un mini-transistor ; dans l'autre, un petit appareil photo pas très compliqué. Il regarde le ciel, tend le bras vers la ville et s'arrête un moment. Juste à côté de lui un jeune couple essaie de bronzer. La femme est belle. Il la regarde. Ils sourient. Il s'approche et demande à l'homme : « *Pourriez-vous me prendre, s'il vous plaît, une photo ? Voilà l'appareil, vous n'avez qu'à appuyer, c'est tout simple...* »

Le marin pose solennellement, le dos à la mer. Il remercie l'homme, puis, hésitant, dit : « *Cela vous ennuierait beaucoup si vous me preniez une autre photo, mais cette fois avec votre femme ?*

— Non, moi je suis d'accord... »

La femme se lève et vient se mettre à côté du marin. Elle rit. Lui, heureux, surpris, n'arrive pas à éloigner de son visage toute une prairie de mélancolie.

Ils lui serrent la main et se remettent face au soleil.

Le marin romantique continue sa traversée des sables sans se retourner. Il pense déjà à ce corps chaud qui habitera sa solitude cet hiver.

TAHAR BEN JELLOUN.

LAURENT, LAURENCE

L'enfant qu'elle n'attendait pas

MARGUERITE, l'autre jour, a fait un rêve étrange : elle mettait au monde une petite fille qu'elle appelait Laurence... Cette naissance était tout à fait inattendue et la prenait complètement au dépourvu : ni linge, ni couffin, rien... rien. Elle répétait sans cesse dans son rêve : « *Ce n'est pas possible d'être aussi démunie quand on a un bébé !* » Enfin, elle se disait que, tout compte fait, elle se débrouillerait bien comme cela... et, alors, elle se laissait aller à sa joie ; fièrement, elle s'en allait présenter l'enfant à toute la parenté, à tous les amis...

Mais pourquoi ce prénom de Laurence ? Marguerite, tout au long du jour, s'étonne : « *Comment ai-je pu choisir — même en rêve — un prénom si peu à mon goût ?* » Pour le reste, rien d'extraordinaire car Marguerite a eu, il y a quelques mois, une petite fille qui l'a comblée de joie... Et voilà qu'au soir, soudain, tout s'éclaire : « *Laurence !... mais c'est à cause de Laurent !* »

C'est au printemps de l'année dernière que l'on a confié Laurent à Marguerite, dans l'établissement où elle travaille comme orthophoniste. Un enfant sans âge, malingre, raide, l'air à la fois débile et inquiétant ; il devrait faire pitié mais il fait plutôt horreur ; les enfants d'autrefois lui auraient lancé des pierres...

Semaine après semaine, l'enfant peint, sur les grandes feuilles que Marguerite lui tend, des taches imprécises qui se mêlent les unes aux autres ; elle l'encourage doucement, sans espoir, mais avec persévérance. Bien sûr, la pensée de Marguerite s'envole parfois loin de là, vers sa propre vie, maison, soucis... et aussi l'enfant qu'elle attend en elle ; mais elle sent bien que l'enfant a besoin d'une présence très attentive ; sinon, il est encore plus inerte, restant parfois hébété, le bras en l'air au milieu du mouvement commencé... A l'été, elle le prévient qu'elle sera absente un certain temps car elle va « *avoir un bébé* ».

Quand elle revient à l'automne, on dirait qu'il n'a pas bougé. Quand elle lui dit qu'elle a eu une petite fille, il n'a pas l'air de comprendre, ni même d'y prendre garde. Il dessine les mêmes formes errantes sur la feuille, et pourtant sa main hésitante semble vouloir tracer, cette fois, une ligne. Et la ligne s'inscrit, enveloppant lentement les taches de couleur dans une sorte de haricot dissymétrique, comme matriciel.

Le jour suivant, Marguerite est de nouveau toute attention : Laurent a pris une balle et elle sent pour la première fois une grande excitation envahir l'enfant ; il paraît, à l'évidence, s'amuser beaucoup, c'est même de la frénésie ! Il ne se contrôle plus, et, brutalement, son expression vire ; il se met à serrer les dents, son regard devient perçant et dur, il commence à tourner le cadran d'un petit téléphone et se met à « parler » sans arrêt. Marguerite, le cœur battant, lui dit qu'elle voudrait qu'il se calme, qu'il parle plus lentement. Mais l'enfant continue à vociférer, il soupire et enfin hurle : « *J'en ai marre !* »

Le premier « je »

C'était le premier « *je* »... Alors Laurent dessine pour Marguerite un gros œuf bleu sur lequel se penche une forme femelle noir et marron, étrange vierge voilée.

Les mois ont passé et l'autre jour, en rêve, Marguerite montrait fièrement à tous Laurence, l'enfant qu'elle n'attendait pas...

Laurent maintenant joue ; il joue joyeusement, avec un regard franc et direct, comme un tout petit enfant qui s'amuserait bien, et Marguerite, à le regarder faire, pense souvent à sa petite fille...

Mais au moment de quitter Marguerite, il est parfois très agressif ; l'autre jour, même, quand elle lui a dit qu'elle serait absente la semaine suivante, ses yeux ont basculé de nouveau dans la folie. Comme dans les contes de fées, des ogres et des sorcières terrifiantes sont là qui rôdent, toujours prêts à arracher l'enfant au cercle des hommes.

Bonne chance, petit Poucet, dans la forêt de notre monde, bonne chance, petit.

GENEVIÈVE WENDLING.

LA SIESTE

Les bandeaux noirs

« ET maintenant, va, mon chéri, c'est l'heure de la sieste... »

Apeuré, l'enfant. Chaque jour, au même moment, cette phrase. Dans la pièce qu'on appelle le salon-fumoir, parce qu'il y a un autre salon, qu'on appelle le salon mauresque. L'enfant gémit doucement, tourne sur lui-même.

« Tu fais la sieste comme tout le monde. Dès que ces messieurs auront fini leurs liqueurs, eux aussi, tu le sais bien. Ne discute pas. Allez, va... »

Les parents, un peu plus tard, rejoignent leur chambre, séparée de la sienne par une immense salle de bains. Le silence s'installe sur la maison, tous les volets clos. Ne bouge pas, petit. Dans les chambres, les grandes personnes allongées désirent trouver le sommeil et ont posé sur leurs yeux fermés un mouchoir, un foulard ou n'importe quel morceau de tissu, un bandeau.

∴

C'est le moment. L'enfant quitte sa chambre, traverse la salle de bains et commence sa ronde.

Son père, en slip, les bras en croix, respire, la bouche ouverte, le haut du visage barré d'un mouchoir kaki. Sur l'autre lit, sa mère, drapée d'un peignoir à ramages, laisse apparaître son soutien-gorge. Elle entend l'enfant. Elle soulève avec délicatesse le bandeau qui la protège.

« S'il te plaît, va te recoucher, je suis fatiguée, j'ai si chaud, ton père dort... »

L'enfant s'immobilise un instant. Il jette un regard à la dérobée sur son père, l'ambassadeur.

Il reprend sa promenade. Il y a d'autres chambres à l'étage. Il rend des visites muettes aux autres membres de la famille. Il est fasciné par les bandeaux. Il ouvre les portes sans bruit : une vieille tante, un frère aîné, et, en dernier, face à l'escalier, la chambre de l'aide de camp, celui qui dort tout nu. Son bandeau est de soie noire.

∴

L'enfant descend à la cuisine.

« Je demande un verre d'eau glacée », *dit-il.*

Extasié, le cuisinier devant cet héritier qui s'exprime si virilement pour son âge. L'héritier boit à grandes lampées, sous les yeux attendris des hommes noirs qui se sont tus brusquement.

Puis il sort et reprend sa ronde vers le côté, réservé aux hôtes de passage. Il y a toujours des hôtes de passage, à la Maison de France.

Il traverse le couloir bleu au bout duquel il y a un patio et sur lequel les chambres des invités ouvrent.

Il va d'une porte-fenêtre à l'autre, entrouverte pour laisser passer un peu d'air. Il distingue presque toujours, dans l'obscurité des chambres, les lits, les corps offerts à la somnolence, les bandeaux sur les visages. Il marche sur la pointe des pieds. Il garde un équilibre précaire quand il s'arrête et regarde.

Celui-ci, qui tout à l'heure paradait, agitait un verre de liqueur, parlait de ministres, repose maintenant, en caleçon, son gros ventre figé dans sa rondeur. Celle-là, dans la chambre suivante, une grenouille écrasée par un pneu de jeep. Ceux-là, plus loin, dorment dans les bras l'un de l'autre, une serviette éponge posée sur les hanches. Parfois, rarement, il s'attarde, sans trop savoir pourquoi : un couple se comporte bizarrement. Ceux-là ne souffrent pas de la chaleur. L'heure de la sieste est pleine de menaces, de désobéissances.

Chaque nouvel invité s'entend dire par la mère impassible :

« Dans ce dur pays, vous devez faire la sieste, sachez-le, sinon vous ne tiendrez pas. C'est une nécessité, une obligation. Acceptez, en somme, d'être reçu au château de la Belle au bois dormant ! »

Roucoulement de rire. L'invité se croit tenu de remercier. On passe au salon-fumoir.

C'est elle qui a imposé le système des bandeaux. Elle l'impose à sa famille, aux invités. Le bandeau facilite la sieste. Il protège les paupières fermées. Seulement, voilà, l'enfant ne comprend pas pourquoi on oblige les invités et ses frères et sa vieille tante et lui-même, tous des gens honnêtes, à le porter, aussi bien que ceux qu'on fusille, tous les mois, au Front de Mer, les mauvaises têtes noires. Ici, chez lui, on le porte allongé. Eux, ils le portent debout, adossés aux rochers, et parfois ils le portent en chantant. C'est la seule différence, mais il doit y en avoir une autre.

Il mouille ses sandales de cuir à la fontaine, au milieu du patio, et revient lentement par le couloir.

ANTOINE BOURSEILLER.

Au fil de la semaine

De nouveaux visages

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

UN pape souriant, décontracté, accessible, qui donne l'impression d'assumer allègrement sa responsabilité : Jean Paul Ier, on l'a assez dit, ne ressemble à aucun de ses prédécesseurs, même s'il a emprunté leur nom aux deux derniers d'entre eux. Il n'est pas conforme à l'image qu'on se fait du souverain pontife et tranche même sur la plupart des cardinaux, « papabile » ou non. Cela ne tient pas, ou pas seulement, à l'abandon de quelques usages et à quelques innovations protocolaires. Sa singularité réside plutôt dans la manière d'être, la façon qu'il a de ne pas se prendre pour le pape et de ne pas donner à entendre qu'il porte sur ses épaules tout le poids de l'Eglise et de la misère du monde. Une allure nouvelle, inattendue.

Il n'est pas le seul. Regardez, par exemple, parmi les chefs d'État, le président Carter et, à un moindre degré, le chancelier Schmidt ou des chefs de gouvernement comme MM. Suarez ou Trudeau. Voilà des hommes qui ont une manière libre et directe d'être eux-mêmes, une sorte d'allant, d'abattage, de détachement qui les distingue de ceux qui ont, avant eux, gouverné leurs pays respectifs. Ce n'est ni un jugement de valeur ni une appréciation, positive ou négative, portée sur leur action : une simple impression, difficile à formuler et à étayer, fugace et presque indéfinissable, mais fortement ressentie.

Quel contraste aussi entre ces nouveaux hommes d'Etat et leurs homologues à l'ancienne mode, un Brejnev, un Tito, un Bourguiba qui, il est vrai, ne sont pas issus du suffrage universel, mais aussi un Nixon, un Pompidou, un Fanfani. Et entre eux encore et tous les politiciens classiques de tous nos pays, à l'Ouest comme à l'Est. Pourtant ils ne calculent pas moins, ils concilient et négocient tout autant, comme tout le monde ils ont leur parti ou leur camp, ils se réclament des traditions et font référence à l'héritage, ils promettent d'heureux lendemains.

En apparence, rien de changé. Et cependant ce ne sont pas les vieilles recettes, l'éloquence ordinaire, l'habileté — ou la maladresse — évaluées selon les critères habituels qui frappent chez eux et que l'on retient : c'est, une fois encore, leur comportement dégagé et souvent dynamique, leur liberté d'allure même si elle n'est qu'illusion, un scepticisme sans amertume, un certain bonheur d'être et d'agir.

∴

CHEZ nous, M. Giscard d'Estaing représente bien ce modèle inédit d'homme politique. Entre les gaullistes et la gauche, la partie n'était pas jouable pour lui, sur le papier, en 1974, et elle semblait perdue d'avance en 1978. Qu'importe : il l'a jouée et, par deux fois, il a gagné. Peut-être doit-il la mince marge de voix qui a ainsi assuré son succès à ce sentiment impalpable, insaisissable, qu'il conviendrait mieux aux temps nouveaux, qu'il existait une adéquation mystérieuse entre sa personnalité et un pouvoir moderne, une société différente.

A tort ou à raison, et même compte tenu de l'hostilité provoquée chez certains par cette décontraction qu'ils nomment légèreté, cette curiosité qu'ils jugent déplacée, cet appétit de vivre dans lequel ils ne voient que de l'avidité, il a séduit plus qu'irrité, tout en déconcertant. Après le défilé des présidents en queue de pie des IIIe et IVe Républiques qu'on moquait volontiers, après le vieux souverain lointain et solitaire, après l'agrégé de lettres modeste, bon vivant, à l'apparente rondeur — apparente seulement, — issu directement des manuels d'instruction civique et républicaine, cette « grosse tête » de l'X et de l'ENA, au surplus élégant et désinvolte, forçait l'attention parce qu'il ne ressemblait pas vraiment aux autres, à ses rivaux et adversaires.

Rien de plus classique que MM. Chirac, Lecanuet, Barre ou Marchais : ils jouent sur la scène publique des rôles si stéréotypés qu'on les reconnaît tout de suite, comme ces personnages de la comédie italienne qui n'ont qu'à paraître pour être sifflés ou applaudis. Et leur discours, celui aussi de MM. Mitterrand, Fabre ou Debré et de la plupart de leurs collègues, n'est pas de nature à faire rêver.

On ne prétendra certes pas que M. Giscard d'Estaing laisse une grande place à la poésie et à l'imagination dans ses exposés, ni que le soin qu'il apporte à bien marquer en toute occasion sa prééminence prouve son amour de la simplicité. Mais le fait est là : même s'il ne diffère qu'à peine du personnel politique traditionnel, même si ses audaces sont limitées et pas toujours heureuses, même si son langage et son inspiration ne sont pas bouleversants, il possède ce petit rien qui fait son originalité, sa nouveauté, aux yeux de certains son attrait, on pourrait presque dire son charme, et qui suffit à le mettre à part.

∴

IL n'y a pas que les chefs politiques. L'analyste de la société française trouverait aisément une foule d'hommes et de femmes qui, dans des emplois prestigieux ou ordinaires, dans des secteurs d'activité nouveaux ou traditionnels, montrent eux aussi un nouveau visage.

Prenez les patrons, par exemple, les dirigeants de grandes entreprises privées. Par-delà les disparités d'origine de formation et de cheminement, par-delà les caractéristiques de ceux qu'on nomme depuis vingt ans, à l'instar de J.K. Galbraith et de quelques autres, « les nouveaux managers », qu'y a-t-il de commun dans l'allure, la façon de s'exprimer, d'aborder les hommes et de considérer les événements entre, d'une part, un grand héritier comme le baron Empain, un grand gestionnaire comme M. Jean-Paul Parayre (de Peugeot-Citroën-Chrysler) et, d'autre part, les frères Willot, pour ne pas parler de MM. Boussac ou Dassault ? Peu importe le volume de leurs affaires, la façon dont ils ont accédé aux leviers de commande et la nature de leur pouvoir : les uns préfigurent les chefs d'entreprise de demain, à l'aise dans leur peau et assumant sans gêne ni contrainte leurs responsabilités ; les autres, à la distance de plusieurs années-lumière, font penser à des personnages balzaciens, incarnant le patronat traditionnel du siècle dernier.

Dans toutes les catégories sociales, au hasard des rencontres, on trouve ainsi des cadres ou des fonctionnaires, des paysans ou des commerçants qui ont un air de liberté et en prennent à leur aise avec les us et coutumes, les règlements, les impératifs de carrière ou de métier. Ou bien des employés, des ouvriers qui apparaissent eux aussi comme des moutons noirs au milieu du troupeau bêlant. Ils ne sont pas nombreux, mais on les remarque, car ils ne sont pas comme les autres.

Ce n'est pas tant qu'ils aient, comme on dit, de la personnalité ni à cause de dispositions particulières à l'originalité. C'est plutôt parce que leur décontraction surprend, que leur désinvolture étonne, qu'ils semblent prendre leurs obligations, leur tâche et même la vie quotidienne à contre-pied ou tout au moins sans se soucier des habitudes et des conventions, avec un mélange de laisser-aller et de naturel qui défie les comportements classiques. Qu'ils séduisent, irritent ou déconcertent, ils s'en moquent : ils sont comme cela, voilà tout.

Un pape qui plaisante, rit et parle comme tout le monde ; des personnages publics qui refusent d'endosser la solennité creuse inhérente à la fonction ; des patrons qui n'ont pas l'air de l'être tant ils correspondent peu à l'image qu'on se fait d'eux ; des hommes et des femmes qui tranchent sur la grisaille d'une société où ils apparaissent, parfois sans le savoir, comme une bouffée d'air frais : ce sont bien là, parmi nous, pour nous, de nouveaux visages.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

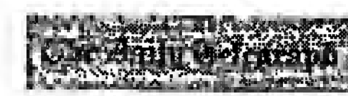
triunfo

Des nus et des morts

Les problèmes posés par la démocratisation en Espagne ne sont pas exclusivement politiques, il s'en faut ! Il arrive que la morale traditionnelle soit bousculée par les retombées de la vague de libéralisation. C'est ce que raconte l'hebdomadaire *Triunfo*.

« Nous nous préparions à regarder tranquillement un nouvel épisode de Mazinger, le feuilleton japonais qui passe actuellement à la télé, et que voyons-nous soudain apparaître sur l'écran ? Des femmes nues — ou quasiment ! Enfer et damnation ! Comment ? Un père de famille réunit ses enfants pour goûter en leur compagnie les joies d'un spectacle réputé pour sa violence et sa savante utilisation de l'horreur, et voilà qu'on prétend lui offrir à la place une exhibition de femmes nues ! Est-ce là l'éducation que nous exigeons pour nos fils ? Les parents concernés ont aussitôt protesté auprès des journaux. L'un d'eux, prenant à partie Adolfo Suarez, s'applique à démontrer la contradiction qu'il y a à se proclamer « catholique, apostolique, romain et pratiquant », tout en fermant les yeux sur ce raz de marée érotique et pornographique.

» Grâce à Dieu, poursuit « Triunfo », *l'Espagne, « cette réserve spirituelle de l'Europe », peut encore compter sur ses grands corps constitués pour se défendre contre le virus. Visitant récemment un établissement pénitentiaire, je me suis avisé de demander à son directeur, ainsi qu'au psychologue de service, si les détenus recevaient les journaux. Ceux-ci étaient non seulement autorisés à lire* Ya *(l'organe des éditions catholiques), mais aussi le journal local, me fut-il répondu. Bien entendu, on prenait soin de découper aux ciseaux tous les passages qui, de loin ou de près, touchaient à l'érotisme et à la pornographie. De même, dans un internat religieux de Madrid (...), les sœurs commises à la surveillance des pensionnaires ont pris le parti d'éteindre systématiquement les postes de télévision pendant la projection des flashes publicitaires. »*



Une fiancée à 5 000 livres

« L'Assemblée législative du Cachemire a été horrifiée d'apprendre *par le ministre des affaires sociales qu'une jeune fille avait récemment été vendue au poids dans la localité de Reasi. Son prix ayant été fixé à 30 livres sterling la livre, son acheteur l'a payée 5 000 livres »*, rapporte le *DAILY TELEGRAPH*.

« La vente des femmes est assez répandue dans les régions montagneuses du *Cachemire, qui abritent 16 % des cinq millions d'habitants de l'Etat »*, poursuit le quotidien de Londres. *« Dans les régions du Lolab et de Doda, les parents vendent encore des petites filles pour moins de 20 livres.*

» Un inspecteur général de police a raconté que les jeunes filles ainsi vendues et mariées à des hommes âgés quittent souvent leur mari lorsqu'elles arrivent à l'âge de la puberté et s'enfuient avec des jeunes gens. L'inspecteur a indiqué que la police a lancé une grande opération pour tenter de supprimer ce trafic, qui a cours dans la région depuis des siècles. »



Disco, tulle, plumes et strass

Avec la fièvre disco, qui fait fureur dans les grandes villes, est apparue une nouvelle mode : la « tenue disco ».

Voici la description qu'en donne l'hebdomadaire de Hambourg *DER SPIEGEL* : *« Une tenue disco doit de préférence être de couleur criarde. Car la danseuse, dans ces énormes et sombres « hangars » à danser où, partout, des rayons laser et des boules de miroir rotatives taillent leurs lambeaux de lumière dans l'obscurité, veut être vue et susciter l'étonnement, surtout pour les numéros qu'elle exécute seule (...). Elle préfère des jupes et des manches qui tintent comme des clochettes et accompagnent les vibrations du corps. Les robes longues, dont l'ourlet risquerait de* se *prendre dans les talons, sont inutilisables.*

» Le vêtement doit être confortable, pour *ne pas se déchirer lors des contorsions de celle qui le porte. Il ne doit pas non plus coûter trop cher, car un nettoyage est généralement nécessaire après chaque nuit de danse : une « tenue disco » survit rarement à dix utilisations.*

» Actuellement, sont demandées en priorité les robes de tulle (portées sans soutien-gorge), avec des T-shirts brodés de strass, des blousons piqués de fil d'or et des pantalons de satin. La mode punk se meurt déjà (...).

» Une « fièvre disco » — extrêmement luxueuse — s'est aussi emparée des grands couturiers (...). Sur les podiums des nouvelles collections, on a vu caracoler par douzaines des « démons de la danse » habillés d'ensembles à 8 000 marks, garnis de plumes de paradis et d'agrafes en strass (...). Mais jusqu'ici, la « tenue disco » ne s'est pas encore infiltrée dans les discothèques parisiennes. »

U.S.News & WORLD REPORT

Le Women's Lib frappe encore...

Les choses sont décidément de moins en moins ce qu'elles étaient. Selon l'hebdomadaire américain *U.S. NEWS AND WORLD REPORT*, *« après avoir été pendant des décennies au service de son mari sans rechigner pour le soutenir dans sa campagne électorale, l'épouse de l'homme politique américain moyen élève la voix et proteste. Elle refuse de plus en plus de jouer le rôle traditionnel de collaboratrice privée et de vouer sa vie à la carrière de son époux (...). Certaines d'entre elles paraissent, en fait, résolues à la compromettre (...).*

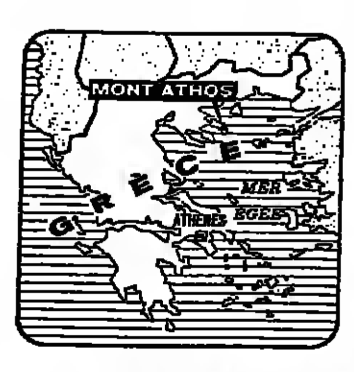
» Même dans les mariages qui « tiennent », de nom*breuses épouses, qui souffraient sans doute en silence, abordent maintenant en public leurs problèmes avec une sincérité surprenante (...).*

» La femme d'un sénateur qui en est à son troisième mandat explique : « Le mouvement de libération des » femmes nous a rendues plus libres de nous exprimer (...) ». Pour la plupart des élus, les absences fréquentes sont une source permanente de *difficultés conjugales (...) Tandis que l'homme politique recueille attentions flatteuses et applaudissements, sa femme se sent reléguée dans sa solitude, et* certaines *d'entre elles se consolent dans l'alcool (...).*

» Une douzaine de sénateurs et au moins soixante-dix membres de la Chambre des représentants ont divorcé depuis qu'ils sont entrés dans la vie publique. »

Lettre du mont Athos

LA RÉPUBLIQUE DES TOQUES NOIRES



ON n'aborde pas le mont Athos comme le Mont-Saint-Michel : liste d'attente, départ à l'aube, formalités qui limitent votre visite à trois jours, sauf si vous êtes de confession orthodoxe. C'est ainsi que les moines se défendent contre le monde. Et encore, cela n'empêche pas tout : avant guerre, la journaliste Maryse Choisy s'était introduite à l'Athos, déguisée en homme et munie de faux papiers. Elle en avait tiré un reportage malveillant, dont je la soupçonne d'avoir inventé une grande partie (*« Me voilà sans seins dans le saint des saints »*, écrivait-elle hardiment).

Une république fédérale sous protectorat grec, de 50 kilomètres de long sur 8 à 10 de large. Vingt couvents de plein exercice, plus les dépendances. Trois mille barbes et trois mille chignons, m'a-t-on dit, contre dix mille avant 1914. Tient-on vraiment des statistiques ?

Le mont Athos est une presqu'île, mais on ne l'aborde que par mer, sans doute pour la beauté du symbole. Voici déjà les premiers monastères, qui font penser à ces villes volantes des *Voyages de Gulliver*, avec leurs tours qui se haussent du col par-dessus leurs voisines, leurs échauguettes, leurs poivrières, leurs mâchicoulis, leurs loggias superposées, leurs vérandes peintes en bleu. Tout un monde instable et fou, parti à la dérive depuis près de mille ans.

Saint-Pantéléimon, le couvent russe, avec ses bulbes d'un vert intense, et sa caserne de cinq étages, à présent abandonnée. Sans doute est-ce là que logeaient les mille hérétiques chassés sur ordre du tsar. Un colosse de moine en tablier gris nous hale avec une corde, attrape des colis au vol, puis dépose au fond de notre bateau un très précieux patriarche tout tremblant.

Un autocar — profanation ! — nous hisse jusqu'à l'endroit où l'on remet les laissez-passer. Je continue à pied par le sentier de la côte ouest. Le monastère de Simon-Pierre ne se découvre qu'au dernier moment, et sa perfection arrache un cri : la façon exacte dont il coiffe son rocher. Je franchis le porche, je passe de salle en salle. C'est le château de la Belle au bois dormant. Ah ! voilà quelqu'un qui m'apporte, sur un plateau, le verre d'eau, le loukoum et le dé à coudre rempli de raki : cérémonial qui se répétera de couvent en couvent. De longs balcons de bois surplombent le vide. Je m'y aventure, non sans vertige, car les planches faiblissent par endroits. La mer brumeuse renvoie toute la chaleur du jour. Déjà, il faut repartir. Le couvent me domine de toute sa masse, de ses sept étages de galeries. On dirait qu'il va s'écrouler sur moi.

J'ARRIVE pour la nuit à Saint-Grégoire, qui a les pieds dans l'eau, et un petit air de Riviera, avec son palmier et ses lauriers-roses. Le salon des visiteurs est construit en encorbellement sur la mer. Je suis d'ailleurs le seul. Une affiche en français les dissuade d'assister aux offices : *« Les personnes qui voudraient des renseignements sur la foi orthodoxe peuvent s'a d r e s s e r à l'aubergiste* (sic). » Au réfectoire, on sert des haricots à l'huile et des concombres. Ici, tout respire la discipline et la propreté. On est même un peu guindé. D'une manière générale, l'hygiène a fait des progrès à l'Athos, depuis les récits horrifiques que j'avais lus. De tout mon séjour, je ne *verrai* qu'une punaise.

Après le dîner, un jeune religieux, jugeant que j'ai besoin d'être sanctifié, s'assied non loin de moi et se met à psalmodier sur un livre, avec des claquements de langue. L'Athos, qui menaçait voici vingt ans de devenir un asile de vieillards, a reçu un peu de sang neuf. Quelques moines passent en silence ; l'un d'eux a été professeur d'université. Puis tout le monde se couche, sauf le vieil higoumène, qui reste très longtemps sur une terrasse, nu-tête, à contempler la mer pâle.

Vers 4 heures, je suis réveillé par le simandre, planche qu'un moine frappe d'un maillet en déambulant dans la cour, d'où de curieux effets : le son s'éloigne, revient de face... Rapide calcul : les habitants du couvent ont eu environ sept heures de sommeil, et ils auront encore la sieste. N'est-ce pas assez pour poser ma candidature ? Puis je me rendors.

Au-delà, le chemin continue en corniche. Aucune rencontre : on voyage peu ici, et de préférence par mer. Le mont Athos lui-même surgit, forme écrasante. Il ne mesure jamais que 2 000 mètres, mais c'est beaucoup quand on part de zéro. Aussi les Anciens l'avaient-ils longtemps pris pour le plus haut du monde.

Le couvent Saint-Paul s'étend sous son ombre, dans un paysage de cailloutis et de ravinement. On y accède par une tonnelle. Le portier a l'air d'un gros bébé songeur et regarde une carte postale laissée par des visiteurs allemands. Je le déçois en lui expliquant que le Rathaus de Munich n'est pas une église. Arrive un autre moine, parlant l'anglais. Je mets la conversation sur l'écrivain-aviateur Costa de Loverdo, qui, après quelques années en ces lieux, est revenu à la vie civile et a publié *J'ai été moine au mont Athos* (1956). Sa famille est très connue ici, et le livre n'a rien de désobligeant pour la maison, au contraire. Mais mon interlocuteur ne comprend pas — ou feint de ne pas comprendre. Que l'oubli recouvre celui qui s'est séparé de nous.

PASSÉ Saint-Paul, les pentes s'accentuent, on n'a plus la place de bâtir des monastères. C'est pourquoi la pointe de la péninsule est parsemée de petits villages de moines. En semaine, les habitants vaquent à leurs occupations ; le dimanche, ils se rassemblent pour les offices.

Je descends me baigner dans l'eau transparente d'une petite plage de galets. Des coupoles bleues poussent une tête hors des feuillages, et un grand mûrier laisse tomber ses fruits sanglants sur le chemin. Les maisons blanches des m o i n e s, avec leurs géraniums, feraient de charmantes résidences secondaires.

Puis le sentier traverse des régions chaotiques, connues pour leurs anachorètes qui vivent dans des grottes et montent à l'aide d'un treuil la nourriture qu'on leur apporte. J'ai beau écarquiller les yeux, je ne vois pas la moindre corde, pas le moindre panier. Peut-être ce pieux monde fait-il la sieste. Mais l'explication la plus plausible est que l'espèce devient rare.

Alors que je me croyais égaré, un moine vient à passer — tenant une lampe-tempête à la main ! Je le questionne. Il me montre son oreille. Il est sourd. Je lui crie le nom de ma prochaine étape. Une interminable descente, parmi les éboulis, me mène à Kapso-Kalyvia, hameau perdu dans un ravin non loin de la mer.

C o m m e la plupart des églises grecques, l'église locale est compartimentée par des cloisons : le vestibule, la nef, le chœur. Durant les cérémonies, les fidèles voient à peine l'autel. Signes, sans doute, d'une spiritualité un peu différente de la nôtre, d'un goût plus grand du mystère. De la terrasse, on découvre de petites résidences roses, avec des toits de lauze pâle.

Le père hôtelier de Kapso-Kalyvia vit tout seul avec son chat dans un antre de sorcière. Il concocte une excellente soupe. Soudain, surprise, la sonnerie du téléphone : à une exception près, les couvents de l'Athos n'ont pas l'électricité, mais le téléphone dessert toute la presqu'île. Cela dit, on ne le branche que quatre heures par jour — pour éviter, je suppose, les débordements de moines qui s'ennuient.

LE lendemain, ma première halte est pour le couvent roumain. En cueillant pour moi des f i g u e s succulentes, un moine m'explique en français que son monastère se meurt faute de recrutement. Mon hôte s'inquiète de Mgr Lefebvre, dont il a entendu parler à la radio. Il termine en m'interrogeant sur le marché du travail en France, le salaire d'un ouvrier non qualifié, le coût d'une chambre... Malheureux !

D'un cœur moins léger, je me rends à la Grande-Laure, monastère le plus réputé de la péninsule. En plein air, sous la garde d'un moine, un professeur hollandais photographie page par page un traité de Photius (l'homme de la rupture avec Rome). Ce bouquin est contemporain d'Hugues Capet, mais si frais, si net, qu'on lui donnerait moins de dix ans. Une bande de chats reposent sous les arbres à fleurs pelucheuses : l'édit qui prohibe les animaux femelles ne paraît pas avoir été appliqué à leur espèce. La sieste prend possession des lieux — la grande somnolence de l'Athos. Je me faufile hors de la cité endormie.

LE lendemain, au petit jour, il faut s'en aller, par la barque à moteur qui dessert la côte est. Deux ouvriers laïcs s'en retournent chez eux, après avoir travaillé dans les monastères. L'un porte une tronçonneuse : les coupes de bois sont la principale ressource des moines, depuis qu'on a saisi leurs domaines de Serbie, de Bulgarie et d'ailleurs. L'autre, plus jeune, lit un manuel de piété sorti des presses de l'Athos, qui s'intitule *le Petit Evergète*.

La mer est mauvaise, comme souvent dans ces parages : la flotte de Xerxès en a su quelque chose. Pour nous, ce seront quatre heures de danse jusqu'à la frontière, en regardant défiler les derniers sanctuaires. Iviron, le monastère des Ibères, c'est-à-dire des Géorgiens du Caucase. Le couvent de la Croix-Victorieuse et celui du Tout-Puissant, chacun sur son cap, comme des sentinelles. Le relief s'adoucit, la côte s'incurve en longues baies forestières. Vatopédi, Versailles balkanique, couleur de framboise. A Esphigménou, une banderole au-dessus du portail : *« L'orthodoxie ou la mort. »*

A regret, j'ai pris la route du retour. Mais d'aucuns disent que, du mont Athos, on ne revient jamais tout à fait.

NICOLAS SAUDRAY.

VOYAGES

Étonnante Aéroflot

VOYAGER en Union soviétique sur les lignes intérieures de l'A é r o f l o t réserve à l'étranger des étonnements d'ordres divers.

On peut considérer comme mineur le fait de se voir parqué, d'abord dans une salle de l'aéroport strictement réservée aux étrangers, puis, situé dans un espace bien défini, en général à l'avant de l'avion. Bien qu'une telle ségrégation puisse, à la longue, conduire à se poser la question : « Est-ce eux ou est-ce nous qui sommes atteints d'une grave maladie contagieuse ? »

De même, il n'est pas bien grave qu'il soit interdit de fumer dans tout l'avion. Le fumeur, lui-même, doit reconnaître qu'après tout cette mesure est bonne pour sa propre santé et celle de tous les passagers.

L'absence de repas est déjà un peu plus ennuyeuse, bien qu'elle soit, en France, de pratique constante sur les lignes intérieures. Mais chez nous aucun vol ne dure deux heures et demie, et on a pu, avant de partir, prendre le petit déjeuner (qu'il est impossible en U.R.S.S. d'avoir à l'hôtel avant le départ ou à l'aéroport pendant l'heure d'attente obligatoire). Toutefois, je dois reconnaître que sur le vol Tachkent-Erivan, ce jeûne matinal a été adouci par de gros morceaux de melon d'eau bien juteux servis sans assiette, sans fourchette et même sans serviette en papier.

On s'étonne davantage de la fermeture totale des toilettes pendant le vol Tachkent-Khiva (environ deux heures d'horloge). Après tout, rien ne permettait de prévoir que les cinquante ou soixante passagers étaient tous de purs esprits.

Mais rien ne peut égaler l'étonnement des é t r a n g e r s devant le mépris total des Soviétiques — hôtesses de l'air comprises — pour la ceinture de sécurité. Seuls les étrangers la bouclent... quand elle marche ou même quand elle existe. Les passagers autochtones, adultes ou enfants, ne s'embarrassent pas de ce harnais. Les hôtesses, d'ailleurs, ne s'ennuient pas à vérifier ce détail. Pas plus qu'elles n'empêchent les passagers de circuler ou de stationner dans l'allée centrale trente secondes avant l'atterrissage. Pas plus qu'elles ne s'opposent, au moment de l'installation des voyageurs, à ce que ceux-ci mettent de nombreux et lourds paquets dans les casiers à bagages, au-dessus de leur tête.

YVONNE REBEYROL.

YOUGOSLAVIE

Les excès de l'« hospitalité nationale »

LES services de la comptabilité publique s o n n e n t l'alarme : les frais de représentation des entreprises ont été de 1 milliard 100 millions de dinars en 1976, et, en 1977, de 1 milliard 600 millions (1 franc : 4,38 dinars). Cette année, ils pourraient atteindre 2 milliards de dinars. Pour la Yougoslavie, pays en voie de développement, et dont nombre d'entreprises travaillent à perte ou à la limite de la rentabilité, ce sont des sommes énormes. La comptabilité publique n'a pas été priée de réprimer cette « manifestation négative » : ce serait empiéter sur les compétences des organes de gestion des entreprises.

Dans leur quasi-totalité, les entreprises possèdent un « fonds de représentation ». La base de ce fonds est le café turc. S'ils n'ont pas avalé cette boisson, certaines gens sont incapables de se mettre au travail. A l'époque de la gestion « centralisée » de l'économie, sa consommation fut interdite : les ouvriers et les employés avaient des normes à remplir et pas de temps à perdre pour siroter leur café comme dans l'ancien régime.

Les vieux fonctionnaires surtout ont souffert le martyre. A l'aide d'installations des plus primitives et au risque de provoquer des incendies, ils continuaient à se faire leur café dans un tiroir de bureau, voire dans les toilettes, à l'abri des regards indiscrets.

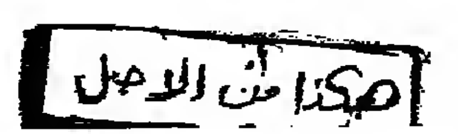
Heureusement, la « décentralisation » de l'économie devait mettre un terme à ce système. L'interdiction fut p r o c l a m é e « anti-autogestionnaire » et l'Etat cessa de s'occuper du problème, se contentant d'augmenter substantiellement les taxes d'importation du café. La plupart des entreprises décidèrent de réserver une pièce où le café était préparé pour l'ensemble du personnel et de créer un modeste fonds de représentation pour financer le café servi aux visiteurs. Mais, le pays, s'adaptant aux techniques des relations publiques modernes, les entreprises commencèrent à servir également la rakija nationale (eau de vie de prune), des jus de fruits et, ces dernières années, du whisky écossais, du cognac français, du vermouth italien à 400 dinars la bouteille.

Aujourd'hui, toute entreprise qui se respecte en a un dépôt. Le visiteur est abreuvé copieusement et ses hôtes profitent de l'occasion pour prendre eux aussi quelques verres. Les clients de marque, surtout étrangers, sont invités à dîner ou à déjeuner. Le directeur, ses adjoints, le secrétaire de l'entreprise, le chef du secteur compétent, l'accompagnent. Dans les restaurants à la mode, on peut voir fréquemment un ou deux étrangers entourés d'une dizaine de Yougoslaves qui lui font les honneurs de la table et qui, tous, ont très faim et très soif...

Il n'est pas rare non plus que les grosses affaires se traitent ailleurs qu'au siège de l'entreprise. Le vendeur, ou l'acheteur, est convié dans un centre touristique réputé, dans l'un des palaces de Dubrovnik ou de Bled, par exemple, où il sera « plus à l'aise ». Dans certains cas, aux termes de négociations réussies, l'entreprise lui offre encore deux ou trois jours de « repos ». Parfois avec femme et enfants. La note est impressionnante, mais n'est guère contestée par les organes de gestion. Cette manière de procéder est reconnue « *utile* ». L'entreprise, estime-t-on, se gagne un partenaire « *intéressant et sûr* » et la traditionnelle « *hospitalité nationale* » est confirmée avec éclat. Le pays tout entier en profite.

Et c'est ainsi que d'une année à l'autre le « fonds de représentation » n'a cessé de croître pour atteindre des chiffres inquiétants. Feu Mocha Pijade, président du Parlement, avait l'habitude de dire : « *Nous sommes un pays socialiste du type hospitalier...* »

PAUL YANKOVITCH.



RADIO-TÉLÉVISION

HISTOIRE D'UN TABLEAU

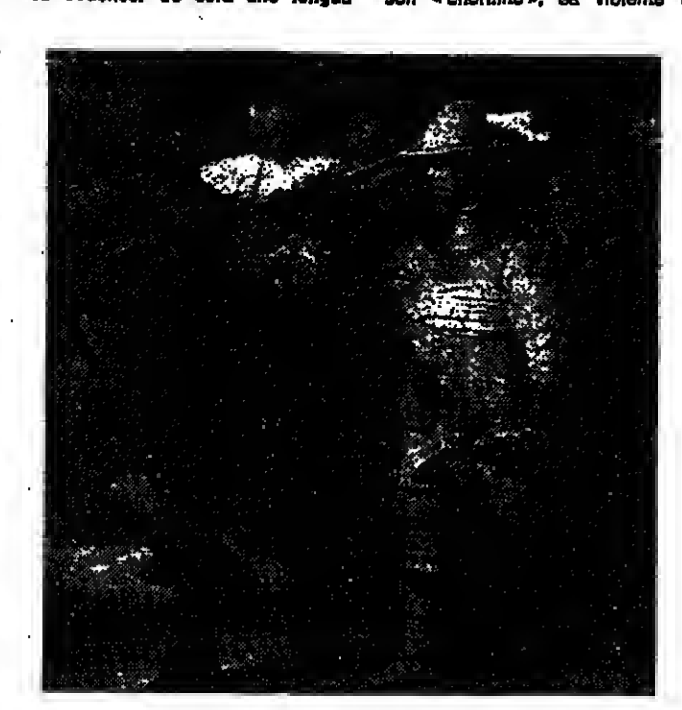
La malédiction du peintre

LES lustres de cuivre pendus aux robustes poutres foncées diffusent doucement sur les carrelages brillants la lueur d'un jour pâle que les vitres couleur ocre filtrent, et les meubles foncés que la cire quotidienne et méticuleuse a depuis longtemps polis semblent ancrés à leur juste place. Aux murs des tableaux. *Un intérieur hollandais dans son harmonie* : le bois lentement brûle dans une cheminée. 1640 : Rembrandt van Rijn a trente-cinq ans et sa femme l'aime.

C'est six ans plus tôt que lui, fils de meunier, a épousé Saskia van Uylenburg, héritière fortunée d'une famille d'aristocrates influents. La gloire est arrivée et Rembrandt ne dédaigne point ses feux. *La Leçon d'anatomie*, commandée par Nicolas Tulp, a encore affermi la renommée du peintre. En cette période de Renaissance prospère, suite à la victoire sur les Espagnols et surtout fruit de la Réforme, les notables se disputent le pouvoir. Franz Banning Coq demande aussi à Rembrandt van Rijn d'exécuter un portrait de groupe qui établisse sa réputation.

L'artiste, précise le cahier des charges, devra respecter « *les rangs et les situations* ». Les seize miliciens qui ont cotisé pour se retrouver dans cette toile officielle devront y figurer grandeur nature, selon leur grade, leur âge ou leur rang de citoyen. Voici que les couloirs de la maison résonnent du pas des officiers, des sergents et des gardes de la police municipale. Ils viennent poser dans l'atelier du maître, dérangeant au passage ses deux élèves, Carel Fabritius et Samuel van Hoogstraten, et le graveur Roland Roghan, troublant la quiétude de la demeure, le repos de Saskia que trois grossesses rapprochées et surtout la mort de ses enfants successifs ont déjà usée.

Les études préparatoires terminées, le silence revient. Rembrandt s'est mis à peindre. Saskia commence d'attendre un nouvel enfant. Et l'angoisse s'installe : pour lui, celle d'un travail à réussir ; pour elle, une appréhension (mêlée au souci qu'elle ressent de la passion de son mari pour les affaires d'argent, la douleur d'une solitude chaque jour grandissante) : Rembrandt n'est plus là, mais à son œuvre. Possédé. Absent ou distrait. L'enfant, Titus, naîtra dans cette indifférence. Et Saskia ne se relèvera pas de ses couches. Ce sera une longue



maladie, aussi longue que les deux années d'endurance qui furent nécessaires à l'achèvement du tableau. L'artiste est enfermé et son épouse meurt tandis qu'il montre aux miliciens déçus la vision qu'il a eue de leur rassemblement, et qu'il a déformée jusqu'au grotesque sublime, petite touche après petite touche.

« La Ronde de nuit, écrivait à peu près Emile Verhaeren, est *l'illustration d'une comédie que Shakespeare n'aurait jamais écrite.* » Pour comprendre cela, et aussi ce qu'a pu dire Claudel, il faut regarder le tableau : ce chef-d'œuvre (mot bien vain) est, au fond, le sujet principal de l'émission proposée par Pierre Moustiers.

Malheureusement, la télévision, avec son petit écran, ne permet guère de restituer la toile dans son « énormité », sa violente vastitude. *La Ronde de nuit* marque le tournant à compter duquel Rembrandt a laissé derrière ce qu'il dominait à la perfection pour peindre autrement et devenir Rembrandt.

En une heure et demie, Pierre Moustiers montre l'histoire d'un tableau, il ne veut pas donner une leçon d'histoire de l'art au sens où les critiques et les professeurs l'entendent, mais faire connaître un morceau de la vie de Rembrandt. Une vie qu'il a étudiée depuis des années et dont il avait déjà, pour la radio, tiré une pièce de théâtre. Il s'est ici limité aux deux années de *la Ronde de nuit*, dont l'élève de Rembrandt disait : « *Si on la compare avec ses autres tableaux, on a l'impression que ceux-ci ne sont que des cartes à jouer.* » Deux années dures, et après lesquelles plus rien ne fut pareil. L'enfant Titus, si désiré, sera emporté à son tour à l'âge de dix-sept ans. Rembrandt, que ceux qui dictaient la mode délaissèrent, vit ainsi disparaître tous ceux qu'il aimait : treize personnes. Tant, qu'il crut qu'il « faisait mourir », qu'il se sentit responsable, maudit.

Pierre Moustiers a choisi de traduire le moment critique de cette « malédiction », a tenté d'expliquer quel homme un peu monstrueux est parfois le véritable artiste. Ce que Rembrandt fut à Saskia, qu'il chérissait pourtant.

La création vaut mieux que le créateur. Pourtant... Si le génie ne se traduit point par des images, puisqu'il existe tout court... On aime apprendre quelle sorte de personne était le génie. Il faut admirer Michel Bouquet d'avoir su si exactement être Rembrandt, jusqu'au point ahurissant de ressembler aux portraits et autoportraits du peintre. Le comédien a dû étudier ceux-ci jusqu'à les savoir par cœur : le voilà avec son bonnet blanc, ses petits yeux brillant de la même flamme, sa retenue apparente fabriquée de violence contenue. Michel Bouquet a mis Rembrandt à l'intérieur de lui-même. Le voilà en correspondance.

En coïncidence également, les images que le réalisateur Gabriel Axel, dans son scrupule de l'authenticité, a reconstituées une à une. Pour certaines, on pense aux peintures que l'on connaît, aux croquis que l'on n'oublie pas. Ainsi, interprétée par Juliette Carré, *Saskia malade au lit* est-elle conforme au dessin à l'encre que l'on peut voir au Petit Palais. La lumière aussi, grâce à des reflets de filtre et de bougie a été recomposée — jaune — pour que dominent mieux les couleurs de Rembrandt : l'or, le rouge, le gris.

Tout cela a été filmé avec une caméra vidéo très légère, la même qui avait servi pour « Les folies Offenbach », mais mieux maniée. Le téléspectateur se sentira enfermé à l'intérieur de cette maison décorée par Claude Lenoir et photographiée par Georges Leclerc. Une enfilade de pièces, mais jamais l'extérieur. Nous sommes au-dedans d'une spirale. Au bout, l'atelier de Rembrandt, sa chambre à lui.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Mardi 19 septembre, TF 1, 20 h. 30.

REPORTAGES-FICTIONS

Les médecins sont sympas...

L'ANGOISSE de la nuit, le drame de la mort qui rôde, de la violence qui menace, la solitude des veilles qui n'en finissent pas, la vérité sans fard sous le masque qui se déchire, le soir venu, au paroxysme de la peur, la misère qui se cache au cœur des grandes villes et, qui, soudain, parce que rien ne vient plus la faire oublier, devient insupportable, autant de thèmes qui ne pouvaient manquer d'inspirer un cinéaste, quand bien même il n'eût pas lu Céline.

Ce voyage au bout de la nuit, la nouvelle série d'Antenne 2 tente de l'évoquer en présentant, sous forme de « reportage », le travail d'une équipe de médecins, du coucher au lever du soleil, à Paris. Médecins d'urgence, appelés à intervenir, à tout moment, pour apporter aux personnes en détresse le réconfort de leur présence ou de leur science et pris à témoins de souffrances inavouées, de tragédies intimes. Il s'agit, dit Claude Barma, responsable des feuilletons et séries, de « faire passer de l'information à travers la fiction ».

On devine le propos des auteurs. L'« information » qu'ils cherchent à communiquer a pour substance la description de divers milieux sociaux, la peinture, par touches impressionnistes, par petits tableaux rapides, de ce monde insolite et pourtant familier, sorte de négatif de l'univers diurne dont il accuse les traits pour mieux les faire ressortir. Quant à la « fiction », elle prend appui — c'est la règle du feuilleton — sur ces héros « positifs », Zorros à peine sortis de l'adolescence, qui parcourent les rues de la ville, toutes sirènes hurlantes, et s'efforcent de porter secours, dans la mesure de leurs moyens, aux esseulés.

Mais que peuvent-ils contre le malheur ? C'est le mérite du scénario écrit par Bernard Kouchner de montrer la complexité des situations et l'impuissance des médecins. A l'issue du premier épisode, par exemple, la femme qui voulait quitter le domicile conjugal parce que son mari la maltraitait finit par retourner chez elle, préférant encore sa propre oppression au vertige de l'inconnu. Dans le second épisode, la jeune fille violée a peut-être, inconsciemment, provoqué son agresseur. La dernière scène suggère, semble-t-il, cette ambiguïté, cette incertitude des rapports humains. C'est que les choses ne sont pas si simples et que la bonne conscience ni la bonne volonté ne suffisent pour comprendre et surtout pour aider efficacement ceux qui crient au secours.

A la faveur de ces quelques histoires sont dénoncés ce qu'il est convenu d'appeler des « scandales » : l'internement d'office, le viol. La police n'est pas flattée. Seuls les médecins apparaissent, quoi qu'ils puissent faire ou dire, comme des paladins irréprochables ou, si l'on préfère, comme des cow-boys vertueux. Ce qu'ils sont peut-être, après tout : à l'image des routiers, les médecins, au fond, sont sympas...

Le sont-ils trop ? Oui, tout de même, et c'est probablement la faiblesse du film. L'intrigue quasi policière (suspense, folles poursuites, action), menée selon les principes les plus sûrs des séries américaines, s'accommode mal d'analyses subtiles, et les stéréotypes vont bon train. Les bons sentiments, on le sait, ne font pas les meilleures œuvres.

Pourquoi cette chance gâchée, ce demi-échec ? On est d'abord tenté de croire à des restrictions d'ordre politique, à une censure ou une autocensure : il ne faut fâcher ni les médecins, ni les policiers, ni les magistrats... Mais une autre explication s'impose : la besogne a été bâclée. Un scénario écrit à la va-vite, un tournage mené tambour battant jusqu'à épuisement des acteurs : si telles sont les conditions de la production privée, alors vivent la S.F.P. et les normes syndicales !

Bernard Kouchner, qui signe d'un pseudonyme pour ne pas engager l'association « Médecins sans frontières », dont il est le président, reconnaît que les dialogues ont été rédigés en trop peu de temps. C'est tout juste s'ils ont été relus. Il a beaucoup de choses à dire, et il les dit fort bien. Il lui reste à se donner les moyens de les porter sérieusement à l'écran. Puisque sept épisodes, après les six déjà tournés, sont encore à venir, il faut espérer que la leçon sera tirée. Le sujet le mérite. — T. F.

★ Vendredi 22 septembre et suivants, A 2, 20 h. 30.

UN ENTRETIEN AVEC JEAN-LOUIS GUILLAUD

• Plan de trois ans pour la S. F. P.
• Effort accru en faveur des dramatiques

Antenne 2 et FR 3 ont présenté récemment leurs programmes de rentrée. TF 1 est restée plus discrète. Nous avons interrogé M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de la société, sur ses projets.

« *On ne vous a pas beaucoup entendu à l'approche de cette rentrée.*

— Il n'y a pas une rentrée, il y en a au moins quatre, autant que de saisons : janvier, Pâques, juillet et septembre. Ce sont autant d'occasions de changement, mais le changement est continu.

— *En septembre, il y a tout de même une donnée nouvelle : le budget. Etes-vous satisfait de celui de 1979 ?*

— Si le Parlement vote la redevance telle que le gouvernement la propose, l'augmentation (d'environ 16 %) sera supérieure à l'inflation ; nos ressources vont donc s'accroître, et si nous savons les dépenser convenablement, notamment dans le domaine de la création, ce sera satisfaisant. Je déplore que, sous la pression des parlementaires, le projet d'une taxe autoradio n'ait pas été retenu, car il n'est pas normal que Radio-France ne vive que de la redevance télévision et ne dispose pas de ressources propres. Mais en France on ne peut pas toucher à l'automobile...

» Quoi qu'il en soit, pour nous, le résultat est le même, et il signifie quelque chose en plus pour la création. Cela d'autant plus qu'un fonds destiné à la création va être mis en place par le ministère de la culture et de la communication.

— *Il est faiblement doté : 5 millions...*

— Beaucoup d'opérations capotent parce qu'il manque 10 % du financement. Le dernier franc est toujours le plus difficile à trouver. Ce fonds peut jouer un rôle d'incitation et de catalyseur. Beaucoup de choses dépendent aussi des accords que nous passerons avec la S.F.P.

— *Quels accords ?*

— Notre budget de production va augmenter de 16 % et, à l'intérieur de cette enveloppe, la part consacrée à la S.F.P. devrait s'accroître de 18 %. M. Edeline, vous le savez, doit proposer un plan de redressement avant le 15 octobre. Nous sommes disposés à y contribuer. Nous ne voulons pas la mort de la S.F.P., mais nous ne voulons pas non plus lui accorder des privilèges exorbitants et nous engager, par exemple, comme le souhaite M. Edeline, à lui réserver un pourcentage fixe de nos ressources. Nous sommes prêts à souscrire à un plan de trois ans, pour les années 1979, 1980 et 1981, qui comprendrait de notre part certains engagements de commandes, d'ailleurs croissantes, et, en échange, des engagements de sa part concernant la tenue des prix. Nous contribuerons ainsi au redressement de la S.F.P. et au développement de la création. Mais, bien entendu, TF 1 ne suffira pas à assurer l'équilibre de la S.F.P.

» La S.F.P. n'est pas compétitive pour la fiction filmée, mais elle dispose, dans certaines techniques, d'une quasi-exclusivité et elle est peu exposée à la concurrence dans le domaine de la vidéo, particulièrement de la vidéo lourde. Malheureusement, la vidéo, à la S.F.P., est devenue presque aussi chère que le film. Aujourd'hui, la plupart des auteurs de dramatiques pensent et écrivent pour le film. Il serait souhaitable que cela change.

» Nous sommes prêts à accroître le nombre de dramatiques. Nous en avons programmé une par semaine en 1977, cette année il y en a eu chaque mois une de plus, en 1979 ce chiffre sera encore accru, mais, pour que cet effort puisse s'amplifier, il faut retrouver des conditions économiques compatibles avec les conditions générales. Il faut aussi en finir avec les clichés qui veulent que « la création n'a pas de prix » ou que les rediffusions sont des spectacles « au rabais »...

— *Dans l'information, craignez-vous la concurrence du journal de la mi-journée sur Antenne 2 ?*

— Je crois que la concurrence sera stimulante. Antenne 2 a décidé de créer un journal à 12 h. 45. Je ne sais pas si j'aurais choisi d'utiliser ainsi mes ressources, mais c'est son droit. En revanche, je ne suis pas sûr que le bulletin national de FR 3, à 19 h. 10, soit conforme à son cahier des charges ; et je trouve choquant que l'on incite les téléspectateurs, auxquels on aura présenté en dix minutes un panorama de l'actualité, à renoncer de ce fait aux grands journaux de TF 1 et A 2.

» La télévision aujourd'hui a une mission d'explication, d'approfondissement. Nous ne sommes plus à l'époque de « Cinq colonnes à la une ». Ce n'est plus un exploit d'aller au Congo. Sauf exception (le Cambodge, par exemple), le problème n'est plus celui de la chasse aux images. C'est pourquoi nous avons choisi de créer des magazines spécialisés, qui complètent les journaux. Tout ne se dit pas en deux minutes. Les Français ont beaucoup de choses à apprendre, en particulier sur le plan économique. Ce sera le rôle du nouveau magazine mensuel du mercredi. »

Propos recueillis par
THOMAS FERENCZI.

LIVRE D'UNE GUERRE

Le caporal poète

AVEC une bonhomie communicative et une sorte de contentement d'enfant, Patrick Préjean parle de sa chance, du rôle « formidable » que Jean Kerchbron lui a confié. Il raconte Blaise Cendrars, ce bourlingueur qui commença de voyager dès son enfance quand il quitta la Suisse — où il était né, d'une mère écossaise — pour l'Egypte puis l'Italie. Et comment, à seize ans, il fuit sa famille pour suivre Rogovine, un Russe trafiquant de pierres précieuses, personnage déraisonnable, insensé, vivant sur les franges de la réalité, dans le mensonge. Puis raconte les petits métiers, les mille et une vies, de l'agriculture à la plongée sous-marine ou la chasse à la baleine, en passant par le cirque (aux côtés de Charlie Chaplin débutant), la littérature (il fut le nègre de Guillaume Apollinaire), la vie de palace (comme serveur ou comme client aussi exigeant qu'un habitué), le cinéma (il joua pour Abel Gance), la peinture (critique d'art un temps, il fut surtout l'ami de tous les grands qui hantaient Montparnasse) ; on pourrait continuer longtemps. Cendrars : un baroudeur, aux amitiés de baroudeur. Conducteur de tracteurs ou locataire des meublés minables que les grandes villes proposent à ceux qui savent être sur la paille.

Et les deux autres Cendrars, mélanges de tous les précédents et qui ne font qu'un seul : Cendrars qui a fait la guerre et la connaît, cette peste absurde, et Cendrars l'écrivain. L'auteur reste. Par ses livres : *l'Or, Moravagine, l'Homme foudroyé*, et par ses poèmes, comme cette *Prose du Transsibérien* ou ces *Pâques à New-York* qu'il écrivit d'un trait, d'une traite, à toute allure, parce qu'il avait entendu le *Messie* de Haendel, à son arrivée à New-York. New-York, avec Paris capitale, la métropole à laquelle il aima être fidèle.

Patrick Préjean continue, dans l'enthousiasme de celui qui vient de « découvrir » un auteur et qui s'est mis à dévorer toutes ses œuvres, sans exception, dans une curiosité frénétique, jamais rassasiée. Il avait bien lu *l'Or* au collège, mais le choc visiblement s'est produit il y a quelques mois quand Jean Kerchbron, qui l'avait repéré à cause de son physique, lui a demandé de jouer le rôle de Blaise Cendrars dans *la Main coupée*. C'est en 1946, donc après la deuxième guerre mondiale, que le vagabond (qui, en 1940, s'est engagé aux côtés des Anglais, avant d'être correspondant de guerre pour *Paris-Soir*) a écrit ce roman-souvenir de « sa » guerre, celle d'avant. Plus bête encore.

En 1914, en effet, Blaise Cendrars rejoint les étrangers qui avaient choisi de défendre la France, à leurs yeux le pays de la justice. Ils entrèrent dans cette légion et on les envoya au casse-pipe. Comme les autres, dans les tranchées, mais plus que les autres, aux premières lignes des opérations suicides : la chair à canons. « *Marche ou crève : et nous marchions et nous crevions.* » Ainsi commence le film qu'en a tiré Jean Kerchbron, fidèle adaptateur : par une longue marche forcée vers le front, à côté du train destiné au transport des soldats, vide, parce qu'il fallait s'« entraîner » à ce qui allait suivre. Bêtise des militaires, que même les militaristes ressentaient. L'hiver allait venir.

Le film a été tourné en Champagne, près du fort de la Pompelle. « *Il restait là tout un réseau de tranchées allemandes*, dit Patrick Préjean. *Elles ont été recreusées telles que. On a d'ailleurs retrouvé des tas de choses.* »

Il sourit : « *Ce qu'on a pu crever de froid pendant le tournage, c'était en hiver et quand, pour imiter la pluie, les pompiers, de loin arrosaient les trous, on recevait des gouttes de glace, on se retrouvait couverts d'une pellicule de givre. Il faisait — 5° et il fallait se traîner dans la boue, cette gadoue crayeuse, grise. Cela nous a semblé durer très longtemps. Et, le dimanche, quand nous rentrions à Paris par le train, après avoir laissé nos uniformes crasseux au vestiaire, on avait tous le sentiment de partir en permission et non en week-end...*

» *Je crois que toute l'équipe avait l'impression de travailler à quelque chose de spécial, un peu. Personne jamais n'a rechigné. Jean Kerchbron nous communiquait sa conviction du devoir de faire au mieux les choses. De plus, il respecte les comédiens.*

» *Mes cheveux ont repoussé maintenant. Je répète* le Cauchemar de Bella Cunningham *pour Robert Hossein*, ajoute Patrick Préjean. Dans *la Main coupée*, avec son crâne effectivement tondu, il est comme le sosie de Cendrars, il suffit de regarder des photos du caporal Cendrars, au milieu de ses amis venus de Pologne ou d'Italie. Ces amis qui, intellectuels, peintres, aristocrates ou commerçants, sentirent, dès leur arrivée sur les lieux du combat, qu'ils avaient à vivre à leur manière au moment de mourir. « *Ils ont compris très vite qu'ils devaient faire leur guerre*, dit Patrick Préjean. *Pour moi j'ai essayé de retrouver le regard que Cendrars pouvait porter sur eux, j'ai saisi des attitudes, des intentions, j'ai essayé de savoir ce que je serais à la fin d'une telle aventure, pour ne pas jouer en retrait par rapport à ce que je suis en commençant. Il est très difficile de ne pas avoir peur quand on interprète une personne qui a existé, et non un simple personnage fictif. Il y a un être qu'il ne faut pas trahir. J'avais eu ce sentiment en jouant Boris Vian. On doit se répéter sans cesse : « Il a écrit ça, il a laissé une » projection terrible de son » âme. » Alors il faut s'effacer, ne pas être un exploiteur, ne pas tirer à soi. Je suis heureux : la fille de Cendrars a été contente.* »

On peut être content du film de Jean Kerchbron. Michel Morano fait une apparition, digne de celles du petit nain dans les films de Bunuel. Comme *Pour l'Exemple*, de Losey, ou *les Sentiers de la gloire*, de Stanley Kubrick, *la Main coupée* réussit à montrer la guerre au-delà de la guerre. Blaise Cendrars, amputé d'un bras en 1915, ne fut pas un ancien combattant, mais un homme qui avait vécu « ça » : la mort des autres. — M.L.B.

★ Mercredi 20 septembre, T.F. 1, 20 h. 30.

RADIO-TELEVISION

La guerre des ondes en Andorre

LA guerre des ondes a repris en Andorre, où les autorités de la principauté ont menacé de fermer l'émetteur de Sud-Radio (radio des Vallées) si la direction de cette station ne tient pas les engagements qu'elle a signés en 1961 et qui viennent à expiration en 1980.

Sud-Radio (radio des Vallées), qui émet à partir du col d'Envalira (à 2 500 mètres d'altitude), est l'une des deux sociétés concessionnaires d'émissions radiophoniques en principauté, la seconde étant Radio-Andorre. La station, contrôlée par la Sofirad, émet surtout vers le Sud-Ouest français, de Bordeaux à Montpellier, et sa concurrente, Radio-Andorre, vers l'Espagne. Les deux sociétés ne versent qu'une très faible redevance à la principauté (R.T.L. et R.M.C. donnent 7 % de leur chiffre d'affaires respectivement au grand-duché de Luxembourg et à la principauté de Monaco), mais les Andorrans reprochent surtout à leurs deux stations de ne diffuser que des émissions en français ou en espagnol. Le catalan, langue officielle de la principauté, n'est jamais utilisé.

Les accords paraphés en 1961 avaient pour cosignataires la Sofirad pour Sud-Radio, l'Eirassa pour Radio-Andorre et le conseil général des Vallées pour le Parlement andorran. Ils ne furent jamais ratifiés par les coprinces de l'époque, le général de Gaulle, président de la République française, et Mgr Iglesias, évêque de la Seo-de-Urgel.

Aujourd'hui les Andorrans estiment avoir pour coprinces deux personnalités plus libérales. Ils demandent donc voix au chapitre : ils souhaitent, d'une part, augmenter leur budget de recettes supplémentaires et, d'autre part, faire entendre la langue catalane sur les deux émetteurs.

La réplique, assez brutale, est venue de Sud-Radio : dans la perspective d'une victoire de la gauche aux dernières élections législatives, la Sofirad avait envisagé le cas où le nouveau gouvernement français autoriserait la création d'émetteurs privés sur le territoire national, ce qui aurait porté atteinte à l'indice d'écoute des stations dites périphériques. Dans cette optique, quatre-vingts emplois nouveaux furent créés à Toulouse, où les services des studios de la rue Caraman furent étoffés avec de jeunes éléments, alors que d'anciens collaborateurs se voyaient signifier un congé sans appel.

Puis ce fut le coup de théâtre : la majorité l'emporte aux élections, et M. Raymond Barre annonce fermement son intention de ne pas autoriser la création d'émetteurs privés. Au contraire, par Sofirad interposée, le contrôle gouvernemental des postes périphériques se fait plus ferme. Le 30 avril 1978, Toulouse devient le centre privilégié des émissions de Sud-Radio et le bureau d'Andorre-la-Vieille est réduit à sa plus simple expression puisque tous les services de variétés, de rédaction et de publicité s'installent à Toulouse. C'est seulement sous la pression du syndic général des Vallées, M. Julia Reig, que l'émission de nuit continue à fonctionner à partir d'Andorre.

Avec les vacances de juillet, M. Jean-Louis Horbette, directeur de Sud-Radio, installé depuis de nombreuses années à Andorre, dont il connaît bien les structures et les dirigeants, reçoit de la Sofirad l'ordre de licencier sept collaborateurs du bureau andorran. D'autres licenciements sont prévus pour la deuxième quinzaine de septembre. Le personnel occupe les locaux de l'avenue de Meritxell, dans la capitale de la principauté. A deux reprises, le conseil général des Vallées convoque le directeur général de Sud-Radio, qui ne répond pas. Entre-temps, M. René Duval, quarante-six ans, qui avait été nommé en septembre 1977 directeur de l'information et des programmes à Sud-Radio, donne sa démission. M. Alain Quintrie-Lamothe, quarante-trois ans, qui fut journaliste à R.T.L. de 1961 à 1970, devient directeur général adjoint. Le 6 septembre enfin, on apprend la nomination de M. Jean-Pierre Rémond, ancien responsable des variétés à R.T.L., à la tête du même service à Sud-Radio. Il devait prendre ses fonctions le 15 septembre (*le Monde* du 31 août et du 5 septembre).

Lors de ces remaniements, M. Horbette avait proposé à M. Gouyou-Beauchamps, P.-D.G. de la Sofirad, le retour dans la principauté de certains programmes récemment transférés à Toulouse ainsi que la création en Andorre d'actions nouvelles devant permettre de mieux employer le personnel résidant dans la principauté. M. Horbette a précisé — et cette déclaration semble donner en partie satisfaction aux dirigeants andorrans — qu'il conservait la direction générale de l'entreprise dans la principauté et qu'il laisserait à M. Quintrie-Lamothe la direction des services toulousains.

LÉO PALACIO.

Correspondance

Femmes sans nom

*Mme Nicole Rossolin se dit « choquée » de lire dans la présentation des émissions matinales d'Europe 1 (*le Monde *du 2 septembre) que Philippe Gildas animera avec Maryse deux heures d'antenne.*

Cette Maryse, *nous écrit-elle*, n'a donc pas de nom, tout comme Viviane, Julie ou Dominique sur un autre poste. Les femmes ont bien tort d'accepter de n'être qu'un prénom. Ainsi le tandem formé dans l'inégalité de présentation est-il tout naturellement poussé à réserver à la voix masculine le sérieux et la compétence et à la voix féminine la futilité « bêbête ».

Il y aurait beaucoup à dire sur la qualité de la place réservée aux femmes de la radio. Mais il s'agit là d'une étude beaucoup plus sérieuse et qui dépasse le cadre de ce propos. Les femmes qui ont un poste de responsabilité à la radio feraient faire un tout petit progrès à la condition féminine en refusant de n'être que des faire-valoir. Ce n'est pas du féminisme exacerbé, c'est une question de dignité dans le travail.

Mon souhait ? Que celles qui sont à l'origine même des émissions de radio ne tolèrent plus cette inégalité et que celles qui écrivent n'oublient pas de stigmatiser celle-ci lorsqu'elle est tellement flagrante.

Des comités régionaux ?

M. G. Godefroid, président de l'union départementale des associations familiales des Landes, s'étonne que les comités consultatifs de l'audiovisuel prévus par la loi de 1974 n'aient pas été mis en place. « La loi a maintenant passé le cap des quatre ans et le décret d'application prévu en son article 10 n'est toujours pas sorti ! », *nous fait-il observer.*

La loi du 7 août 1974 précisait : « Un comité régional consultatif de l'audiovisuel est institué auprès de chaque centre régional de radio et de télévision. Il est composé des personnalités représentatives des principales tendances de pensée et des forces vives concourant à la vie économique, sociale et culturelle de la région. »

[On indique au ministère de la culture et de la communication qu'aucun décret en ce sens n'est en préparation et que la disposition adoptée par le Parlement l'a été « dans le feu de la discussion » sans que les difficultés en aient été mesurées. On n'exclut pas, cependant, que la question soit reprise à l'occasion du prochain débat budgétaire.]

Le marbre de Saint-Véran

Nous avons reçu de M. Max Nublat, maire de Montargis, copie de la lettre que celui-ci a adressée à la direction d'Europe 1 à propos du jeu « 20 millions cash ».

Le jeudi 31 août, *écrit-il*, la ville de Montargis accueillait, comme elle le fait régulièrement, le podium d'Europe 1. Après plusieurs concurrentes qui échouèrent normalement, Mme Houy fut questionnée sur cinq affirmations des meneurs de jeu, comme le prévoit, semble-t-il, votre règlement. Il fut indiqué ensuite que quatre de ses réponses étaient exactes mais, malheureusement, que la cinquième, relative à la couleur du marbre de Saint-Véran, était fausse. On lui précisa, en effet, que le marbre de Saint-Véran était rose, rouge ou marron. Mme Houy fut donc déclarée perdante.

Or il se trouve que Mme Houy est marbrière de profession et qu'elle savait d'expérience que le marbre de Saint-Véran était vert. Dans les heures qui suivirent, je fus, comme maire de la ville de Montargis, assailli de communications téléphoniques, puis, les jours suivant, de lettres confirmant, sans exception, que le marbre de Saint-Véran était vert et n'avait jamais été ni rouge, ni rose, ni marron.

Devant cette accumulation de certitudes, mais ne voulant pas intervenir à tort, je suis entré en relation avec les maires de toutes les communes de France portant le nom de Saint-Véran ou Saint-Vérand. Il y en a quatre. Voici les réponses que j'ai obtenues. Saint-Vérand (Isère) : Il n'y a pas de carrière. Saint-Vérand (Rhône) : Il n'y a pas de carrière de marbre mais une carrière de pierre grise fermée depuis une quarantaine d'années. Saint-Vérand (Saône-et-Loire) : Il n'y a pas de carrière de marbre mais une carrière de pierre, en activité. La pierre extraite est grise et on a pu, un moment, extraire de la pierre bleutée (mais très peu). Saint-Véran (Hautes-Alpes) : La carrière, fermée à l'heure actuelle, est bien une carrière de marbre vert (souvent avec des veinures blanches).

Voilà la vérité. Vous comprendrez donc mon intervention auprès de vous.

Je ne voudrais pas laisser penser aux Montargois qu'il puisse s'agir d'autre chose que d'une erreur matérielle des organisateurs du jeu, qui ont été, sans doute, pour une raison que j'ignore, induits en erreur. Aussi, je suis persuadé que vous tiendrez à ce que Mme Houy soit rétablie dans son bon droit, conformément aux règles du jeu que vous avez vous-mêmes fixées et auxquelles elle s'est scrupuleusement pliée.

Les films de la semaine

● **LA RACE DES SEIGNEURS, de *Pierre Granier-Deferre*. — Dimanche 17 septembre, TF 1, 20 h. 30.**

Les servitudes de l'ambition politique à laquelle il faut sacrifier l'amour. Un homme aux idées de gauche se rallie à la majorité pour un portefeuille de ministre. Tout cela, inspiré d'un roman de Félicien Marceau, ne fait pas un pamphlet dans les images académiques de Granier-Deferre. Même si avec charme, force et magnétisme, Alain Delon exprime la volonté de puissance d'un « jeune loup ».

● **LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS, de *Tay Garnett*. — Dimanche 17 septembre, FR 3, 22 h. 35.**

Etrange destin d'un roman de James Cain. Il a d'abord été adapté en France par Pierre Chenal sous le titre *le Dernier Tournant* et en Italie par Visconti (l'admirable *Ossessione*) avant de devenir un film noir hollywoodien. Cette troisième version restitue l'atmosphère lourde et moite d'une société minée par l'érotisme et l'argent. Lana Turner, de blanc vêtue, incarne très charnellement une femme fatale « quotidienne ». Mais si le film est programmé pour elle, il est aussi une occasion de retrouver John Garfield, puissant acteur symbolisant le déclassé, le vagabond victime du mythe américain.

● **CINE-FOLLIES, de *Philippe Collin*. — Lundi 18 septembre, TF 1, 16 h. 30.**

Les scènes de boîte de nuit, de théâtre, de music-hall, les chansons et les numéros de danse, du cinéma français des années 30 (cinéma populaire du samedi soir) rassemblées dans un montage construit comme un récit de fiction avec intrigues qui se recoupent et personnages qui ont tous un air de famille. Histoire qu'on n'avait jamais faite, d'une insouciance, d'une euphorie entretenues par le spectacle. Et un sensationnel défilé d'acteurs de l'époque.

● **LA GRANDE BOURGEOISE, de *Mauro Bolognini*. — Lundi 18 septembre, TF 1, 20 h. 30.**

L'affaire Murri, qui scandalisa l'Italie de Victor-Emmanuel III, au début du siècle (un frère meurtrier par amour et sa sœur mal mariée et adultère, tous deux étant les enfants d'un chimiste athée et socialiste) est reconstituée avec un extraordinaire raffinement esthétique. Bolognini préfère la beauté de chaque plan à la conduite dramatique d'un récit tiré d'une réalité historique. La critique sociale s'y perd.

● **LA SALAMANDRE D'OR, de *Maurice Regamey*. — Lundi 18 septembre, A 2, 15 h.**

Autour de la captivité de François I[er], après la défaite de Pavie (1525), un film de cape et d'épée dont le scénario évoque les romans d'Alexandre Dumas. Dommage que la réalisation soit si banale.

● **LES MARIÉS DE L'AN II, de *Jean-Paul Rappeneau*. — Lundi 18 septembre, FR 3, 20 h. 30.**

Folles poursuites, bagarres et rebondissements rocambolesques, pour une comédie qui se situe à Nantes et dans les environs pendant la drôle d'année 1793. Ce qui permet à Belmondo de devenir le Fanfan la Tulipe des années 70. Avec Marlène Jobert, drôle et piquante, Sami Frey et Laura Antonelli, romantiques.

● **SISSI, d'*Ernst Marischka*. — Mardi 19 septembre, FR 3, 20 h. 30.**

Folklore bavarois et fastes de la cour de Vienne pour l'idylle amoureuse et le mariage d'une héroïne de photoroman. Ce conte rose bonbon, aux images de calendrier des postes, est censé représenter la jeunesse d'Elisabeth de Wittelsbach, impératrice d'Autriche. Qu'importe ce que peut dire la critique. Les romances des têtes couronnées ont toujours les faveurs populaires et Romy Schneider, en ingénue espiègle, a perpétué le mythe de la jeune fille idéale.

● **ALICE OU LA DERNIÈRE FUGUE, de *Claude Chabrol*. — Mercredi 20 septembre, FR 3, 20 h. 30.**

Au château de Charles Vanel, Sylvia Kristel, métamorphosée en Alice fragile et menacée, passe de l'autre côté du miroir et accomplit sur les routes de l'Ile-de-France un voyage sans retour. L'influence littéraire de Lewis Carroll, Borges et Buzzati est manifeste dans ce conte où Chabrol rend le fantastique quotidien et l'angoisse métaphysique par la rigueur d'une mise en scène qui est un hommage à Fritz Lang.

● ***IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT*, de *Claude Makovski*. — Jeudi 21 septembre, A 2, 21 h. 5.**

Un « privé » français lancé dans une enquête aussi embrouillée que celle de Philip Marlowe dans le *Grand Sommeil*. Le suspense vire à l'absurde et au canular grâce à un fol humour, un style comédie dont le brio enchante et l'interprétation savoureuse de Claude Brasseur et d'Annie Girardot, excellente cuisinière et conseillère en éducation sexuelle. Premier film et grande réussite de Claude Makovski, d'après un roman de Raymond Marlot, pseudonyme de Pierre-Jean Rémy, qui est, lui aussi, un passionné de Raymond Chandler.

● **L'AIGLE S'EST ENVOLÉ, de *John Sturges*. — Jeudi 21 septembre, FR 3, 20 h. 30.**

Himmler envoie un commando de parachutistes en Angleterre pour capturer ou assassiner Winston Churchill. Pure fiction, bien sûr. John Surges a si bien fignolé l'intrigue qu'on se prend presque à regretter que ces nazis héroïques aient raté leur opération. Le film ayant été tourné en Grande-Bretagne, il faut peut-être porter cela au compte de l'humour local.

● **LA FONTAINE D'ARETHUSE, d'*Ingmar Bergman*. — Vendredi 22 septembre, A 2, 22 h. 50.**

Un couple en crise va de disputes en déchirements au cours d'un voyage en chemin de fer à travers l'Allemagne d'après-guerre. Enfer conjugal et névrose en lieu clos. Importance de la femme. Dans ce film de 1949, qui succéda à *la Prison*, Bergman, encore marqué par le naturalisme français (et par le théâtre de Strindberg), élevait les fondations de son univers cinématographique, s'affirmait moraliste angoissé. C'était sa septième œuvre. Importante pour la suite. Bien à sa place aujourd'hui au ciné-club.

● **LE JOUR DE GLOIRE, de *Jacques Besnard*. — Dimanche 24 septembre, TF 1, 20 h. 30.**

Un village français encore à l'heure allemande au moment de la Libération. Le facteur né Parisien, donc débrouillard et supérieur, roule dans la même farine les lâches habitants, les occupants et les Américains. Jacques Besnard est allé chercher ses recettes comiques chez Robert Lamoureux. Ce n'est pas drôle pour autant.

● **LA DAME DE SHANGAI, d'*Orson Welles*. — Dimanche 24 septembre, FR 3, 22 h. 30.**

Chargé par la Columbia, qui croyait le tenir en main, de tourner l'adaptation d'un roman policier avec, en vedette, Rita Hayworth (alors sa femme), Orson Welles joua un mauvais tour à ses producteurs en réalisant un film baroque et cruel, un film-piège et labyrinthe où il mit en pièces le mythe de la star et le visage sophistiqué de la femme américaine. Rupture éclatante avec Hollywood, affirmation délirante d'un cinéma d'auteur. Rita Hayworth brillait d'un éclat incomparable mais sa gloire première en fut à jamais brisée.

● **LA PRINCESSE PRISONNIÈRE, de *Richard L. Bare*. — Lundi 25 septembre, A 2, 15 h.**

Aventures à l'orientale — selon Hollywood — dans la Casbah d'Alger. Ce film de 1953 est resté inédit en France. Il semble destiné seulement aux admirateurs de Gloria Grahame.

● **POUIC-POUIC, de *Jean Girault*. — Lundi 25 septembre, TF 1, 16 h. 30.**

Ni l'intrigue ni la mise en scène de ce vaudeville filmé ont quoi que ce soit d'original. Mais c'est un document pour une sociologie de l'acteur. Le type de bourgeois roublard, égoïste et irascible créé pour et par Louis de Funès existe, ici, à l'état pur.

● **LES YEUX SANS VISAGE, de *Georges Franju*. — Lundi 25 septembre, TF 1, 20 h. 30.**

Les travaux aberrants d'un chirurgien fou de tendresse pour sa fille défigurée. Un suspense d'horreur dont le réalisme parfois insoutenable est nimbé de la poésie hallucinée d'images noires et blanches, dans le style expressionniste. Une esthétique du fantastique social. Magnifique.

● **CHOBIZENESSE, de *Jean Yanne*. — Lundi 25 septembre, FR 3, 20 h. 30.**

Moins déplaisant, moins arrogant, moins déplaisant que dans *les Chinois*, Jean Yanne n'en reste pas moins fidèle à sa vision d'un monde où lui seul n'est pas un imbécile. Il se pose en martyr du show-business français dont il rate la satire dans un spectacle cinématographique étriqué et souvent laid. Seule consolation : le délire d'interprétation de Robert Hirsch.

Écouter-voir

● **DOCUMENTAIRE : AUTRES MÉTIERS, AUTRES GENS. — Lundi 18 septembre, A 2 16 h. 30.**

La nouvelle émission de Sophie Richard, Autres métiers, autres gens, *accueille trois films produits par le service cinématographique du ministère de l'agriculture (qui en finance six par an, environ, prêtés aux collectivités locales, aux associations 1901, aux enseignants, etc.). Cette collaboration, inaugurée avec* l'Eau douce, *s'annonce bien. Les trois documentaires sont intéressants, concrets, font entendre des gens qui, d'habitude, n'ont pas voix au chapitre de la télévision.*

L'Eau douce, *de Jean Chapot, a été réalisé en 1970 et s'interroge sur le devenir de l'île d'Houat, confrontée à diverses menaces d'invasion.* La Maison sous la forêt, *de Bernard Dartigues, présente une famille d'agriculteurs de la Haute-Loire, et* Laissés-pour-compte, *réalisé en 1973 par Jacques Doillon* (les Doigts dans la tête, Un sac de billes), *évoque la mort lente d'un village de montagne.*

● **PORTRAIT : CATHERINE DENEUVE A L'AVENTURE. — Lundi 18 septembre, TF 1, 22 h. 20.**

Catherine Deneuve, belle, lisse, blonde et élégante, ne se dévoile pas. A peine si, de temps en temps, un vrai sourire éclaire quelque peu le mystère, à peine si un tremblement des mains fait découvrir une grande nervosité, son malaise à parler d'elle, de sa « carrière ». Ses grandes « étapes cinématographiques » : les Parapluies de Cherbourg, Répulsion *et* Belle de Jour, *qui a façonné pour le public son image glacée de star distinguée et inaccessible. Elle ne cherche ni à plaire systématiquement au public ni à faire des films purement commerciaux. Bien sûr elle s'intéresse aux entrées* (le Sauvage *a été un beau succès financier), mais cela ne l'empêche pas de se lancer dans des entreprises plus périlleuses* (Zig-Zig, *réalisé par Laszlo Szabo et dont elle était la productrice, a été un échec).*

Des réalisateurs également interrogés par Guy Braucourt diront davantage sur la personnalité de Catherine Deneuve.

Agnès Varda décrit la toute jeune femme timide et mal « fagotée » de ses débuts; Jean-Paul Rappeneau la femme « détonante » (la Vie de château *avec Philippe Noiret ou* le Sauvage *avec Yves Montand). Lelouch et Truffaut évoquent la femme douce, attachante, tendre, qui se cache derrière l'actrice. Enfin Hugo Santiago raconte le tournage de son film* Ecoute voir *et pourquoi il l'a choisie.*

● **ENQUÊTE : LA JALOUSIE AUJOURD'HUI. — Mardi 19 septembre, TF 1, 22 heures.**

Une heure de récréation instructive, d'étonnantes *rencontres et des remises en question sans traumatisme sur le thème de la jalousie.*

Les jeunes sont-ils encore jaloux aujourd'hui, la jalousie amoureuse est-elle l'inévitable corollaire des passions françaises ? Jacques Mousseau et Jean-Pierre Prévost (réalisateur) ont enquêté à Foix, voyagé dans différentes classes d'âge et milieux sociaux. Ils ont aussi trouvé une communauté autrichienne où l'on a pour principe de ne jamais s'attacher à qui que ce soit, interrogé Casamayor, et choisi de réjouissants extraits de la Jalousie, *de Sacha Guitry.*

● **LES GRANDES CONJURATIONS : LE CONNÉTABLE DE BOURBON. — Samedi 23 septembre, FR 3, 20 h. 30.**

Les armures s'entrechoquent bruyamment, les chevaux galopent dans la poussière et les soldats tombent sous les coups de l'ennemi. L'histoire de France, telle que nous la proposent Philippe Erlanger, Jean-François Chiappe et Jean-Pierre Decourt, est un peu notre western à nous, avec ses exploits spectaculaires, ses élans de fraternité virile, ses trahisons obscures ou éclatantes : entre Charles de Bourbon, connétable de France (Nicolas Silberg, excellent), aventurier d'une époque révolue, et François I[er] (Jacques Frantz), homme des temps nouveaux, la rivalité des personnes, qui n'exclut pas l'estime réciproque, se double d'un antagonisme des conceptions. Le roi de France, attaché avant tout à la grandeur de son pays et formé au réalisme, sinon au machiavélisme, politique, préfigure la naissance de l'Etat moderne ; le duc de Bourbon, fidèle aux antiques valeurs de la chevalerie et aux relations qui lient le suzerain à son vassal, par-delà les frontières nationales, est à l'image de la féodalité finissante.

A vrai dire, il faudrait être complètement obtus pour ne pas comprendre la signification historique de cet épisode, si lourde est l'insistance des auteurs. A vouloir trop en faire, on risque de lasser l'auditeur le mieux disposé, qui se perd un peu dans les dates, les noms et les batailles.

Il n'empêche. La reconstitution historique à ses adeptes et le didactisme n'a pas que des défauts. Cette première des six grandes conjurations que présente FR 3, en coproduction avec Télécip, correspond, dans sa forme, à une tradition déjà ancienne de la télévision française. On peut s'y laisser prendre.

● **DOCUMENT : VINCENT AU BORINAGE. — Dimanche 24 septembre, TF 1, 10 h.**

C'est en 1878 que Van Gogh arrive dans cette contrée située au sud de la Belgique qu'on appelle le Borinage. Dans ce pays de mineurs, il est bien « décidé à s'enraciner dans les classes les plus basses » *et à porter l'amour de Dieu aux opprimés, aux pauvres.*

Le film, présenté par le pasteur Marcel Gosselin, montre cette période, ce paysage où le peintre-évangéliste a, pour la première fois, comme il le dit lui-même, « commencé à travailler sur nature »... *Si Van Gogh a échoué plus tard comme évangéliste, l'humanité y a gagné un grand peintre.*

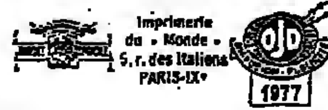
Une caméra subjective, affectueuse, suit Van Gogh au Borinage (où il est né et a vécu lui-même)... Images pittoresques, dessins, croquis, toiles, un poème en patois, des mots très simples éclairent d'une poésie discrète cette période obscure de la vie du grand peintre. La lecture de quelques extraits de la correspondance de Van Gogh distille un frémissement grave. L'œil du peintre lui-même, ce « regard à déshabiller l'âme, à délivrer le corps de l'âme » *(Antonin Artaud), est saisi dans toute son acuité fascinante.*

● **DOCUMENTAIRE : L'ENCYCLOPÉDIE AUDIOVISUELLE DU CINÉMA. — Dimanche 24 septembre, FR 3, 21 h. 30.**

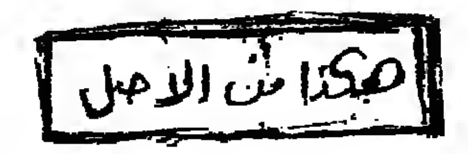
C'est à la télévision maintenant que l'on peut explorer le patrimoine du cinéma. C'est la télévision qui fait (et défait) la culture de l'image. Pédagogique, elle propose cette fois deux chapitres d'une Encyclopédie audiovisuelle du cinéma, produite par FR 3 et le Seuil audio-visuel.

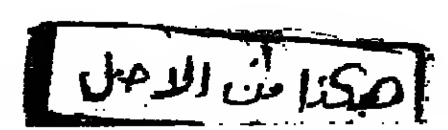
Réalisés par Claude-Jean Philippe, ces premiers volets, ou « articles », *de l'histoire du cinéma français vont d'abord du côté des inventeurs (la rencontre des photographes et des fantômes), puis de Lumière et du cinématographe. Ce sont des documents d'époque, des bandes d'actualité, des extraits de films, reliés par un commentaire conçu comme* « un véritable récit cinématographique, impliquant, selon les sujets, suspense, intensité, humour, poésie, surprise, pathétique ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]
1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.





RADIO-TELEVISION

Samedi 16 septembre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro Un (Gilbert



Bécaud) ; 21 h. 30, Série américaine : Starsky et Hutch ; 22 h. 30, Sports : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Dramatique : Histoire de voyous (Dormez pigeons), réal. P. Goutas.

D'après un roman de Donald Mackenzie ; une « affaire » entre la Suisse et Paris. Pour amateurs de policiers.

22 h., Emission littéraire : Salut international à Jacques Prévert.

De Juliette Gréco à Yves Montand une trentaine d'amis rendent hommage, chacun à leur façon, au poète de 1900.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Opéra : « la Damnation de Faust », de Berlioz, mise en scène L. Erlo, réal. M. Rabinowski, avec l'Orchestre de Lyon, dir. A. Lombard et les chœurs de l'Opéra du Rhin et de l'Opéra de Lyon, dir. G. Wagner, avec D. Debart, G. Boulart et S. Voskertchian.

Avec G. Chauvet (Faust), A. Malta (Méphistophélès), N. Denize (Marguerite), F. Marinov (Brander), P. Bianco (le double de Faust), C. Dupuy (le double de Marguerite), A. Mortanais (le double de Méphistophélès), etc.

22 h. 40, Championnat du monde d'échecs.

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche : « Le Diable fait toujours bien ce qu'il fait », de M. Blaucpain, avec J. Degor, C. Nicot, P.-E. Deiber, F. Olivier, etc. ; 21 h. 55, Ad Lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Informations festivals ; 20 h. 30, Festival de Salzbourg... Quatuor Alban Berg : « Quatuor à cordes en ré mineur » (Haydn) ; « Quatuor à cordes n° 3 » (Urbanner) ; « Quatuor à cordes en ut majeur » (Beethoven) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Les sept planètes ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit... les fleurs musicales : Mozart, Schubert.

Dimanche 17 septembre

CHAINE I : TF 1

8 h. 55, Sport : Bol d'Or motocycliste (en direct du Castelet) ; 6 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église de Verdelot (Seine-et-Marne), préd. le Père Alain Quilici.

12 h., La séquence du spectateur ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Sports première ; 16 h., Science-fiction : Le voyage extraordinaire ; 16 h. 50, Les rendez-vous du dimanche ; 18 h. 15, Dramatique : Coup de main aux Caraïbes, de J. Starrett.

16 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : LA RACE DES SEIGNEURS, de P. Granier-Deferre (1973), avec A. Delon, S. Rome, C. Rich, J. Moreau, J.-M. Bory, M. Ozeray.

Un jeune député de la gauche libérale qui veut devenir ministre sacrifie sa maîtresse à ses ambitions politiques.

22 h., Portrait : Maria Callas, réal. A. Ferrari.

La vie de la diva, son art et les passions que l'une et l'autre ont suscitées, à travers des témoignages émouvants.

CHAINE II : A 2

15 h., Burlesque : Charlie Chaplin ; 15 h. 20, Sports : Championnats d'Europe junior de gymnastique ; Tour cycliste de l'Avenir ; 16 h. 30, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 17 h. 10, Série : L'âge de cristal ; 18 h. 5, Cirques du monde (Le photographe au cirque) ; 16 h., Sports : Stade 2.

20 h. 30, Série : Kojak : Piège aux diamants, de M. Fine, réal. C. Dubin, avec T. Salavas, D. Frazer et K. Dobson (redif.).

21 h. 50, Pourquoi pas vous ou l'Atlantique en famille.

De la France aux Antilles, un homme, une femme, un enfant dans un bateau. Comment vivre en mer ?

22 h. 30, Documentaire : Archives du vingtième siècle (Ignazio Silone).

Mort le 22 août dernier, Silone, le grand écrivain italien, avait répondu en 1971 aux questions de Jean-José Marchand.

CHAINE III : FR 3

16 h. 50, Documentaire : Comment Yo Kong déplaça les montagnes (Impression d'une ville : Changhaï) (rediffusion de l'émission du 15 septembre) ; 17 h. 20, Fête du cheval au haras du Pin : Finale des chevauchées de l'été ; 18 h. 20, Spécial TOM-DOM ; 18 h. 35, Documentaire : Les jeunes filles de Copenhague.

20 h. 5, Histoires de France, d'A. Conte, réal. B. Toublanc-Michel : Jules Ferry, le constructeur laïque.

Un portrait du père de l'école gratuite et obligatoire.

20 h. 30, Téléfilm : Agatha la Savoyarde, de M. Sarfati, réal. P. Cavassilas, avec D. Girard, D. Jemma, P. Hattet, J. Bouchot, etc.

Qui vaincra le cruel et perfide Sebastiano Podestat, sous les griffes duquel souffre la Savoie ? L'ambassadeur de France...

21 h. 20, L'homme en question : Mgr Etchegarray (archevêque de Marseille, président de la Conférence épiscopale de France).

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle stars féminines) : LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS, de T. Garnett (1946), avec L. Turner, J. Garfield, C. Kellawey, H. Cronyn, L. Ames (V.O. sous-titrée, N., rediff.).

Deux amants meurtriers sont pris dans l'engrenage d'une passion qui les dégrade, et du destin.

FRANCE-CULTURE

7 h. 3, Poésie : P.-J. Jouve (et 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 10 h., Messe dans la chapelle des Bénédictins de Vanves ; 11 h., Regards sur la musique : « L'Enfant et les Sortilèges », de M. Ravel ; 12 h. 5, Le génie du paganisme : Entretiens avec R. Peyrefitte ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert du Quatuor Lasalle au grand auditorium de Radio-France ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente « le Séducteur », de D. Fabri, réal. G. Gravier ; 16 h. 5, Musiciens français ; 17 h. 30, Rencontre avec Edgar Faure ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : P.-J. Jouve ; 20 h. 40, « Turandot » ou l'opéra détourné, par C. Latigrat et C. Clément, avec F. Lebrun, M. Berto et F. Chassel ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : M. Lalonde.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Kiosque à musique ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia Sacra ; 12 h. 40, Opéra bouffon ;

14 h., La tribune des critiques de disques... en hommage à Maria Callas : « les Puritains » (Bellini) ; 17 h., Le concert égoïste, de François Gros : Haydn, Chopin, Beethoven, Mozart, Satie, Bartok, Prokofiev ; 19 h. 35, Jazz vivant... Roland Kirk and his Vibration Society ;

20 h. 30, En direct du Festival de Besançon : « Te Deum » (Berlioz) ; « Concerto pour piano » (G. Masson), par l'Orchestre national de France, dir. H. Francesch, avec H. Soudant, piano ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Les sept planètes (et 0 h. 5) ; 23 h., Musique de chambre.

Lundi 18 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, D'hier et d'aujourd'hui ; 18 h. 30, FILM : CINE-FOLLIES, de P. Collin (1977), avec Arletty, Milton, J. Francell, M. Chevalier, M. Glory, J. Murat, Annabella, Raimu, Pills et Tabet, J. Berry, J. Gabin (N.).

Les divertissements et l'insouciance du Français moyen des années 30 ; un « collage » de scènes empruntées à des films anciens, pour la plupart oubliés.

18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 19 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 6) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, FILM : LA GRANDE BOURGEOISE, de M. Bolognini (1974), avec C. Deneuve, T. Aumont, L. Betti, G. Giannini, F. Rey, M. Bozzuffi, C. Pani.

Au début du siècle, une grande bourgeoise amène son frère, amoureux d'elle, à la débarrasser de son mari. L'affaire criminelle devient une affaire politique.

22 h. 20, Portrait : Catherine Deneuve à l'aventure... ou une « Certaine blondeur ».

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

13 h. 50 Feuilleton : Le provocateur ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame.

15 h., FILM : LA SALAMANDRE D'OR, de M. Regamey (1962), avec J.-C. Pascal, M. Robinson, V. Lagrange, J. Justin, C. Titre.

Vers 1526, le chevalier de Montpezat, compagnon d'armes de François I[er], est chargé par Louise de Savoie, la régente, de remettre à Charles-Quint la rançon du roi, son prisonnier. En un combat singulier, des femmes interviennent.

18 h. 30, Fenêtre sur... Autres métiers, autres gens : l'eau douce.

17 h. 55, Récré A 2 ; 16 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Ciné-musique : les musiques de film, réal. D. Sanders.

21 h. 35, Magazine : Cartes sur table (le baron Edouard-Jean Empain).

CHAINE III : FR 3

19 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Pierre Daix ; 16 h. 10, Feuilleton : Le chevalier de cœur ; 18 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LES MARIES DE L'AN II, de J.-P. Rappeneau (1970), avec J.-P. Belmondo, M. Jobert, L. Antonelli, S. Frey, M. Auclair, P. Brasseur.

En 1793, un aventurier français, revenu d'Amérique pour divorcer, recherche sa femme au milieu des troubles de la Vendée. Il la retrouve dans le camp des royalistes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : P.-J. Jouve (et 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les civilisations de l'écriture ; à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : La mort du Moyen Age ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Agora ; à 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Atelier de recherche vocale ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « Une dame sans voyelles », de J.-F. Geoty ; 14 h. 48, L'invité du lundi : Lucien Clergue ; 16 h. 25, Magazine international ; 17 h. 32, Musiciens français ; 18 h. 30, Feuilleton : le grand livre des aventures de Bretagne... Le blanc cerf ; 19 h. 25, Présence des arts : Le musée de Mont-de-Marsan ;

20 h., « Vive la mariée », de J.-C. Bordelli, réal. O. Delannoy, avec : P. Destailles, M. Fournel, J. Pemeja, R. Roussel, etc. (redif.) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « La maison d'ombre ou la face cachée de l'architecture » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Aller-retour détours.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 0 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Interférences ; 12 h. 40, Jazz classique ;

14 h., Divertimento : Waldteufel, Ketelbey, Ziehrer ; 14 h. 30, Triptyque : Le Flem, Faure, Tansman ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Francis Poulenc ; 17 h., Postlude : Petit, Debussy, Sauget ; 18 h. 2, Musiques magazine ; musique contemporaine et classique ; 18 h., Jazz time : jeu de plages ; 19 h. 40, Vingtième concours international de guitare : Ponce, Oluliani ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Perspectives du vingtième siècle... Soirée Serge Nigg : « Im Sommerwind » (Webern) ; « Danses rituelles » (Jolivet) ; « le Chant du dépossédé » (S. Nigg), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. M. Soustrot ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Les sept planètes (et à 0 h. 5) ; 23 h., Entre les pavés, l'herbe.

Mardi 19 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Le Regard des femmes.

18 h. 35, Dramatique : En toute innocence.

18 h., A la bonne heure ; 19 h. 25, Une rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 7) ; 16 h. 15, Une minute pour les femmes ; 18 h. 45, Jeu : L'Inconnu de 16 h. 45.

20 h. 30, Dramatique : La ronde de nuit, de P. Moustiers, réal. G. Axel.

Lire notre article page 11.

22 h., Des idées et des hommes : La jalousie aujourd'hui.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Le provocateur ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 18 h., Série : Cannon ; 15 h. 55, Magazine : Découvrir (les insectes ; les villes) ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la fête de Bali ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sylvie Vartan et John Travolta).

20 h. 35, Les dossiers de l'écran : Les envoûtés, téléfilm de J. Thorpe, avec J. Farentino, C. Nevins, E. Roche.

Evénements étranges dans un collège de jeunes filles. La police enquête...

Vers 22 h., Débat : Les phénomènes de possession.

Avec le professeur G. Devereux, le docteur Chertok, M. R. Réant, parapsychologue, le docteur T. Nathan, l'écrivain J.-P. Bourré, un exorciste et un théologien.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 55, Tribune libre : JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) ; 18 h. 10, Feuilleton : Le chevalier de cœur ; 16 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : SISSI, d'E. Marischka (1855), avec R. Schneider, K. Bohm, M. Schneider, G. Knuth, V. Degischer, U. Franz, J. Meinrad (rediff.).

Le roman d'amour du jeune empereur d'Autriche François-Joseph et de sa cousine Elisabeth, dite « Sissi », qu'il décida d'épouser alors qu'il était fiancé à sa sœur.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michèle Lalonde (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : Les civilisations de l'écriture ; à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Roi divin et roi sacré en Afrique noire ; promenade à travers la mythologie irlandaise ; 10 h. 45, Etranger, mon ami : « Ce dimanche-là », de J. Donoso ; 11 h. 2, Musiciens français ; 12 h. 5, Agora 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Libre parcours variétés ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « La littérature japonaise : le Journal de Sarashina », de R. Sieffert ; 14 h. 47, Géométrie variable : la presse féminine ; 16 h., Match : Jean Foyer-Raymond Forni ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute : Les racines du racisme ; 17 h. 15 : Les Français s'interrogent ; 18 h. 30, Feuilleton : le grand livre des aventures de Bretagne... La table ronde ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., Dialogues : « Quine, philosophe inconnu », avec Paul Gochet et Francis Jacques ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Le chef d'orchestre Alexandre Murat ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Aller-retour détours.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Interférences ; 12 h. 40, Jazz classique : le pianiste H. Jones ;

14 h., Divertimento : Strauss, Wolf-Ferrari, Lehar ; 14 h. 30, Triptyque : Haydn, Rossini, Mozart, Haendel ; 15 h. 32, Musique d'autrefois : Bach, Keiser, Haendel, Telemann ; 17 h., Postlude : Boccherini, Salieri ; 18 h. 2, Musiques magazine : musique folklorique, ethnique, non écrite et extra-européenne ; 18 h. Jazz time : les défricheurs ; 18 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Thèmes variés ;

20 h. 30, Festival de Salzbourg... « Symphonie en ré majeur », « Concerto pour piano et orchestre en ut majeur », « Airs de concerts », « Symphonie en ré majeur » (Mozart), par le Mozarteumorchester de Salzbourg, dir. G. Kuhn, avec D. Soffel, soprano, W. Klien, piano ; 22 h. 30, Les sept planètes : Mars ; 23 h., Jour « J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Beethoven, Biber, Byrd, Haydn, Hendrix, Janequin, Penderecki, Tchaïkowski.

Mercredi 20 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 16 h. 25, Un, rue Sésame ; 16 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 8) ; 18 h. 15, Une minute pour les femmes ; 18 h. 45, Jeu : L'inconnu de 18 h. 45 ; 19 h. 50, Tirage du Loto.

20 h. 30, Dramatique : La main coupée, d'après l'œuvre de Blaise Cendrars, réalisation J. Kerchbron.

Lire notre article page 11.

22 h. 10, Les grandes énigmes : Les dinosaures ont le sang chaud.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Le provocateur ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h. 20, Série : Mash ; 15 h. 40, Série : Quand tout était pour rire ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 16 h. 35, C'est la vie ; 16 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 16 h. 45, Top-club (Sylvie Vartan et G.G. junior).

20 h. 30, Les Muppets ; 21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison : la nuit ; 22 h. 20, Magazine médical : Les jours de notre vie (La nouvelle réanimation).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 55, Tribune libre : La F.N.S.E.A. ; 19 h. 10, Feuilleton : Le Chevalier de cœur ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : ALICE OU LA DERNIERE FUGUE, de C. Chabrol (1976), avec S. Kristel, C. Vanel, J. Carmet, A. Dussolier, F. Ledoux.

Le pare-brise de sa voiture ayant volé en éclats, une jeune femme trouve asile dans un château mystérieux dont elle ne peut plus sortir.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michèle Lalonde (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : Les civilisations de l'écriture ; à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Sandra super-star », de Richard Peck ; 11 h. 2, Musiciens français ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « La région des grands lacs », de J.-C. Andro ; 15 h. 2, Bonjour, monsieur Miro ; 17 h. 10, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Musiciens français : Paul Arme ; 18 h. 30, Feuilleton : le grand livre des aventures de Bretagne... La reine Guenièvre » ; 18 h. 25, La science en marche ;

20 h., André Suarès et la musique, avec J. Cassou, V. Jankélévitch, M. Drouin ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Aller-retour détours.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 0 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Interférences ; 12 h. 40, Jazz classique : le pianiste H. Jones ;

14 h., Variétés de la musique légère : Dondeyne, Luypaerts, Carenne, Muy ; 14 h. 30, Triptyque : Bach, Haendel, Mozart ; 15 h. 32, Le concert du mercredi : Schumann, Prokofiev, Beethoven ; 17 h., Postlude : Haydn, Dvorak, Haendel ; 18 h. 2, Musique magazine : les musiques électroniques de studio ; 19 h., Jazz time : les hommes du président ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Thèmes variés ;

20 h. 30, Concert promenade... « Rosamunde » (Schubert), « Messe en ré mineur » (Haydn), par les Richard Hickox Orchesters, dir. R. Hickox, avec F. Palmer, soprano, H. Watts, contralto, P. Langridge, ténor, G. Titus, baryton ; 22 h. 30, Sortilèges du flamenco ; 23 h., Les sept planètes : Mercure ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Cage, Debussy, Schönberg, Stockhausen, Schumann, Strauss, Stravinski, Wagner.

Les écrans francophones

Lundi 18 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les grandes batailles du passé ; 21 h., *Ciel rouge*, film de R. Wise.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Dossiers : Danger immédiat ; 21 h. 5, *le Pain des Jules*, film de J. Severac.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Faits divers ; 21 h. 5, La civilisation de l'Islam. — *R.T. bis* : 19 h. 35, Molière pour rire et pour pleurer.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, A bon entendeur ; 20 h. 45, Bis ; 21 h. 20, Citizen's Band.

Mardi 19 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Des autos et des hommes ; 21 h., *Charly*, film de R. Nelson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La patrouille du cosmos ; 21 h., *les Horaces et les Curiaces*, film de F. Baldi et T. Young.

TELEVISION BELGE : 20 h., Les sentiers du monde ; 21 h. 5, Les grands détectives. — *R. T. bis* : 19 h. 55, *Mister Roberts*, film de J. Ford et M. Le Roy.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, *Un flic*, film de J.-P. Melville.

Mercredi 20 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Histoire de l'aviation ; 21 h., *les Orgueilleux*, film d'Y. Allégret.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Richelieu ; 21 h., *Jacquou le Croquant* (troisième partie), film de S. Lorenzi.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Les grandes conjurations ; 21 h. 25, Variétés. — R. T. bis : 20 h., Molière pour rire et pour pleurer.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Mosaïque : Serge Gainsbourg.

Jeudi 21 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Boney ; 21 h., *Sans issue*, film de D. Meffron.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme qui valait trois milliards ; 21 h., *l'Honorable Angélina*, film de L. Zampa.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *Angélique et le sultan*, film de B. Borderie. — R. T. bis : 19 h. 55, Molière pour rire et pour pleurer.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Le lion des Pyrénées.

Vendredi 22 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Le sixième sens ; 21 h., *l'Odyssée du capitaine Steve*, film de M. Pagliero.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La vie de Marianne ; 21 h., *le Détective*, film de G. Douglas.

TELEVISION BELGE : 20 h., A suivre ; 22 h. 5, Hollywood Story.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, *la Circonstance*, film d'E. Olmi ; 21 h. 50, At the Embankment.

Samedi 23 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chaparral ; 21 h., *les Enfants du paradis* (deuxième partie), film de M. Carné.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme d'Amsterdam ; 21 h., *Senso*, film de L. Visconti.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le monde des animaux ; 20 h. 25, *le Permis de conduire* ; 22 h. 10, Histoire de la musique populaire.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Médecins de nuit ; 21 h. 20, Les oiseaux de nuit.

Dimanche 24 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La planète des singes ; 21 h., *Un condé*, film d'Y. Boisset.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Histoire de l'aviation ; 21 h., *Comment réussir en amour*, film de M. Boisrond.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Don Quichotte ; 22 h. 5, Absurde n'est-il pas ?

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Sous la loupe ; 20 h. 30, *l'Or dans la montagne*, film de M. Mauler ; 21 h. 55, Des yeux pour entendre.

Lundi 25 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les grandes batailles du passé ; 21 h., *les Filles de Joshua Cabes*, film de D. L. Rich.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Dossiers : Danger immédiat ; 21 h., *les Distractions*, film de J. Dupont.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *Antoine et Cléopâtre* ; 22 h. 50, La civilisation de l'Islam. — *R.T. bis* : 19 h. 55, Molière pour rire et pour pleurer.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Passe et gagne ; 20 h. 35, L'histoire en jugement.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 21 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 30, Objectif santé : Le journal d'un nouveau-né ; 18 h., A la bonne heure ; 19 h. 25, Un, rue Sésame ; 19 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 9) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Série : Allegra (n° 2) (d'après le roman de F. Mallet-Joris, adapt. F. Verny, réal. M. Wyn).

L'amitié d'Allegra pour un petit garçon arabe va changer sa vie de jeune mariée...

21 h. 25, Magazine : L'événement ; 22 h. 35, Ciné première : Menie Grégoire.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Le provocateur ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Cannon ; 15 h. 55, L'invité du jeudi : Yves Montand ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le Festival de Trouville ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux partis politiques : le C.D.S.

20 h. 35, Il était un musicien : Rachmaninoff ; 21 h. 5, FILM : IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT, de C. Makovski (1975), avec A. Girardot, C. Brasseur, S. Rome, H.-C. Blech, R. Blin.

Les mésaventures d'un détective privé parisien, aidé dans une enquête difficile par son amie, restauratrice aux multiples talents.

CHAINE III : FR 3

19 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le Mouvement d'action écopolitique ; 19 h. 10, Dessin animé : Origami ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : L'AIGLE S'EST ENVOLE, de J. Sturges (1976), avec M. Caine, D. Sutherland, R. Duvall, J. Agutter, D. Pleasence, A. Quayle.

En 1943, un commando de parachutistes allemands est envoyé en Angleterre avec mission d'enlever Winston Churchill.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michèle Lalonde (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : les civilisations de l'écriture ; à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, La littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Musiciens français ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la France fantastique de 1830, la France fantastique de 1900 », choix de textes par J.-L. Steinmetz et M. Desbrueres ; 14 h. 47, Le vif du sujet : l'avenir du Pacifique ; 19 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 10, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Musiciens français ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Grand Livre des aventures de Bretagne... Lancelot du lac » ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine ;

20 h., « Mesure pour mesure », de W. Shakespeare. Avec A. Doat, J. Topart, H. Virlojeux, R. Varte, J. Manclair. Réalisation C. Roland-Manuel (rediffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : aller-retour détours.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Interférences ; 12 h. 40, Jazz classique : le pianiste Hank Jones ;

14 h., Divertimento : Bernstein ; 14 h. 30, Triptyque : Tomasi, Milhaud, Ibert ; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui : Durey, Casterede, Lemeland, Tisne, Ton That Tiet ; 17 h., Postlude : Thiriet, Paderewski, Capdevielle, Auber ; 18 h. 2, Musiques magazine : les musiques de rock, pop, soul et jazz ; 19 h., Jazz time : le bloc-notes ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Thèmes variés ;

21 h. 5, Concert des lauréats du concours de Munich, avec la participation de l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise (le programme retransmis en direct dépendra des résultats) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Les sept planètes : Jupiter (Mozart, Haendel, Chopin, Ravel, Beethoven, Berlioz, Messiaen, Webern).

Vendredi 22 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h.30, Midi première ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 10) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Quadrille, de Sacha Guitry, mise en scène R. Clermont, réal. P. Sabbagh, avec J. Sereys, G. Fontanel, A. Pralon, C. Coster.

Un directeur de journal, une grande comédienne, un acteur célèbre sont les personnages de cette comédie de boulevard des années 30 dont Sacha Guitry devait faire un film.

22 h. 30, Musique : La musique est à tout le monde (Ouverture de « Russlan et Ludmilla », de Glinka, « Boléro », de Ravel, par l'Orchestre de la Garde républicaine).

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Le provocateur ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame : Molière ; 15 h., Série : La chasse aux hommes ; 19 h., Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le Festival de Trouville ; 17 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sylvie Vartan et Laurent Voulzy).

20 h. 30, Feuilleton : Médecins de nuit. (1. Michel.)

Lire notre article page 11.

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (En marge de la société).

Avec MM. C. Bukowski (Mémoires d'un vieux dégueulasse ; Contes et nouveaux contes de la folie ordinaire) ; *F. Cavanna* (les Ritals) ; *G. Ferdière* (les Mauvaises Fréquentations) ; *M. Mermoz* (l'Autogestion, c'est pas de la tarte ; entretien avec J.-M. Domenach) ; *Mme C. Paysan* (le Clown de la rue Montorgueil).

22 h. 50, Ciné-club : FILM : LA FONTAINE D'ARETHUSE, d'I. Bergman (1949), avec E. Henning, B. Malmsten, B. Tengroth, H. Ekman, M. Nelson (v.o. sous-titrée, N.).

Dans le train qui les ramène de Bâle en Suède, traversant l'Allemagne, un homme et une femme mariés se disputent, se déchirent.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : La libre pensée ; 19 h. 10, Dessin animé : Origami ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Dossier sur l'alcoolisme.

Comment devient-on alcoolique et comment s'en sort-on ? Pour guérir cette maladie « psycho-médico-sociale », des expériences sont tentées à Garches et à Tours.

21 h. 30, Documentaire : Comment Yu Kong déplaça les montagnes (Une caserne à Nankin).

Dernier volet du reportage de Joris Ivens et Marceline Loridan. Quand soldats et officiers mangent à la même table...

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michèle Lalonde (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : les civilisations de l'écriture ; à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Musiciens français ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « les Corps et le Temps », d'Andrée Chedid ; 14 h. 47, Les Français s'interrogent : la vie d'Auguste Comte ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Grand Livre des aventures de Bretagne... La douloureuse garde » ; 19 h. 25, Les Grandes avenues de la science moderne : les facteurs intégrants ;

20 h., Muhammad Iqbal, poète indien, par Eva de Vitray-Mereyovitch. Réalisation C. Roland-Manuel ; 21 h. 30, Musique de chambre : Auber, Boely, David, Bizet, Rheinberger, Mendelssohn ; 2 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Interférences ; 12 h. 40, Jazz classique : le pianiste Hank Jones ;

14 h., Divertimento : Strauss, Jarno, Carst, Lube ; 14 h. 30, Triptyque : Borodine ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs... Roumanie : Anthopov, Georgescu, Dimitrescu, Pascanu, Constantinescu, Niculescu ; 17 h., Postlude : Borodine, Glazounov, Dvorak ; 18 h. 2, Musiques magazine : la musique classique et contemporaine en France ; 19 h., Jazz time : Beau Be-Bop ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Thèmes variés ;

21 h. 5, Concert de musique de chambre des lauréats du concours de Munich (le programme retransmis en direct dépendra des résultats) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : les sept planètes : Vénus (Bartok, Debussy, Denis, Ravel, Stravinski).

Samedi 23 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Pourquoi ? ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 5, Restez donc avec nous ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 30, Feuilleton : M. Panivo passe toujours ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Julien Clerc) ; 21 h. 30, Série : Les hommes d'argent (1er épisode), réal. B. Sagal ; 23 h. 5, Sports : Télé-foot.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Magazine des spectacles ; 19 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Dramatique : Les cinq dernières minutes (La grande truanderie), de C. Loursais. Avec J. Debary, M. Eyraud, D. Ivernel.

22 h. 20, Sur la sellette ; 23 h. 5, Cabaret A 2.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série historique : Les grandes conjurations (Le connétable de Bourbon), de P. Erlanger et J.-F. Chiappe, avec N. Silberg, J. Frantz, D. Colas.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 15, Championnat du monde d'échecs (aux Philippines).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michèle Lalonde (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole : Berlioz ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : la Turquie ; 16 h. 20, Livre d'or : musique polonaise et Chostakovitch ; 17 h. 30, L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 18 h. 25, Les étonnements de la philosophie ;

20 h., « Banliens », de Claire Dumas, avec G. Trejan, G. Page, El Mellul. Réalisation E. Cramer ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 45, Vocalises ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

14 h., Un choix forcément subjectif des futurs bons disques de l'année prochaine ; 16 h. 32, Les riches heures musicales du Berry : chutes d'auteur en quart de pouce ; 17 h. 30, Après-midi lyrique : Richard Strauss ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Festival d'Aix-en-Provence... Récital Jane Rhodes : œuvres de Mouret, Matho, Fauré, Duparc, Poulenc, Milhaud, Debussy ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Cafés de Paris ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit : Festival d'Etampes (Rivaflecha, Penalosa, Anchieta, Gerrero, etc., etc.).

Dimanche 24 septembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 10 h., Présence protestante : Vincent au Borinage.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée à Marcoussis (Essonne), préd. Père Pierre Benoit.

12 h., Cérémonie du Souvenir ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Science-fiction : Le voyage extraordinaire ; 19 h. 25, Sports première ; 17 h. 40, Dramatique : Inutile envoyer photo, réalisation A. Dhouailly.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : LE JOUR DE GLOIRE, de J. Besnard (1979), avec J. Lefebvre, P. Tornade, D. Cowl, J. Marin, R. Rollis, P. Doris, C. Nobel.

En 1944, les habitants d'un village français, non encore libéré, veulent décider le facteur (un Parisien) à se livrer en otage aux occupants.

22 h. 5, Ballets : Malédictions et Lumières.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Zigoto et bras de fer ; 12 h. 55, Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 40, Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 19 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Série : Kojak (Kojak en prison), de G.-R. Kerrney, réal. E. Pintoff.

21 h. 30, Documentaire : L'art sur le vif. Une expérience théâtrale : Peter Brook.

Au cours de son périple africain il y a quelques années, le Centre international de recherche théâtrale (CIRT), qu'anime Peter Brook, a voulu « s'ouvrir le plus possible à des impressions étrangères », parcourant la brousse, dialoguant avec la population. Une expérience qui fut, dit-il, « déterminante ».

23 h., Concert : Concerto n° 3 pour piano, de Rachmaninoff, avec l'Orch. philharmonique de New-York, dir. Z. Mehta, et Horowitz, piano.

CHAINE III : FR 3

19 h. 30, Espace musical ; 17 h. 30, Mieux vaut pleurer que rire à contretemps : Dubout ; 19 h., L'invité de FR 3 : Henri Vincenot, de J.-P. Alessandri et J.-M. Royer ; 20 h., Histoires de France, d'A. Conte, réal. P. Neel : Montaigne, maire.

20 h. 30, Les dossiers noirs : Eva Hitler, née Braun ; 21 h. 30, Encyclopédie filmée : Les inventeurs ou la rencontre des photographes et des fantômes.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h., Ciné-regards : Hollywood-U.S.A. (portrait de Mel Brooks).

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle stars féminines) : LA DAME DE CHANGHAI, d'O. Welles (1947), avec R. Hayworth, O. Welles, G. Anders, T. de Corsia, E. Sanford, G. Schilling (V.O. sous-titrée, N.).

Pour l'amour d'une riche Américaine qu'il a sauvée d'une agression, un marin irlandais est entraîné dans une étrange aventure.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michèle Lalonde (et à 14 h. et 23 h. 55) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste ; 10 h., Messe à Bouvigny-Boyeffles ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, Lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Disques rares... de Zoltan Kodaly ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Nuit et le Moment », de Crébillon. Réalisation G. Gravier. Avec F. Huster, C. Salviat ; « le Mari retrouvé », de Dancourt. Réalisation G. Gravier. Avec S. Eine, G. Riquier ; 16 h. 5, Semaines de musique contemporaine à Romans ; 17 h. 30, Rencontre avec... ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : Michèle Lalonde ; 20 h. 40, « Tancrède », opéra de Rossini ; 23 h., Black and Blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « l'Elixir d'amour » (Donizetti) ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « le Kammerkonzert » (A. Berg) ; 17 h., Le concert égoïste de Hugues Gall : Bach, Mozart, Haydn, Chopin, Weber, Verdi, Berlioz, Schoenberg ; 19 h., Musiques chorales : Weber ; 19 h. 35, Jazz vivant : le pianiste Ran Blake, le duo P. Bley, Gary Peacock ;

20 h. 30, Concert donné au Liederhall de Stuttgart... « Suite no 2 » (Stravinski) ; « Concerto en sol, pour piano et orchestre » (Ravel) ; « Symphonie no 6 » (Tchaïkovski), par l'Orchestre National de France, direction Y. Ahronovitch. Avec P. Rogé, piano ; 22 h. 30, Cafés de Paris ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.

Lundi 25 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Restez donc avec nous.

18 h. 30, FILM : POUIC-POUIC, de J. Girault (1963), avec L. de Funès, J. Maillan, M. Darc, G. Trejan, P. Nicaud, R. Dumas. (N., redif.)

Un homme d'affaires survolté et coléreux cherche à revendre une concession pétrolière sans valeur à un milliardaire amoureux de sa fille.

18 h., A la bonne heure ; 16 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 11) ; 19 h. 15, Une minute pour les jeunes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, FILM : LES YEUX SANS VISAGE, de G. Franju (1959), avec P. Brasseur, A. Valli, J. Mayniel, E. Scob, F. Guérin, B. Alteriba, A. Rignault.

Un chirurgien, spécialiste de l'hétéro-greffe, se livre à des opérations monstrueuses pour rendre la beauté à sa fille défigurée.

22 h., Débat : Les greffes.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Le provocateur ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., FILM : LA PRINCESSE PRISONNIERE, de R.-L. Bare (1953), avec T. Bey, G. Grahame, C. Romero.

Au XVIIIe siècle, le capitaine des gardes de l'émir d'Alger se fait le défenseur d'une princesse emprisonnée dans la Casbah et se dresse contre le grand vizir.

16 h. 30, Autres métiers, autres gens.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

17 h. 25, Fenêtre sur... l'avenir ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Variétés : Maxime Le Forestier, réal. D. Juliani ; 21 h. 35, Magazine : Question de temps.

22 h. 35, Document de création : L'Europe des industries et l'Europe des cerveaux.

CHAINE III : FR 3

19 h. 30, Pour les jeunes ; 16 h. 55, Tribune libre ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : CHOBIZENESSE, de J. Yanne (1975), avec J. Yanne, R. Hirsch, C. Rouvel, L. Montevecchi, P. Le Person, R. Deschamps.

Les malheurs d'un directeur de music-hall parisien, qui cherche à monter un spectacle et devient victime de ses commanditaires.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Paul-Armand Gette (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : la diaspora des Indo-Européens à 8 h. 32, L'éclusier ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Tour d'ébène », de J. Fowles ; 14 h. 47, L'invité du lundi : Patrick Modiano ; 16 h. 25, Magazine international ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Semaines de musique contemporaine à Romans ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Grand Livre des aventures de Bretagne... La douloureuse garde et l'amitié d'une reine » ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « La Fissure », de Jean Yvane. Réalisation B. Horowicz. Avec M. Boszuffi, J. Topart, J.-J. Steen (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h. 40, Jazz classique : Fats Waller revisité ;

14 h., Divertimento : Brahms, Saint-Saëns, Séverac, De Falla, Arensky, Khatchaturian ; 14 h. 30, Tryptique : Mozart, Liszt, Strauss ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français ; 17 h., Postlude : Gabrieli, Bach, Sibelius, Britten ; 18 h. 2, Musiques magazine : musique contemporaine et classique ; 19 h., Jazz time : jeu de plages ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Vingtième concours international de guitare : Cabezon, Hinojosa ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Soirée Betsy Jolas... « Rondes de printemps » (Debussy ; « Stances » (Jolas) ; « Khouang » (Scherchenhsiao) ; « Symphonie n° 104 en ut majeur » (Haydn), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction M. Constant. Avec C. Helffer, piano ; 22 h. 30, Cafés de Paris ; 23 h., Renaissance des orgues ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER, informations toutes les heures ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, la chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Louis Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal de G. Denoyan ; 13 h. 45, Bloc-Notes, de P. Bouteiller ; 14 h., Le livre des contes ; 14 h. 30, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ? ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h. 5, Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h., Feed-Back, de B. Lenoir ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche.

FRANCE - CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 19 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 39 (mus.) : 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

RADIO - MONTE-CARLO (informations toutes les heures) : 6 h. 50 et 9 h. 50, Horoscope ; 11 h. 45, Le Cadoro ; 12 h. 40, Quitte ou double ; 15 h., Tubes et super-tubes ; 17 h., Jeux et disques ; 19 h., Hit parade ; 21 h., Un livre par jour.

R.T.L. : 5 h. 39, M. Favière (informations toutes les demi-heures ; 8 h. 5, L'invité de P. Alexandre ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade de l'été ; 13 h., A. Baloud ; 13 h. 15, Les histoires d'amour ; 14 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'Or ; 15 h. 30, Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h., Journal ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas ; 24 h., Station de nuit.

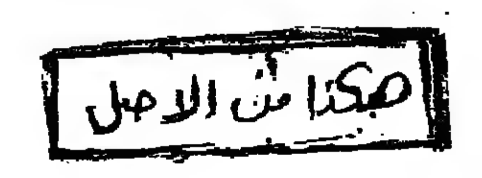
EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 8 h. 45, A vos souhaits ; 11 h., La vie en or, de J. Martin ; 12 h. 29, Vingt millions cash ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Coluche ; 17 h., Basket ; 19 h. 15, Chansons ; 20 h. 30, Hit-parade, de P. Diwo ; 22 h. 45, Drugstore ; 0 h. 5, La ligne ouverte, de G. Saint-Bris.

Tribunes et débats

EUROPE 1 : 19 h., Michel Rocard (le 17).

Radioscopies

FRANCE-INTER : 16 h., Jacques Chancel reçoit Pierre Chaunu (lundi), Michel de l'Ormeraie (mardi), Georges Auric (jeudi), Georges Perec (vendredi).



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

« E l'Occitana lenga nacionala ! »

C'EST fait. Le bilinguisme est instauré dans toute la province. Le gouvernement a promulgué le décret au Journal officiel vingt-quatre heures avant l'ouverture de l'Université occitane d'été à Nîmes réunie jusqu'au 9 septembre. L'apprentissage de la langue régionale est désormais obligatoire, même pour les écoliers venus d'autres provinces. Le décret a été signé par le chef de l'Etat lui-même : Juan Carlos, roi de toutes les Espagnes.

Cette confirmation de l'autonomie culturelle d'une région limitrophe a été largement commentée à la septième Université occitane d'été (U.O.E.). Car Barcelone et la Catalogne ne sont pas seulement voisines du Languedoc et du Roussillon mais aussi quelque peu associées à eux et à l'ensemble des pays d'oc.

Le 24 juin dernier, en effet, a eu lieu à Montpellier l'affraiment occitan, qui se dit en catalan agermanament. Deux mots que l'on peut traduire par « association fraternelle ». Un conseil culturel permanent occitano-catalan a vu alors le jour en présence des autorités élues — notamment le maire de Montpellier, M. Georges Frêche et le président du conseil régional M. Edgar Taillade. Une importante délégation catalane a participé aux travaux de l'Université occitane d'été. Les délégués d'outre-Pyrénées se sont exprimés en catalan. Les participants de l'Université ont répondu en langue d'oc. Chacun s'est compris. Les deux langues, il est vrai, sont fort voisines. Comme à Barcelone, c'est dans la langue ancestrale que les autorités élues du Languedoc ont ouvert et clôturé publiquement à Nîmes l'Université occitane d'été. Le maire de la ville, M. Emile Jourdan, le délégué du président du conseil général, M. Alain Journet, maire du Vigan (Gard), ainsi que le président du conseil régional, M. Edgar Taillade, ont, pour la première fois dans une manifestation officielle et publique, utilisé uniquement l'occitan.

La fin d'un complexe

En face du théâtre — où a eu lieu la séance de clôture, — les garçons de café se sont remis à parler en langue d'oc, de même au restaurant universitaire, dans la ZUP : « C'est un peu la fin d'un complexe *», dit un participant ravi. Dans la salle, à la séance de clôture, trois ou quatre personnes se sentaient t o u t e s vergougnousses (gênées) d'avoir dû intervenir en français. Elles s'en sont excusées. Pour les mettre à l'aise, l'un des organisateurs de l'U.O.E. leur a dit : «* Parlez donc la langue que vous voulez. *»*

Entre la statue du taureau et le jardin de la Fontaine, tout au long de l'allée Jean-Jaurès, plus de mille personnes ont dansé jusqu'à 1 heure du matin au son d'orchestres folk occitans. Les agents de police (étant donnée l'heure tardive) ont invité les danseurs à rentrer chez eux. Des jeunes se sont fâchés. L'incident allait éclater. Mais quelqu'un s'est adressé aux policiers en occitan ; ces derniers ont répondu dans la même langue et fraternisé avec la foule des danseurs qui s'est tranquillement dispersée.

Dès le premier jour, vins rouges et vins rosés ont abondamment coulé pour accueillir environ sept cents personnes ; quatre cent vingt inscrits réguliers et environ trois cents « passagers » imprévus. La majorité absolue des participants était composée d'enseignants.

Entre les micocouliers et les platanes des avenues du centre, d'immenses calicots annonçaient à toute la ville que, pour la première fois, Nîmes était le siège de l'Université occitane d'été. Elle a beaucoup voyagé cette université ; pendant six ans, elle s'est réunie successivement à Montpellier, Villeneuve-sur-Lot, Valence, Egletons (Corrèze), Marseille et Clermont-Ferrand. Elle est maintenant sédentarisée à Nîmes, où elle demeurera et disposera — probablement dès l'année prochaine — de locaux, d'un personnel permanent, d'un centre de recherches et d'un bureau d'information, le tout installé grâce à l'appui financier des collectivités locales, qui ont subventionné le déroulement des travaux de l'université.

Un groupe interparlementaire ?

Dans le hall du C.E.S. dans la ZUP sans grâce, cœur de l'université d'été, il y avait aussi deux autres lieux de rencontre : les jardins de la Fontaine pour les spectacles, une galerie en pleine ville pour la peinture occitane. Etudiants et professeurs vont et viennent entre la trentaine d'ateliers, dont six d'apprentissage de la langue d'oc.

Programme immense : espace bâti; voyage de Stevenson en Cévennes; droit de regard des Occitans sur les énergies nouvelles collectives ; information et militantisme ouvrier ; sociologie de l'engagement ; le rococo occitan ; la distribution en Occitanie ; le marketing ; la crise de la vigne ; l'initiation à la bibliographie ; « quala pedagogia per l'occitan ? » (quelle pédagogie pour l'occitan ?) ; la socio-linguistique; la musique des troubadours ; l'œuvre de Frédéric Mistral ; la vie des Occitans à Paris ; les relations occitano-catalanes ; Acadiens et Occitans ; l'autonomie occitane, etc. On sent les étudiants écartelés. Certains courent d'un amphi à l'autre, puis bondissent aux veillées et aux spectacles.

On parle de cent cinquante mille signatures recueillies en Occitanie seulement pour obtenir que les langues minoritaires de France reçoivent, comme en Espagne, un statut de langue nationale. Les dernières nouvelles de Brest, de Bayonne ou de Bastia s'échangent. On évoque la création en cours d'un groupe interparlementaire à l'Assemblée nationale qui réunirait non seulement les Occitans mais aussi les députés des autres minorités pour défendre et promouvoir chacune des langues et cultures.

Au théâtre, à la séance de clôture, Yves Rouquette, secrétaire général de l'I.E.O. (Institut d'études occitanes), qui a lancé l'U.E.O., réclame un statut pour la langue. « Oui, à la langue d'oc ! *», lui répond le maire en occitan. Deux étudiants anglais regardent cette tornade, les yeux écarquillés.*

« E l'Occitana lenga nacionala ! », *crie à tue-tête un groupe de jeunes gens. C'est fini. La foule se disperse. A cette semaine culturelle descendue dans la rue, la population n'a pas été indifférente. En bonne part grâce au folk, au théâtre, au cinéma, à la peinture, à la danse, à la farandole — la fête, — l'Université occitane d'été s'est sentie chez elle au pied de la tour Magne à Nîmes.*

JEAN-PIERRE RICHARDOT.

LA VIE DU LANGAGE

Une rentrée comme les autres

AVEC le premier jour de l'année scolaire reviennent *rituellement* les appréciations sans indulgence sur les méthodes et les résultats d'un enseignement du français qui, dans son état actuel, a visiblement b e a u c o u p plus de détracteurs que d'admirateurs, même tièdes.

Il faut faire dans ces jérémiades la part du regret inconditionnel *(« De mon temps... »)*, et dans bien des attaques, la part des *a priori* politiques. Mais il n'est pas besoin de pousser le tableau au noir pour s'alarmer de voir cet enseignement, et celui *des* lettres qui y fait suite p o u r beaucoup d'élèves, se traîner d'année en année en titubant toujours davantage ; se survivre en cahotant, un pied dans les ornières de la tradition, l'autre dans les fondrières de l'innovation systématique ; bref, ne plus savoir où il va, mais y aller aveuglément.

Qu'il y ait aujourd'hui un divorce assez général entre l'enseignant de français, l'enseigné, et le contenu de cet enseignement, ce n'est guère douteux, au point qu'on a l'impression de pouvoir presque dater le *di*vorce : à peu près des années 1962-64 pour les élèves qui entraient alors « *en* sixième » (ou *l'équivalent)* et qui par conséquent furent (ou ne furent pas) bacheliers vers 1969-1970. Jusque-là (mais c'est une impression *fort* personnelle, avouons-le), il y avait de bons et de mauvais élèves de français, et tout naturellement davantage des seconds que d e s premiers. Après, on a le sentiment que tout s'est effondré à la fois : la capacité de rédiger, le goût de *réfléchir au fait littéraire, les ma*tériaux de cette réflexion, sa méthode, etc.

Quant aux pourquoi de cet effondrement, quelques hypothèses sont permises. En premier lieu, le caractère à la fois formel et archaïque de l'enseignement de la littérature et de l'explication de textes, *considé*rés comme la quintessence de tout l'enseignement du français, et comme sa véritable finalité. Erreur de visée aggravée par la quasi-dictature d'une série à peu près seule en usage de « manuels », conçue et rédigés par les mêmes hommes, dans le même esprit : lesquels donc (manuels et auteurs) avaient fini par s'assimiler entièrement, dans l'esprit des élèves (et de bien des *maîtres*) au « *français* » comme discipline scolaire.

Dans son g e n r e, et dans l'optique de l'épreuve formelle de français du baccalauréat, cette série avait ses mérites ; et l'immense défaut de réduire uniformément t o u t l'enseigne*ment* du français à la *superpo*sition de deux commentaires également respectueux et fastidieux : celui des auteurs (du manuel) sur les auteurs (du programme), et, paraphrase de paraphrase, celui du professeur sur les gloses du manuel.

La machinerie du langage

Ajoutons à cela l'aberration (déjà dénoncée ici et là) qui voulait (veut encore) que Montaigne, lecture par excellence de l'âge très mûr, fût livré en pâture (et dans un français qui nous est presque une langue étrangère) à des adolescents pour la belle raison que c'est un auteur du seizième siècle !!! Mais que Prévert ne fût abordé *qu'en philo, puisqu'il était* du vingtième !

Trop de témoignages concordent pour qu'il soit permis de douter de l'insurmontable ennui qui se dégageait inévitablement d'un enseignement aussi sépulcral. La bonne volonté convergente de l'enseignant et des enseignés ne fait pas de *mi*racles, et ne les répète pas.

Une autre raison de cette désaffection pour les études de français partait d'une bonne intention : réconcilier l'ancienne grammaire (au sens large) et la linguistique moderne. *D'où* une profusion de « livres du maître » ou de manuels à la mode, mélangeant tant bien que mal théorie linguistique et enseignement de la langue, souvent à partir de modèles chomskiens.

Le résultat de cette confusion a été le plus souvent de remplacer *le formalisme dépassé* des grammaires traditionnelles par le formalisme « avancé » des engendrements, des commutations, des arbres, etc. : toutes notions plus utiles aux progrès de la linguistique elle-même qu'à ceux de l'élève de français à qui la société *demande de « faire fonc*tionner » sa langue avec souplesse et clarté, et non de théoriser ce fonctionnement.

La linguistique (et « quelle » linguistique gagnerait à rester, *pour* le *professeur de français*, ce qu'est la machinerie d'un théâtre : un ensemble d'agencements qu'un homme de théâtre doit connaître et à l'occasion faire fonctionner, mais que le public doit ignorer. Science « molle », et pour longtemps *encore, elle ne gagne rien (sinon* pour les nécessités de la recherche) à emprunter de-ci de-là quelques symboles à l'algèbre ou quelques graphes à la théorie des ensembles.

Le vrai problème et les vraies difficultés se situent sans doute à *côté des querelles techniques.* Dans l'état actuel des choses, l'enseignement du français ne porte plus sa finalité qu'en lui-même ; il est en passe de devenir aussi tautologique (ou circulaire) que celui du latin et du grec : galerie des glaces où l'enseigné *renvoie* indéfiniment l'image de l'enseignant auquel il succédera.

Les pouvoirs ne sont plus effectivement et globalement entre les mains des humanistes (dans le meilleur cas) ou des rhéteurs (dans le cas le plus banal), comme ils l'étaient sous la III[e] et encore la IV[e] République ; mais dans les mains des techniciens. Le langage mathématique et informatique est en passe de devenir suffisamment commun à suffisamment d'hommes pour concurrencer victorieusement celui de la culture classique.

Un enseignement ennuyeux et inutile ?

Les *adolescents* ne sont pas des naïfs : ils n'accordent plus depuis *assez* longtemps à l'enseignement du français que le minimum d'intérêt indispensable à l'examen ; et, comme *les* normes de celui-ci sont fixées (ou *s'ajustent automatiquement*) à l'étiage des candidats, le désintérêt général n'apparaît pas dans les statistiques qui, bon *an mal an, fourniront le même pour*centage illusoire d' a d m i s et d'ajournés. Avec quelle conséquenc*e d'ailleurs* ? *Les* élus ne s'en retrouveront p a s moins, pour huit sur dix, sur les mêmes listes de « demandeurs d'emploi » que les ajournés.

Il serait injuste de *reprocher* à des jeunes gens de donner la priorité à des disciplines plus strictes et plus utilitaires sur un enseignement qu'ils ressentent à la fois comme ennuyeux et *inutile* ; et de terminer en classe de *français* leur version d'anglais ou leur exercice de physique. Et tout aussi injuste de reprocher automatiquement cet ennui aux enseignants.

Quant au troisième protagoniste de l'affaire, le français lui-même, il n'est évidemment pas en cause. Le signataire de cette chronique serait mal venu de se plaindre de l'intérêt profond que nous portons tous à notre langue, et qui n'attend qu'un signe pour se manifester. Il peut en tout cas témoigner que cet intérêt n'est pas une affaire d'âge.

En témoigne aussi le succès des jeux ou des concours qui mettent en œuvre quelque habileté superficielle à manier la langue. Il est sans utilité et sans intérêt culturel de trouver plus vite que son voisin un mot de six lettres dont le deuxième soit un Y et le quatrième un H ; ou de former en quelques minutes une dizaine de mots avec des A, des G, des R ou des E, etc. Mais si les caricatures passionnent, c'est que la curiosité des Français pour leur *langue* est encore très vive.

Celle des jeunes étrangers ne l'est pas moins ; si moins d'entre eux étudient le *français* qu'il y a un siècle (et ce n'est même pas certain), il est très probable qu'ils l'étudient *plus* librement et plus intellig*emment*. Ils y sont amenés et encouragés aussi souvent par un appétit de culture authentique que par des nécessités de carrière ; sinon plus. Il est remarquable (et préoccupant en un sens) de comparer les piètres résultats procurés à de jeunes Français par les milliers d'heures de cours de français de leur scolarité, aux résultats très souvent acquis en cinq ou six fois moins de temps par de jeunes étrangers.

L'enseignement du français couve depuis quelques années une maladie de langueur sournoise qui pourrait bien le mener, de rentrée morose en rentrée excédée, au cimetière des disciplines exsangues. Il n'est pas trop tard pour remettre sur pied ce malade qui, au fond, ne demande qu'à bien se porter. Il n'est pas trop tôt non plus.

JACQUES CELLARD.

A LA SAINTE-BAUME

La lumière vient de l'Orient

SUR le plateau venté, désert, la petite route goudronnée qui cisaille en son milieu le corps de bâtiments avant de vite reprendre le maquis évoque la ligne d'un chemin de fer de western. A la Sainte-Baume, Centre spirituel et culturel en Provence, un stage peut en cacher un autre et l'on n'a que l'embarras du choix pour accrocher son wagon d'enthousiasme annuel à telle ou telle activité dirigée.

A l'aube, encore mal réveillés, des fervents du zen croisent dans les couloirs des stagiaires-yogis non moins embrumés : dans ces deux disciplines, le soleil se salue au ras de l'horizon. Heureux stagiaires en expression corporelle qui pourront, eux, lézarder jusqu'au petit déjeuner.

Mother India nous a délégué un yogi de Madras précédé, comme on dit, d'une excellente réputation. La légende est déjà prête à faire son nid : pour nous *mieux enseigner le yogi se serait* imposé quarante jours de jeûne avant de s'envoler pour l'Europe.

L'esprit yoga souffle. Mais sans bruit. Le yogi a fait vœu de silence, ce qui n'est pas grave puisqu'il ne s'exprime qu'en télougou. Il ne parle pas, mais il écrit sur un cahier d'écolier par rafales nerveuses, et son interprète répercute en un anglais de base rocailleux. Traduttore, traditore ? Mais l'enseignement des swamis, c'est aussi, c'est d'abord leur présence.

Beau visage d'ivoire, avec barbe poivre et sel et des cheveux nattés qui lui balaient les mollets. Au moment des exercices, Swamiji love ses tresses sur la tête en une énorme boule instable, dégage son corps d'un dôti immaculé et apparaît en un inattendu boxer-short bleu électrique qu'il a dû chiper à Cassius Clay.

Le yogi de Madras a soixante-douze ans et le corps d'un athlète des sapeurs-pompiers de Paris.

Les postures conservent, mais il faut les faire. Swamiji peut tenir l'asana sur la tête sept heures durant. Prodigieux spectacle aussi de ces membres « martyrisés », certes, mais sur un largo quasi voluptueux, avec sur le visage le sourire esquissé du Bouddha.

La posture terminée, le yogi muet a le geste i m p é r a t i f : « *Allez*, veut-il dire, *c'est à votre tour.* » Nous nous y essayons et l'on entend dans le petit matin craquer en chœur les articulations de cent trente Européens complexés qui ne se prennent plus pour des adeptes avancés.

Il y a des moments de détente lorsqu'en fin de matinée le swami posé à l'antique sous un chêne répond aux questions très diverses de l'Occident répandu à l'entour en d'attentifs lotus.

Pratique : « *Swamiji, est-ce que les bagues et les bracelets gênent la circulation du prâna ?* »

Métaphysique : « *Swamiji, en grand samadhi, l'atman rejoint-il le brahman ?* »

Le yogi de Madras sait tout sur le corps et l'âme. Nous avons trouvé le père. Un couple de stagiaires qui arrivent régulièrement avant l heure pour installer leur natte au premier rang essaient d'accrocher le regard du sage pour le dharma sans paroles, l'enseignement « télépathique » pourrait-on dire. Le hatha-yogi ne s'y prête guère. Fini le jeu des questions et des réponses, il rejoint d'un pas vif sa chambre où il s'isole pour méditer jusqu'à la prochaine rencontre.

Swamiji nous distrait parfois de ses tours, en sifflant par exemple devant nous un grand verre de lait. Mais « avalé » par les narines, ce qui est le moindre des choses pour un yogi qui sait aussi inverser son péristaltisme et « boire » par l'anus, à l'occasion des kriyas, ces nettoyages qu'il pratique quotidiennement.

Totale maîtrise du corps. Et les postures qui induisent la méditation sont comme la prière des muscles étirés.

A la Sainte-Baume, le pèlerin en chemise Lacoste vient aussi honorer en famille Marie de Magdala, pécheresse des Evangiles devenue sainte et dont la tradition dit qu'elle se réfugie dans une grotte du massif proche après avoir fui la Palestine. Elle serait morte non loin de son ermitage où l'on va allumer des cierges.

A la Sainte-Baume, la lumière vient souvent de l'Orient.

SERGE NICOLAS.

VENDRE

Une nouvelle méthode

Un lecteur, M. Jean-Pierre Cassely, producteur à FR 3 Marseille-Provence, nous signale un curieux et, semble-t-il, nouveau développement de la vente par démonstration. Voici son récit :

LE Mistral entre Nice et Marseille, un jour d'août. Départ à 13 h. 15 de la gare de Nice. Du monde, mais aussi des compartiments vides. J'en choisis un et m'y installe.

Un homme jeune, au visage typiquement américain, m'interroge, en anglais :

« *Parlez-vous anglais ?*

— *Un peu, oui.*

— *Ces places sont-elles libres ?*

— *Oui.* »

Archie (j'ai su très vite son prénom et il a voulu, aussi vite, connaître le mien), son épouse et sa fille s'installent donc.

Californie, Los Angeles (L.A. fait mieux), *american way of life* — arrêt à Cannes — Arizona, Grand-Canyon — rocher de Roquebrune.

A Toulon, on engage le processus. Ma profession ? Très intéressant ! La sienne ? Tiens donc ! Nous y sommes. La vente par démonstration de produits cosmétiques, après rasage, savons de luxe, etc.

Sa compagnie propose à ses affiliés de voyager dans tous les pays, possédant ainsi des succursales aux moindres frais. Pour ce faire, il suffit de se munir de mallettes de produits de la marque et de les proposer... à ses relations de voyage, à l'hôtel, au camping, au restaurant, dans le train. Suis-je intéressé ?

Le Mistral passe la gare d'Aubagne. Ouf ! Mon sac. Très heureux, *so long*, bonne continuation, *bye-bye* !

GÉNÉALOGIE

Rencontres

ON savait les généalogistes tenaces et taillons, si sérieux qu'on les croyait austères, tout enfouis sous une chape de poussière, passionnés s a n s doute mais essentiellement pour collectionner les souvenirs des morts. Eh bien ! non. La caricature n'est plus fidèle. Ils savent se distraire comme tout le monde, au grand air, dans la joie partagée...

Le dimanche 1[er] octobre, le Cercle d'études généalogiques des Yvelines-Nord (1) organise dès le petit matin (9 heures) un rallye touristique, ouvert à tous, sur les arrondissements de Saint-Germain-en-Laye et de Mantes-la-Jolie. Deux questionnaires permettront l'un de trouver son chemin à travers une région pittoresque riche en faits illustres de l'histoire de France, l'autre de départager les concurrents les mieux placés par d'insidieuses interrogations p o r t a n t essentiellement sur la généalogie et l'histoire (tant locale que générale).

Les gagnants recevront coupes, livres, tableaux généalogiques (à remplir), etc. Le tout se terminera par un joyeux dîner, où se réaliseront certainement les rencontres généalogiques les plus imprévues.

PIERRE CALLERY.

(1) 3, rue du Maréchal-Joffre, 78100 Saint-Germain-en-Laye, tél. : 966-11-52. Inscriptions jusqu'au 20 septembre.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (d e u x semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AÉRONAUTIQUE

Mort de Willy Messerschmitt

Munich (A.P.). — M. Willy Messerschmitt, pionnier allemand de l'aviation, qui avait conçu pendant la seconde guerre mondiale le premier chasseur à réaction du monde, le ME-262, est mort vendredi 15 septembre, à l'âge de quatre-vingts ans, des suites d'une importante opération chirurgicale, à l'hôpital de Munich. Il était président d'honneur d'un groupe de construction aéronautique ouest-allemand, la société Messerschmitt-Boelköw-Blohm (nos dernières éditions datées 16 septembre).

Né le 26 juin 1898 à Francfort, Willy Messerschmitt avait acquis, dès l'âge de quinze ans, un diplôme de pilote de planeur. Après ses études universitaires et devenu ingénieur en chef d'une usine aéronautique bavaroise, il avait acquis une certaine notoriété en créant de petits avions de voltige. En 1926, il conçoit le ME-18, le premier avion entièrement métallique et, en 1927, il met au point le ME-19 à hélices, premier avion capable de transporter une charge supérieure à son propre poids, ce qui fait dire de lui : « Messerschmitt est un génie qui a une hélice dans la tête. »

Plus tard, devait commencer la production en série — environ trente mille exemplaires — du légendaire chasseur ME-109, longtemps utilisé par les forces aériennes allemandes. Le modèle suivant, le ME-209 réalisait, avec 755 kilomètres à l'heure, un record de vitesse pour un avion à piston, que l'on mit trente années à battre. En 1942, le ME-262 devait être le premier chasseur à réaction du monde construit en série, mais l'avion ne fut mis en service qu'en 1944.

A la fin de la guerre, Willy Messerschmitt est arrêté par les forces américaines d'occupation et maintenu en détention pendant deux ans.

En effet, considéré comme « sympathisant » du régime nazi en mai 1948, il avait été par la suite déclaré comme « employé contre son gré par le régime hitlérien ». *D'après le Livre* Brun *édité par les autorités est-allemandes sur les criminels de guerre et les nazis, il avait été décoré, sous le régime hitlérien, du* « titre fasciste de pionnier du travail » *et avait été* « l'un des responsables de l'emploi des déportés du camp de concentration de Dachau ».

Libéré, il produisit des machines à coudre et des maisons préfabriquées, et ce n'est qu'en 1956 qu'il reprit ses activités aéronautiques. Il fonda alors le groupe Messerschmitt - Boelköw - Blohm qui participa, notamment, à la construction de l'Airbus européen et d'un avion de combat germano-italo-britannique, le Tornado-MRCA.

SPORTS

BOXE

Mohamed Ali reprend son titre

Quatorze ans après avoir enlevé le titre de champion du monde toutes catégories, à Miami-Beach, aux dépens de Sonny Liston, quatre ans après l'avoir repris, à Kinshasa, en mettant k.o. le colosse texan George Foreman, Mohamed Ali a remporté sa revanche, aux points, en quinze rounds, sur Léon Spink qui l'avait dépossédé, en février dernier, à Las Vegas. Le match s'est déroulé vendredi soir au Superdome de la Nouvelle-Orléans et les commentaires ont été diffusés en direct, ce samedi 16 septembre, à 4 heures du matin, heure française, par le poste de radio France-Inter. Quelque quatre-vingt-dix mille spectateurs, aux premiers rangs desquels se remarquaient Jackie Onassis et le sénateur Ted Kennedy, emplissaient l'arène transformée en étuve par la chaleur caniculaire qui règne en Louisiana durant l'« été indien ».

Le début du combat, arbitré par un ressortissant d'ascendance française nommé Joubert, montra Ali beaucoup plus actif qu'à son match précédent. Il s'était supérieurement entraîné cette fois et, à trente-sept ans, son jeu de jambes paraissait presque aussi léger qu'à vingt-cinq ans, l'âge de Spinks. Celui-ci, tenant du titre, commença à se battre avec la fougue d'un challenger, direct du gauche en avant, sans grand style, mais avec un mépris total du danger. Cependant, Ali était redevenu le terreur qui avait fait de superbes têtes à fromage à Liston, Frazier et Foreman auxquels, selon ses dires, il avait fallu « *un chausse-pied pour remettre leur chapeau* ». Terriblement sérieux, selon les dires du commentateur Pierre Loctin, Ali tournait autour de son adversaire et, sans jamais s'adosser aux cordes, revenant au milieu du ring selon les bons principes, il prit la situation complètement en main à partir du sixième round. Là il délivra ces crochets du gauche et ces « une-deux », toujours à la face, qui annihilèrent au fil des reprises les velléités offensives de tant de ses adversaires. Spinks eut encore de belles réactions au septième et au neuvième round, mais ses gants ne possèdent pas l'étincelle magique des puncheurs, celle qui foudroie. A partir du douzième round, il s'achemina inexorablement vers la défaite, son adversaire terminant les rounds plus fort que lui, signe de la domination évidente. Au quinzième round, enfin, Ali se payait le luxe, après une feinte de la dernière minute, de décocher, comme la flèche du Parthe, une formidable droite à la face de Spinks.

Un succès commercial

La décision était donnée à Mohamed Ali à l'unanimité des trois juges, la foule hurlait sa joie, le ring était envahi, le vainqueur pressé embrassé, étouffé, tandis que Léon Spinks regagnait les vestiaires avec quatre dents en moins, deux magnifiques bosses au front en prime et au milieu de l'indifférence générale.

Dans l'histoire de la boxe, Cassius Clay, alias Mohamed Ali, s'inscrit ainsi comme le premier poids lourd à avoir repris son titre pour la deuxième fois, performance que n'ont pu réaliser les figures de légende John Sullivan et Joe Louis et que seuls égalèrent, dans les catégories inférieures, « Sugar » Robinson et Emile Griffith. La formule « *They never come back* » (ils ne reviennent jamais) ne saurait donc s'appliquer à cette grande « figure » du pugilisme d'après-guerre, phénomène comme on n'en vit peu du triple point de vue sportif, spectaculaire et commercial. Sur le terrain de la boxe pure, Ali a confirmé que, à trente-sept ans, il possédait encore un jeu de jambes dont aucun poids lourd n'a été doté avant lui. Sur le plan spectaculaire, il a suivi la ligne de son personnage, clamant avant le match : « *Je battrai Spinks parce qu'il est trop vilain.* » Sur le plan commercial enfin, il « fait du dollar » comme nul autre champion sportif. La recette aux guichets a été évaluée à 24 millions de nos francs, la retransmission télévisée a coûté autant à la chaîne A.B.C. pour les seuls Etats-Unis (sans parler des droits pour trente autres pays), la bourse des boxeurs s'élevant à 16 310 000 F pour Spinks le « champion » et à 14 140 000 F pour Ali le « challenger ».

OLIVIER MERLIN.

PRESSE

« PILOTE » RADIÉ DE LA COMMISSION PARITAIRE

La commision paritaire des publications et agences de presse, réunie lundi 11 septembre, a décidé de retirer à *Pilote*, publication mensuelle de bandes dessinées, les avantages fiscaux et de tarif postal dont bénéficie les publications agréées par la commission paritaire.

Cette mesure, indique-t-on, a été prise parce que le mensuel n'a pas respecté le règlement qui impose aux revues de bandes dessinées destinées aux adolescents de consacrer obligatoirement 50 % de sa pagination à des articles écrits.

La Lettre de *l'Unité*, bulletin quotidien du parti socialiste, relève pour sa part que cette mesure est prise le mois où la couverture de *Pilote* est un dessin satirique représentant M. Barre en bébé joufflu. La direction de *Pilote*, pour sa part, ne se prononce pas sur la signification politique de la décision. Mais elle lance un cri d'alarme en soulignant que la réglementation risque d'entraîner la disparition de nombreuses revues de bandes sinées. Le syndicat des journalistes C.F.D.T. demande le réexamen du retrait de l'inscription.

De source officielle, on précise que la mesure n'est « *en rien discriminatoire* » et que sur une douzaine de cas litigieux examinés lors de la dernière réunion, la commission n'a prononcé que des radiations, sauf pour un seul cas.

RÉACTION CÉGÉTISTE APRÈS L'ACCORD RÉALISÉ ENTRE LE GROUPE HERSANT ET « L'AURORE-PARIS TURF »

L'accord technique et commercial signé entre le groupe Hersant et les nouveaux propriétaires de *l'Aurore* et de *Paris-Turf* (*le Monde* du 16 septembre) suscite la réaction collective de trois syndicats C.G.T. du secteur de l'information : la Fédération française des travailleurs du Livre, le comité intersyndical du Livre parisien et le Syndicat national des journalistes C.G.T. :

« *L'accord signé entre les nouveaux propriétaires de* l'Aurore *et Hersant est une nouvelle manifestation de la concentration des moyens d'information au service du pouvoir* », estiment les trois organisations syndicales, qui constatent que « *le véritable bénéficiaire de l'opération* [la vente de *l'Aurore*] *vient d'apparaître : c'est encore* M. *Hersant, qui aura ainsi la mainmise sur quatre quotidiens parisiens en plus de la dizaine dont il dispose en province* ».

« *En dénonçant cette nouvelle agression contre le droit du public à une véritable information pluraliste, les organisations C.G.T. de travailleurs de l'information assurent les salariés de ces entreprises de leur volonté d'exiger le respect des accords existants, le maintien des avantages acquis et la garantie d'une solution excluant le chômage pour toutes les catégories de personnels* », conclut le communiqué.

ÉCHECS

SEIZIÈME PARTIE NULLE AU CHAMPIONNAT DU MONDE

La vingt-deuxième partie du championnat du monde d'échecs, qui oppose à Baguio (Philippines), Anatoly Karpov, le tenant du titre à Victor Kortchnoï, a été déclarée nulle le vendredi 15 au 64e coup. Karpov, qui mène par quatre victoires à deux, avait dans cette partie un léger avantage qu'il n'a pas su conserver en jouant mal les trois derniers coups avant l'ajournement (au 47e coup).

CHAMPIONNAT DU MONDE
(vingt-deuxième partie)
BLANCS : ANATOLY KARPOV
NOIRS : VICTOR KORTCHNOI

1.	é4	é6	34.	Cd5	C×d5
2.	d4	d5	35.	T×d5	Ta8
3.	Cd2	c5	36.	Fé3	Cg5
4.	é4×d5	é6×d5	37.	Fb6	Cé4
5.	Fb5+	Fd7	38.	Tfd1	a4
6.	Dé2+	Fé7	39.	Td4	Té8
7.	d4×c5	Cf6	40.	T×b4	T×d6
8.	Cb3	0-0	41.	T×d6	C×d6
9.	Fé3	Té8	42.	Fç7	Té1+
10.	Cf3	F×c5	43.	Rç2	Cé8
11.	C×c5	Da5+	44.	Fa5	a3
12.	Dd2	D×b5	45.	Tb8	Té7
13.	0-0-0	b6	46.	Fb4	Té2+
14.	C×d7	C×d7	47.	Rd3	a3×b2
15.	Rb1	Cé4	48.	Fd2	Té7
16.	Dd3	D×d3	49.	a4	Td7+
17.	T×d3	Cdf6	50.	Rç2	Rh7
18.	h3	Cc5	51.	T×b2	b5
19.	Tdd1	Cé6	52.	d×b5	Cd6
20.	c3	b5	53.	Ta2	C×f5
21.	Cd4	a6	54.	a5	Cd4+
22.	Cç2	a5	55.	Rç3	Cç6
23.	Td3	Tab8	56.	a6	Td5
24.	Thd1	b6	57.	Ff4	Tf5
25.	f4	Tbç8	58.	Fd6	Td5
26.	g4	d4	59.	Fa3	Tg5
27.	ç3×d4	Cd5	60.	Ff2	T×h5
28.	Tdf1	b4	61.	Rç4	Ca5+
29.	Fd2	Té7	62.	Rç3	Cç6
30.	f5	Cg5	63.	Ta4	Rg8
31.	Cé3	Cf6	64.	Rç4	Ca5+
32.	d5	C×h3		Nulle.	
33.	d6	Td7			

CARNET

Naissances

— M. et Mme Patrice DUHAMEL ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean,

à Paris, le 10 septembre.

— Le docteur Jean-Claude et Mme CHABRIER, née Edith Ybert, ont la joie d'annoncer les cinq ans de Carine et la naissance de

Cyrille.

Paris, le 1er septembre 1978.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Anne-Marguerite LEPVRIER,

fille de l'administrateur général Jean Lepvrier, directeur des Affaires maritimes pour la Bretagne et la Vendée, et de Mme, née Yvette Yoncourt,

avec

M. Olivier-Marie GASCARD,

fils de M. Jacques-Marie Gascard et de Mme, née Gisèle Guenne, décédée.

Nantes, Paris.

Décès

— Anne et Philippe Bazire font part à leurs parents et amis du décès de

Philomène,

le 14 septembre 1978.

Les obsèques auront lieu en l'église du Vigen, le samedi 16 septembre, à 14 h. 30.

Pas de fleurs.
Envoyez vos dons à l'UNICEF.
Domaine de Ligoure,
Le Vigen, 87110 Solignac.

— Lui évitant la souffrance de laisser des êtres chers, le 7 septembre 1978, le Seigneur a rappelé à Lui, très doucement, dans son sommeil, sa servante,

Mme Marcel JENICOT,
née Madeleine Quesnoit
le 25 septembre 1884 à Croix (Nord).

Ses filles Eliane et Mme Gabriel Jenicot, ses neveux, petits-neveux, arrière-petits-neveux et nièces, ses très vieux amis qui l'aimaient l'ont accompagnée à la messe de funérailles concélébrée par ses amis, et l'inhumation dans la sépulture familiale, dans cette intimité qu'elle désirait.

Ceux-ci prient ceux qui la connaissaient de s'unir à leur prière, à leur espérance, à leur certitude en la résurrection.

Ils rappellent le souvenir de son mari,

Marcel JENICOT

décédé le 11 juillet 1969, neuf jours après la joie des noces de diamant, et leur fils,

Gabriel

décédé le 15 août 1975.

Le Seigneur fait pour nous des merveilles. Saint est Son nom.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Marcel LODS,

chevalier de la Légion d'honneur,
architecte
diplômé par le gouvernement,
architecte en chef
des bâtiments civils
et des palais nationaux,
membre du groupe français C.I.A.M.,
ex-chef d'atelier extérieur
à l'Ecole nationale supérieure
des beaux-arts,
professeur honoraire d'architecture
à l'Ecole nationale
des ponts et chaussées,
ancien président
du Syndicat des architectes
de la région parisienne,
grand prix
du Cercle d'études architecturales,
commissaire aux travaux
de la région de l'Est en 1944,
commissaire
du Comité professionnel provisoire
du bâtiment
et de la construction métallique
à Paris,

survenu le 9 septembre 1978, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 12 septembre, dans la plus stricte intimité, à Sérigny-Bellême (Orne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Monde du 15 septembre.

— Mme Jean-Pierre Roux,
Nathalie, Bénédicte et Joséphine Roux,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre ROUX,

le 15 septembre 1978.
119, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.

[Né le 26 décembre 1930 à Montpellier, fils du pasteur Hébert Roux, Jean-Pierre Roux avait commencé sa carrière de journaliste à l'Office de coopération radiophonique (Ocora). Rédacteur en chef au Togo, puis au Dahomey, chef de mission au Rwanda, au Burundi et au Cameroun, il était revenu à Paris en 1968.

Entré à l'O.R.T.F., il y avait dirigé le service des émissions vers l'étranger. A la dissolution de l'Office, il avait été nommé rédacteur en chef de Radio-France Internationale.]

M. et Mme Max Serruys et leur fils Yves,
Mme W. A. Bradley, née Serruys,
Mme André Vigneau,
Mlle Dominique Blocq-Mascart,
M. Pierre Vernes, ses enfants et petits-enfants,
Mme Gérard Vernes, ses enfants et petits-enfants,
Mme Edouard Vernes,
Le comte et la comtesse Philipp d'Avout,
M. et Mme Olivier Dollfus,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean SERRUYS,

chevalier de la Légion d'
ingénieur E.C.P.,
vice-président de l'association
Vieilles Maisons françaises,

survenu le 14 septembre 1978, en son domicile, 102, rue du Bac, Paris (7e).

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-François-Xavier, lundi 18 septembre, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-

[Fils de Daniel Serruys, membre de l'Institut, Jean Serruys, né en 1903, a fait sa carrière dans l'industrie chimique ; a écrit un livre « De Colbert au Marché commun (1970).]

Anniversaires

— Saint-Germain-en-Laye.

En ce deuxième anniversaire du jour où elle a été subitement enlevée à leur affection (18 septembre 1976), son mari, ses enfants et petits-enfants, toute la famille, ses amis et tous ceux qui l'ont aimée auront pour

Madeleine BLANC,
née Schoeller,

une pensée fidèle et émue.

Communications diverses

— La Communauté internationale des hommes d'affaires du plein Evangile réunira sa seconde convention nationale française à l'hôtel Nikko de Paris, 61, quai de Grenelle, 75015 Paris (tél. 575-62-62), le 21 septembre, de 15 h. 30 à 22 heures, et les 22 et 23 septembre, de 7 h. 30 à 23 heures. Inscription sur place.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 180

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II							■		
III									
IV				■	■				
V							■		■
VI						■			
VII				■					
VIII							■		
IX			■						
X	■					■		■	
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Un travail à faire quand on manque de fonds. — II. Se présente parfois en flocons ; Bien gardé. — III. Fait de la galette dont la qualité laisse beaucoup à désirer. — IV. Il y eut celle des Olympiades ; Manière de peindre. — V. Le cordon de la bourse. — VI. Tableau d'église ; Roche. — VII. Etait aussi familier à Schubert qu'à Schumann ; Loin d'être lisse. — VIII. Un endroit idéal pour choisir la bonne voie ; Peuvent se voir dans une belle main. — IX. Participe; Bien assis. — X. Infortunée victime d'un amour ardent. — XI. Un endroit où il permis de mettre la main ; Exposée à la morgue.

VERTICALEMENT

1. Ne quittait pratiquement pas Balzac. — 2. Il ne faut donc pas compter sur elle pour arroser. — 3. Ferons des liaisons ; Article. — 4. Ville étrangère. Une des perles du collier de la vie ; Un point à l'horizon. — 5. Diminuent la qualité d'un tissu de prix ; Dépourvu de tout agrément. — 6. N'est pas dans la mesure des moyens ; Eut un geste regrettable. — 7. Entra dans un ordre volontiers contemplatif ; Pronom ; Craint les caries. — 8. Pour trancher, il a besoin d'être éclairé. — 9. Tomba sur un bec ; Peut qualifier un doigt.

Solution du problème n° 2 179

Horizontalement

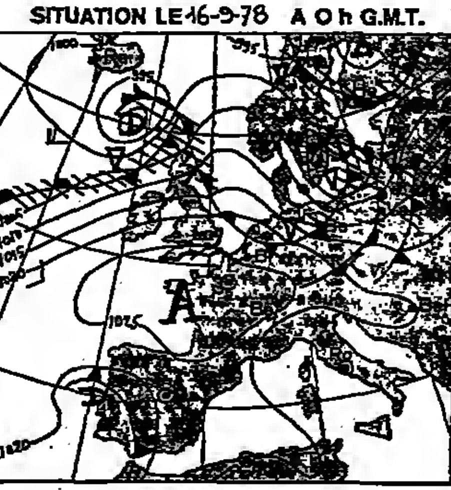
I. Répétitions ; Van. — II. Economies ; Arène. — III. Pur ; Lien ; Plane. — IV. Etna ; Ronger. — V. Es ; As ; Pépie. — VI. Ha ! ; Cab ; Da ; Rail. — VII. Ecaillées ; Tancé. — VIII. Adieu ; Sot ; Ci. — IX. Surets ; Séné. — X. In ; Se ; Te ; Sa. — XI. Bis ; Stupéfiants. — XII. Lots ; As ; Gerbe. — XIII. Enouer ; Posai ; Or. — XIV. Risorius ; Tâte. — XV. Née ; Tente ; Sues.

Verticalement

1. Répréhensibles. — 2. Ecu ; Sac ; Union. — 3. Pore ; Aar ; Store. — 4. En ; Acides ; Suie. — 5. Tôle ; Alités ; Es. — 6. Imitables ; Tarot. — 7. Tiens ; Eu ; Tus ; Ré. — 8. Iéna ; De ; Sep ; Pin. — 9. Os ; Passé ; Egout. — 10. Pré ; On ; Fesse. — 11. Salopette ; Ira. — 12. Ranima ; Habits. — 13. Vengeance ; Ne ; Au. — 14. Anée ; Ici ; St ; Ote. — 15. Né ; Râle ; Masures.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 16 septembre à 0 heure et le dimanche 17 septembre à 24 heures :

Les hautes pressions qui recouvrent l'Europe occidentale se décaleront progressivement vers l'Europe centrale et un front froid venant de l'Atlantique traversera la moitié nord de la France. Dimanche, il sera cependant peu actif.

Dimanche matin, le temps sera peu nuageux sur la moitié sud-est de la France, mais il y aura des brumes et des brouillards dans l'intérieur. Sur la moitié nord-ouest, le ciel sera plus nuageux, surtout de la Bretagne à la Flandre. Au cours de la journée, le temps restera ensoleillé et chaud dans la moitié sud du pays ; il sera plus nuageux ailleurs et il pleuvra un peu au voisinage de la Manche puis dans le Nord.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 24 et 13 degrés ; Biarritz, 22 et 11 ; Bordeaux, 25 et 12 ; Brest, 20 et 12 ; Caen, 20 et 9 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 20 et 8 ; Dijon, 23 et 9 ; Grenoble, 25 et 9 ; Lille, 19 et 10 ; Lyon, 22 et 9 ; Marseille, 27 et 14 ; Nancy, 20 et 13 ; Nantes, 22 et 12 ; Nice, 24 et 17 ; Paris-Le Bourget, 23 et 9 ; Pau, 23 et 9 ; Perpignan, 28 et 18 ; Rennes, 22 et 13 ; Strasbourg, 22 et 13 ; Tours, 22 et 10 ; Toulouse, 25 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 28.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 13 ; Amsterdam, 18 et 10 ; Athènes, 22 et 17 ; Berlin, 18 et 11 ; Bonn, 20 et 12 ; Bruxelles, 19 et 12 ; îles Canaries, 26 et 22 ; Copenhague, 14 et 11 ; Genève, 25 et 7 ; Lisbonne, 32 et 17 ; Londres, 21 et 10 ;

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 16 septembre 1978 :

UN DECRET :

● Portant création de collèges nationalisés par transformation de premiers cycles de lycées nationalisés.

Visites et conférences

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, place Colette, Mme Lemarchand : « Les coulisses de la Comédie-Française ».

15 h., entrée de la cour Carrée, face à Saint-Germain-l'Auxerrois, Mme Colin : « Histoire du palais du Louvre et des Tuileries ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « L'hôtel de Sully ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 30, place Alphonse-Laveran : « Le Val-de-Grâce et alentours » (Mme Camus).

10 h. 30, 195, rue Saint-Jacques, Institut océanographique : « La planète Océan » (l'Art pour tous).

16 h., 3, rue Mahler : « Synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers et couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

10 h. 30, métro Saint-Paul : « Les hôtels du Marais ».

15 h., métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 93, rue de Rivoli : « Splendides salons du ministère des finances » (Mme Barbier).

15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau : « Jardins secrets de la rue d'Enfer » (Anne Ferrand).

15 h., place du Palais-Royal : « Les salons du Conseil d'Etat » (Visages de Paris).

15 h., métro Maubert-Mutualité : « Légendes autour de Saint-Julien-le-Pauvre ».

18 h., métro Saint-Paul : « Hôtels célèbres du Marais » (Lutèce-Visites).

CONFERENCES. — 15 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h., 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

LUNDI 18 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 277, rue Saint-Jacques, Mme Bouquet-des-Chaux : « François Mansart et le Val-de-Grâce ».

15 h., place des Vosges, statue de Louis XIII, Mme Meynial : « Promenade dans le Marais ».

15 h., entrée de la Basilique, Mme Puchal : « La basilique Saint-Denis et les tombeaux des rois de France » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., métro Arts-et-Métiers (au guichet) : « Chez un tourneur d'étain » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Histoire et archéologie).

14 h. 30, Cour carrée, pavillon de l'Horloge : « Appartements des rois de France au Louvre ».

15 h., 2, avenue Paul-Doumer : « Tombes illustres au cimetière de Passy » (Paris et son histoire).

15 h. 15, 135, rue Saint-Martin : « Le Centre Beaubourg » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience de l'être et l'art de vivre » (Méditation transcendantale, entrée libre).

Le Monde

culture

Cinéma

« L'Angoisse du gardien de but au moment du penalty »

de Wim Wenders

Curieux renversement de perspec-ive, ou plutôt étrange altération de a ligne romanesque originale, que celui effectué par le cinéaste alle-nand Wim Wenders en début de carrière — il sort de l'excellente école de cinéma et de télévision de Berlin-Ouest, il a fréquenté assidû-ment la cinémathèque d'Ulrich Gregor à l'Arsenal et beaucoup écrit sur le cinéma américain, qu'il admire, — adaptant, en 1971, le roman juste publié de son ami Peter Handke (1), l'écrivain autrichien, l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty : il garde l'idée de base d'une fuite hors de la grande ville vers la frontière, mais chamboule le symbolisme du livre de Handke et, pour les besoins de la narration ciné-matographique, explicite ce qui n'était qu'implicite.

Peter Handke prend un ancien gardien de but célèbre, reconverti comme artisan, homme à tout faire dans une entreprise, qui se croit mis à pied par ses patrons. La dérive s'installe, et la fuite ailleurs, au physique et au mental. Tout l'art du romancier consiste à tisser des motifs très subtils où nous ne séparons pas toujours la réalité vécue par le per-sonnage, Joseph Bloch, de son ima-ginaire. On peut pourtant admettre qu'il a tué la caissière d'un cinéma, comme en passant ; il venait de faire l'amour avec elle : « Soudain il l'étrangle. »

Joseph Bloch n'éprouve que très furtivement des inquiétudes sur son crime, perçoit comme à distance les efforts accomplis par la police pour le retrouver. Bien à l'abri, conforté de revoir une ancienne amie qui gère un café à la frontière, il efface jus-qu'au souvenir de ses angoisses pas-sées en suivant un ultime match de football où le gardien de but, inquiet, mais gâté des dieux, reçoit dans ses bras un tir de penalty.

Joseph Bloch exorcise ses mau-vais génies, en se jouant ; il retour-nera peut-être à la vie normale, comme si rien ne s'était passé, mais sans que rien change vraiment. Wim Wenders, homme de cinéma, a déplacé le centre d'intérêt, rajeuni un gardien de but, qui exerce encore le football, concrétisé « l'an-goisse du penalty » : au début du film Joseph Bloch, croyant au hors-jeu, n'a pas bougé pour bloquer un tir adverse. Du moins c'est ce qu'il affirme. Sa seconde dérive com-mence, qui prend plusieurs éléments du roman, dont le meurtre de la caissière. Joseph Bloch, cette fois, a bien vu le ballon filer dans ses buts, impuissant, d'emblée il est « hors jeu ». Il retrouve comme par mécanisme son équilibre aux der-nières images, sur un terrain de football, en tant que spectateur, mais la solution n'a plus aucun sens.

L'angoisse du gardien de but, livre, n'existe que par l'écriture, cette lente montée de la tension, comme à coups de serpe, par phrases rapi-des qui nous laissent haletant. Le cinéma, par force, « objective », et Wim Wenders y met au point ce style, cette observation, presque obsessive de la réalité qui font le prix d'Au fil du temps quatre ans plus tard. Mais quelque chose ne va plus, Joseph Bloch du cinéma est-il qu'il vit une expérience exceptionnelle, sa concrétisation sur un écran lui en-lève tout mystère : il n'a visiblement jamais touché un ballon de sa vie, reste comme suspendu au plafond, errant d'aventure en aventure. On se demande comment il a pu com-mettre un crime, et pourtant la scène est remarquablement filmée.

Un livre aujourd'hui peut s'écrire directement pour l'écran, avec toutes les ambitions de l'écriture littéraire concrétisées à travers l'acteur, le dialogue, le montage. Le cinéma n'est plus condamné à « illustrer » simplement du romanesque. Peter Handke l'a prouvé avec la Femme gauchère, produit par Wim Wenders et montré à Cannes, avant même James Toback et Fingers.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

(1) Il vient d'être réédité par Gallimard en français.

Musique

PARIS-BERLIN

Du cabaret à l'agit-prop

Hissés sur la pointe des pieds pour tenter d'apercevoir quand même un peu de la chanteuse, formant une masse compacte au fond de l'espace qui sert de salle de concert dans l'exposition Paris-Berlin, au cinquième étage du Centre Georges-Pompidou, les curieux et les mélomanes re-créent pour une heure cette atmosphère de cabaret ou de concert populaire : ce soir on joue Schoenberg, Weill et Eisler. Un Schoenberg « déboutonné », celui de Galathea et de Nachtwandler, deux mélodies dans l'esprit du « Caveau » de Ernst von Wolzogen, à Berlin, où Schoenberg avait été chef d'or-chestre en 1901 et dont il se souviendra en écrivant Pierrot lunaire, à Berlin également, mais dix ans plus tard. Ce n'est pas tout à fait le même musique, puisque celle-ci est très explici-tement tonale, avec des couplets et des reprises, mais on sent l'inspiration toute proche, l'atmo-sphère à la fois rêveuse et grin-çante caractéristique de la partie de son œuvre liée à l'expression-nisme allemand.

Suivaient trois extraits de Happy End de Kurt Weill, sur des textes de Brecht, à mi-chemin entre la romance et le jazz, entretenant ce curieux paradoxe d'une musique agréable à la-quelle vient se superposer une critique sociale cruelle et iro-nique.

Cette brève rétrospective s'ache-vait avec la Cantate romaine de Hanns Eisler, sur des textes anti-fascistes d'Ignazio Silone. Musi-que plus ambitieuse, exigeant cette fois une attention soutenue — c'est la leçon de l'enseigne-ment schoenbergien malgré les divergences entre l'élève et le maître quant à la fonction sociale de l'art, — elle n'a pas la facilité de celle de Kurt Weill ; elle est aussi plus révélatrice quant à l'engagement de ses interprètes : si on ne sent pas la volonté de communiquer à tout prix, d'en-traîner l'adhésion du public, on reste un peu à côté. C'est ce qui est arrivé. Cela n'ôte rien aux qualités d'Elise Ross (soprano) et des membres de l'Ensemble intercontemporain, qui avaient réussi à faire croire jusque-là qu'on était au cabaret pour de vrai.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochain concert, dimanche 17 septembre, 18 heures : l'âge du jazz.

Théâtre

Sonate pour deux femmes seules

Pour deux femmes seules... « Et une cité H.L.M. », précise le titre même de la pièce de Christian Liger. Immeubles où les étages ressemblent aux étages, les fenê-tres aux fenêtres. Quand les bal-cons se superposent exactement et que les cuisines sont au-dessous des cuisines. Canalisa-tions communes, cloisons de pa-pier : les appartements sont de même configuration. On le sait. On le sent. Et les blocs disposés de l'autre côté de la rue, au bout d'une pelouse maigre, ressemblent au bloc où la folle a fait son trou. Elle a récupéré le fauteuil à oreillettes de sa tante, la haute pendule, et aussi un buffet. A 12 h. 45, jour après jour, elle écoute avec sérieux « Le jeu des 1 000 francs ». Les jours passent, ils ont passé ainsi depuis qu'elle est aveugle. Depuis... Il y a long-temps... Elle était petite.

La femme qui ne voit pas n'est pas une vieille, même si elle ne sort jamais, même si apparem-ment ne lui restent plus que des souvenirs. Elle a jeté son châle par-dessus le balcon pour que d'« en dessous », quelqu'un monte, qu'elle a envie de connaître. La « jeune » qu'elle entend revenir du travail chaque jour et qu'elle ap-pelle Ariane viendra donc, et re-viendra. Pour que continue la cé-rémonie du magnétophone. La vieille en a ainsi utilisé d'autres... elle a demandé à d'autres de lui rapporter jour après jour les bruits du dehors. La vieille sait tout du dehors. Et sait ce que les fourmis de la cité ne connaissent pas : le dedans. Ariane ne vou-dra pas se laisser enfermer, inter-rompra ses visites. La charité s'est renversée. Ariane effrayée s'enfuit, sans avoir rien compris, pas même blessée, elle que sa carapace protège. L'isolée n'est pas celle que l'on croit.

La retirée, l'aveugle, dans sa retraite close, est interprétée par Viviane Théophilidès : elle a mis son visage à nu, visage d'une femme qui approche la « quaran-taine ». Dans son fauteuil qui paraît devoir s'écrouler, la comé-dienne censée être celle qui s'est mise en quarantaine tient seule toute la réalité au bout des doigts, à fleur de peau, avec des rires et ses phrases dites haut ou bas, fort ou doucement. Jamais les mêmes. Toujours les mêmes. Son bruit à elle qui lit les bruits des autres qu'elle devine. La jeune fille (Marie-Laure Lerois) ne fait pas le poids.

Et du coup tout boite un peu, comme le fauteuil ; les ruptures, les faiblesses, les petites choses un peu ratées ou mal maîtrisées qui affleurent dans le texte de Christian Liger entraînent le spectacle dans un déséquilibre, ou par instants une complaisance. C'est dommage pour le poète, et un peu triste pour ceux qui atten-daient cette pièce, déjà montrée à Montpellier au printemps der-nier (le Monde daté 7-8 mai). Viviane Théophilidès, avec son atelier de recherche théâtrale des femmes, a coproduit ce spec-tacle mis en scène par Michel Touraille. Elle, c'est sûr, ne l'aurait pas construit comme cela. Elle, metteur en scène, n'aurait pas pris ce texte. Elle, comédienne, le sauve de toutes ses forces. Sa violence douce est à regarder.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre Essaïon, 20 h. 30.

■ Le Musée de l'histoire de France (Archives nationales) est fermé pour environ trois mois depuis le 15 sep-tembre, pour permettre la réorgani-sation d'une partie des installations.

Notes

Jazz

Femmes Free

En Angleterre, elles se nomment le Feminist Improvising Group. Ail-leurs, le Feminine I.G. Ici, sous les voûtes de la chapelle des Lombards : Free Improvising Music of Women. Alors ! féministes, féminines ou free ? Tout à la fois sans doute. Huit filles en scène, un peu lasses peut-être de se voir éternellement repérées comme « les femmes qui jouent dans « Urban Sax » (Géraldine André et Françoise Dupéty), ou comme « les femmes du groupe Henry Cow » (Lindsay Cooper et Anne-Marie Roelofs et Georgie Born), ou encore comme « la » pia-niste de free-jazz suisse » (Irène Schweitzer) ; elles font fi des natio-nalités et des groupes d'origine, et se regroupent dès qu'elles le peuvent.

C'est à la chapelle, après le Human Arts Ensemble et Air, le groupe le plus remarquable qu'on puisse entendre ces temps-ci. Quartets de saxophones, tous sons mêlés, errances sinueuses dans toutes les voies sono-res, voix pas seulement facétieuse de Maggie Nicols, initiatives brû-lantes de Lindsay Cooper ou relances éclatantes d'Irène Schweitzer, le concert (22 h. 30) n'est que suite de surprises et de réjouissantes fêtes à la musique improvisée. Huit grandes musiciennes ensemble sur scène, et sans la gravité vaguement métaphy-sique des hommes en pareil lieu. Cela nous change. A se demander même si l'une des qualités des « mu-siques improvisées à l'européenne » que nous aimons n'est pas, tout bête-ment, la « part féminine » de ces musiques mise en avant... — F. M.

★ Free Improvising Music of Women : chapelle des Lombards (62, rue des Lombards), du 14 au 16 septembre, 22 h. 30.

La « Boîte à musique » de Fosset et Caratini

Alors qu'ils se produisent en duo, Marc Fosset et Patrice Caratini sor-tent un album sous un de ces petits labels dits indépendants. « Boîte à musique », c'est le nom de l'al-bum, et comme un échantillon de ce qu'une longue pratique du duo guitare-basse peut créer. Habiles musiciens, Fosset et Caratini ont depuis quelque temps déjà soudé leurs noms autour d'une musique teintée et construite dans l'at-mosphère du club, en l'occurrence ici le Caveau de la montagne. L'en-droit est en train de s'inscrire dans l'histoire du jazz parisien comme le temple des expériences à deux.

Sur des thèmes du folklore sud-américain, comme « Onda Nueve », d'Astor Piazzola, ou qui en sont proches, tel le « Carasamba », de Caratini, les sonorités des deux ins-truments s'accouplent comme pour créer un son unique. Parfois aussi, Caratini brosse à l'archet des mé-lodies fines et proches du jeu de la guitare. Dans tous ces cas, les instruments semblent vouloir se conjuguer, concourir. Beaucoup plus brutale est l'interprétation du « Half Nelson », de Miles Davis. Marc Fos-set a souvent l'occasion de jouer ce morceau aux côtés de René Urtre-ger, lequel s'y connaît en thèmes « be bop ». Comme le veut l'esprit même de cette composition, la gui-tare et la basse s'expriment ici face à face et produisent très bien cette syncope heurtée propre à l'entête-ment et à la violence passionnelle de ce style. Très sûrs de leur entente, Fosset et Caratini nous font espérer qu'ils persisteront ensemble pour maintenir leur expérience hors des sentiers battus.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Jusqu'à dimanche soir à 22 h. 30, au Caveau de la Montagne. « Boîte à musique » : Open 07, distribution Musica.

Formes

LES DAMES DE ZURICH

Non, le moment n'est pas tout à fait venu de reprendre les di-mensions, la dimension de Phi-lippe Hosiasson. Encore quelques semaines et une rétrospective per-mettra d'en jauger la grandeur. Celle que la mort restitue. Dans cette attente, le salon « Grands et Jeunes d'aujourd'hui », au Grand Palais, l'a fait émerger du lot par cette très visible inscrip-tion : « Hommage à Philippe Hosiasson » au bas de sa toile. Et sa galerie (1) a garni ses ci-maises d'un choix d'œuvres plus anciennes. Elles méritent une vi-site, en ce début de saison qui s'annonce à peine et où les coups de foudre se font assez rares. Pendant ce temps, c'est à New-York, à la galerie Emmerich, qu'Hosiasson est présent. Il se réjouissait de faire le voyage. Cette dernière (grande) joie lui aura été refusée.

Les dames de Zurich, peintres et sculpteurs, sont arrivées en nombre — pas moins de douze — pour affronter le public pari-sien (2). Il aurait tort de les bouder, le public, s'il est inté-ressé de voir ce qui se fait ail-leurs, tout particulièrement dans une des villes alémaniques où l'art contemporain jouit d'une faveur exceptionnelle. On ne pense pas seulement aux prestigieuses col-lections. Fallait-il redouter une inspiration cérébrale, une cer-taine dureté ? Ceût été mécon-naître la diversité des tempéra-ments, et aussi des influences. Je me suis laissé dire, sauf erreur d'interprétation de ma part, qu'une inflexible abstraction géo-métrique qui ne finit pas de pros-pérer un peu partout dans le monde, ici nette, dure et dépouil-lée, était spécifiquement zuri-choise, que notamment les toiles d'Anna Marie Burgi (Vision d'es-pace) et de Jenny Losinger-Ferri reflètent assez bien cette ten-dance, à laquelle on peut ratta-cher Hey Heussler (Métopes pour un temple, aux vifs rouges et bleus), Erika Streit, Margot Hoz. Et même Isabelle Dillier qui part du « réel », en l'occurrence le dé-sert du Hoggar, ses murailles ro-cheuses rousses, l'éparpillement des sables, pour le transposer. Le fantastique surréalisant fait aussi des ravages (Milly Dur).

Mes préférences vont pourtant à Henny Fries, qui est un vrai peintre, qui, quel que soit le mo-dèle choisi — un prétexte —, le traite en peintre, avec cet amour de la matière, de la lumière qui fait fi des engouements du jour.

Le soleil vénitien inonde les coins ingrats de la cité, dédaignés ou ignorés des touristes. Quel chaud éclairage transfigure cette caserne triste comme ses congé-nères du monde entier ! Rien que ce choix suffirait à situer Henny Fries du bon côté de la barri-cade si ses natures mortes n'étaient soulevées par la même respiration.

J'allais oublier les sculpteurs. Les torses de Charlotte Germann-Jehn, les terres cuites d'Elisabeth Langsch, les formes pleines d'An-nemie Fontana, les cassures vives de Katharina Sallenbach. Des qualités solides (pas toutes) bien sûr. On travaille sérieusement à Zurich.

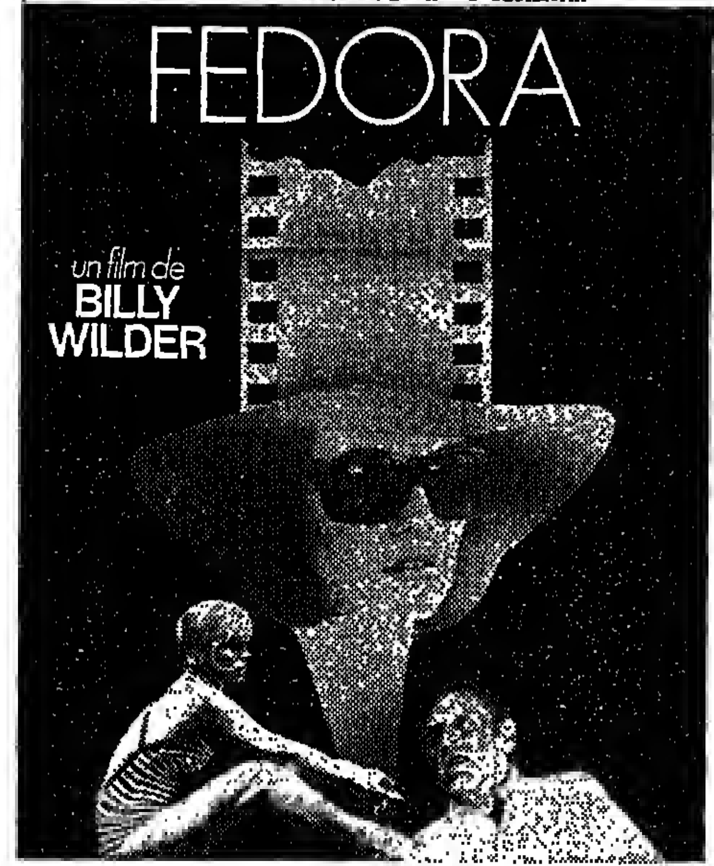
En aplats aux formes tran-chantes, découpées comme des feuilles de tôle, Gildas Bourdais m'apparaît comme le peintre de la mythologie moderne, de l'ère électronicienne et nucléaire qui hante les imaginations débiles. Ses monstres engendrés par les fusées et autres engins quittent la planète on ne sait pour quelle destination en un mécanique Envol. Un Oiseau bleu a cinq pattes, une Usine atomique, un Observa-toire... Par bonheur Bourdais re-fuse « l'étiquette réductrice de la science-fiction ». Et c'est beau de couleurs et vigoureusement construit (3).

En cette période de relais, il n'est pas trop tard pour signaler qu'à Dourdan (4) sont visibles jusqu'au 5 octobre une cinquan-taine de peintures et une tren-taine d'aquarelles et de dessins du peintre kurde Remzi, qui avait attiré mon attention au début de l'année. Rétrospective savoureuse qui va de 1946 à nos jours.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Regards, 40, rue de l'Université.
(2) Galerie Suisse, 17, rue Saint-Sulpice.
(3) Entremonde, 50, rue Mazarine.
(4) Musée municipal du château de Dourdan (Essonne).





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française : Un caprice ; le Triomphe de l'amour (sam., 30 h. 30) ; le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ? (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Faustinn, mime (sam., 18 h. 30).
Arts-Hébertot : Mon père avait raison (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Bouffes-du-Nord : Prends bien garde aux zeppelins (sam., 20 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes : Théâtre équestre (sam. et dim., 21 h. 30).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. et 21 h. 16).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaia (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Daunou : les Bâtards (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Essaïon : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. (sam., 20 h. 30) ; L'empereur s'appelle Dromadaire (sam., 23 h. 15).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30)
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 21 h.).
La Bruyère : les Folies du samedi soir (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Théâtre de chambre (sam., 18 h. 30) : Punk et punk et colegram (sam., 20 h. 30) ; C'est pas moi qui ai commencé (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : le Fauteuil (sam., 18 h. 30) ; Lady Pénélope (sam., 20 h. 30) ; la Musica (sam., 22 h.).
Mathurins : la Vie en V.G. (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière : les Rustres (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 16 h. 30) ; Au niveau du chou (sam., 18 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Orsay : le Rhinocéros (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Péniche : la Dernière Bande (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Saint-Georges : Patate (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 30 h. 30) ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart : la Nuit du 13 (sam., 30 h. 30) ; Monnaie, camping et caravaning (sam., 22 h. 30).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Breteuil, château : Stanislas Vigerie, piano (Bach, Chopin, Liszt, Debussy, Ravel) (dim., 16 h.).
L'Isle-Adam, Pavillon chinois : Groupe de musique contemporaine de Varsovie (sam., 17 h.).
Rozay-en-Brie, église : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, sol. P.-H. Houbart (Haendel, Poulenc, Saint-Saëns) (sam., 21 h.).
Sceaux, château : Ensemble de chambre français (Mozart, Haydn, Hindemith, Ibert, Françaix) (sam., 17 h. 30) ; Quatuor Loewenguth, M.-Th. Chailley (Mozart, Ibert, Haendel, Arima, de Boismortier, Nicolas) (dim., 17 h. 30).
Serans, église : Ensemble instrumental Monteverdi, dir. M. Dubois (Vivaldi) (sam., 21 h.).

Samedi 16-Dimanche 17 septembre

Les chansonniers

Caveau de la République : Y a du va-et-vient dans l'ouverture (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Deux-Anes : Le con t'es bon (sam. et dim., 21 h.).

Les concerts

Lucernaire : C. Stigliani, piano (Scarlatti, Ravel, Debussy, Schubert) (sam. et dim., 16 h.) ; P. Lientaud, harpe ; J.-C. Dalzon, flûte (Bach, Krumpholtz, Nodermann, Tjemil, Fauré) (sam. et dim., 21 h.).
Notre-Dame de Paris : Montserrat Torrent Serra, orgue (Ximenez, Bruna, Ginastera, Guridi, Soler, Cabanilles) (dim., 17 h. 45).
Centre Pompidou : l'Age du jazz, par les solistes de l'Ensemble intercontemporain (Stravinski, Milhaud, Blacher, Honegger, Krenek, Seiber).

Festival estival

Ranelagh : Jeunes interprètes et compositeurs polonais (Czarnecki, Penderecki, Borkowski, Moryto) (sam., 18 h. 30).

La danse

Palais des arts : Kol Aviv, chants et danses d'Israël (sam., 20 h. 30, dernière).

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette : Benny Waters (sam. et dim., 21 h.).
Chapelle des Lombards : Latif Khan et Asif Ali (sam. et dim., 20 h. 30) ; J. Thollot, O. Lazro (sam. et dim., 22 h.).
Théâtre Campagne-Première : Sugar Blue's Band (sam. et dim., 20 h. 30) ; Sugar Blue (sam. et dim., 22 h. 30).
Golf Drouot : Diesel, rock (sam., 22 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Guest et Synchro Rythmic (sam. et dim., 18 h. 30).
Palais des arts : Chemin blanc, country music (sam. et dim., 18 h. 30).
Théâtre de l'Athénée : Don Cherry (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre du 28-Rue-Dunois : Toto la Momposina (sam., 20 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Metropolis, de F. Lang ; 18 h. 30 : la Mouche noire, de K. Neumann ; 20 h. 30 : le Tonnerre de dieu, de D. de La Patellière ; 22 h. 30 : Fantômes japonais, de S. Toyoda. — Dim., 15 h. : l'Atlantide, de J. Feyder ; 18 h. 30 : Hallelujah, de K. Vidor ; 20 h. 30 : Salomon et la reine de Saba, de K. Vidor ; 22 h. 30 : Jack Knifeman, de K. Vidor.
Beaubourg, sam., 15 h. : Folies-Bergère, de R. del Ruth ; 17 h. : la Joyeuse Divorcée, de M. Sandrich ; 19 h. : Papa longues jambes, de J. Negulesco. — Dim., 15 h. : Un numéro du tonnerre, de V. Minnelli ; 17 h. : Un petit coin aux cieux, de V. Minnelli ; 18 h. : le Chant du Missouri, de V. Minnelli.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., **) v.o. : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
ANNIE HALL (A.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It.) v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
AROUND THE STONES (A.) v.o. : Vidéostone, 8e.
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.) v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRIGADE MONDAINE (Fr., **) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
UN CANDIDAT AU POIL (A.) v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE CONVOI (A.) v.o. : Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-16) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 5e (828-20-64) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf Mar.).
CRI DE FEMMES (A.) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; France Elysées, 8e (723-71-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
DAMIEN, LA MALEDICTION II (A., *) v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
DIEU MERCI, C'EST VENDREDI (A.) v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
DOSSIER 51 (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
DRIVER (A., *) v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Balzac, 8e (359-52-...
EXHIBITION II (Fr.) (**) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-...) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-...) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-...
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (... v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (...-07-76) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (...-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, ... (261-50-32) ; Maxéville, 9e (...-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
GOOD EYE EMMANUELLE (...) (**) : Publicis-Champs-Elysées (720-76-23) ; Paramount-Opéra (073-34-37).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15).
L'INCOMPRISE (It., v.o.) : Marais (278-47-86)
INTERIEUR D'UN COUVENT (... v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (...-39-47) ; Paramount-Elysées (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse (326-22-17).
JESUS DE NAZARETH (It., ...) (2 parties) : Bosquet, 7e (5...-44-11).
LE JEU DE LA MORT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-8...) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (5...-14-27) ; Hollywood-Boulevard (770-10-41) ; Fauvette, 13e (3...-56-86) ; Gaumont-Convention (828-42-27) ; Clichy-Pathé (522-37-41).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (3...-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-9...) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-1...) ; Paramount-Orléans, 14e (54...-45-91) ; Magic-Convention, 15e (8...-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (2...-72-80).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Jean Cocteau, 5e (033-47-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-16).
LES MAINS DANS LES POCHES (... v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Le Parnassien, 14e (329-83-11).
MELODIE POUR UN TUEUR (... v.o.) : Studio-Médicis, 5e (63...-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (07...-34-37).
LE MERDIER (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
MESDAMES ET MESSIEURS, BONSOIR (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
MŒURS CACHEES DE LA BOURGEOISIE (It., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MOLIERE (Fr.) (deux parties) : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS (It., v.o.) : Palais des Arts (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-18).
L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE (Fr.) : U.G.C.-Opéra (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mar.).
LA PETITE FILLE EN VELOURS BLEU (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
PORTRAIT D'ENFANCE (Angl., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
RETOUR (A., v.o.) : Studio-Logos, 5e (033-26-42)
REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Bilboquet, 8e (222-87-23).
LE SOURIRE AUX LARMES (... v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Gaumont, 2e (742-95-82), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TROCADERO, BLEU CITRON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
UNE NUIT TRES MORALE (... v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Contrescarpe, 5e (325-78-37).
VAS-Y, MAMAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé (522-37-41).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).
XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les films nouveaux

L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY, film allemand de Wim Wenders (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).
LE SECOND SOUFFLE, film français de Gérard Blain (**) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Colisée, 8e (359-29-46), Olympic, 14e (542-67-42), Parnassien, 14e (329-83-11), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FEDORA, film américain de Billy Wilder (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Le Paris, 8e (359-53-99), (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33)
MIDNIGHT EXPRESS, film américain de Alan Parker (v.o.) (**), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), George-V, 8e (225-41-46), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GREASE, film américain de Randal Kleiser (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Richelieu, 2e (233-56-70), Helder, 9e (770-11-24), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Napoléon, 17e (380-41-46), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INEVITABLE CATASTROPHE, film américain de Irwin Allen (v.o.) (*) Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71), (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).
LES GLADIATEURS DE L'AN 3000, film américain de Henri Suso (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), (v.f.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
VESTIAIRE DES FILLES, film américain de Harry E. Kerwin : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)



Le Monde économie-régions

LES TENTATIVES DE SAUVETAGE DANS L'INDUSTRIE FRANÇAISE

La restructuration de la sidérurgie inquiète les milieux ouvriers du Nord et de la Lorraine

L'annonce de la prise de contrôle par l'Etat des grands groupes sidérurgiques a moins surpris les régions concernées que confirmé ce que les syndicats redoutaient le plus (le Monde du 16 septembre). Dans le Nord comme en Lorraine, on ne nie pas que les mesures qui seront prises conduisent à des licenciements massifs. C'est aussi ce que pense M. Pierre Mauroy, président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, pour qui « les bassins de la Sambre et du Valenciennois, parmi d'autres, sont frappés à mort ».

Il semble que la prise de contrôle des créanciers de la sidérurgie (Etat et banques) porte sur Sacilor, Usinor et peut-être Chiers-Châtillon, si ces deux dernières sociétés venaient à fusionner. En ce cas, pour présider le nouvel ensemble, le nom de M. Etchegaray, actuel président de Chiers-Châtillon, et qui ne vient pas de la sidérurgie, serait avancé. On sait que M. Jacques Moyoux, dont le nom est également avancé pour présider Sacilor, ne vient pas non plus de la sidérurgie.

Les quatre principaux groupes

CHIERS-CHATILLON

La compagnie industrielle Chiers-Châtillon (C.I.C.C.) résulte de la fusion, sous l'égide du groupe bancaire Paribas, de la Société des hauts fourneaux de la Chiers, anciennement sous contrôle belge, des forges de Châtillon-Commentry-Biache, et des Aciéries et tréfileries de Neuves-Maisons-Châtillon. Sa production est de l'ordre de 1,3 million de tonnes d'acier, les principales usines étant situées à Longwy, Neuves-Maisons, Biache-Saint-Vaast, Isbergues. Les effectifs ont été ramenés de 15 000 à 11 000 personnes. Le chiffre d'affaires s'élève à 2,8 milliards de francs et les pertes ont atteint 644 millions de francs en 1977. Le principal actionnaire est le groupe bancaire Paribas, directement ou indirectement (par ses filiales belges), à hauteur de 30 %. Son président est, depuis 1977, M. Etchegaray, anciennement président de L.M.T. avant son rachat à I.T.T. par le groupe Thomson-CSF. Chiers-Châtillon étudie un rapprochement avec Usinor, société à laquelle le rattachent des liens industriels assez étroits.

CREUSOT-LOIRE ET DUNKERQUE-NORMANDIE

Les deux sociétés sont filiales du groupe Empain-Schneider (en association avec la Compagnie générale d'industrie et de participation, du groupe Wendel, pour Creusot-Loire). La plus touchée est Dunkerque-Normandie, qui emploie six mille personnes dans ses aciéries de Caen-Mondeville, et a amorcé des négociations avec Sacilor. Quant à Creusot-Loire, ses activités sidérurgiques — métaux alliés, acier inoxydable — ne constituent qu'une partie d'un ensemble, qui comprend également une puissante division de mécanique et de grosse forge. Elle dispose d'usines au Creusot, à Saint-Chamond et à Firminy.

SACILOR-SOLLAC

La Société des aciéries et laminoirs de Lorraine (Sacilor) est issue du regroupement, en 1968, des sociétés de Wendel, Sidélor et Mosellane de sidérurgie. Avec sa filiale Sollac (Société lorraine de laminage continu), elle emploie actuellement quarante mille personnes dans ses installations de Hayange, Hagondange, Grandrange, Rombas, Joeuf et Homécourt. Deuxième géant de la sidérurgie française avec Usinor, Sacilor a produit environ 6,4 millions de tonnes d'acier. La société dispose d'importantes mines de fer en Lorraine, qui assurent son approvisionnement en « minette » phosphorique à basse teneur, alors qu'Usinor est alimenté en minerai importé par mer. Son chiffre d'affaires a atteint 8,7 milliards de francs en 1977, avec une perte un peu inférieure à 2 milliards de francs (plus de 4 milliards de francs en trois ans). Sacilor détient 50 % de la Solmer, coopérative de production d'acier à Fos, en association avec Usinor.

Sacilor est filiale à 47 % de la holding Marine-Wendel, contrôlée elle-même par la Société lorraine de participations sidérurgiques, émanation des héritiers Wendel. Le président du directoire de Sacilor est actuellement M. Pierre Celier, qui a épousé Mlle France-Victoire de Wendel.

USINOR

L'Union sidérurgique du Nord et de l'Est de la France (Usinor) résulte d'une série de fusions et d'absorptions, qui ont réunifié successivement les sociétés Denain-Anzin, Forges et aciéries du Nord et de l'Est, et Lorraine-Escaut. Elle emploie trente-sept mille personnes dans le Nord et en Lorraine, principalement à Dunkerque, Denain, Valenciennes, Creil-Montataire, Longwy et Thionville. L'un des deux géants de la profession, Usinor a produit un peu moins de 7 millions de tonnes d'acier en 1977, les produits plats (tôles minces) destinés, entre autres, à l'automobile et l'électro-ménager, constituant l'essentiel de ses fabrications. Le chiffre d'affaires a été un peu inférieur à 10 milliards de francs (13 milliards de francs consolidé) l'exercice s'étant soldé par une perte d'environ 2 milliards (5 milliards de francs en trois ans). Usinor détient 50 % de la Solmer coopérative de production d'une capacité de 4 millions de tonnes, à Fos. Usinor, enfin, est filiale à 65 % de la holding Denain-Nord-Est-Longwy. Son président est M. Huë de la Colombe, qui doit prendre normalement sa retraite à la fin de l'année 1978. Usinor étudie un rapprochement avec Chiers-Châtillon, société à laquelle le rattache déjà des liens industriels assez étroits.

UNE MENACE SUR LES INSTALLATIONS DE DENAIN

(De notre correspondant.)

Lille. — Les informations publiées sur les mesures que le gouvernement prendrait bientôt pour la sidérurgie (*le Monde* du 16 septembre) ont avivé dans le Nord une inquiétude déjà très forte, plus qu'elles n'ont surpris. Après la fermeture d'Usinor-Louvroil (sept cent vingt emplois supprimés) dans la vallée de la Sambre, la restructuration des unités de Trith-Saint-Léger (deux mille emplois supprimés), voici que les installations de Denain, qui emploient encore sept mille ouvriers, semblent aussi menacées alors que l'on parlait, dans le même plan, d'y concentrer la production de l'acier au prix d'une modernisation... Denain, il est vrai, dispose de l'un des quatre trains à chaud de la sidérurgie française, mais il vient en dernière position après ceux de Fos et de Dunkerque et celui de Solac, en Lorraine, ce qui, ici, ne semble guère de bon augure...

Dans les milieux syndicaux, on rappelle l'une des expressions de M. Hue de la Colombe, le président d'Usinor, qui, lors d'une réunion, affirmait il y a quelques mois : *« On peut se passer de l'acier de Denain... »* De même qu'il a été dit qu'Usinor-Dunkerque occupait actuellement un effectif trop important.

Les syndicats, qui depuis des années multiplient les manifestations, mais aussi les propositions, dénoncent l'ignorance totale dans laquelle ils se trouvent sur les dossiers à l'étude. *« Tout se joue,* disent-ils, *en dehors de nous... »*

Le patronat de la sidérurgie du Nord se montre plus réservé, sans pourtant affirmer les informations avancées : *« le gouvernement ne peut,* dit-un responsable, *qu'esquisser une proposition* de *solution, qu'il faudra présenter* au *Parlement en octobre. Contrairement à ce que les syndicats affirment, le plan n'est pas arrêté... »*

Mais on ne cache pas pourtant que la persistance de la crise du marché de l'acier conduira inexorablement à poursuivre le mouvement de restructuration. Si le dossier financier est sans doute bien avancé, il reste à s'accorder sur le dossier industriel, car, dit-on, les deux sont intimement liés et doivent être traités simultanément. De toute façon, l'arbitrage politique ne peut être que le fait du gouvernement. On ne pourra, selon le patronat de la sidérurgie du Nord, préciser géographiquement les conséquences des mesures globales envisagées que lorsque le projet industriel sera défini et connu. L'interrogation reste donc totale à propos de l'avenir des installations de Denain.

G. S.

L'avenir du groupe Terrin

- Une « table ronde » étudiera le sauvetage de la réparation navale marseillaise
- Les propositions du maire de Marseille suscitent une polémique entre socialistes et communistes

C'est au début de la semaine prochaine, peut-être dès le lundi 18 septembre, que sera organisée à Marseille une « table ronde » réunissant tous les partenaires intéressés à l'avenir de la réparation navale et notamment ceux du groupe Terrin.

Le plan de sauvetage de Terrin par la municipalité de Marseille était à peine connu que, vendredi, le tribunal de commerce faisait savoir qu'il autorisait la société Amrep, spécialisée dans la recherche d'exploitation pétrolière, à reprendre en gérance libre deux des treize sociétés du groupe, Sudmarine et la Société des ateliers méditerranéens. Bien que le tribunal ait indiqué qu'il n'était pas dans ses intentions de prononcer la liquidation des biens du groupe Terrin, cette opération de cession en gérance a vivement inquiété les syndicats qui y voient le début d'un processus de démantèlement.

Le ministre du travail et de la participation, M. Robert Boulin, a pour sa part estimé que le plan Defferre « pouvait être viable mais qu'il faudra de toute façon procéder à des licenciements pour que Terrin devienne rentable ». Il a ajouté que, si la Ville de Marseille trouvait preneur pour gérer par la suite les entreprises, l'Etat apportera comme promis une aide financière. Cette aide sera versée aux industriels mais ne peut en aucun cas être accordée à la Ville de Marseille.

L'initiative de M. Defferre continue de susciter de vives polémiques politiques entre les socialistes et le parti communiste, dont les représentants au conseil municipal se sont abstenus de prendre part au vote.

Le groupe communiste estime que ce plan ne donne pas assez de garanties, notamment à propos des licenciements et du statut de la réparation navale marseillaise.

M. Defferre a estimé que, en s'abstenant, les communistes avaient commis une grave erreur humaine et politique, position qu'a appuyée M. François Mitterrand, vendredi 15 septembre, dans le journal d'Antenne 2.

Dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, M. Georges Lazzarino, premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône du parti communiste, explique que si le plan Defferre n'agrée pas au P.C. c'est parce qu'il ne comporte que peu de garanties et risque de démobiliser les travailleurs de la région marseillaise.

Le plan Defferre ne nous agrée pas car il risque de désamorcer la lutte des travailleurs

nous déclare M. Georges Lazzarino au nom du parti communiste

« Comment justifiez-vous le refus des communistes de participer au vote, le 14 septembre, sur le rachat de Terrin par la ville de Marseille ?

— Nous avons, à plusieurs reprises, demandé la convocation du conseil municipal au sujet du sauvetage de Terrin. Quand nous avons appris l'ordre du jour de la séance extraordinaire de jeudi, nous avons demandé à connaître le contenu du plan de sauvetage. Nous avons essuyé un refus. Pour en prendre connaissance, les élus communistes ont été conduits à demander une suspension de séance d'une demi-heure. Honnêtement, il n'était pas possible d'en faire l'analyse complète et de nous engager sur l'avenir de Terrin en si peu de temps. D'autant plus que ce plan laissait dans l'ombre des problèmes essentiels pour les travailleurs de la réparation navale, sujets qui étaient contenus dans notre plan remis par M. Guy Hermier, député P.C. des Bouches-du-Rhône, à M. Boulin : aucune garantie n'était fournie sur la suspension des mille sept cents licenciements déjà prononcés.

» Le maire de Marseille a bien affirmé qu'il était contre les licenciements et le démantèlement, mais le préfet de région a annoncé, vendredi matin 15 septembre, qu'un acheteur était prêt à prendre le secteur industrie de Terrin en procédant à des licenciements dans les sociétés Oliva, Groignard, Somecica et SAM, toutes quatre appartenant au groupe. Vendredi après-midi, le tribunal de commerce a décidé d'autoriser les syndics à donner en location-gérance à la société AMREP la société Sud-Marine. N'est-ce pas le début d'un démantèlement ? M. Boulin a déclaré qu'il fallait rogner sur les avantages acquis pour que Terrin soit compétitif. N'est-ce pas la remise en cause du statut de la réparation navale ?

— M. Defferre a répliqué que le plan préconisé par le P.C. « était resté lettre morte » et qu'il fallait à présent agir avant que la liquidation ne soit prononcée.

— Le refus du gouvernement de considérer notre plan prouve bien que le démantèlement a été décidé à Bruxelles à l'échelon européen dans le cadre de la C.E.E. et qu'il dépasse largement ce cadre marseillais.

— Ne faut-il pas faire un premier pas à l'échelon local pour obtenir ensuite l'aide de l'Etat ?

— Oui, si les engagements n'étaient pas à sens unique. Le gouvernement n'a rien précisé sur la venue éventuelle de bateaux pour se faire réparer à Marseille. On ne nous dit rien sur le niveau d'activités qu'aurait Terrin une fois racheté. Se base-t-on sur les 110 000 heures mensuelles préconisées par le plan Fournier ? Nous, nous disons que, sur la base de 174 000 heures réellement effectuées de mai à juillet 1978, on maintient l'activité de Terrin sans licenciements. Lorsque l'Etat donne 20 millions de francs aux armateurs, nous estimons qu'il a le droit de les obliger à faire réparer leurs bateaux en France. Et, singulièrement, à Marseille. Enfin, qui va payer les annuités des emprunts contractés ? Les Marseillais ? Nous estimons qu'il serait plus logique de la part de l'Etat de faire les investissements nécessaires, en évitant de dépenser, comme il s'apprête à le faire, 160 millions de francs en deux ans pour régler les licenciements.

La solution Titan-Coder a abouti à une déqualification des ouvriers

— Vous vous déclarez « perplexe » lorsque l'on fait référence au plan de sauvetage qui permit en 1975 de faire redémarrer Titan-Coder. Pourtant, vous l'aviez accepté, ce plan, à l'époque.

— Je suis en effet perplexe, car il faut se rappeler que Coder avait 2 000 salariés en 1972, 1 250 en 1974 et que, en 1975, seulement 500 ont été repris. L'entreprise a été démantelée et les nouveaux patrons ont imposé une déqualification des ouvriers et cadres qui est allée jusqu'à 30 %. Depuis 1975, la situation de l'emploi dans le département s'est singulièrement aggravée dans la réparation navale, la construction navale, la sidérurgie, le secteur bâtiment-travaux publics, la solution Coder, appliquée dans un contexte aggravé, ne nous paraît pas plus positive que celle préconisée par le plan Fournier, soutenu par le gouvernement, pour sauver Terrin.

— Le plan du maire de Marseille ne vous paraît-il pas constituer un moindre mal ?

— Je n'en suis pas du tout convaincu. Il ressemble trop à une nouvelle mouture du plan Fournier. Il risque de désamorcer les luttes des travailleurs, jusqu'ici très combatifs, et qui ont fait reculer ceux qui voulaient dépecer Terrin. Le plan du maire de Marseille ne nous agrée pas. Nous ne pouvions pas voter un plan où les licenciements sont inévitables. En vérité, Terrin, ce n'est ni réglé ni fini.

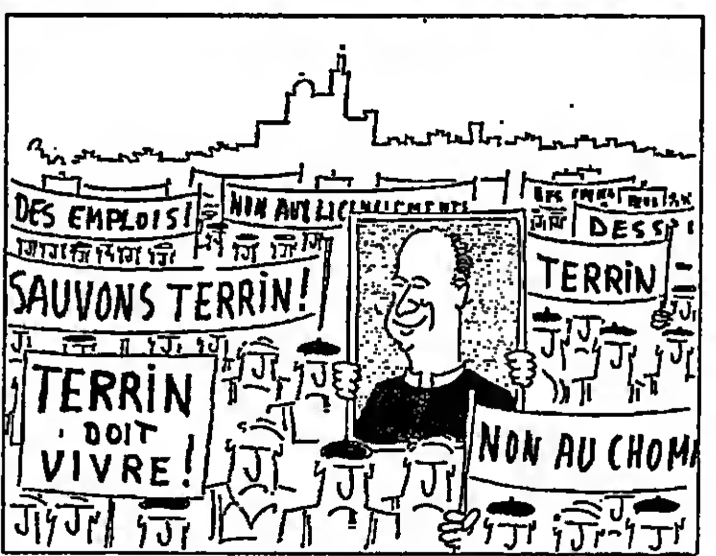
— Vous conviendrez tout de même que le statu quo conduisait à la catastrophe et qu'il convenait de faire quelque chose, et vite.

— Certainement. Mais pas ça et pas comme ça. Il fallait consulter les organisations syndicales et les travailleurs de la réparation navale, puis leur proposer des mesures, et ils auraient fait entendre leur voix. Nous sommes prêts d'ailleurs à nous asseoir autour d'une « table ronde » et à confronter ce plan avec l'avis des représentants des travailleurs de la réparation navale, afin qu'ils puissent se déterminer en connaissance de cause.

— N'avez-vous pas tout de même ressenti un certain malaise « à la base » ?

— Nous avons commencé une large campagne d'explications. Les travailleurs sont convaincus que nous sommes là pour les défendre, et ce plan laisse dans l'ombre trop de questions primordiales. »

Propos recueillis par
JEAN CONTRUCCI.



MARSEILLE : LES MANIFESTANTS BRANDISSENT LE PORTRAIT DE L'AYATOLLAH ETCHEGARAY.

(Dessin de KONK.)

« LA LETTRE DE L'UNITÉ » : le P.C. ira-t-il jusqu'à faire obstacle au sauvetage ?

Commentant la décision du conseil municipal de Marseille, *la Lettre de l'Unité*, organe du P.S., écrit :

« Initiative audacieuse, car elle représente pour la Ville de Marseille un engagement financier important. Mais initiative sérieuse et qui, après toutes les tentatives infructueuses de ces derniers mois, est la seule pouvant permettre aux quelque trois mille travailleurs licenciés de la réparation navale — qui sont à l'heure actuelle indemnisés à 90 % de leur salaire — de retrouver rapidement leur emploi. (...)

» On comprend mal, dans ces conditions, l'attitude du groupe communiste au conseil municipal de Marseille, qui a refusé de prendre part au vote de jeudi soir. Le silence de l'Humanité *traduit — peut-être — un certain embarras au niveau de l'explication. Les communistes prennent-ils ombrage de ce que les socialistes se montrent plus actifs pour sauver l'emploi dans la région marseillaise ? (...) Le P.C.F. ira-t-il jusqu'à faire obstacle au sauvetage de Terrin pour la seule raison qu'il est proposé par le P.S. ? Il endosserait, dans ce cas, une bien lourde responsabilité. »*

Le « précédent » suédois

L'aggravation de la crise économique a donné naissance, en Suède, à une situation paradoxale : le gouvernement « bourgeois », qui avait succédé à l'automne 1976 à l'équipe social-démocrate de M. Palme a été contraint, l'année suivante, de nationaliser. A l'époque, le ministre de l'industrie, M. Asling (centriste) précisait qu'il ne s'agissait pas de socialisation au sens propre du terme, mais d'« action motivée par la responsabilité qu'a le gouvernement de conduire les affaires du pays ».

Au printemps de 1977, le gouvernement présentait un plan de restructuration de la construction navale, prévoyant la nationalisation de tous les grands chantiers, à l'exception de Kockum. Le 1er juillet, était fondée la Société nationale des chantiers navals suédois « Svensk Varv ». Le 8 novembre était créée la Société des aciers suédois « Svenskt Staal AB », à la suite de la fusion des trois grands du secteur dans laquelle l'Etat détient 50 %. A cette occasion, le ministre de l'industrie déclarait : « Notre ambition n'est pas de nationaliser la branche, mais de faciliter, par un engagement financier de l'Etat, la modernisation des structures. »

SOCIAL

C.G.T. : on n'arrêtera pas l'hémorragie de l'emploi avec quelques rustines.

« Finalement, que va-t-on fabriquer en France ? » a demandé M. Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., devant la presse, le 15 septembre. Le nombre des chômeurs, selon les méthodes de calcul du B.I.T., atteint le record de 1 550 000, a-t-il dit, et *« on n'arrêtera pas l'hémorragie qui frappe nombre de branches avec quelques petites rustines. Pour stopper le chômage, il faut arrêter la liquidation et la réduction d'emplois industriels, pour faire reculer le chômage, il faut créer des emplois stables ».*

La C.G.T. va donc demander des mesures en ce sens lorsqu'elle rencontrera, le 18 septembre, le ministre du travail.

Dans la soirée du même jour, les cégétistes ont rendez-vous avec les dirigeants de la C.F.D.T., pour examiner les modalités d'une action contre le chômage. La C.G.T. a déjà proposé le développement de l'action à la base, puis une initiative nationale et l'envol de délégations à Paris, pour réclamer des négociations. M. Krasucki a qualifié d'*« étonnants »* les commentaires qu'avait fait la C.F.D.T. à ce sujet.

« Notre souci de mener les actions locales ne peut exclure la nécessité de poser les problèmes d'ensemble, a dit M. Krasucki. *J'espère que nous trouverons un terrain d'entente avec la C.F.D.T. (...). »*

NOUVELLE MENACE DE GRÈVE DES CONTROLEURS AÉRIENS

Les syndicats de contrôleurs aériens ont appelé les personnels à *se mobiliser en vue de la mise rapide d'une action revendicative la plus large possible ».* Dans un communiqué diffusé le vendredi 15 septembre, dans la soirée, après la réunion écourtée organisée avec l'administration à la direction générale de l'aviation civile, l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., F.O. et autonome *« constate que le gouvernement refuse tout progrès dans les négociations et que les résultats obtenus concernant le droit de grève, les rémunérations, la parité et les conditions de travail sont sans commune mesure avec les revendications avancées ».*

MARCHÉ COMMUN

Comment éviter une nouvelle guerre du vin ?

II. — Les régions voisines du Languedoc-Roussillon sont moins inquiètes

Le projet d'élargissement de la Communauté économique européenne à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce posa de très sérieux problèmes à la région Languedoc-Roussillon, essentiellement viticole (« le Monde » du 16 septembre). Les préoccupations apparaissent moins vives en Provence, dans la région Midi-Pyrénées et en Aquitaine.

De notre envoyé spécial PATRICK JARREAU

L'élargissement du Marché commun est envisagé avec une certaine sérénité par les parlementaires des régions voisines du Languedoc-Roussillon, bien que les chambres d'agriculture de ces régions ne soient pas favorables au projet.

« Cette réaction d'hostilité est la plus simple, mais elle n'est ni générale ni même majoritaire parmi les agriculteurs de notre *région »*, déclare M. Gaston Defferre, député des Bouches-du-Rhône, maire de Marseille et président du conseil régional de Provence - Alpes - Côte d'Azur. Pour le dirigeant socialiste, il s'agit d'obtenir *« des garanties formelles — de procédure et juridiques — qui soient aussi valables en fait, quant aux conditions dans lesquelles les productions des nouveaux Etats membres entreront dans le Marché commun »*. Ces garanties, estime M. Defferre, doivent être longuement étudiées, puis testées pendant une période probatoire. Regrettant que le président de la République n'ait prévu un plan de modernisation que pour les régions du Sud-Ouest, le maire de Marseille estime nécessaire de développer, dans sa région, le secteur agro-alimentaire.

C'est aussi l'avis de M. Maurice Charretier, député U.D.F. de Vaucluse et maire de Carpentras. *« L'agriculture du département est très moderne dans ses techniques et dans son esprit*, dit-il. *En revanche, les structures de commercialisation sont vieillies et l'industrie de transformation des produits agricoles est située trop loin des lieux* de *production. »* Les producteurs de fruits et de légumes peuvent faire face à la concurrence espagnole à condition, d'une part, que des accords règlent l'arrivage des marchandises des deux pays sur le marché, et, d'autre part, que la promotion des produits français à l'étranger soit mieux assurée. Pour ce qui est des vins du Ventoux, M. Charretier compte obtenir pour les producteurs le droit de chaptaliser leur production, pour en élever la teneur en alcool d'un demi-degré ou un degré. Dans ces départements, la mise à niveau des productions agricoles avec leurs futurs concurrents ne pose pas de problèmes de structures. Il est donc plus facile aux élus, surtout lorsqu'ils appartiennent à la majorité, de travailler avec l'Etat et les organisations professionnelles pour assurer cet ajustement. M. Charretier estime cependant que, ici aussi, *« la campagne que mènent les communistes a un certain impact »*, d'autant que *« la politique sociale est développée, en France, à un point excessif qu'elle* n'*atteindra jamais en Espagne, ce qui fait que, sur le plan des coûts de production, nous aurons toujours un handicap »*.

A l'ouest, les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine envisagent sans grande crainte l'abaissement des barrières douanières entre la France et l'Espagne. *« Il faut obtenir que soient appliqués les règlements qui ne l'ont pas été jusqu'à présent et que d'autres règlements soient établis pour les produits menacés »*, déclare M. Alain Savary, député socialiste de la Haute-Garonne et président du conseil régional de Midi-Pyrénées. *« Il faut faire la part*, ajoute-t-il, *des situations de crise, qui existeraient même sans l'élargissement de la C.E.E., et des problèmes plus spécifiques liés à cet élargissement. »* Ainsi les éleveurs de moutons subissent l'effet de la mauvaise application des règlements communautaires par la Grande-Bretagne ; l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun aggraverait ce problème, mais il doit, de toute manière, être réglé.

« Il est vrai que les structures économiques de notre région sont très fragiles ». « Mais la plus mauvaise solution, ajoute-t-il, *serait de tomber dans des réflexes autarciques et moyenâgeux. »* Les conseillers régionaux socialistes ont constitué un groupe de travail pour étudier cette question. Les élus aquitains attendent, d'autre part, de connaître les grandes lignes du plan annoncé par le président de la République, et celles du *« plan de renouveau aquitain »* préparé par M. Jacques Chaban-Delmas. Le maire de Bordeaux, président du conseil régional, n'a pas encore pris position sur la question de l'élargissement de la C.E.E.

La position du R.P.R. sur cette question est *« plus que réservée »*, comme le dit M. Yves Guéna, député de la Dordogne, maire de Périgueux, et délégué politique du mouvement gaulliste. Mais cette réserve a d'autres motifs que les difficultés que l'élargissement du Marché commun entraînerait pour les agriculteurs méridionaux. *« Ce sont* des *choses qui peuvent être surmontées*, estime M. Guéna. *Les agriculteurs peuvent avoir le dynamisme suffisant pour supporter cette concurrence. »* En revanche, les gaullistes pensent que, *« déjà dégradé à neuf, le Marché commun, à douze, deviendrait une zone de libre-échange »*. Dans ces conditions, il ne pourrait y avoir une véritable politique agricole commune. *« Cela aurait des répercussions sur l'ensemble de l'agriculture française*, déclare M. Guéna. *Elle serait soumise à la concurrence du Commonwealth et de l'agriculture américaine. »* D'autre part, ajoute le délégué politique R.P.R., *« que serait l'Assemblée européenne à douze ? Une tour de Babel ! »*.

« Il faut croire que le Marché commun n'a pas si mal réussi, puisque trois pays, devenus démocratiques, demandent à y entrer », rétorque M. Maurice Faure, député radical de gauche du Lot, président du conseil général et maire de Cahors. Elu d'un département qui a peu à craindre de l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E., M. Faure estime que, pour l'agriculture méridionale dans son ensemble, *« les Espagnols sont plus dangereux que les Italiens, qui n'ont pas de grandes possibilités d'irrigation »*. Le député du Lot, signataire du traité de Rome en 1957, avait fait part à M. Giscard d'Estaing, lorsque celui-ci l'avait reçu, le 20 juin dernier, des constatations qu'il avait pu faire sur le développement de l'agriculture espagnole, sur le plan technique et sur le plan commercial. Il ne lui paraît donc que plus nécessaire de faire figurer l'organisation communautaire du marché des fruits, des légumes et du vin au premier rang des conditions préalables à l'élargissement du Marché commun.

Des aspects positifs

D'une façon générale, M. Savary, estime que la région Midi-Pyrénées est en état de négocier dans la perspective d'une évolution qui peut avoir pour elle de nombreux avantages : dans le secteur agricole, d'abord, si l'Espagne achetait en France les céréales qu'elle se procure aux Etats-Unis et la viande qu'elle importe d'Argentine ; quant à l'industrie, l'ouverture du marché espagnol ne peut que lui être favorable. Ces constatations, développées au cours d'une réunion des élus et des responsables socialistes de la région, le 19 août dernier, ne doivent pas faire oublier, souligne M. Savary, que *« Midi-Pyrénées est une région en voie de sous-développement, avec un chômage qui s'accroît »*.

L'élaboration du plan de modernisation annoncé par M. Giscard d'Estaing de même que la visite de celui-ci dans la région, dans la seconde quinzaine d'octobre, doivent être l'occasion pour les élus de faire valoir les besoins des industriels et de l'agriculture. Les syndicalistes agricoles ont, d'ailleurs adopté, sur le problème de l'élargissement du Marché commun, une position nettement plus hostile que celle vers laquelle semblait s'orienter le conseil régional. C'est un élément dont les responsables socialistes de ces départements tiendront certainement compte lors de la réunion du comité directeur du P.S., le 16 septembre, puis lors de celle des élus socialistes du Midi, le 27 septembre. Il reste que la position qu'ils défendront en ces deux occasions sera certainement plus favorable à l'ouverture de la C.E.E. que celle qu'expriment les représentants du Languedoc-Roussillon.

Il en sera de même pour les socialistes aquitains. M. Christian Laurissergues, député de Lot-et-Garonne, a écrit au premier ministre pour lui rappeler qu'un *« véritable plan de développement économique régional »* est nécessaire pour l'Aquitaine. *« Cette région est une zone sensible*, nous déclare-t-il. *Un certain nombre d'exploitants agricoles doivent se reconvertir, notamment les producteurs. Or nous tenons à l'exploitation familiale et, pour qu'elle soit présente, il faut que la reconversion soit aidée. »* Mais les producteurs de fruits et les viticulteurs de Lot-et-Garonne, de même que ceux de Dordogne, ont plus à craindre de l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E., que ceux des autres départements aquitains. Pour M. André Labarrère, député socialiste des Pyrénées-Atlantiques, maire de Pau,

Recentrer la Communauté

« Mais cet élargissement suppose, d'autre part, une évolution politique de la Communauté. Il faut réviser les processus de décision, en définissant les « questions vitales » auxquelles la règle de l'unanimité sera appliquée et en instituant la règle de *la majorité* pour les autres dossiers »*, ajoute M. Faure. Enfin, pour le député du Lot, l'entrée de trois pays méditerranéens dans la Communauté européenne doit permettre de recentrer celle-ci et de développer une politique d'aménagement régional favorable à l'Europe du Sud, ce que M. Faure appelle un *« dialogue Nord-Sud intra-européen »*.

M. Blanc partage cette idée : *« Le recentrage de l'Europe vers le Sud permettra à l'ensemble des problèmes méditerranéens* d'être *mieux compris*, déclare-t-il. *En particulier, l'influence de la Grande-Bretagne sera atténuée. »* M. Tailhades estime, lui aussi, que *« l'entrée de l'Espagne peut être l'occasion d'un remodelage de fond de la C.E.E., en prenant en compte les intérêts des régions et plus particulièrement du Sud »*. Peut-on, dans la situation actuelle, espérer une évolution de ce genre, qui implique, d'une manière ou d'une autre, un tranfert des richesses du nord au sud de l'Europe ? *« Les Allemands viennent à cette idée »*, assure M. Faure. De quoi conforter les communistes dans leurs critiques contre une Europe où le deutschemark est roi...

« En définitive, qu'oppose-t-on à l'élargissement de la C.E.E. ? demande M. Faure. *L'égoïsme économique. Or, notre position est politique, et les arguments politiques l'emportent toujours sur les arguments* d'*égoïsme économique. »* Mais il est sans doute plus facile au député du Lot qu'à ses collègues de l'Hérault de déclarer : *« Les viticulteurs languedociens ne pourront pas faire accepter par le marché n'importe quel produit à n'importe quel prix. Une sélection s'opérera, et elle rendra nécessaire des reconversions. »* Il est sans doute plus facile à M. Labarrère d'accuser M. Guidoni de *« poujadisme »* — tout en affirmant qu'il *« ne sous-estime pas, loin de là, les problèmes des viticulteurs de ces régions »* — que de prouver aux Languedociens que la concurrence de l'Espagne favorisera l'avenir de leur région. Plus on s'éloigne des lieux de crise, plus les vérités générales sont simples à énoncer.

FIN

Craignant de violentes manifestations de la part des producteurs de raisin.

Le préfet de Vaucluse renforce le dispositif policier

De notre correspondant

Avignon. — Depuis le mercredi 13 septembre, les abords de la préfecture de Vaucluse sont surveillés de jour et de nuit par des policiers du corps urbain d'Avignon et par des renforts de C.R.S. venus de Lyon à la demande du préfet de Vaucluse, M. Pensa. Celui-ci, qui a succédé début juin à M. Gevrey, nommé dans le Finistère, puis mis hors cadre à la suite d'incidents survenus lors de la visite du président de la République, redoute une violente manifestation des producteurs de raisin de table. Ces derniers se sont effectivement rendus en délégation à la préfecture, jeudi après-midi 14 septembre, afin d'attirer l'attention du préfet sur la mévente de leurs produits.

Sur les marchés spécialisés de Provence, les raisins sont cotés 2,20 F le kilo, mais les acheteurs boudent les apports, si bien que les producteurs sont contraints de mettre à la cuve les variétés autorisées, les autres étant vouées à la pourriture faute de trouver un débouché. La concurrence italienne est redoutable. Le raisin italien, plus précoce et d'excellente qualité, arrive à 2 francs à nos frontières.

« Nous demandons seulement que soit appliquée la clause de sauvegarde, afin que soit possible l'écoulement normal de nos produits », précise M. Maurice Rigaud, président de la F.D.S.E.A. de Vaucluse et membre du bureau national. Il ajoute : *« Un vent de panique souffle chez les producteurs. Il accélère* le *processus de mévente. »*

A l'hôtel de la préfecture, ce n'est pas la panique, mais la psychose de la manifestation agricole règne.

JEAN FAURE.

TRANSPORTS

LES CHEMINS DE FER FRANÇAIS ET BRITANNIQUES ÉTUDIENT UN NOUVEAU TUNNEL SOUS LA MANCHE

Un nouveau projet de tunnel sous la Manche est étudié depuis mars 1977 par les chemins de fer français et britanniques, confirme-t-on à la S.N.C.F. Cet ouvrage uniquement ferroviaire, long de cinquante-trois kilomètres, ne comportant qu'une seule galerie, serait évidemment moins ambitieux et coûterait moins cher que celui qui avait été envisagé précédemment et dans lequel auraient pu circuler trains et automobiles dans deux galeries parallèles. On parle d'un investissement de l'ordre de 500 à 600 millions de livres, pour un trafic annuel estimé à huit millions de voyageurs et à huit millions de tonnes de fret.

Les études entreprises, précise-t-on, l'ont été à la demande des groupements d'entreprises intéressés par le projet original et restent purement techniques. Des évaluations économiques plus sérieuses ne seront entreprises qu'avec l'accord des gouvernements français et britannique

● *Forte augmentation du trafic aérien.* — L'association du transport aérien international (IATA) estime qu'en 1978 le trafic des passagers des compagnies mondiales augmentera d'environ 10 % par rapport à l'année précédente. Le trafic des marchandises devrait pour sa part s'accroître de 11,9 %.

RÉGIONS

Rhône-Alpes

Deux entreprises de l'Isère qui exportaient 80 % de leur productio[n] déposent leur bilan

De notre correspondant

Grenoble. — Les dépôts de bilan de la société Comever — entreprise de construction de charpentes métalliques (quatre cent sept salariés) — et des Etablissements Billaud — constructeur de presses mécaniques (cent trois salariés), — et la demande de licenciement collectif de quarante-cinq employés des éditions Flammarion-Arthaud, ont brusquement rappelé les difficultés économiques que traverse depuis quelques mois le département de l'Isère qui enregistre, avec un décalage de plusieurs mois, les tendances constatées au plan national et régional.

Entre juillet 1977 et juillet 1978 le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 12,6 % (pourcentage le plus élevé de France après les Vosges).

Signe inquiétant de la détérioration de la situation économique : le nombre de dépôts de bilan depuis le 1er juillet 1978 a atteint le chiffre record de soixante-quinze. Deux d'entre eux ont particulièrement surpris les responsables syndicaux et certains chefs d'entreprise dans l'Isère.

A la fin du mois d'août, les délégués du personnel de la Comever ont appris coup sur coup que leur entreprise était mise en état de cessation de paiem[ents] puis qu'elle avait déposé [son] bilan et qu'elle se trouvait [en] état de liquidation de biens[.] [La] cessation d'activité ayant été [pro]noncée le 24 août par le trib[unal] de commerce de Grenoble[, la] société qui réalisait plus de [...] de son chiffre d'affaires à l'ex[por]tation disposait d'un carnet [de] commandes suffisant pour ass[urer] à ses quatre cent sept salariés [...] mois de travail.

Mis en règlement judiciair[e le] 6 septembre par le tribunal [de] commerce de Grenoble, les E[ta]blissements Billaud avaient [dé]posé leur bilan huit jours [plus] tôt, les banques ayant refusé [de] fournir les fonds nécessaire[s à] son fonctionnement, soit 5 [mil]lions de francs.

Billaud, seul fabricant fran[çais] de presses de compression [de] poudres, qui exporte lui a[ussi] 80 % de sa production, a[vait] connu ses trois dernières ann[ées] des bilans positifs ; vingt[...] presses de 130 tonnes de press[ion] avaient été commandées il [y a] quelques mois par Citroën p[our] l'installation d'une de ses usi[nes] en Roumanie. Le marché s'éle[vait] à 22 millions de francs et néc[es]sitait huit mois de travail.

CLAUDE FRANCILLON

Haute-Normandie

SELON LA C.F.D.T.

Huit mille emplois seraient supprimés d'ici à la fin de l'année dans le textile et la métallurgie

De notre correspondant

Rouen. — Dénonçant *« la régression ou la disparition de pans entiers de l'économie régionale »*, les responsables syndicaux viennent d'annoncer la suppression probable d'ici à la fin de l'année de quelque huit mille emplois en Haute-Normandie. S'appuyant sur des données émanant des différentes sections syndicales des entreprises concernées, M. André Thiollent, secrétaire de l'union régionale C.F.D.T., a brossé un tableau annonçant une rentrée difficile dans certains secteurs.

On savait déjà la région elbeuvienne touchée de longue date. L'ancienne « ville du drap » ne possède plus qu'une seule entreprise textile. Avec plus de 12 % de sa population active en chômage, elle figure aujourd'hui parmi les agglomérations les plus touchées par la crise, et la C.F.D.T. réclame un *« plan d'urgence »*. Mais des licenciements sont annoncés ailleurs : à Ouville-la-Rivière, les six cent vingt-deux ouvriers de la filature locale ont appris (par les annonces légales du journal régional[)] la mise sous administration judi[-] ciaire de leur entreprise ; [à] Deville, les six cents salariés [de] l'entreprise Aunay-Fortier o[nt] trouvé, au retour des vacances, le[ur] usine sous scellés. Côté métallu[r]gie, la situation la plus préocc[u]pante est sans conteste celle [de] Dubigeon-Normandie, dont l[es] huit cents emplois ne sero[nt] maintenus après la fin de l'ann[ée] que si de nouvelles command[es] sont enregistrées. De la mê[me] façon, chez Carel-Fouché (grou[pe] Empain-Schneider), à Caill[y,] mille quatre cents ouvriers fab[ri]quant du matériel ferrovia[ire] espèrent des commandes de [la] S.N.C.F. pour sinon retrouver [l'] horaire normal (depuis plusie[urs] mois ils n'effectuent plus q[ue] trente-six heures par semain[e]) au moins continuer à exerc[er] partiellement leur activité.

Chez Francia-Hoval, après [la] suppression en trois ans d'[un] millier d'emplois, cent quat[re-] vingts licenciements ont été pr[o]noncés au cours du prem[ier] semestre. La liste n'est pas e[x]haustive.

Les responsables de la C.F.D.[T.] ajoutent que *« le transfert [du] trafic bananier du port de Diep[pe] sur Le Havre devrait, d'ici à [la] fin de 1979, conduire à la suppr[es]sion de deux mille emplois »*, al[ors] que quatre cents marins employ[és] au trafic des car-ferries sur [la] Manche se trouvent eux au[ssi] dans une situation précaire.

MARC LECARPENTIER.

ÉTRANGER

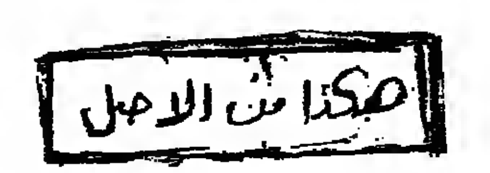
En Norvège

LES SALAIRES ET LES PRIX SONT GELÉS JUSQU'EN 1980

M. Odvar Nordli, premier ministre norvégien, a annoncé, le 15 septembre, que le gouvernement a décidé de geler tous les salaires et tous les prix jusqu'en 1980, nous signale notre correspondant (nos dernières éditions du 15 septembre). Ces mesures draconiennes, prises au cours d'un conseil ministériel d'urgence, sont destinées à réduire de moitié le rythme d'augmentation des prix, — 8 % à 8,5 % prévu cette année. Seuls les produits importés pourront augmenter, ce qui devrait ramener le taux d'inflation aux alentours de 4 % en 1979.

Cette décision — sans précédent depuis la guerre — prend effet immédiatement en tant que décret provisoire. Pour le faire ratifier par le Parlement, qui se réunit le 3 octobre, il est certain que le gouvernement minoritaire devra chercher le soutien des partis non socialistes. Les premières réactions du parti conservateur et de la confédération du patronat sont plutôt positives ; seul le parti socialiste de gauche a ouvertement déploré le gel des salaires.

Quant aux syndicats ouvriers, alliés traditionnels du parti travailliste, il semble que le gouvernement les ait mis devant le fait accompli. Au cours d'une réunion, le 15 septembre, avec le premier ministre, la centrale syndicale unique — LO — a toutefois admis ses arguments, acceptant une telle politique afin de maintenir le quasi-plein emploi, qui reste l'objectif prioritaire du gouvernement. En dépit de cet accord, on craint que cette mesure ne déclenche de nombreuses grèves sauvages.



LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Dollar très discuté

Fléchissement du franc français

Le DOLLAR a, de nouveau, été très discuté cette semaine sur les marchés des changes, où, après un raffermissement initial, il s'est effrité dans une atmosphère morose. Le FRANC SUISSE, en revanche, a poursuivi son ascension, à la grande inquiétude des autorités helvétiques, tandis que le FRANC FRANÇAIS accusait un net fléchissement à la veille du week-end.

La semaine avait pourtant bien commencé pour le DOLLAR, dont le redressement amorcé le vendredi précédent sur l'annonce d'une baisse des prix de gros aux Etats-Unis — la première depuis deux ans — se poursuivait le lundi suivant : 2,01 DM à Francfort contre 1,9975 DM, 1,6350 FS à Zurich contre 1,6250 FS, 193 yens à Tokyo contre 191 yens, et 4,40 F à Paris contre 4,36 F. La reprise s'essoufflait très vite, pour faire place, jeudi, à un repli, le cours du billet vert retombant à 1,9750 DM, 1,5850 FS, 190 yens et 4,3450 FF. Cette rechute était attribuée par les cambistes aux propos que l'on avait prêtés au prince Saoud Al Fayçal, ministre des affaires étrangères d'Arabie Saoudite, après la réunion au Caire du conseil de la Ligue arabe.

Bien que les pays producteurs considèrent le pétrole comme une ressource et non comme une arme, ils pourraient revoir leur attitude si Israël bloquait la négociation à Camp David, aurait déclaré le prince. C'est dire que l'ombre de cette négociation, pleine d'aléas comme on a pu le voir, a plané sur les marchés des changes. Ajoutons que, contrairement à l'attente, le Congrès des Etats-Unis n'a pu encore prendre de décision sur le projet présidentiel de relèvement des prix américains d'hydrocarbures. Les observateurs internationaux ont noté, avec inquiétude, une reprise vigoureuse de la consommation d'essence outre-Atlantique, et une augmentation prochaine des importations après l'épuisement des stocks de précaution constitués fin 1977 et début 1978. C'est dire que les milieux internationaux ont tout lieu de se demander si, pour le dollar, le pire est encore à venir...

Le franc suisse est plus vigoureux que jamais, au plus haut contre le deutschemark et le franc français. Cette vigueur renouvelée ne laisse pas d'inquiéter les autorités helvétiques. Un communiqué de la Banque nationale suisse a indiqué que « *la revalorisation excessive du franc suisse mettait de larges secteurs de notre économie dans une situation difficile* ». Elle « *étudie des mesures complémentaires susceptibles d'apaiser le marché des changes et d'alléger la situation de l'industrie suisse d'exportation et du tourisme* ». Ces deux activités avaient, jusqu'à présent très bien supporté les effets de la hausse du franc, mais elle commencent à connaître des difficultés, et les organisations professionnelles sont de plus en plus nombreuses à réclamer une intervention de l'Etat.

« *Toutefois*, ajoutait le communiqué, *les difficultés actuelles et celles que l'on peut craindre pour l'avenir ne peuvent être aplanies par les seuls moyens de la politique de l'institut d'émission.* »

C'est clairement reconnaître que le dispositif mis en place en février dernier pour lutter contre l'afflux des capitaux étrangers est inefficace.

Le FRANC FRANÇAIS a assez nettement fléchi par rapport aux monnaies fortes jeudi et vendredi. Son recul est très net à l'égard du DEUTSCHEMARK, qui passe au-dessus de 2,20 F (2,2125 F), pour la première fois depuis juin dernier. La Banque de France est intervenue — modérément — pour limiter l'ampleur de ce glissement. Les étrangers commencent-ils à se poser des questions sur l'évolution de la situation en France, avec l'accroissement du chômage, la hausse des prix et des salaires ? Objectivement, en tout cas, le FRANC FRANÇAIS n'est pas encore rangé dans le camp des monnaies fortes et, en ce moment, il a plutôt tendance à suivre le DOLLAR que le DM ou le FLORIN.

Le marché des eurofrancs va renaître très prochainement. La direction du Trésor va en effet autoriser les banques françaises à placer des obligations libellées en francs sur les marchés des euro-émissions. Chaque émission sera de l'ordre de 150 millions de francs et les emprunts porteront sur cinq à dix ans (au lieu de dix à quinze ans sur le marché obligataire).

La reprise de ce marché de l'eurofranc, précise-t-on dans les milieux bancaires, démontre la bonne santé de la devise française. Il serait notamment possible de placer de telles émissions vers le Benelux, la Suisse et certains pays du Proche-Orient.

Sur le marché de l'or, après le fléchissement de la semaine précédente, qui avait ramené le cours de l'once à 206 dollars, les inquiétudes sur le sort de la monnaie américaine, l'issue des négociations de Camp David et l'évolution de la situation en Iran, ont porté ce cours à 212 dollars.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	196,18	8,5793	3,1278	3,8780	61,1800	4,2161	1630,06
	—	193,75	8,4663	3,1484	3,8701	60,9343	4,1975	1617,81
New-York.	196,10	—	22,8600	62,7800	50,5700	3,2800	46,5100	0,1282
	193,75	—	22,8832	61,5384	50,0625	3,1796	46,1573	8,1197
Paris....	8,5793	4,3750	—	274,30	221,25	14,0225	203,49	5,2616
	6,4663	4,3700	—	268,92	218,77	13,8950	201,70	5,2335
Zurich....	3,1278	159,50	36,4500	—	80,6500	5,1120	74,1800	1,9180
	3,1484	162,50	37,1853	—	81,3518	5,1669	75,0057	1,9461
Francfort.	3,8780	197,75	45,2088	123,9800	—	6,3380	81,970	2,3780
	3,8701	199,75	45,7093	122,9230	—	6,3513	92,1993	2,3922
Bruxelles.	61,1800	31,2000	7,1314	19,5600	15,7770	—	14,5180	3,7522
	60,9343	31,4500	7,1967	19,3538	15,7446	—	14,5165	3,7684
Amsterdam	4,2161	215,00	49,1400	134,8000	108,7200	6,8918	—	2,5850
	4,1975	216,65	49,5766	133,3230	108,4695	6,8887	—	2,5948
Milan....	1630,80	831,50	190,0600	521,32	420,48	26,6500	386,74	—
	1817,81	835,00	191,0755	513,84	418,02	28,5500	385,41	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	8 sept.	15 sept.
Indice général	84,3	85,8
Produits de base	53,4	53,2
Constructions	118,2	116,8
Biens d'équipement	80,3	82,8
Biens de consom. durables	131,8	134,4
Biens de cons. non durabl.	88,5	91
Biens de consom. aliment.	90,4	92,7
Services	124,7	128,8
Sociétés financières	98,7	100,6
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	195,8	192,5
Valeurs industrielles	74,8	76,1

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

	8 sept.	15 sept.
Indice général	98,7	99,1

N.D.L.R. — L'INSEE n'étant plus en mesure de communiquer ses indices hebdomadaires en fin de semaine, nos lecteurs les trouveront désormais, et jusqu'à nouvel ordre, dans nos éditions du lundi datées mardi.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	11 sept.	12 sept.	13 sept.	14 sept.	15 sept.
Terme ...	158 782 670	166 182 780	153 953 264	183 951 917	143 790 975
Compt. ... R. et obl.	182 464 219	94 405 386	93 162 836	92 916 710	183 154 286
Actions	98 842 262	99 115 921	80 436 880	71 617 111	71 905 372
Total	340 089 151	359 704 087	327 552 980	348 485 738	398 850 633

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 30 décembre 1977)

	11 sept.	12 sept.	13 sept.	14 sept.	15 sept.
Franç ..	152,8	152,2	154	154	153,9
Etrang..	109	109,3	110,1	110,1	109,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100 30 décembre 1977)

	11 sept.	12 sept.	13 sept.	14 sept.	15 sept.
Tendance.	157,9	157,1	158,3	158,6	158,9
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén. .	85,5	85,6	85,5	85,9	85,8

Bourse de Paris

SEMAINE DU 11 AU 15 SEPTEMBRE 1978

Optimiste, malgré tout

REDOUBLANT d'efforts, la Bourse de Paris a repris cette semaine sa marche en avant, et, malgré des signes très visibles d'essoufflement en fin de parcours, elle a franchi, avec l'aide de ses troupes d'élite, une nouvelle étape de hausse, atteignant ainsi son plus haut niveau depuis le début de 1978 et même de 1975.

Sur sa lancée du vendredi précédent, le marché se remettait en branle dès lundi, et avec l'aide de ses gros clients — les ordres d'achat ce jour-là émanèrent, prétendit-on, du Crédit agricole et des compagnies d'assurances — améliorait encore très sensiblement ses positions.

Avait-il préjugé de ses forces ? Le lendemain, en tout cas, le mouvement de hausse était brusquement stoppé et de nombreux titres activement recherchés précédemment tels Saint-Gobain, Rhône-Poulenc et P.U.K., plafonnèrent.

Dans les travées, certains murmuraient qu'en haut lieu l'on s'était montré un peu préoccupé par la rapidité d'une progression jugée excessive et que des conseils de modération avaient été donnés aux organismes de placement collectif.

Ces conseils furent-ils réellement donnés ? Possible, mais quand la machine est lancée il est parfois difficile de l'arrêter instantanément, et, mercredi, l'avance des cours reprenait, à plus faible allure, il est vrai, les achats effectués par les grands investisseurs réamorçant la pompe. Il fallut attendre les séances de jeudi et de vendredi pour voir le marché véritablement tempérer ses ardeurs. Et encore, ce dernier, décidément infatigable ayant essayé par deux fois ces jours-là de reprendre son ascension. S'il n'y est pas parvenu, du moins n'a-t-il pas lâché prise, et, d'une semaine à l'autre, les différents indices ont encore monté de 2,2 % ce qui porte leur hausse à 5 % en l'espace de quinze jours. Dans la conjoncture actuelle, c'est une jolie et même très jolie performance. Rien dans l'actualité ne porte à l'optimisme. En France, le chômage monte de façon inquiétante et aussi la grogne dans tous les milieux, le plan Barre, avec la promesse de nouvelles ponctions fiscales, étant loin de recueillir tous les suffrages comme en témoigne la forte baisse de popularité du premier ministre et du président de la République.

A l'étranger, la situation explosive en Iran ne laisse pas d'être préoccupante, et personne n'ose se bercer d'illusions sur l'issue des négociations israélo-égyptiennes à Camp David.

Méthode Coué ou phénomène de boule de neige ? L'on ne sait trop. Mais pour l'instant, le dégrèvement fiscal de 5 000 F accordé aux placements d'actions apparaît aux boursiers infiniment plus digne d'intérêt. Ces derniers n'ont-ils pas, en outre, l'assurance que, sur la recommandation des pouvoirs publics, les organismes de placement collectif ne laisseront pas, quoi qu'il arrive, le marché baisser. Alors, pourquoi dans ces conditions ne pas dès maintenant parier sur 1979 ? Les valeurs françaises n'ont-elles pas, après tout, une belle marge de hausse devant elles, maintenant que les excès à la baisse commis ces dernières années, viennent tout juste d'être corrigés ?

Tout cela n'est quand même pas très sain, et, malgré le moral d'acier dont beaucoup font toujours preuve autour de la corbeille, quelques-uns commencent à s'interroger sur la pérennité du mouvement de hausse. Tout en reconnaissant que dans le climat actuel d'inébranlable optimisme, la poursuite de ce mouvement semble assurée pour quelque temps encore — les moins pessimistes parlent de la fin de l'année — ils conseillent discrètement de se montrer prudent pour janvier.

Soucieux d'y voir sans doute un peu plus clair pour effectuer ses placements, un habitué consultait cette semaine, avec une grande attention, un périodique de prévisions astrales.

Si Madame Soleil s'occupait de Bourse, elle serait assurée d'élargir considérablement son audience.

ANDRÉ DESSOT.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Forte rechute

Wall-Street n'aura pas goûté bien longtemps au plaisir de naviguer au-delà de la barre des 900. Une forte rechute des cours s'est, en effet, produite cette semaine après un moment de flottement, et l'indice des industrielles s'est finalement établi à 878,53, soit à 29,19 points au-dessous de son niveau du 8 septembre dernier.

Les rumeurs insistantes faisant état d'un échec des négociations israélo-égyptiennes de Camp David, mais aussi la crainte d'un nouveau renchérissement du loyer de l'argent, crainte confirmée vendredi par la décision des grandes banques de relever leurs taux de base (voir ci-contre), ont incité les opérateurs à prendre leur distance, et ce d'autant que les dernières prévisions économiques des experts de la Wharton School ne sont guère encourageantes.

L'activité hebdomadaire a porté sur 192,11 millions de titres contre 157,25 millions.

	Cours 8 sept.	Cours 15 sept.
Alcoa	47	45 5/8
A.T.T.	61 1/4	60 1/2
Boeing	73 1/2	60 1/2
Chase Man Bank	35	34 1/4
Du P. de Nemours	131 1/2	125
Eastman Kodak	64 1/4	63 1/4
Exxon	51 3/4	50 3/8
Ford	46	45 1/8
General Electric	54 5/8	53 1/8
General Foods	34	33 3/8
General Motors	66	63 7/8
Goodyear	17 3/8	17 1/4
I.B.M.	303 3/8	289 1/2
I.T.T.	33 3/4	32 5/8
Kennecott	23 1/4	25 1/2
Mobil Oil	78 5/8	68
Pfizer	38 1/2	35 3/8
Schlumberger	92 1/2	89
Texaco	24 3/4	24 1/2
U.A.L. Inc.	44 1/2	40 1/2
Union Carbide	42	40 1/2
U.S. Steel	27 3/8	27 1/4
Westinghouse	23 1/4	22 1/4
Xerox Corp.	61 1/2	56 7/8

LONDRES

Nouvelle hausse

Encouragé par l'amélioration des principaux indicateurs économiques (prix de gros, masse monétaire, commerce extérieur, commerce de détail), le marché a poursuivi son avance à un rythme rapide et, malgré quelques ventes bénéficiaires survenues en fin de semaine, l'indice des industrielles a monté de 2,5 %.

Les pétroles ont suivi le mouvement de hausse. Une activité record a été enregistrée sur le nouveau marché des options.

Indices « F.T. » du 15 septembre : industrielles, 530,4 (contre 517) ; mines d'or, 188,0 (contre 175,1) ; Fonds d'Etat, 70,58 (contre 70,57).

	Cours 8 sept.	Cours 15 sept.
Bowater	200	209
Brit. Petroleum	891	908
Charter	150	167
Courtaulds	116	122
De Beers	450	480
Free State Geduld*	28 5/18	25
Gt Univ. Stores	310	334
Imp. Chemical	402	418
Shell	575	595
Vickers	200	211
War Loan	31 1/2	31 1/4

*En $ net de prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT

Soutenu

Malgré l'apparition de ventes bénéficiaires, le marché a bien défendu ses positions. Il les a même améliorées quelque peu, si bien que de très nombreuses valeurs ont retrouvé des niveaux qu'elles n'avaient pas atteints depuis 1969.

Indice de la Commerzbank du 15 septembre : 836,7 contre 834,7.

	Cours 8 sept.	Cours 15 sept.
A.E.G.	81,60	83,80
B.A.S.F.	140,40	140
Bayer	142,20	142
Commerzbank	231	230,10
Hoechst	138,50	139,30
Mannesman	177,18	172,70
Siemens	301	298,80
Volkswagen	236,70	238

TOKYO

Reprise

La baisse des prix de gros en août et les bons résultats de plusieurs grandes entreprises ont provoqué une reprise des cours. Mais quelques ventes bénéficiaires ont fait leur réapparition en fin de semaine, qui ont quelque peu réduit les gains initiaux. Le marché a chômé vendredi à l'occasion de la fête des « personnes âgées ».

L'activité a porté sur 1 115,8 millions de titres contre 1 643 millions.

Indices du 14 septembre : Nikkei Dow Jones, 5 660,30 (contre 5 610,31) ; indice général, 427,58 (contre 425,08).

	Cours 8 sept.	Cours 14 sept.
Canon	442	441
Fuji Bank	279	281
Honda Motors	510	510
Matsushita Electric	632	640
Mitsubishi Heavy	123	123
Sony Corp.	1 510	1 490
Toyota Motors	846	863

MILAN

Plus 7 %

Semaine exceptionnelle pour la Bourse de Milan, qui a monté de 7 % avec des volumes d'affaires record. La hausse a été particulièrement forte mercredi (+ 5,1 %). Ce jour-là, il est vrai, le marché avait été stimulé par l'action Montedison, en plein boom (+ 38,8 %) après l'annonce par la société d'une découverte de pétrole en Sicile, qui faisait suite aux rumeurs d'une prise de participation arabe dans son capital. Réveil des assurances.

	Cours 8 sept.	Cours 15 sept.
Fiat	2 215	2 541
Finsider	186	190
La Rinascente	57,75	72,75
Montedison	208	285
Olivetti	1 129	1 200
Pirelli	1 930	1 951
S.N.I.A. - Viscosa	1 025	1 161

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 8 9	COURS 15 9
Or fin (kilo en barre)	29200	29375 ..
— (kilo en lingot)	29425	29425 .
Pièce française (20 fr.)	260 50	259 50
Pièce française (10 fr.)	204	203 50
Pièce suisse (20 fr.)	260 80	262 60
Union latine (20 fr.)	237 80	238 20
• Pièce tunis. (20 fr.)	200	195 .
Souverain	250 50	251
• Souverain Elizabeth II	284 10	285 90
• Demi-souverain	318 50	310
Pièce de 20 dollars	1280 ..	1290 40
— 10 dollars	665 ..	873
— 5 dollars	450 ..	445 10
— 50 pesos	1145 ..	1149 50
• — 20 marks	356 .	344 ..
— 10 florins	232 .	233 ..
• — 5 roubles	147 50	143 ..

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nombre de titres	Valeurs en cap. (F)
Perrier	716 600*	32 788 100
Saint-Gobain	195 150	31 279 429
Carrefour	13 228	23 907 120
Thomson-Brandt.	91 300	22 732 156
P.U.K.	203 300**	19 846 330
Rhône-Poulenc	155 700**	18 240 800
Fr. des pétroles	156 050	20 064 324
C.S.F.	57 525	18 608 260

(*) Quatre séances seulement, dont 78 900 titres échangés jeudi.
(**) Quatre séances seulement.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse de l'étain, du sucre et du café

METAUX. — *Légère reprise des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. La tension sociale persistante qui sévit au Chili et au Pérou exerce une influence favorable sur le marché. Quant aux stocks britanniques de métal, ils diminuent régulièrement au fil des semaines et sont désormais revenus à leur niveau le plus bas depuis octobre 1975, soit à 435 025 tonnes (moins 8 625 tonnes).*

Nouvelle progression des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang. Depuis le commencement de l'année la hausse atteint 15 %. Des rumeurs relatives à une réduction des offres de métal malais de 20 % sur le marché de Penang sont à l'origine de cette fermeté renouvelée des cours, d'autant que les stocks tendent à se réduire chez les utilisateurs.

Sensible reprise des cours du plomb à Londres, qui touchent leurs meilleurs niveaux depuis janvier dernier. Les producteurs américains viennent de majorer de 2 cents par livre le prix de leur métal pour le porter à 35 cents.

Sur le marché libre de Londres, les cours du cobalt se maintiennent à 35 dollars. Les producteurs zaïrois ont porté le prix de leur métal de 12,50 à 18 dollars la livre. En l'espace de quelques mois ce prix a triplé. Le Zaïre couvre 70 % des besoins du marché mondial.

CAOUTCHOUC. — *La hausse se poursuit sur les cours du naturel tant à Londres qu'à Penang, où ils atteignent des niveaux records depuis octobre 1970. D'importants achats pour compte chinois et soviétique auxquels se sont ajoutés ceux passés par l'Inde ont stimulé le marché.*

DENREES. — *Vive reprise des cours du café sur toutes les places commerciales. Pourtant le département de l'agriculture des Etats-Unis évalue la récolte mondiale 1978-1979 à 75,4 millions de tonnes en augmentation de 8 % sur la précédente. Celle du Brésil devrait être de l'ordre de 20 millions de sacs et la récolte de la Colombie atteindrait 10 millions de sacs. Des augmentations sont attendues au Salvador et au Guatemala. En revanche, les récoltes du Mexique et de la République dominicaine seraient inférieures aux prévisions.*

La progression se poursuit sur les cours du sucre entretenue par des achats importants effectués pour compte chinois et indonésien sur le marché libre. Autre facteur de fermeté, l'éventuelle ratification par les Etats-Unis de l'accord de stabilisation international des prix.

Les cours du cacao ont consolidé à des degrés divers leur hausse récente. Un courtier britannique estime la prochaine récolte du Ghana à moins de 250 000 tonnes. La consommation en raison de la flambée des prix donne des signes manifestes d'essoufflement.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 15 septembre 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 738 (733,50) ; à trois mois, 754,50 (746,50) ; étain, comptant, 7 280 (7 040) ; à trois mois, 7 810 (8 040) ; plomb, 359 (339) ; zinc, 328 (314).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64,85 (63,05) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 72,83 (76,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (153-157).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 885 (1 840).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, oct., 61,82 (62,73) ; déc., 64,10 (69,86).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), oct., 229 (238) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (483).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, oct. 22,55 (22,70).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, inch. (640).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 60,70-60,75 (59,50-59,80).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 256-256,50 (250-250,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc., 178 (168,90) ; mars, 167,75 (165,90) ; sucre, oct., 8,41 (8,05) ; mars, 8,93 (8,75) ; café, déc., 149,50 (145,75) ; mars, 138,95 (135).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, oct., 107,10 (104,70) ; déc., 109,50 (106,60) ; café, nov., 1 512 (1 438) ; janv., 1 427 (1 369) ; cacao, déc., 1,987 (2 013) ; mars, 1 994 (1 996,50).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, déc., 1 680 (1 675) ; mars, 1 685 (1 656) ; café, nov., 1 324 (1 265) ; mars, 1 200 (1 175) ; sucre (en francs par tonne), oct., 875 (900) ; déc., 970 (940).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc., 329 (334 1/3) ; mars, 326 (331 1/2) ; maïs, déc., 221 1/4 (221 3/4) ; mars, 230 1/4 (231 1/4).

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Nouvelle tension aux États-Unis

Le calme a continué à régner sur le marché de Paris, où les taux ont même légèrement baissé, à terme tout au moins, en dépit d'une certaine faiblesse du franc. Aux Etats-Unis, en revanche, une nouvelle tension est apparue, après une courte accalmie.

Sur notre place, le loyer de l'argent au jour le jour s'est maintenu à 7 3/8 %. La Banque de France a pris l'initiative de réduire de 1/8 % le taux de son adjudication de la semaine, portant sur 1 milliard de francs (7 1/4 % contre 7 3/8 %). Cette initiative a semblé curieuse au moment précisément où la tenue du franc laisse un peu à désirer (voir en rubrique des changes). Peut-être juge-t-on, rue de la Vrillière, que cette légère faiblesse du franc est sans lendemain. De l'autre côté de l'Atlantique, la progression de la masse monétaire a repris très vigoureusement, les commentateurs parlant même d'« explosion » : pour la première semaine de septembre, après un mois de stabilité, M 1 s'est accrue de 4,7 milliards de dollars à 357,3 milliards de dollars et M 2 de 5,9 milliards de dollars à 860,4 milliards de dollars. Sur la moyenne période, le rythme de progression annualisé reste encore raisonnable, mais cette brusque « explosion » risque de provoquer un durcissement de la politique des autorités monétaires, et, partant, une nouvelle tension sur le loyer de l'argent. Conséquence immédiate, la CITIBANK a porté 9 1/2 % son taux de base, déjà relevé de 9 % à 9 1/4 % il y a quinze jours. La demande de prêts bancaires n'en continue pas moins à augmenter à un rythme rapide.

A signaler, enfin, la reprise des émissions en eurofrancs, avec un emprunt de 200 millions de francs pour la Banque européenne d'investissement, sous les auspices du Crédit commercial de France, grand spécialiste en ce domaine. Le taux facial est de 9 3/4 % sur dix ans. Après une période de rodage à raison d'une émission par mois, le rythme pouvant devenir bimensuel dès le début de l'année prochaine.

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le comité paritaire de la police va examiner quatre projets de réforme

Quatre projets de réforme des services de police sont soumis au comité paritaire qui se réunit lundi 18 septembre.

● Un service régional de la P.J. en Corse.

Après la création d'une région Corse, en 1975, il est apparu nécessaire au ministère de l'intérieur, comme ailleurs, de faire évoluer les structures administratives locales dans ce nouveau cadre. Actuellement, la P.J. en Corse est confiée à un détachement du S.R.P.J. de Marseille qui, selon l'administration, a fonctionné longtemps sans problème, mis à part celui de l'éloignement. Cependant, observent les auteurs du projet, la situation générale en Corse est aujourd'hui modifiée. *« D'importants développements ont marqué l'évolution de l'île en lui donnant de plus en plus une vie propre, très influencée par un caractère typique. (...) Le développement économique (...) a provoqué une augmentation de la délinquance, augmentation plus forte actuellement du fait de certains agissements d'éléments incontrôlés, qui essaient de faire régner un climat d'insécurité. »*

Le siège de ce nouveau S.R.P.J. sera installé dans l'hôtel de police d'Ajaccio et un détachement fonctionnera à Bastia, siège de la cour d'appel.

Dans les milieux policiers, on ne saisit pas l'utilité d'une telle création. Si les insulaires obtiennent prétendument une satisfaction supplémentaire, la lutte contre le banditisme n'a rien à gagner d'un fractionnement des services de répression spécialisés, à l'heure où les activités délictueuses se développent sur une échelle sans cesse plus large, à moins que le *« climat d'insécurité »* et les *« éléments incontrôlés »* ne fassent à court terme du nouveau service un correspondant privilégié de la Cour de sûreté de l'Etat.

● Le rattachement du service des courses et jeux à la P.J.

Le projet de rattachement du service des courses et jeux à la police judiciaire surprend davantage les milieux policiers. Depuis 1946, celui-ci est partie intégrante des renseignements généraux qui ne dédaignent pas user de ses informations. Le ministère prend prétexte des scandales qui, ces dernières années, ont secoué autant les champs de courses que les casinos pour proposer que les services intéressés soient moins administratifs et plus opérationnels. L'irruption de la violence dans le monde des jeux justifie que la police judiciaire s'y intéresse à son tour, explique-t-il, ressortant même à cette occasion un rapport vieux de onze ans qui préconise cette réforme, et un autre datant de quelques mois dans lequel un inspecteur général de la police nationale, M. André Bégué, souligne la *« répugnance traditionnelle des renseignements généraux à faire de la police préventive »*.

En vérité, l'inefficacité du service des courses et jeux tient certainement moins à son affiliation administrative qu'à l'insuffisance notoire de ses effectifs qui l'oblige à l'heure actuelle à recourir à d'autres départements des renseignements généraux pour toutes ces enquêtes administratives et une bonne partie de ses surveillances en province. L'administration le reconnaît d'ailleurs, mais ne propose curieusement de *renforcer* le service qu'après son changement de tutelle, en créant des antennes spécialisées dans tous les services régionaux de police judiciaire de province. Pourquoi ne pas le faire dès maintenant et dans le découpage actuel ? L'infiltration du banditisme dans les pesages et autour des tapis verts est-il donc un phénomène si récent et si massif qu'il justifie une telle précipitation ?

● La police de l'air et des frontières.

On chercherait tout aussi vainement une base logique au rattachement du service central de la police de l'air et des frontières (PAF) à la direction de la sécurité publique. La PAF a précisément été dissociée des renseignements généraux il y a quelques années, dans un but d'efficience face au développement de la circulation transfrontières et surtout du terrorisme aérien. L'expérience a prouvé que cette formule était la bonne. La direction générale de la police ne paraît d'ailleurs pas le contester. Aussi son argumentation se réduit-elle à un exposé bref et imprécis. Retenons que la PAF *« présente en commun avec les polices urbaines la caractéristique d'être l'organe central d'animation et de contrôle de services locaux à compétence territoriale définie. »*

● Les C.R.S. autonomes.

L'administration, il est vrai, avance un autre souci : celui *« de ne pas multiplier les directions ou services rattachés au service du directeur général de la police nationale »*. Et, de fait, dans le même temps où la P.A.F. perd son autonomie, un autre service acquiert la sienne : celui des C.R.S. Actuellement, toute la police en tenue — corps urbains des commissariats et C.R.S. — relève de la seule direction centrale de la sécurité publique, un service très lourd, qui gère quelque soixante-dix mille hommes. Pour l'administration, les missions différentes des polices urbaines et des C.R.S. justifient une *« autonomie réciproque »* de ces deux composantes se traduisant par l'institution, auprès du directeur général, à la place de la direction centrale de la sécurité publique, d'un service central des C.R.S. et d'une direction centrale des polices urbaines.

En principe, il ne s'agit que d'entériner une situation déjà largement admise dans les faits : l'emploi des compagnies républicaines de sécurité dépend bien davantage de la volonté du directeur général de la police, voire de celle du ministre de l'intérieur, que de celle du directeur central de la sécurité publique, réduit le plus souvent à en gérer la logistique. Toutefois, la scission va aboutir à la création de deux catégories de gardiens de la paix et de gardes — les *« territoriaux »* et les *« mobiles »* — dépendant de hiérarchies totalement indépendantes. Et rien ne s'opposerait, dans l'avenir, à ce qu'on reconnaisse la particularité du nouveau service des C.R.S. en octroyant à ceux qui le composent un régime administratif établissant leur spécificité.

Le vieux rêve caressé depuis quinze ans par l'état-major des C.R.S. deviendrait enfin réalité. Phénomène d'autant plus inquiétant que, depuis la récente réforme des structures, les compagnies sont commandées par des « commissaires » pris en leur sein parmi les officiers des plus hauts grades. Devenus commissaires, les anciens commandants de groupement et commandants principaux n'ont pas seulement changé de titre. Juridiquement, ils cumulent désormais la charge de commandant de la force publique et celle de représentant de l'autorité civile que le droit français avait toujours voulu séparer. Un même homme prend la responsabilité des sommations et celle de la charge ; et, demain, cet homme appartiendra peut-être à une hiérarchie autonome dotée de pouvoirs spéciaux dérogatoires au régime commun policier et obéissant de manière quasi directe à l'autorité politique.

Nulle arrière-pensée n'effleure peut-être l'esprit des promoteurs de cette réforme. D'autant qu'elle était déjà amorcée dans un décret du 28 décembre 1977 (*le Monde* du 23 février 1978) organisant les rapports entre le directeur général de la police et le chef du service central des C.R.S.

Toutefois les méthodes de l'administration autant que l'esprit de ces projets indisposent les milieux policiers, dont on sollicite maintenant l'avis, car ils sont encore marqués par l'agitation des dernières semaines. Le 12 septembre dernier, les représentants de l'intersyndicale des syndicats autonomes de la police demandaient, dans un mémoire au président de la République, l'ouverture d'un débat public au Parlement sur les problèmes de la police. Lundi ces mêmes délégués pourraient bien exiger de l'administration autre chose qu'un catalogue hétéroclite de réformes douteuses.

JAMES SARAZIN.

DU 16 AU 26 SEPTEMBRE

M. Jacques Chirac se rend en Chine populaire en tant que chef du mouvement gaulliste

M. Jacques Chirac quitte Paris ce samedi 16 septembre pour Pékin. Il sera de retour le 26 et repartira le lendemain pour Biarritz où il participera aux journées d'étude parlementaires R.P.R. jusqu'au 29 avant de présider, le samedi 30 à Joigny, une réunion régionale de militants gaullistes.

Bien que M. Chirac doive être l'hôte pendant les trois premiers jours de son voyage du comité révolutionnaire de Pékin, que préside M. Wu Teh, les subtilités du protocole chinois ne permettent pas de savoir avec précision à quel titre et de qui il est l'invité. M. Chirac avait été convié à se rendre en Chine par M. Teng Hsiao-ping, actuel vice-président du parti et du gouvernement, lorsque, en 1975 — il était alors premier ministre, — il l'avait reçu à l'hôtel Matignon. Cette invitation a été renouvelée à plusieurs reprises à M. Chirac depuis son départ du gouvernement.

Pour mieux marquer qu'il ne se rend pas en Chine au seul titre de maire de Paris, M. Chirac sera accompagné — en plus de collaborateurs personnels — d'une seule personnalité politique, qui n'a aucun lien avec la capitale. Il s'agit de M. Jean de Lipkowski, député R.P.R. de Charente-Maritime, délégué national aux affaires internationales du R.P.R., qui fut diplomate en Chine et y avait, en tant que secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, accompagné Georges Pompidou en 1973. De plus, son voyage a été préparé en juillet par un déplacement de M. Jérôme Monod, ancien secrétaire général du R.P.R.

Si le protocole n'a pas non plus précisé quelles régions et quelles villes visiterait M. Chirac, les autorités chinoises ont fait savoir qu'elles souhaitaient que l'ancien premier ministre ait *« de nombreux entretiens politiques avec les dirigeants du pays »*. On escompte donc dans l'entourage de M. Chirac que des conversations auront bien lieu au sommet, tout en soulignant que le président du R.P.R. se gardera bien de jouer un rôle qui n'est pas le sien, c'est-à-dire de se comporter en représentant ou en émissaire du gouvernement français.

C'est donc surtout en tant que personnalité nationale et en tant que chef du mouvement gaulliste que le président du R.P.R. se rend pour la première fois en Chine. Il compte ainsi rappeler que c'est de Gaulle qui, en 1964, a, avant les autres grands pays occidentaux, reconnu la Chine populaire. Il développera aussi le thème gaullien du refus des blocs, tout en s'efforçant de ne pas épouser la phraséologie chère aux Chinois de la condamnation des « hégémonies » afin d'éviter de s'engager dans une condamnation sans appel de l'Union soviétique. Il rappellera aussi la position gaulliste sur l'Europe en valorisant la notion d'indépendance nationale.

L'un des objectifs principaux de ce voyage est de permettre au président du R.P.R. de développer sa « dimension » et son audience internationales grâce à son mandat de maire de la capitale. Il s'est rendu dans l'océan Pacifique en juillet et ira aux Etats-Unis au début de 1979.

ANDRÉ PASSERON.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'une des fondatrices de la Fraction armée rouge est arrêtée à Londres

Deux jours après l'arrestation de l'un des principaux chefs des Brigades rouges italiennes à Milan, un nouveau succès a été enregistré vendredi 15 septembre dans la lutte contre le terrorisme en Europe : l'une des fondatrices de la Fraction armée rouge ouest-allemande, Astrid Proll, a été interpellée à Londres. Cette lutte contre le terrorisme, ainsi que les enquêtes et démarches diplomatiques qui l'accompagnent, donnent lieu à différentes rumeurs, hypothèses contradictoires et protestations.

● A LONDRES, Scotland Yard a annoncé vendredi l'arrestation d'Astrid Proll. Cette jeune femme de trente ans avait, l'un des membres fondateurs du groupe Baader-Meinhof, et figurait sur la liste des quarante personnes le plus activement recherchées par la police ouest-allemande. Il semble qu'Astrid Proll se soit installée en Grande-Bretagne, il y a quatre ans, sous le nom d'Anna Puttick. Vingt-cinq policiers en uniforme et une dizaine d'inspecteurs en civil ont procédé à cette arrestation. On indiquait dans la capitale britannique qu'aucun mandat d'arrêt international n'avait encore été reçu par les autorités le samedi 16 septembre.

● A BELGRADE, où les autorités ont appris que la justice ouest-allemande avait refusé d'autoriser le gouvernement de Bonn à extrader l'activiste croate Stjepan Bilandzitch, comme le demandait la Yougoslavie, la presse critique vivement la R.F.A., nous signale notre correspondant Paul Yankovitch. Le quotidien *Politika* écrit que cette décision *« ne restera pas sans répercussion et pour longtemps encore »* sur les rapports entre les deux pays. Il ajoute : *« On se trouve devant une tentative de faire d'un criminel un opposant politique. »*

● A ROME, l'enquête sur l'enlèvement et le meurtre d'Aldo Moro se poursuit. Les arrestations récemment opérées à Milan (*le Monde* des 15 et 16 septembre) semblent avoir permis à la police de progresser dans ses recherches ; mais, nous indique notre correspondant Robert Solé, de nombreuses hypothèses sont avancées en Italie à ce sujet, souvent à la légère, et les « confidences » parfois inconsidérées de certains magistrats et policiers, dont la presse se fait l'écho, entretiennent toutes sortes de bruits. Quant au parti communiste, qui juge très sévèrement la manière dont est conduite cette enquête, il demande pourquoi les parents, les collaborateurs et les autres gardes du corps de la victime, ceux qui ne l'accompagnaient pas le 16 mars, n'ont toujours pas été entendus par les magistrats, ajoute notre correspondant. Le P.C.I. réclame au gouvernement de démasquer les forces qui *« utilisent politiquement les terroristes »*, mais ne semble cependant pas croire à l'efficacité d'une enquête parlementaire qui est réclamée de divers côtés.

● A BREUKELEN (Pays-Bas), la police a intercepté vendredi soir une automobile transportant quatre Sud-Moluquois. Une fusillade a éclaté, et l'un des Moluquois a été tué. Les trois autres occupants ont été arrêtés. La police a expliqué qu'elle suivait la voiture depuis Amsterdam. Elle avait remarqué que ses occupants chargeaient le coffre avec des objets qui semblaient être des armes automatiques.

DEUX BOMBES EXPLOSENT A JÉRUSALEM

Cinq blessés

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Deux bombes ont explosé samedi 16 septembre en plein centre de Jérusalem, à quelques minutes d'intervalle et dans le même quartier, celui de la porte de Jaffa. La première explosion s'est produite vers 9 h. 15, dans les jardins qui bordent la vieille ville, et n'a pas fait de victimes. La seconde a eu lieu à moins de 300 mètres de la première, dans la rue de David, principale artère de la vieille ville, à la limite des quartiers chrétien, musulman et juif. Cinq personnes ont été blessées. Les dégâts matériels sont importants.

Les services de sécurité, renforcés depuis plusieurs semaines, ont aussitôt bouclé le secteur et, comme souvent en pareil cas, plusieurs dizaines de « suspects » ont été interpellés pour être interrogés par la police.

Ces deux explosions confirment la recrudescence actuelle du nombre d'attentats à la bombe en Israël et dans les territoires occupés ; près d'une trentaine depuis le début du mois d'août. Il s'agit de la vague d'attentats la plus importante depuis dix ans. Toutefois, la plupart des engins placés récemment ont pu être découverts et désamorcés à temps grâce aux contrôles effectués par la police et l'armée et à une vaste campagne de mise en garde auprès du public. — F. C.

LE BLOCAGE DES LOYERS PRENDRA FIN LE 1er JANVIER 1979

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat au logement, a annoncé, vendredi 15 septembre, devant le congrès de l'Union nationale des propriétaires réuni à Strasbourg, l'abandon du dispositif de blocage des loyers institué fin 1976.

Cette décision, nouvelle étape dans la libération des prix, ne concerne pas les H.L.M. et les logements soumis à la loi de 1948, pour lesquels des normes de progression, jusqu'au 1er juillet 1979, ont été arrêtées (« le Monde » du 11 juillet 1978). Cependant, la libération des loyers des logements de la catégorie II B est actuellement envisagée.

COMMANDES PÉTROLIÈRES POUR LES CHANTIERS DE LA SEYNE

Les constructions navales et industrielles de la Méditerranée (CNIM), installées à La Seyne (Var) et qui appartiennent au groupe Herlicq, poursuivent leur politique de diversification à côté de leurs activités classiques de construction navale. Elles viennent d'enregistrer deux nouvelles commandes dans le domaine de l'exploitation pétrolière off-shore. Il s'agit d'une bouée d'amarrage et de chargement pour un champ pétrolier et d'une plateforme auto-élévatrice pour l'entretien et la réparation de puits pétroliers dans le site de Zakum à Abou-Dhabi.

Ces commandes, qui représentent un marché de quelque trois cent cinquante mille heures de travail, ont l'avantage de permettre pour une large part l'utilisation de salariés spécialisés de la construction navale.

E.M.C. DEVIENT LE PREMIER PRODUCTEUR FRANÇAIS D'ALIMENTS POUR LE BÉTAIL

Le groupe chimique d'Etat E.M.C. (Entreprise minière et chimique) devient le premier producteur français d'aliments pour le bétail et prend pied sur le marché espagnol. Co-actionnaire à 50 % de Sanders, numéro un français dans cette branche d'activité, avec la Générale occidentale, il vient en effet de racheter à cette dernière 15 % des actions de cette société, portant ainsi sa participation à 65 %. Parallèlement à cette opération prévue de longue date, Sanders et diverses sociétés filiales ou amies de l'E.M.C. ont racheté à la Générale occidentale 80 % du capital de Sandersa, branche « alimentation animale » de la firme espagnole Union Alimentaria Sanders.

Sandersa, qui, depuis quelques années, bénéficiait de l'appui technique de Sanders, couvre 5 % du marché espagnol des aliments pour bétail et réalise un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de pesetas (325 millions de francs). La réalisation définitive de cette opération a été soumise à l'approbation des autorités françaises et espagnoles.

● *A l'imprimerie La Néogravure, à Corbeil* (Essonne), les ouvriers ont retenu dans une salle, le 15 septembre, pendant plusieurs heures, leurs représentants syndicaux et six membres de la direction pour contraindre ces derniers à demander aux pouvoirs publics l'organisation, le plus tôt possible, d'une réunion tripartite sur la situation de leur entreprise.

● *Aux ardoisières d'Angers et d'Anjou-Mayenne*, une grève illimitée a été déclenchée, le 14 septembre, par 1 700 ouvriers (effectifs totaux : 3 000 salariés). Ils réclament une augmentation des salaires de 250 francs par mois et celles de diverses primes et avantages sociaux.

APRÈS SIX MOIS D'EXCÉDENT

La balance commerciale française enregistre un déficit de 1 milliard de francs en août

La balance commerciale de la France, après six mois de résultats positifs, a enregistré au mois d'août un fort déficit. Corrigé des variations saisonnières, ce déficit atteint 1 061 millions de francs alors que l'excédent avait été de 905 millions au mois de juillet. Les exportations se sont élevées à 28 690 millions de francs, en baisse de 7,2 % par rapport au mois de juillet. Quant aux importations elles ont été de 29 751 millions de francs soit à peu près au même niveau qu'en juillet (— 0,3 %). Le taux de couverture des achats par les ventes n'est plus que de 96,4 % alors qu'il était de 103 % en juillet et de 101,6 % en juin.

En chiffres bruts, les échanges extérieurs se soldent par un déficit de 2 091 millions de francs (alors que l'excédent était de 3 686 millions en juillet). Les importations se sont élevées à 23 336 millions et les exportations à 21 245 millions de francs.

Ainsi depuis le début de l'année le surplus commercial brut atteint encore 1 459 millions de francs. En chiffres corrigés, le solde cumulé des huit premiers mois de l'année est positif de 552 millions de francs. En 1977, le solde cumulé au mois d'août présentait un déficit de 11 560 millions de francs.

Selon le ministre du commerce extérieur, ces mauvais résultats sont *« difficiles à interpréter »*, le mois d'août étant particulièrement entaché d'aléas.

Les échanges agro-alimentaires qui avaient été pratiquement équilibrés en juillet (— 27 millions) connaissent cependant à nouveau un déficit important (— 360 millions de francs) en raison de la baisse des exportations de céréales et d'importation en hausse de produits tropicaux. La balance des biens d'équipement a vu d'autre part son excédent réduit par l'achat au mois d'août de deux avions gros porteurs Boeing pour un montant de 430 millions de francs.

En revanche, les autres rubriques seraient *« plus conformes aux tendances des mois antérieurs »*, la balance des échanges des biens de consommation étant équilibrée et les exportations du secteur automobile connaissant une nette reprise.

Si l'on se refuse, au ministère du commerce extérieur, à voir dans ce résultat autre chose qu'une concordance de phénomènes conjoncturels *(rien ne permet de parler de renversement de tendance »*, dit-on. Il n'en reste pas moins que ce résultat constitue une mauvaise surprise pour le gouvernement après les mauvais indices des prix et du chômage de ces dernières semaines. Dans cette conjoncture morose, le rétablissement de l'équilibre du commerce extérieur apparaissait comme un des rares motifs de satisfaction.

Le numéro du « Monde » daté 16 septembre 1978 a été tiré à 559 166 exemplaires.

A B C D E F G

